

« Arts et spectacles » : l'âge d'or de la peinture vénitienne

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CIQUANTIÈME ANNÉE – N° 14967 – 7 F

JEUDI 11 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Pour tenter de débloquer les négociations sur la Bosnie

MM. Vance et Owen vont rencontrer M. Milosevic à l'Elysée

Pour débloquer les négociations sur la Bosnie, les médiateurs, MM. Vance et Owen, devaient rencontrer, jeudi 11 mars à Paris, le président serbe, M. Milosevic. La réunion se tiendra à l'Elysée. Outre ce dossier, l'aide à la Russie et les contentieux commerciaux ont été au abordés, mardi, par M. Mitterrand à Washington, avec M. Clinton.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

En rendant sa première visite au nouveau président américain avant les élections françaises, M. François Mitterrand voulait, entre autres, montrer qu'il entend garder la haute main sur la politique extérieure de la France. Il prenait le risque d'apparaître comme le représentant d'une génération d'hommes politiques du passé au côté de celui qui incarne la relève de l'après-guerre froide. Mais le face-à-face n'a pas été à son désavantage, ni la rencontre superflue.

M. Mitterrand s'est trouvé dans le rôle, qu'il semble affectionner, du vieux sage de la scène internationale sollicité par un Bill Clinton qui, il n'y a pas si longtemps encore, n'était que gouverneur de l'Arkansas et qui a courtoisement déclaré avoir tiré profit d'une conversation *« formidablement utile »* avec un président *« qui assume ses fonctions depuis beaucoup plus longtemps »* que lui.

ALAIN FRACHON et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4

L'incontournable leader serbe

QU'ON le veuille ou non, la fin des guerres dans l'ex-Yougoslavie suppose une forme d'accord avec M. Slobodan Milosevic. Le président serbe, en qui l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Lawrence Eagleburger, voyait un « criminel » digne d'être traduit devant un tribunal international, et d'autres un fanatique, joue évidemment un rôle-clé.

Il peut, selon le calendrier de ses ambitions, lancer ses troupes à l'attaque de la Croatie, déclencher des rébellions en Krajina, en Slavonie ou en Bosnie, cautionner la purification ethnique... et se poser soudainement en « champion de la paix », lorsque les négociations politiques sont au bord de la rupture. On l'avait déjà constaté, fin janvier, à Genève. Les discussions entre les trois factions bosniaques piétinaient. Les deux médiateurs, MM. Cyrus Vance et David Owen, firent donc venir M. Milosevic au Palais des nations, et l'affaire fut réglée très rapidement.

LE dirigeant de Belgrade, qui approuvait les grandes lignes du plan de paix, pouvait alors se targuer d'avoir exercé une influence déterminante en forçant M. Radovan Karadzic et les Serbes bosniaques à accepter finalement les principes d'une future Constitution pour la Bosnie. Tout porte à croire que MM. Vance et Owen sont à présent dans une situation similaire. Les pourparlers de New York, qui portent principalement sur le redécoupage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces largement autonomes, sont bloqués et suspendus.

Serbes, Musulmans et Croates devront dire, à la fin de la semaine, oui ou non à cette fameuse carte. Le temps presse, et dans cette phase extrêmement délicate Washington a fait pression sur M. Alija Izetbegovic pour qu'il entérine le projet. Les médiateurs, eux, comptent, une fois de plus, sur les vertus persuasives de M. Milosevic pour venir à bout de l'intransigeance du docteur Karadzic et sauver leur plan de paix.

QU'ILS aient demandé « avec insistance » à M. Mitterrand de les réunir avec le président serbe à Paris, jeudi 11 mars, n'est sans doute pas un hasard. M. Milosevic sait qu'il a toujours eu, à l'Elysée et au Quai d'Orsay, non des amis – le mot serait quand même exagéré, – mais des oreilles complaisantes, les rares dirigeants d'Europe occidentale sensibles aux revendications politiques de la Serbie. Le chef de l'Etat ne confiait-il pas, voici quelques mois, que la France « ne ferait jamais la guerre » aux Serbes ?

Même si la France n'organise pas officiellement cette rencontre, M. Milosevic n'arrive pas en terre « ennemie ». Sans doute dira-t-il, à l'issue de ces entretiens, qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour amener les Serbes de Bosnie, et M. Karadzic, à signer l'ensemble du plan de paix dans les jours à venir. S'il réussit – ce qui est fort possible, quitte à sacrifier le docteur Karadzic – il pourra, de nouveau, clamer que la paix, grâce à son intervention diplomatique, a fait des progrès substantiels. Et dans le même temps répéter, comme à Genève, au début de l'année : « Purification ethnique ? Connais pas ! »

Lire nos informations page 4

Le projet de réforme de la Constitution

Le Conseil d'Etat est opposé à l'abrogation de l'article 16

Le conseil des ministres devait approuver, mercredi 10 mars, la réforme de la Constitution proposée par M. Mitterrand. Deux textes devaient être adoptés, l'un portant sur la justice et la protection des libertés individuelles, l'autre sur le renforcement des pouvoirs du Parlement. Ces projets ne traitent pas de la durée du mandat présidentiel, laissée à l'appréciation des parlementaires. Le Conseil d'Etat a donné un avis défavorable à l'abrogation, souhaitée par M. Mitterrand, de l'article 16 (qui donne des pouvoirs exceptionnels au président de la République).

par Thierry Bréhier

Le pari a été tenu : le conseil des ministres du mercredi 10 mars devait approuver un projet de révision de la Constitution que le président de la République n'a mis en chantier que le 30 novembre en faisant part, officiellement, de son intention aux présidents des deux chambres du Parlement et à celui du Conseil constitutionnel. Qu'un délai aussi court ait été suffisant pour bâtir une réforme aussi importante et aussi réfléchie est en soi une réussite. Mais pourquoi M. François Mitterrand a-t-il tenu à ce qu'un texte aussi essentiel soit débattu par un des tout derniers conseils des ministres du gouvernement Bérégovoy ?

Lire la suite page 11



Lire les articles d'OLIVIER BIFFAUD, JACQUES ISNARD et THIERRY BRÉHIER page 9 et nos autres informations page 26

M. Joxe à la Cour des comptes

L'opposition a vivement critiqué la nomination attendue, par le conseil des ministres du 10 mars, de M. Pierre Joxe, qui quitte le ministère de la défense pour devenir premier président de la Cour des comptes.

POINT DE VUE

Le surgissement du total-nationalisme

par Edgar Morin

Le destin singulier et horrible de l'ex-Yougoslavie nous semble tout à fait distinct du destin confus et incertain de l'ex-empire soviétique.

Il faut voir pourtant que s'y trouvent les mêmes problèmes, à commencer par ceux d'un double héritage.

Le premier héritage est celui des empires multiséculaires, l'ottoman, l'austro-hongrois, le russe tsariste, où, pour des raisons historiques très diverses, il y avait eu un peu partout dispersions et puzzles des populations, d'où l'impossibilité de créer et de stabiliser des Etats-nations homogènes (1).

Le second héritage est celui du communisme totalitaire. Bien qu'ayant rompu avec l'URSS stalinienne en 1947 la Yougoslavie de Tito avait gardé jusqu'en 1990 la même structure de parti unique disposant du monopole politique.

Il y a eu le même dépérissement total de l'idée socialiste et le même surgissement des nationalismes. Le sens du mot socialisme, en URSS, s'était progressivement vidé de toute substance, signifiant *seulement le pouvoir monopoliste* du Parti communiste, et le nationalisme, en Russie et dans les autres nations de l'Empire, s'était intensifié au fur et à mesure que dépérissait le socialisme. En Yougoslavie, dès les années 60, la foi dans le socialisme s'était évanouie dans l'esprit des dirigeants communistes au profit des nationalismes slovène, serbe, croate, ce qui creusa un fossé longtemps invisible entre eux.

Il y a eu, dans l'un et l'autre cas, processus d'autodésintégration et en 1990-1991 coïncidence dans la désintégration (la dissolution de la Ligue communiste yougoslave en 1990 est suivie par l'éclatement de la Yougoslavie en 1991, la dissolution du parti communiste de l'URSS et la décom*position de l'empire ont lieu en* 1991).

(1) Ce qu'a très bien dit le géographe Michel Foucher (*le Monde* daté 13-14 janvier 1991) : *« La contradiction géopolitique fondamentale de l'Europe est de compter plus de nations ou d'entités ethno-linguistiques à vocation nationale – une cinquantaine – que d'Etats – trente-trois. En Yougoslavie, il y avait six ou sept de telles entités pour un seul Etat. »*

Milan aux mains sales

Des juges et des journalistes traquent la corruption en Italie

MILAN

de notre envoyé spécial

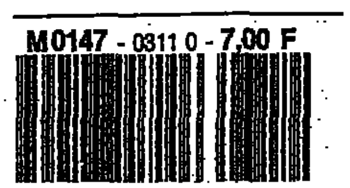
Comme chaque matin depuis un an, Luca Fazzo, journaliste au bureau milanais du grand quotidien romain *La Repubblica*, est arrivé de bonne heure place Gaetano-Filangieri pour prendre sa faction face à la prison San Vittore. L'apparence modeste de la place, qui doit son nom à un obscur juriste du dix-neuvième siècle, ne doit pas tromper. Ici se trouve l'un des épicentres de l'opération « Mani pulite » (mains propres), le séisme politico-judiciaire qui ébranle toute l'Italie, mettant au jour des décennies de corruption politique et couvrant d'opprobre l'establishment du pays.

Ce matin-là, plusieurs journalistes sont déjà sur la place, battant la semelle devant les murs gris et rose de la maison d'arrêt. C'est que le défilé des célébrités – juges, avocats et inculpés – qui entrent et sortent à grand renfort de sirènes commence tôt et se termine tard. Tout va vite et la vigilance est de rigueur. Micros et caméras sont en batterie. Par téléphone cellulaire, chacun reste lié à sa rédaction.

Comme d'habitude, les juges, arrivés de bonne heure, sont repartis sans s'attarder. Plus bavards, les avocats délaissent le confort de leur limousine pour affronter le froid et la presse. Grands parmi les grands, ils sont une douzaine à se partager la fine fleur des inculpés. Et des honoraires faramineux.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Lire la suite et l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS page 6


M0147 - 0311 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Ex-Yougoslavie

Le surgissement du total-nationalisme

Suite de la première page

Il y a eu partout le même rejet du totalitarisme et du pouvoir monopoliste de l'appareil. Dans certains cas, l'appareil *se maintint au pouvoir*, mais en se convertissant en profondeur au nationalisme et en surface à la démocratie, et il dut se faire légitimer par des élections, reconnaître un certain pluralisme politique et un droit d'expression critique. Certes, il *resta presque partout d'importants* fragments de l'appareil et du système totalitaire, mais, comme ce n'étaient que des fragments et que le propre du totalitarisme est de constituer un tout organisé, on peut dire qu'en tant que tel le premier et ultime totalitarisme du vingtième siècle était mort.

Il y a eu partout les mêmes aspirations à la démocratie, au mieux-vivre et au *bien-être*, à la *souveraineté* nationale.

Il y a eu et il demeure partout *l'incertitude démocratique : le pesant* héritage d'un système qui avait détruit dans l'œuf tout pluralisme politique, la difficulté de créer des institutions et une légalité démocratique, ont rendu dès le départ les démocraties fragiles et incertaines.

Il y a eu et il demeure partout (y compris en Yougoslavie, quoique de façon moins aiguë) une profonde dépression économique créée par la transition désastreuse entre l'économie d'Etat et l'économie de marché.

Les trois crises

Il y a eu la transformation de la légitime aspiration patriotique à la souveraineté en virulence nationaliste suscitée par l'héritage des empires et aggravée par les découpages arbitraires opérés par Staline en URSS et par Tito en Yougoslavie. Le patriotisme libérateur a fait de plus en plus place à un nationalisme agressif, *qu'excite la présence dans le territoire* national des minorités étrangères ou jugées étrangères (Tsiganes, juifs) et que surexcitent les menaces ou souffrances que subissent les minorités nationales en territoire étranger, et enfin qu'exaspèrent les persécutions mutuelles.

Avant même la guerre de Yougoslavie, des guerres avaient commencé en Arménie-Azerbaïdjan, en Moldavie, en Georgie, au Tadjikistan. Il y a des risques de guerre partout où il y *a enclaves, minorités, populations* d'origine différentes mêlées. Ni la Roumanie, ni la Hongrie, ni surtout la Russie ne sont assurées d'y échapper. Ces guerres différentes sont toutes les mêmes : provoquées par des frontières contestées, déclenchées pour ou contre des populations devenues minorités dans un nouvel Etat-nation, elles sont attisées par de millénaires *rivalités ethniques et religieuses* et le recours jugé inéluctable à la vengeance.

Partout, le nationalisme tend à faire taire les minorités et leurs défenseurs. Partout, la fragile démocratie est menacée à peine née. Partout la crise économique discrédite le cours démocratique et économique nouveau, marqué par des joutes parlementaires sans effet, l'inflation, le désordre urbain. La déception généralisée de l'attente du mieux-être promis *recrédite le système antérieur*, où un minimum de sécurités vitales et sociales étaient assurées. Partout, il y a les mêmes conséquences régressives des trois crises : politique (fragilité démocratique, vestiges puissants de l'ancien système), économique (le trou *noir entre l'économie d'Etat et* l'économie de marché), nationale (le délire nationaliste).

Aspirations trompées, frustrations de tous ordres, dérèglement économique généralisé, exaltations et fureurs ethniques, religieuses, nationales, tout cela a creusé l'énorme crise au triple visage, politique, économique, national, qui rend de plus en plus probable *la désintégration des processus* démocratiques. En deux ans, tous les espoirs politiques, économiques et sociaux nés de la décomposition du totalitarisme ont été balayés.

Partout désormais, il y a risque de régimes à la fois autoritaires et ultranationalistes. La Russie est actuellement la moins sujette aux fureurs nationalistes, mais, nous le verrons, elle est la plus menacée.

C'est, de façon inattendue, à la périphérie balkanique, au cours de la guerre de dislocation de l'ex-Yougoslavie, qu'a surgi un système nouveau. Alors que la Croatie devenait *dominée par un parti* nationaliste-populiste de type classique très peu tolérant pour les minorités et l'opposition, il s'est formé un modèle intégré de total-nationalisme en Serbie. C'est dans l'Etat-nation serbe que s'est formée une synthèse entre, d'une part, *le système d'appareil* hérité du communisme mais intégralement reconverti au nationalisme et, d'autre part, la branche ultranationaliste d'une longue tradition historique.

Le processus s'est préparé de 1980 à 1990 dans et par une révolution nationale, et il s'est développé et radicalisé dans et par la guerre qu'il a provoquée, d'abord contre la sécession croate, ensuite contre le complexe multiethnique de Bosnie-Herzé*govine*.

La nouvelle synthèse

1) L'appareil a pris en charge la frustration nationale serbe qui s'est éveillée dans les années 70 au sein de la Yougoslavie de Tito, où la Serbie avait perdu sa position hégémonique d'avant-guerre, où les frontières titistes entre les Républiques avaient favorisé la Croatie, et où les popula*tions serbes demeuraient dissociées* : en effet, d'importantes minorités serbes étaient éparses ou concentrées hors Serbie, en Bosnie et en Croatie. Le territoire de la Serbie est flanqué de deux provinces autonomes, le Kosovo, qui fut le berceau historique de la nation, et la Voïvodine, où des Serbes sont mêlés à des Hongrois et à d'autres minorités ; cette frustration *nationale avait suscité le programme* de remembrement des fractions de la nation serbe disséminée et elle s'est exaspérée dès que s'est amorcée la dislocation sous la poussée sécessionniste slovène et surtout croate : dès qu'il y eut sécession, se posa en termes de force le problème des Serbes allogènes isolés d'une Serbie rabougrie perdant par ailleurs *l'accès direct à l'Ouest continental* et maritime.

L'appareil du parti ex-communiste *serbe s'est revitalisé, énergétisé* et dynamisé dans la prise en charge de la frustration nationale serbe, et, avant même la guerre de *1991*, il avait mis le couvercle de la domination serbe sur le Kosovo et la Voïvo*dine. Mais c'est évidemment* la dislocation de la Yougoslavie, sans traitement corrélatif des problèmes de minorités, et la radicalisation ultra-nationaliste développée par la guerre qui ont exaspéré ce nationalisme et provoqué l'élaboration du total-nationalisme.

2) Celui-ci s'est formé dans et par l'appropriation de l'énorme machine *militaire fédérale constituée par* la Yougoslavie de Tito face à la menace de l'URSS, et qui, utilisée d'abord contre la sécession croate, s'est rapidement serbifiée et a fait de la Serbie une puissance militaire disproportionnée.

3) Dès lors, la revendication nationaliste est devenue le moteur de la constitution d'un espace vital au *mépris des autres nations et* des autres minorités, et elle est devenue le moteur du nettoyage ethnique au sein de cet espace vital. Le nettoyage ethnique, inventé par le régime fasciste d'Ante Pavlevic contre les Serbes des territoires croates, a désormais été l'instrument de la serbisation intégrale des territoires sur la Croatie puis la Bosnie-Herzégovine.

Après que la guerre contre la Croatie fut menée au nom de l'entité multiethnique qu'était la Yougoslavie, l'attaque pour dépecer la Bosnie-Herzégovine multiethnique opéra la mue ultime où le total-nationalisme serbe sortit de l'enveloppe du yougoslavisme.

On voit les étapes : 1981, répression au Kosovo; 1989, suppression *d'autonomie pour le Kosovo et la* Voïvodine; 1990, éclatement de la Ligue communiste yougoslave; juin *1991, indépendance* de la Croatie et guerre de Croatie; 1992, attaque de la Bosnie. Les prochaines étapes sont prévisibles : nettoyage ethnique du Kosovo; partage de la Macédoine.

Au cours de ce processus, il n'y a pas eu que les bombardements massifs, les exactions multiples, les atrocités, les massacres, les viols qui surviennent, hélas, de part et d'autre *dans tous les conflits où la guerre est* à la fois ethnique, civile, religieuse; tous les belligérants, dans le réveil des crimes passés, des haines passées et dans la furie des vendettas renouvelées, ont commis des exactions, et les plus forts, les plus lourdement armés, les vainqueurs, en commettent les plus terribles (2); mais il y a eu aussi et surtout, à partir de la *révolution nationale qui a été effectuée* dans et par les structures de l'appareil au pouvoir, la constitution d'un *système total-nationaliste* où l'espace vital et le nettoyage ethnique sont devenus des éléments constitutifs, et c'est cela qui a systématisé le nettoyage ethnique *via* les bombardements de terreur, les viols, les déportations et concentrations de population.

Je dis total-nationalisme faute de mieux. Je pourrais dire nationalisme *d'appareil, qui indique le rôle de* l'appareil et de son idéologie devenue exclusivement nationaliste, mais le *terme me* semble trop réducteur. Je ne peux dire national-totalitarisme, qui masque les différences avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, ni national-communisme pour un système où l'idéologie communiste a disparu, ni nationalisme intégral, terme *forgé par et pour le maurrassisme*, ni national-intégrisme qui aurait été bon si le mot intégrisme n'était pas trop fortement connoté par l'Iran.

Bien que la formule ait des antécédents dans les totalitarismes et les nationalismes de ce siècle, ce n'est pas une résurgence de national-socialisme, ce n'est pas une continuation du *totalitarisme* communiste puisqu'il y a acceptation du marché et tolérance d'une certaine opposition. Bien que ses éléments constitutifs ne soient pas nouveaux, la synthèse est nouvelle.

Cette synthèse est née de l'intégration des constituants suivants : l'appareil du parti ex-communiste contrôlant l'Etat, plus une formidable machine militaire, *plus une idéologie* nationaliste exaspérée. Cette synthèse est dotée d'une puissante énergie militaire, et d'une énergie mythologique fanatique née de la frustration nationale d'un peuple dispersé, qui elle-même s'alimente des frustrations historiques du passé, à commencer par celle de la défaite du Chant aux merles de 1389 jusqu'aux souffrances subies en 1914-1918 et en 1941-1945.

La Croatie a montré dans le passé que son ultra-nationalisme avait viré au fascisme ; elle montre dans le présent un nationalisme autoritaire et elle prend sa part dans le dépeçage de la Bosnie-Herzégovine. *Mais c'est* la Serbie, et non la Croatie, qui a effectué l'accomplissement du total-nationalisme. De même qu'il y eut des conditions particulièrement dramatiques en Allemagne qui favorisèrent l'accession au pouvoir du national-socialisme en *1933* (crise économique extrêmement violente, frustration nationale particulièrement *intense après le traité de Versailles)*, de même il y eut des conditions géopolitiques et crisiques particulièrement dramatiques qui ont favorisé la formation du total-nationalisme en Serbie. Aussi, nous ne ferons pas écho aux répugnants propos anti-serbes qui feraient du système de Milosevic le produit d'une tare ethnique singulière.

L'Europe occidentale n'a vu au départ qu'un cruel règlement de comptes local entre Croatie et Serbie, *n'a pu percevoir qu'avec retard* la dynamique panserbe, et elle a été incapable de prévoir ni de reconnaître le processus de formation du total-nationalisme.

C'est bien parce qu'il s'agit d'un phénomène nouveau en Europe que les anciens raisonnements sur les nationalismes et tribalismes balkaniques, sur le communisme et le fascisme, *sur l'oustachisme* et le *tchetchnikisme* sont insuffisants.

Pour ma part, à l'origine, j'ai vu surtout la causalité circulaire complexe dans le processus qui aboutissait à la guerre, le caractère dramati*que de la dislocation yougoslave*, la nécessité de concilier souveraineté et association, le problème du droit des minorités (3) : je n'ai conçu le phénomène nouveau qu'avec le féroce dépeçage de la Bosnie-Herzégovine, lors que le nouveau visage total-nationaliste s'est nettement surimprimé sur celui de l'héroïque Serbie des deux guerres mondiales.

Vers l'essaimage ?

La formule intégrée du total-nationalisme existe désormais. Elle est dotée d'un grand pouvoir de contamination. De même qu'une fois constitué par la Révolution française le modèle national moderne a essaimé dans le monde, de même qu'une fois constitué le modèle stalinien a essaimé en Europe, en Asie et en Afrique, de même le nouveau modèle, une fois achevé, va être doté d'une puissante force de diffusion, et *précisément dans l'ex-empire* soviétique, où des conditions critiques/crisiques analogues à celles de l'ex-Yougoslavie se trouvent réunies.

Une fois encore, l'avenir se jouera à Moscou. La Russie est en situation géopolitique de macrocosme analogue à la situation du microcosme serbe. Il y a des populations russes dispersées dans des nations devenues étrangères, et des populations de ces nations devenues étrangères au sein de la Russie. *Il y a des frustrations* nationales qui s'exaspèrent dans et par la triple crise où se débat le pays. *L'appareil du parti* a été, certes, *mis* hors pouvoir, et il a été partiellement démantelé, mais il en subsiste le noyau militaro-industriel. Le discrédit des libéralisations brutales recrédite un communisme sécuritaire. *Une partie des fragments disjoints du* système totalitaire pourraient se recombiner dans un nouveau système caractérisé par la symbiose déjà en *cours entre conservateurs staliniens* et nationalistes intégristes, et par une coalition au niveau suprême de hauts militaires et de hauts apparatchiks. Ce ne serait pas le retour pur et simple à l'ancien système : les avantages de l'économie de marché, le recours aux investissements extérieurs et aux joint-ventures, etc., seront intégrés dans le maintien du pouvoir d'Etat sur les secteurs économico-militaires-clés. La culture, les sciences, les arts ne seront plus persécutés systématiquement, et il y aura une part marginale accordée aux idées critiques. Mais l'essentiel sera dans le remembrement total-nationaliste d'un système militaro-politique intégré et dans sa capacité à porter hors de ses frontières la guerre et le *nettoyage ethnique pour protéger*, intégrer ses allogènes dans un nouvel espace vital. La formule de Michnik – *« Le nationalisme est le stade suprême du communisme »* – peut être aujourd'hui complétée : c'est le total-nationalisme qui est le stade ultime du communisme.

Partout, dans cette Europe autre qui n'est pas une autre Europe, mais est la part la plus souffrante de notre Europe, les ethnies étaient mêlées. Alors que l'autonomisation dans la *souveraineté aurait pu se faire de* façon civilisée en tissant de nouveaux liens associatifs, la dissociation se fait dans et par la barbarie. Mais même quand elles seront juxtaposées, séparées par des frontières, l'intérêt vital de l'association des anciennes ethnies et des nouvelles nations se posera à l'Est comme il s'est déjà posé à l'Ouest, quand celui-ci a voulu échapper à la barbarie de ses guerres séculaires.

Voilà pourquoi association ou barbarie est le problème-clé. Il faudra bien en prendre conscience pour éviter qu'un nouveau minuit ne survienne pour la fin du siècle.

EDGAR MORIN

(2) *Nous pouvons maintenant disposer* du *Livre noir de l'ex-Yougoslavie*, documents rassemblés par *le Nouvel Observateur* et Reporters sans frontières (Arléa). *Comme toujours lorsqu'on dispose d'une* information apportée dans le feu des combats et de la violence, il sera nécessaire de procéder à d'autres investigations pour vérifier l'ampleur des massacres sur place, des viols, des tortures.

(3) Tous ces problèmes sont remar*quablement traités dans la Tragédie yougoslave, Manière de voir* n° 17 du *Monde diplomatique*, février 1993.

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le triomphe des classes moyennes

Hétérogènes et indéfinissables, les classes moyennes ont longtemps embarrassé les sociologues. Comprenant au début du siècle surtout des « indépendants », elles se sont considérablement gonflées avec le développement du salariat et constituent un enjeu *politique décisif*.

LORSQUE, en 1981, le « peuple de gauche », avec François Mitterrand et le Parti socialiste, a pris le pouvoir, on a pu voir dans cet événement l'aboutissement logique de la transformation de la société française. La *politique* victorieuse de l'« union de la gauche » concrétisait l'alliance du prolétariat (*symbolisé par le* Parti communiste) et des « nouvelles classes moyennes » nées *de la modernisation* de la société, que le Parti socialiste rénové avait réussi à rassembler. Le succès de la gauche marquait une fracture au sein de ces groupes sociaux traditionnellement représentés par le Parti radical, puis par le gaullisme : si les « indépendants » (artisans, commerçants, petits patrons) restaient plutôt conservateurs, les salariés et les fonctionnaires manifestaient leur puissance numérique et économique, en ralliant massivement le camp du progrès.

Ni un prolétaire ni un bourgeois

La défaite annoncée de la gauche, treize ans plus tard, tra*duit-elle la déception de* cette population, qui estime n'avoir pas été assez bien défendue par *ceux qu'elle a portés au pouvoir*? Cette analyse ne sera probablement pas absente des *réflexions des responsables* politiques, au soir des élections. Le Parti socialiste a manifestement perdu la confiance de ceux qui étaient ses principaux soutiens et qui sont victimes de la crise économique et de la politique de rigueur (enseignants, fonctionnaires, employés, techniciens...).

S'il n'apporte pas de réponse précise à cette question de stratégie politique, le numéro spécial que la revue *Vingtième Siècle* consacre aux « classes moyennes » tombe à point pour mieux comprendre l'évolution et la composition de cette entité sociale aussi vague que prolifique. Comme l'indique l'historien Serge Berstein, qui a organisé ce dossier, longtemps les *« classes moyennes » ont été* mal vues des sociologues et analystes politiques qui, sous *l'influence du marxisme*, n'y voyaient qu'un conglomérat hétéroclite, instable et transitoire, appelé à se dissoudre dans les deux grands acteurs de l'Histoire : la bourgeoisie et le prolétariat. Or, loin d'obéir à cette prophétie, elles se sont multipliées au point d'envahir la quasi-totalité de la scène sociale. Le développement du secteur public et du tertiaire et la modernisation de l'industrie *ont accéléré la constitution* d'une classe moyenne salariée, qui a compensé la diminution des *« indépendants »*.

Mais qu'y a-t-il de commun entre tous ces gens ? Comment *peut-on associer, au sein d'une* même « classe », le postier et le bistrotier, le contremaître et *l'employé*, le garagiste et l'instituteur ? ... Cette difficulté est évidemment au cœur du malaise des théoriciens de la société. On ne sait trop comment définir cette population de l'entre-deux, coincée entre l'« élite de la classe ouvrière » et la « petite bourgeoisie » et qui s'affirme plutôt négativement que par un *projet collectif. Pour Serge* Berstein, il est possible toutefois de distinguer certaines caractéristiques communes. La première, très subjective, est *« une conscience de classe moyenne »*, c'est-à-dire le sentiment clairement perçu de n'être ni un prolétaire ni un bourgeois. La seconde est l'aspiration à la *promotion sociale*, associée à un sentiment intense de fragilité. Les membres des classes *moyennes sont dans un processus* d'élévation personnelle, constamment menacé par des *forces supérieures adverses* (l'Etat, l'administration, le grand patronat, les multinationales...). Ils se caractérisent, enfin, par la possession d'un patrimoine, qui peut être *matériel* (boutique, entreprise, exploitation agricole) ou culturel (compétence technique, diplôme).

Pour Serge Berstein, ce mélange de dynamisme et de crainte, d'esprit d'entreprise et d'individualisme frileux explique l'ambivalence politique des classes moyennes, qui, selon les circonstances ou l'environ*nement, sont des éléments* d'initiative et de développement ou au contraire de conserva*tisme et de repli*. Cette ambiguïté se retrouve, à des degrés divers, aussi bien chez les petits commerçants (étudiés par Nonna Meyer) ou les artisans (Bernard Zarca) que chez les agriculteurs (Isabel Boussard) ou les petits patrons (Sylvie Guillaume).

Le monde agricole fournit un bon exemple de cette oscillation entre conservatisme et modernité, comme le montre Bernard Bruneteau, dans un article de la *Revue française de science politique*, où il analyse la façon dont le gaullisme a su accompagner la *« révolution silencieuse »* qui transformait les campagnes *dans les années 60 et 70*, à l'initiative notamment du CNJA. Mêlant habilement les thèmes *de la tradition nationale*, de la modernisation technique et de la participation, le RPF puis l'UNR ont donné au mouvement de Michel Debatisse les références dont avaient besoin les « nouveaux paysans » dans le combat pour transformer les structures de l'agriculture française. Pour Bernard Bruneteau, cette alliance avec les agriculteurs techniciens a été un élément essentiel de la stratégie des gaullistes contre les notables et dans la recherche d'une « troisième voie », s'appuyant sur les *socio-professionnels*.

Les inégalités devant le diplôme

Les classes moyennes se *caractérisant par la mobilité* sociale et l'insécurité qu'elle engendre, elles sont particuliè*rement sensibles aux difficultés* rencontrées par ce qui en est l'instrument par excellence : la scolarisation. Le diplôme devenant le principal patrimoine, les incertitudes qui l'entourent retentissent de façon particulièrement inquiétante. Or celles-ci sont doubles : d'une part, la massification de l'enseignement et la crise économique dévaluent les titres scolaires et universitaires, au moment même où ils deviennent plus accessibles ; d'autre part, les inégalités sociales continuent de peser *lourdement au sein même de* l'institution scolaire, demeurant un handicap dont l'injustice est *de plus en plus mal supportée*.

C'est ce qu'expliquent Marie Duru-Bellat, Jean-Pierre *Jarousse* et *Alain Mingat*, dans un article de la *Revue française de sociologie*, où ils montrent *comment, à réussite scolaire* égale, les enfants de professions intermédiaires – et *a fortiori* ceux d'ouvriers – ont nettement moins de chances d'aller au lycée que ceux de cadres supérieurs. Plus on progresse dans la scolarité, plus l'influence de l'origine sociale dans les décisions d'orientation augmente. *« L'écart dans les chances d'accès à un second cycle long entre les deux groupes* (enfants d'ouvriers et de cadres supérieurs) *passe de 15,6 % en fin de CP à 20,3 % en fin de CM2 et à 28,8 % en fin de 5e. »*

Ainsi, au moment où l'école devient véritablement obligatoire, puisqu'on ne peut plus envisager de réussite sans elle, elle ne garantit toujours pas l'égalité sociale qu'elle professe officiellement. Dans le désamour entre la gauche et les *classes moyennes, il est plus* que probable que ce phénomène a sa petite part.

▶ ***Vingtième Siècle*, n° 37. Janvier-mars 1993. 105 F. Presses de la Fondation des sciences politiques.**

▶ ***Revue française de science politique*. Décembre 1992. 105 F. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.**

▶ ***Revue française de sociologie*. Janvier-mars 1993. 100 F. Editions du CNRS.**

SOMALIE : en attendant que l'ONU prenne le relais

Les Américains se désengagent progressivement de l'opération « Rendre l'espoir »

Alors que la sécurité n'est toujours pas assurée en Somalie, les Américains se désengagent progressivement : les « marines » sont désormais moins nombreux que les soldats venus des autres pays qui participent à l'opération « Rendre l'espoir ». A ce désengagement doit succéder une nouvelle opération de l'ONU, la *« première de ce genre »*, selon M. Boutros Boutros-Ghali.

« Send us home (envoyez-nous chez nous) », ont écrit des « marines », sur des sacs de sable à l'ambassade des Etats-Unis à Mogadiscio. Trois mois après leur arrivée quasi triomphale, les soldats américains n'ont plus le moral. *« Le pire,* raconte l'un d'entre eux à une agence de presse, *c'est de voir les gens que vous êtes censés aider vous jeter des pierres et des injures. »* Les incidents se multiplient. Selon les bilans officiels, au moins onze Somaliens sont morts au cours d'accrochages avec des éléments de la force multinationale en une semaine. Dans le port de Kisimayo, où de violents combats avaient opposé deux factions fin février, des heurts ont encore éclaté dimanche. Les Américains ne sont plus présents à Kisimayo. Ils ont laissé aux Belges le contrôle de la région la semaine dernière ; comme ils ont abandonné aux troupes marocaines celle de Bali- Dogle, au nord-ouest de Mogadiscio.

Recours à la force

Les « marines » ne sont en fait plus présents que dans trois des neuf régions somaliennes – Mogadiscio, Bardera et Merca. A la suite de leur retrait progressif, entrepris à la mi-janvier, ils sont aujourd'hui moins nombreux que les autres militaires de la force multinationale : on compte désormais 13 985 soldats américains, pour 14 017 hommes venus des vingt-deux autres pays participant à l'opération « Rendre l'espoir » (dont 1 600 Français).

Washington a pour objectif de ne maintenir dans le pays qu'entre 3 000 et 5 000 « marines », qui formeraient, sous commandement américain, une force d'intervention rapide au service de la nouvelle opération des Nations unies, ONUSOM II. Ce désengagement ne laisse pas d'inquiéter. Car si le dispositif international sous commandement américain (qui a compté jusqu'à 37 000 hommes) a permis l'acheminement de l'aide alimentaire – but de l'opération, – l'insécurité n'a pas disparu, il s'en faut, à l'approche du transfert du commandement à l'ONU.

M. Boutros Boutros-Ghali *« traîne les pieds »*. L'accusation avait été portée par l'envoyé spécial des Etats-Unis en Somalie, M. Robert Oakley, contre le secrétaire général de l'ONU, avant que celui-ci ne transmette au Conseil de sécurité son projet, le 3 mars. Avançant la date du 1er mai pour un transfert formel d'autorité, le secrétaire général a fait une série de propositions très ambitieuses.

L'ONUSOM II devrait compter, selon lui, 20 000 soldats, appuyés par une logistique de 8 000 hommes et une composante civile de 2 800 fonctionnaires. L'une de ses priorités serait de rendre *« irréversible »* le processus de désarmement des factions somaliennes. La force serait déployée dans l'ensemble du pays – pour l'instant, seuls 40 % du territoire sont couverts. Elle aurait notamment pour tâche le rapatriement des quelque 300 000 réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Si le Conseil de sécurité l'approuve, l'opération sera *« la première de ce genre à être autorisée par la communauté internationale »*, a affirmé M. Boutros-Ghali. Le secrétaire général de l'ONU fonde en effet l'action de l'ONUSOM II sur le fameux chapitre VII de la Charte de l'ONU, qui autorise le recours à la force pour le rétablissement de la paix.

M.-P. S.

Après la famine, le spectre de l'insécurité

Malgré des troubles persistants, un optimisme prudent renaît à Mogadiscio

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Un fil à plomb au milieu d'un *champ de ruines : image insolite,* mais symbole du fragile espoir qui saisit la capitale somalienne. A l'abandon depuis plus d'un an, le quartier de Bondhere, ravagé par les combats et les pillages, reprend vie. Les passants ne craignent plus les voyous armés qui infestaient le no man's land, et Abdoulkader Gaal, plus optimiste que les autres, a décidé de reconstruire sa maison. A ses côtés, une dizaine d'ouvriers manient truelles et fils à plomb sur des murs à demi-éboulés.

Sur la plage du Lido, des barques font la navette entre les boutres ancrés au loin et les « dockers ». Ahmed Dehr reçoit aujourd'hui un chargement de verres à thé. Il se plaint de ne pouvoir utiliser le vrai port, occupé par les navires de guerre et les bateaux humanitaires. Ses camions aux pneus usés jusqu'à la corde attendent leur cargaison à deux pas du restaurant Indian Ocean.

Conférence de réconciliation le 15 mars

Cet établissement est le premier, depuis deux ans, à rouvrir ses portes sur le bord de mer, redonnant au Lido sa réputation d'avant-guerre. Mais comme les maçons de Bondhere ou Ahmed l'armateur, le patron de l'Indian Ocean reste d'un optimisme prudent : *« Nous ne sommes pas à l'abri d'un nouveau conflit. Disons qu'il y a un certain espoir, comme après la chute de Syaad Barré, en janvier 1991. Mais, depuis, nous avons appris à ne pas nous réjouir trop tôt. »*

« La seconde conférence d'Addis-Abeba ? On y croit car il faut y croire. C'est notre dernière chance », assure Ibrahim Hussein, un petit industriel reconverti dans l'humanitaire. Mais, comme tous les Abgals, il se méfie du général Mohamed Farah Aïdid : *« Il est capable de tout depuis qu'il s'est affaibli. »* L'« homme fort » de la Somalie a encore tenté de prouver qu'il faut compter avec lui, en provoquant, le 25 février, des manifestations hostiles à la Force d'intervention des Nations unies (UNITAF). Le lendemain, des coups de feu étaient dirigés contre des soldats nigérians. Ceux-ci ont riposté par des tirs tous azimuts, qui ont secoué la ville pendant cinq heures et leur ont gagné, paraît-il, le respect des Somaliens.

Le général Aïdid, lui, n'y a récolté que les critiques des officiels américains. C'est une des raisons pour lesquelles les représentants de son Alliance nationale somalienne (ANS) vont aux pourparlers d'Addis-Abeba en traînant les pieds. *« Tant que les Américains et les Nations unies nous imposent leur point de vue, il subsistera des problèmes »*, déclare le professeur Issa Mohamed, chargé des relations avec l'étranger au sein de l'ANS. Ces propos cachent mal l'isolement croissant du général Aïdid. Au sein du comité *ad hoc* chargé de la préparation de la conférence de paix dans la capitale éthiopienne, l'ANS, qui voulait un rôle prioritaire – à la mesure du territoire sous son contrôle, – n'a pas obtenu gain de cause.

Le risque d'un nouveau conflit n'est pas écarté. Si, au nom du principe de l'autonomie régionale, préconisé par la majorité des factions somaliennes, le président du – très contesté – Congrès de la Somalie unifiée (créé par le général Aïdid) devait retourner dans son fief du Moudoug, au centre du pays, il aurait les moyens de relancer une guerre tribale avec le formidable arsenal qu'il a probablement déposé en lieu sûr. Les Nations unies ont décidé de faire précéder la Conférence de réconciliation nationale, qui s'ouvre en principe le 15 mars, d'une réunion sur les questions humanitaires. Des représentants de la société civile devraient être invités, dont la présence doit contrebalancer l'influence des chefs de guerre.

Le transfert aux Nations unies, avant le 1er mai, de l'opération « Rendre l'espoir » (dirigée jusqu'à présent par Washington) demeure la préoccupation essentielle des organisations non gouvernementales (ONG). *« La bureaucratie et l'esprit fonctionnaire de l'ONU ne sont décidément pas adaptés à ce type d'opération »*, estime le responsable d'une ONG qui se dit *« vraiment rassuré »* par le fait que le prochain chef de l'opération des Nations unies pour la Somalie (ONUSOM), l'amiral Jonhattan Howe, sera un Américain – qui plus est totalement étranger au sérail de l'ONU. Washington a également imposé le général Thomas Montgomery pour seconder le général turc Cevir Bir, commandant de l'UNITAF.

« Des années pour en venir à bout »

Même ceux qui n'approuvent pas l'irruption d'un corps expéditionnaire en Somalie reconnaissent aujourd'hui qu'il a fait reculer la famine. Mais reste le problème de l'insécurité. *« Avec 30 000 hommes, l'UNITAF couvrait 40 % du territoire,* remarque Nicolas de Metz, coordonnateur de Médecins sans frontières ; *on imagine mal 20 000 casques bleus sécuriser l'ensemble du pays. »* Les Nations unies aussi semblent vouloir retarder cette transition. *« Le désarmement est resté superficiel »*, dit M. Farouk Mawlawi, porte-parole de l'ONUSOM, en dénonçant la réticence des « marines » à rechercher systématiquement les armes.

Le contingent italien, lui, a estimé que la collecte des armes faisait partie de sa mission. Deux ou trois fois par semaine, les parachutistes transalpins bouclent un quartier de leur zone et fouillent les maisons. *« Si tout va mieux en ville, la sécurité est loin d'être rétablie sur les routes,* explique le chef du contingent, le général Rossi ; *nous menons des opérations de nuit sur les routes du nord contre les bandits mais c'est presque une goutte d'eau dans un océan d'insécurité ; il faudrait des années pour en venir à bout. »*

Chassés des villes, les *« morianes »* écument les routes de campagne à l'affût des camions isolés sans escorte. Rendus nerveux à cause de la présence des soldats étrangers, ils tuent sans hésiter. Le 22 février, ils ont tué une infirmière irlandaise de l'organisation Concern, à 30 kilomètres de Mogadiscio. *« Paradoxalement nos convois de vivres sont plus en sécurité que nos propres personnes,* explique Rohri Wynn-Pope, responsable de l'organisation Care, *et ça durera tant que ces jeunes n'auront pas été réintégrés à la vie civile. »*

Certaines ONG somaliennes s'y consacrent, soutenues par quelques vagues promesses des Nations unies. C'est pourtant à cette seule condition que les personnes déplacées pourront rentrer dans leurs villages. Pour le moment, Mogadiscio est encore truffée de camps provisoires – quelques dizaines de pauvres huttes, serrées dans la cour d'une villa, avec, sur un mur extérieur, une inscription au charbon de bois : *« Nous sommes ici depuis un an et huit mois. Aidez-nous ! »*

L'intervention étrangère, massive et pourtant insuffisante – car *« il faudrait mettre un soldat derrière chaque exproprié et une patrouille dans chaque village »*, – a mis en évidence la nécessité d'une solution politique. Mais personne ne se risque encore à parier sur le succès de la conférence d'Addis-Abeba. Comment reconstruire un pays qu'il faudra bien un jour réinsérer dans le concert des nations ?

Ibrahim Hussein a déjà la solution. Il a parrainé une équipe de football formée par les anciens employés de sa fabrique de boissons gazeuses. Le 22 février, ses joueurs de l'Alba Team ont remporté la Coupe « Rendre l'espoir », à l'issue d'une finale contre les soldats botswanais. Ce jour-là, sur les gradins, se rappelle-t-il, *« j'ai senti passer dans le public somalien, tous clans confondus, une ferveur nationaliste que je croyais oubliée »*.

JEAN HÉLÈNE

ANGOLA : selon le chef d'état-major de l'armée

La population doit « se préparer à une longue guerre »

Le chef d'état-major de l'armée, M. Joao de Matos, a appelé les Angolais à *« se préparer à une longue guerre »*, après la chute de Huambo, la deuxième ville du pays, aux mains de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Dans des déclarations à la presse, lundi 8 mars, M. de Matos a affirmé que la chute de Huambo (*le Monde* du 9 mars) ne signifiait pas que le gouvernement avait perdu la guerre.

Fort de la reprise de la ville, le chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, a exigé mardi le remplacement du médiateur de l'ONU en Angola, Mme Margaret Antsee, et le transfert hors d'Addis-Abeba des pourparlers de paix. *« Nous n'y assisterons que s'ils ont lieu à Genève »*, a-t-il déclaré dans un message sur la radio de l'UNITA. Il a également donné ordre à ses combattants de poursuivre le combat contre le gouvernement. La radio des rebelles a menacé de *« neutraliser »* les installations *pétrolières du nord du pays,* au cas où les forces gouvernementales tenteraient de les reconquérir. *« L'UNITA invite les compagnies pétrolières à conseiller aux autorités de Luanda de ne pas attaquer l'UNITA, faute de quoi elles* (les autorités) *seraient responsables des dégâts qui pourraient résulter d'une telle équipée »*, a précisé la radio.

Le président José Eduardo dos Santos a pour sa part demandé que l'ONU modifie sa résolution interdisant la fourniture d'armes aux deux camps qui s'opposent. Selon lui, le gouvernement, qui est *« légitime »*, a le droit de défendre le pays, et la levée de l'interdiction de vente d'armes à l'Angola lui permettrait de s'approvisionner. – (*AFP, Reuter.*)

ZAÏRE

M. Mobutu demande l'organisation rapide d'élections

Le maréchal Mobutu, qui a ouvert solennellement, mardi 9 mars, un *« conclave »* politique destiné à régler la crise que traverse le pays, a une nouvelle fois prôné l'organisation rapide d'élections et d'un référendum constitutionnel, pour régler *« la bataille de légitimité »* entre les instances de la transition au Zaïre.

Ni le bureau du Haut-Conseil de la République (HCR, Parlement de transition), ni le cartel d'opposition de l'Union sacrée (qui soutient le premier ministre, M. Etienne Tshisekedi, démis par M. Mobutu), ne participaient à cette réunion. Le président du HCR, Mgr Laurent Mosengwo, a néanmoins affirmé que *« le bureau du HCR restait ouvert à la négociation »*. Mais, selon lui, les conditions de cette rencontre ne convenaient pas à l'assemblée, en raison notamment de *« la qualité des participants »*. – (*AFP.*)

□ **RWANDA : consultations à l'ONU sur un projet de résolution.** – Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont consultés, mardi 9 mars, sur un projet de résolution, déposé par la France, qui envisage le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix au Rwanda. Le statut de cette force reste néanmoins à définir, selon des sources diplomatiques. Le projet de résolution demande au secrétaire général de l'ONU de préparer très rapidement un rapport sur l'éventuel envoi de « casques bleus » pour superviser le cessez-le-feu dans une « zone tampon » entre les troupes gouvernementales et l'opposition armée du Front patriotique rwandais (FPR). – (*AFP.*)

MADAGASCAR : M. Albert Zafy proclamé président

M. Didier Ratsiraka souhaite « plein succès » à son successeur

Officiellement proclamé président de la troisième République, mardi 9 mars, par la Haute Cour constitutionnelle, le professeur Albert Zafy a aussitôt reçu un message de félicitations de son rival, le président sortant Didier Ratsiraka, qui lui a souhaité *« plein succès dans l'accomplissement de la lourde tâche qui l'attend »*.

Selon les résultats définitifs annoncés par la Haute Cour, Albert Zafy l'a emporté au second tour de l'élection présidentielle du 10 février avec 66,74 % des suffrages, contre 33,26 % à Didier Ratsiraka.

Son investiture aura lieu dans deux semaines. Il avait indiqué, pendant la campagne électorale, qu'il ne voulait pas s'installer dans le palais présidentiel de Lavoloha qui avait été le théâtre d'un épisode sanglant, le 10 août 1991.

Ce jour-là, la garde présidentielle avait tiré sur des manifestants conduits par le professeur Zafy, faisant plus d'une centaine de morts, dont ses deux gardes du corps qui s'étaient jetés devant lui pour le protéger. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

La relance du processus de paix

Les négociations bilatérales israélo-arabes devraient reprendre le 20 avril

En leur qualité de co-parrains du processus de paix au Proche-Orient, les Etats-Unis et la Russie devaient inviter mercredi 10 mars Israël et ses voisins arabes à reprendre les pourparlers bilatéraux de paix le 20 avril à Washington, a indiqué mardi la Maison Blanche.

En attendant que soient lancées les invitations, la Syrie et l'OLP ont proposé la réunion, fin mars à Damas, des ministres des affaires étrangères des quatre parties arabes (Syrie, OLP, Jordanie et Liban) concernées par le processus de paix, ainsi que de l'Egypte. Cette réunion devrait permettre aux participants d'adopter une position commune, alors que l'affaire des quelque quatre cents Palestiniens expulsés par Israël le 17 décembre dernier n'a toujours pas trouvé une solution qui satisfasse les Palestiniens.

Le principal représentant des territoires occupés par Israël, M. Fayçal Husseini, a encore répété mardi que *« si le problème des expulsés n'était pas réglé, tout le processus de paix serait en danger. Il n'y a pas d'autre solution que d'obtenir l'assurance des Israéliens qu'il n'y aura plus de déportations à l'avenir »*, a ajouté M. Husseini, à l'issue d'un entretien à Londres – le premier du genre, – avec le secrétaire d'Etat au Foreign Office, M. Douglas Hogg. Londres, qui depuis 1991 avait suspendu tout dialogue avec l'OLP, en raison de l'attitude de cette dernière lors de la crise du Golfe, tente ainsi d'apporter sa contribution à la relance du processus de paix. M. Husseini était accompagné du responsable des affaires européennes au sein du département politique de l'OLP, M. Hael Fahoum.

Les Palestiniens souhaitent *« réellement revenir à la table des négociations mais voient encore un certain nombre d'obstacles. Une avancée sur le problème des expulsés faciliterait énormément leur retour dans les discussions »*, a indiqué pour sa part M. Hogg, qui devrait s'entretenir jeudi avec le vice-ministre israélien des affaires étrangères, M. Yossi Beilin. Celui-ci a déjà vivement protesté contre la rencontre avec M. Husseini.

A Strasbourg, où il intervenait, mardi, devant la commission des affaires étrangères du Parlement européen, le chef de la diplomatie israélienne, nous signale notre correspondant Marcel Scotto, a posé une condition à l'arrêt des expulsions : il faut, a-t-il dit que *« les Palestiniens s'engagent à cesser les actes terroristes »*. Sur sa lancée, M. Shimon Pérès s'est engagé à *« parler directement »* avec M. Yasser Arafat à la condition que ce dernier ne se contente pas de *« déclarer qu'il renonce aux actes terroristes mais qu'il traduise ses paroles en actes »*.

EGYPTE : le procès de quarante-neuf intégristes

« L'islam arrive ! ... »

LE CAIRE

de notre correspondant

Dès leur entrée, mardi 9 mars, dans la salle du tribunal militaire de Hakstip, située dans une caserne, au nord-est du Caire, les quarante-deux extrémistes musulmans (sept sont en fuite) accusés d'être impliqués dans des attentats contre des touristes ont adopté une attitude de défi.

Ces barbus, en djellaba et calotte blanches, brandissaient des pancartes sur lesquelles ils avaient écrit à l'encre rouge : *« L'islam arrive ! »*. Les accusés, dont beaucoup brandissaient des corans, ont crié des slogans pour réclamer l'instauration d'un Etat islamique en Egypte et annoncer aux juifs le retour *« des armées de Mahomet »*.

Hicham Abdel Saher, la trentaine, a lu un communiqué, derrière les barreaux des cages où étaient enfermés les accusés, pour dire son appartenance à la Jamaa Islamiya, dont l'autorité suprême est le cheikh Omar Abdel Rahman, qui vit aux Etats-Unis et dont le nom a été évoqué dans l'affaire de l'attentat contre le World Trade Center, à New-York (*le Monde* du 10 mars). Cet ingénieur a revendiqué la série d'actions terroristes qui, depuis juin dernier, ont déjà coûté la vie à trois touristes, ajoutant que la Jamaa était responsable de l'assassinat du président Anouar el-Sadate en 1981, du président du Parlement en 1990 et du penseur laïc, Farag Foda, en 1994.

Selon Abdel Saher, les attentats contre les touristes ont été provoqués par la campagne gouvernementale contre la Jamaa. A l'en croire, l'objectif des attaques contre le tourisme visait à porter préjudice à l'économie – le tourisme, principale source de devises, a rapporté, l'an dernier, trois milliards de dollars – et, partant, à affaiblir le pouvoir. Ces déclarations contredisaient la banderole tenue par des accusés, qui affirmait en anglais : *« Nous n'avons tué aucun touriste »*.

Les avocats de la défense ont protesté contre le fait que leurs clients étaient déférés devant une cour militaire, mesure qu'ils ont jugée anticonstitutionnelle. Ils ont, d'autre part, dénoncé l'usage de la torture pour arracher des aveux. Le procès où plusieurs des accusés, âgés en moyenne d'une vingtaine d'années, risquent la peine de mort, a été reporté au samedi 13 mars.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **Sept intégristes tués à Assouan.** – Lors d'un échange de tirs dans une mosquée d'Assouan, en Haute-Egypte, sept intégristes musulmans ont été tués et 15 autres blessés mardi soir 9 mars par la police. Celle-ci était à la recherche de militants islamistes impliqués dans une attaque contre les gardiens d'une église copte d'Assouan. Les intégristes ont ouvert le feu sur les policiers qui s'étaient présentés à la porte de la mosquée à l'intérieur de laquelle ils s'étaient retranchés, provoquant une riposte. – *(AFP.)*

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes bloquent toujours l'évacuation des blessés de Bosnie orientale

Le convoi sanitaire du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) qui doit évacuer quatre-vingt-seize blessés graves, (en danger de mort, selon l'OMS) de l'enclave musulmane de Konjevic-Polje, dans l'est de la Bosnie, a dû faire demi-tour, mardi 9 mars, après avoir été bloqué pendant des heures par les Serbes bosniaques à Mali-Zvornik, à la frontière de la Serbie et de la Bosnie.

Se trouvant à ce point-frontière, le leader de l'extrême droite serbe, Vojslav Seselj, a menacé de tirer sur les officiers de l'ONU. Dix minutes plus tard, un « casque bleu » français a été légèrement blessé par un tir d'arme automatique dirigé contre une des colonnes de l'ONU. Les journalistes étrangers ont été refoulés par les forces serbes, qui ont déclaré avoir reçu l'ordre de *« ne laisser entrer personne en Bosnie »*.

Le commandant de la Force de protection des Nations unies en Bosnie, le général Philippe Morillon, avait déclaré, lundi, avoir obtenu des autorités serbes de Bosnie l'autorisation *« de principe »* d'évacuer blessés et malades de Konjevic-Polje et de Srebrenica, deux enclaves musulmanes attaquées depuis dix jours par les assiégeants serbes. A Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie, les partis politiques ont demandé aux dirigeants bosniaques que le général français soit déclaré *« indésirable dans tout le pays pour son manque d'objectivité, voire son cynisme »*, selon Radio Zagreb. Le général Morillon, qui s'était rendu dans l'enclave musulmane, tombée aux mains des Serbes, de Cerska, avait dit n'avoir *« pas senti l'odeur de la mort »* alors que certains témoignages font état de massacres.

Les forces serbes ont affirmé avoir repoussé, mardi, l'offensive lancée la veille par les Bosniaques pour voler au secours des enclaves et *« éviter un massacre »*. Selon un communiqué militaire serbe, les forces serbes ont progressé en direction de Srebrenica (60 000 habitants). Elles ne se trouveraient plus qu'à 10 kilomètres de la ville, – pilonnée à l'artillerie, selon un radio-amateur de la ville qui a évalué le bilan de ces bombardements à dix morts.

Selon les sources bosniaques, Srebrenica – qui a été, dans le nuit de mardi à mercredi, la cible du dixième parachutage américain de vivres et de médicaments – a été attaquée à partir de trois directions, dont la Serbie voisine. Konjevic-Polje a aussi été bombarbée à l'artillerie, selon ces sources. Selon les Serbes, les forces musulmanes ont lancé, mardi, une *« attaque générale »* contre le corridor reliant les *« territoires serbes »* de Bosnie à la Serbie.

A Sarajevo, où le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, a fait mardi une visite-éclair aux « casques bleus » français et déjeuné avec le général Morillon, les combats ont gagné en intensité. Plus de 176 obus de gros calibre se sont abattus mardi sur la ville. Cependant, dix-sept avions d'aide humanitaire ont réussi à se poser sur l'aéroport de la capitale bosniaque assiégée. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les parachutages américains paraissent de plus en plus efficaces

GENÈVE

de notre correspondante

Les parachutages américains sur les enclaves musulmanes de Bosnie orientale semblent de plus en plus efficaces et nécessaires, selon le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), qui précise qu'en neuf opérations 232 tonnes de denrées alimentaires et 19 tonnes d'équipements médicaux ont pu être larguées dans ces enclaves assiégées depuis dix mois. Un nombre de plus en plus grand de colis a pu parvenir aux populations affamées de la région.

D'autre part, selon un médecin britannique de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), le docteur Simon Mardell, 96 grands blessés risquent une mort certaine à Srebenica – enclave musulmane sur laquelle les Américains ont parachuté vivres et médicaments, dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 mars – s'ils ne sont pas évacués dans les plus brefs délais. Trois cent cinq autres cas moins dramatiques, mais néanmoins très graves (surtout des blessés par balles), ainsi que 800 autres personnes nécessitent une évacuation rapide. Mais, à partir de Srebenica, il ne reste qu'une seule route praticable mais trop étroite pour que les autocars qui servent d'ambulance puissent l'emprunter.

Dans la ville même, toujours selon le docteur Mardell, la malnutrition et les maladies causées par le froid tuent une trentaine de personnes chaque jour. La plupart des 60 000 habitants de cette ville, auxquels s'ajoutent 4 000 personnes qui ont fui Cerska et Konjevic Polje, devraient être évacués vers Tuzla, où un camp pouvant accueillir 30 000 personnes a été aménagé et où des équipes médicales de l'OMS, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de Médecins sans Frontières et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) sont déjà sur place pour dispenser les soins nécessaires.

ISABELLE VICHNIAC

MM. Vance et Owen rencontreront M. Milosevic à l'Elysée

Suite de la première page

L'atmosphère de la rencontre a été d'autant plus cordiale que les deux présidents se sont retrouvés sur la même ligne sur les sujets les plus chauds, qu'il s'agisse de l'ex-Yougoslavie ou de la Russie, même s'ils ont reconnu la persistance des divergences franco-américaines sur les négociations commerciales internationales.

A l'évidence, la Bosnie a été le thème fort des entretiens du matin. M. Mitterrand a d'ailleurs choisi l'occasion de cette rencontre avec le président américain pour annoncer qu'il présiderait jeudi 11 mars, à Paris, une réunion des deux médiateurs, MM. Cyrus Vance et David Owen, avec le président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic. Il s'agira pour les coprésidents de la conférence de paix de demander à l'homme fort de Belgrade ce qu'il entend mettre en œuvre pour faire accepter par les Serbes de Bosnie le plan de paix en discussion à New-York.

Jusqu'à présent rien n'a décidé M. Milosevic à user de son influence sur les milices serbes qui poursuivent la guerre en Bosnie orientale et centrale – ni les négociations, ni l'intervention humanitaire américaine, ni même les sanctions contre la Serbie. Or les Etats-Unis sont convaincus que l'influence de M. Milosevic sur les milices serbes de Bosnie est aussi directe que déterminante. *« Le temps est venu d'exercer, par tous les moyens, des pressions sur les Serbes »*, a déclaré, à New-York, M. Vance, en soulignant que la réunion de Paris avait été organisée à son initiative. La réunion aura lieu la veille de la reprise des pourparlers de New-York et ne devrait pas se prolonger au-delà de la journée du 11 mars.

« Nous approuvons le plan Vance-Owen, nous voulons son succès. Même si nous n'en ignorons pas les imperfections, nous n'en connaissons pas de meilleur aujourd'hui », a expliqué M. Mitterrand. Il a rappelé que la France était prête à participer à *« une force de paix sous l'autorité des Nations unies »* pour faire appliquer un accord, dès lors qu'il aura été dûment endossé par les belligérants. C'est aussi le point de vue de M. Clinton : il n'est pas question de dépêcher des troupes américaines en Bosnie pour forcer la main des parties en conflit mais les Etats-Unis sont prêts à l'envisager dès lors qu'il s'agira de garantir un accord de paix déjà accepté.

Soutenir le président russe

Au reproche d'indifférence devant les drames de l'ex-Yougoslavie, dont se faisait l'écho une journaliste américaine, M. Mitterrand a répondu avec une pointe d'agacement en rappelant que 5 000 soldats français étaient sur le terrain, que 12 ont été tués et 100 blessés. Le chef de l'Etat français aurait sans doute aimé annoncer lui-même aux journalistes américains, lors de la conférence de presse commune organisée en fin de matinée à la Maison Blanche, qu'il s'engageait personnellement dans la négociation en parrainant, jeudi, la réunion de Paris. Mais la presse américaine ne lui en a pas laissé l'occasion : elle était avant tout occupée à poser des questions de politique intérieure à un Bill Clinton qui ne l'en a aucunement dissuadée. Ne se veut-il pas le président de l'Amérique d'abord, même lorsqu'il reçoit un hôte étranger ? Il est donc revenu au service de presse de l'Elysée de diffuser un communiqué annonçant la *« médiation de Paris »*.

La situation en Russie a été l'autre grand thème de la rencontre. Elle est la principale préoccupation de politique étrangère de Bill Clinton, qui s'en était déjà entretenu la veille avec l'ancien président Richard Nixon. M. Clinton a indiqué qu'il avait l'intention de *« consulter étroitement »* le président français après le voyage que M. Mitterrand doit faire à Moscou la semaine prochaine. Le président américain doit lui-même rencontrer M. Boris Eltsine à Vancouver début avril.

A l'évidence, M. Clinton, comme M. Mitterrand, est convaincu qu'il faut plus que jamais aider le président russe, sans pour autant savoir très bien comment s'y prendre. Ils sentent l'utilité d'en débattre avec les autres dirigeants du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7). Une telle consultation doit-elle prendre la forme d'un sommet extraordinaire avant celui de Tokyo prévu pour le mois de juillet ? M. Clinton, faisant notamment valoir les objections japonaises, préférerait une consultation plus informelle, peut-être au niveau ministériel ; M. Mitterrand, lui, est d'autant plus disposé à un sommet extraordinaire que la France – avec le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors – le demande pour traiter aussi de la relance économique dans les pays occidentaux. En tout état de cause, a dit M. Clinton, *« il n'est pas possible d'attendre juillet pour que les plus grands pays industrialisés (...) agissent »* en faveur de la Russie.

Les entretiens avaient commencé en cercle restreint dans le bureau ovale de la Maison Blanche ; M. Mitterrand était accompagné de M. Hubert Védrine, secrétaire général de l'Elysée, et de Mme Anne Lauvergeon, secrétaire général adjoint et conseiller pour les affaires économiques internationales. Ils furent ensuite élargis – avec la participation d'Elisabeth Guigou, ministre des affaires européennes – pour une réunion de travail à laquelle assistaient notamment le vice-président Albert Gore, le secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, et le chef du Conseil national de sécurité, M. Anthony Lake.

Un déjeuner de travail bouclait la rencontre. Réunissant les deux délégations, il a été consacré aux questions commerciales. Lors de leur conférence de presse, les deux présidents avaient fait assaut de bonne volonté. M. Clinton a juré qu'il n'était pas protectionniste, mais qu'il fallait *« savoir se protéger en cas de concurrence déloyale »*.

M. Mitterrand a réaffirmé qu'il souhaitait la conclusion de l'Uruguay Round mais, a-t-il dit, les pourparlers sur le GATT avanceront mieux dès lors qu'on négociera simultanément sur l'ensemble des secteurs intéressés – industrie, services etc. – et non plus sur un seul d'entre eux : l'agriculture.

Le président américain a assuré qu'il n'en voulait pas à Airbus et qu'il n'entendait pas renégocier l'accord de 1992 conclu entre les Etats-Unis et la CEE sur les aides à l'industrie aéronautique. Ce qu'il souhaite, c'est que les Etats-Unis pratiquent à leur tour le type de coopération entre secteur public et privé qui a, selon lui, si bien réussi au consortium européen.

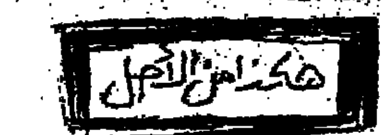
« M. Roland Dumas est en campagne », avait-on, d'autre part, indiqué aux Américains pour expliquer l'absence du ministre des affaires étrangères. En revanche, M. Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation, également candidat aux législatives, avait choisi, lui, de faire campagne en accompagnant le président aux Etats-Unis... et arborait, pour l'occasion, un costume cintré vieux rose.

ALAIN FRACHON et CLAIRE TRÉAN

M. Eltsine estime qu'il n'y a pas de solution de rechange au plan Vance-Owen

Il n'y a pas *« d'alternative réelle »* au plan élaboré par MM. Cyrus Vance et David Owen comme base de règlement du conflit en Bosnie, a estimé le président russe, M. Boris Eltsine, dans une déclaration publiée, mardi 9 mars, à Moscou.

« Les parties au conflit se trouvent devant le choix suivant : approuver les éléments fondamentaux de ce plan ou prendre la responsabilité de la poursuite du bain de sang », selon la présidence russe. Cette position a été rendue publique à l'issue d'une conférence de presse de l'émissaire russe pour les affaires ex-yougoslaves, M. Vitali Tchourkine, de retour de New-York. Celui-ci a précisé à cette occasion l'attitude de Moscou sur le retrait progressif des sanctions contre Belgrade : *« Le jour de la signature du plan* (Vance-Owen), *tout ne sera pas réglé*, a déclaré M. Tchourkine. *Il y aura une période difficile de plusieurs mois, c'est pourquoi nous parlons d'assouplissement progressif des sanctions* (contre les Serbes) *et non de retrait pur et simple »*. – *(AFP, UPI.)*





LA RAISON DU FOU VIVRE EST TOUJOURS LA MEILLEURE.

AUX FOUS !
AUX FOUS D'AMOUR, DE BEAUTÉ,
DE NATURE,
AUX FOUS DE CURIOSITÉ, DE PASSION, DE DÉSIR,
AUX FOUS DE JOIE,
AUX VIEUX FOUS ET AUX JEUNES,
AUX PETITS FOUS ET AUX GRANDS,
AUX COMPLÈTEMENT FOUS,
LE CLUB MED DÉDIE
SA RAISON D'ÊTRE, DE VIVRE.

AUX PAS SI FOUS QUE ÇA !
AUX FOUS D'ÉCONOMIE,
AUX FOUS D'AUJOURD'HUI,
AUX FOUS DE SOUPLESSE
QUI CHANGERONT LEUR DATE DE DÉPART,
AUX FOUS DE SOLEIL
QUI CHANGERONT LEUR DESTINATION,
AUX FOUS DE DIALOGUE,
LE CLUB MED OFFRE
DES AVANTAGES TRÈS SÉRIEUX. C'EST FOU, NON ?



Club Med. Le fou vivre.

16 (1) 42. 96. 10. 00

Agences Club Med Voyages, Havas Voyages, Forum Voyages et agences agréées.

EUROPE

La lutte contre la corruption en Italie

Le gouvernement en sursis

Fragilisé par l'aggravation de la crise M. Amato tente de colmater les brèches

ROME

de notre correspondante

« Encore un petit instant, monsieur le bourreau ! »... Chaque jour, presque chaque heure, est une heure de gagnée pour le gouvernement Amato, qui fait désormais figure de condamné en sursis. Un condamné à une vie vibrionnante, *qui se démène* avec la dernière énergie pour chaque bouffée d'oxygène.

Ainsi, un ultime et fébrile replâtrage, qui a vu, dans la soirée du mardi 9 mars, *la nomination-express* du socialiste et protestant, M. Valdo Spini (candidat malheureux à la succession de M. Bettino Craxi au PSI) au poste de M. Carlo Ripa di Meana, *ministre de l'environnement démissionnaire* – le cinquième en neuf mois – a permis de colmater les brèches. Mais pour combien de temps ? En dépit de ses *dénégations, l'austère et déconfit* ministre de la justice, M. Giovanni Conso, semble bien tenté, lui aussi, de quitter le navire.

Après un week-end dramatique, qui lui a valu d'être désavoué par les magistrats de Milan, *« lâché »* par une majorité, de toute façon quasi inexistante, et conspué par la foule, qui, lundi encore, l'a traité au sein même de la *prestigieuse* université Bocconi à Milan, de *« bouffon »* et de *« voleur »*, M. Amato s'apprêtait, mercredi, à affronter une nouvelle épreuve.

L'arrestation du président de l'ENI

En effet, après le refus, dimanche soir, du président de la République, M. Scalfaro, de signer le décret-loi dépénalisant les infractions à la loi sur le financement des partis, le gouvernement qui, mardi, a *« pris acte »* au cours d'un conseil des ministres particulièrement houleux, des objections *« constitutionnelles »* du Quirinal, devait s'employer à revoir sa copie mercredi au Sénat.

Cette séance de travail devrait aboutir, en principe, au dépôt de simples amendements au texte sur lequel travaillent déjà les sénateurs, mais devrait surtout donner lieu à quelques franches explications. Au point que, dans l'attente de cette séance de *« clarification »*, un autre débat épineux, celui qui aurait dû se tenir mardi à la Chambre des députés sur la *« question morale »* – vieux débat qui, avec l'affaire « Mains propres » a repris une vigueur inespérée, – a été repoussé à jeudi.

En attendant que les turbulences dévastatrices créées par les révélations de l'enquête milanaise trouvent une solution juridico-politique *satisfaisante*, la valse des arrestations a repris de plus belle. Toujours plus haut, toujours plus fort, puisque mardi matin, on apprenait la double arrestation quelques *heures plus tôt* à Milan de M. Gabriele Cagliari, socialiste, président de l'ENI, et celle, à Florence, du président de la « Nuovo Pignone » dépendant de l'ENI, M. Franco Ciatti. Tous deux sont accusés de corruption.



M. Gabriele Cagliari

D'après les confessions faites à la justice par Bartolomeo De Toma, l'homme d'affaires socialiste collecteur *des pots-de-vin* du PSI dans le secteur de l'énergie, M. Ciatti aurait payé une *« enveloppe »* de 4 milliards de lires (environ 14 millions de francs), avec l'aval *explicite de M. Cagliari, pour pouvoir* fournir des turbines à gaz aux centrales de Fiumesanto et de Montalto di Castro, lors de la reconversion au méthane de ces *centrales de l'Office de l'électricité* (ENEL), initialement prévues pour être des centrales nucléaires. Pour l'instant, en attendant la réunion imminente du conseil d'administration, c'est *l'administrateur délégué* de l'ENI, Franco Bernabe, de toute façon l'*« homme fort »* depuis plusieurs mois, qui assure les commandes.

L'arrestation de M. Cagliari, président du groupe depuis 1989, n'en est pas moins un nouveau coup dur pour l'ENI, la deuxième holding d'Etat (13 000 employés, 50 000 milliards de lires de chiffre d'affaires) qui a la haute main sur le secteur stratégique de l'énergie. Déjà sous le microscope de la justice pour l'affaire de l'Enimont, le mariage raté du groupe avec la Montedison qui a valu, il y a quelques semaines, un *« avis d'ouverture d'enquête »* à M. Raul Gardini, l'ex-patron de la Montedison, l'ENI se trouve surtout depuis des mois au cœur des enquêtes « Mani pulite » et apparaît de plus en plus comme un des principaux pourvoyeurs de fonds illicites des partis politiques.

Pour faire bonne mesure, on apprenait également mardi, entre deux rafales de *« petites arrestations »*, la condamnation à deux ans de prison de l'ancien roi des eaux minérales, l'entrepreneur romain Giuseppe Ciarrapico, déjà cité dans d'autres scandales, pour fasification d'actes notariés dans le contrat de vente de la « Casina Valadier », un des plus célèbres restaurants de la capitale. Le « clou » de cette journée échevelée revenant, sans contestation, à MM. Carra et Craxi, tous deux *symboles de ce que* la presse appelle *« l'ancien régime »*. Le premier, Enzo Carra, ancien porte-parole du déjà tout-puissant M. Arnaldo Forlani, secrétaire de *la Démocratie-chrétienne*, s'est vu condamner à deux ans de prison avec sursis pour faux témoignage, et obstruction à la justice.

Le second, M. Craxi, qui fut, avant d'être exécré par l'opinion publique, l'un des présidents du conseil les plus écoutés du pays, et le patron incontesté du PSI, a franchi, à son corps défendant, le premier pas vers son éventuel procès. En effet mardi, la commission *ad hoc* de la Chambre a donné un avis favorable pour que la justice puisse *pleinement enquêter* sur le cas de M. Craxi, qui totalise quarante et un chefs d'accusations et sept avis d'ouverture d'enquête pour, entre autres, violation de la loi sur le *financement des partis et corruption*. L'ex-secrétaire du Parti socialiste, qui n'était pas présent lors du vote de la commission, mais avait envoyé une longue lettre, dénonçant une nouvelle fois la *« campagne de calomnie et de persécution »* dont il s'estime l'objet, a eu un commentaire très amer, à l'issue de la séance : *« C'est un exemple de justice politique sommaire,* a-t-il dit, *qui ne s'arrête ni devant la vérité, ni devant le droit. Mon cas est un cas exemplaire. »*

Prochaine étape, décisive celle-là, le débat à la Chambre des députés qui devrait se tenir d'ici quelques semaines sur le sort de M. Craxi, et décider, par un vote, de la levée ou non de son immunité parlementaire. Un débat qui, dans le climat de lynchage actuel, pourrait bien devenir – M. Craxi n'ayant plus grand-chose à perdre – *le procès de « l'ancien régime »*, mais aussi celui de ceux qui, parmi les rénovateurs, après avoir tourné casaque à bon compte, se font fort d'en établir un nouveau.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Milan aux mains sales

Suite de la première page

Dans un genre différent, les gardiens de la prison sont aussi très *prisés par la presse. Eux savent* comment tel industriel, tel financier ou tel politicien célèbre a vécu sa première nuit dans les cellules crasseuses et surpeuplées de San Vittore. La *veille*, les carabiniers, venus de Turin, ont mis deux hauts responsables de Fiat sous les verrous, comme de vulgaires escrocs. Les petits juges milanais ont osé s'attaquer à l'empire Agnelli, bastion du capitalisme italien. Comme tous leurs compatriotes, les journalistes sont sous le choc.

Pas « d'effet domino »

Pourtant, depuis le 17 février 1992, « Mani pulite » n'a pas été avare en émotions. Ce jour-là, un socialiste milanais de second plan, Mario Chiesa, s'était fait prendre la main dans le sac alors qu'il encaissait un pot-de-vin de 7 millions de lires (environ 25 000 francs). *L'affaire*, une banale histoire de contrat de nettoyage, n'aura pas d'*« effet domino »*, écrivait alors un notable socialiste. C'est pourtant de là qu'allait partir la grande lessive. Un an après, les « têtes couronnées » n'en finissent pas de tomber sur un échiquier politique dévasté.

Au fil des révélations, « Mani pulite » a mis au jour les mécanismes du *tangentepoli*, ce système généralisé de pots-de-vin qui alimente les caisses des partis depuis des décennies, imposant au pays un état de corruption endémique. Démocrates-chrétiens, socialistes et autres se sont ainsi partagé, au nez et à la barbe de la justice, les milliards que les entreprises, à commencer par les grands groupes des secteurs public et privé, déboursaient illégalement en échange de faveurs diverses. Pétrole, construction, transports, sports, finances, etc., aucun secteur n'a été épargné. Pas même l'aide destinée à l'Afrique... Pour la seule décennie 80, l'addition des pots-de-vin atteindrait des *sommes* colossales. Certains parlent de milliards de dollars.

Depuis un an, plus de 500 personnes, aspirées par le tourbillon « Mani pulite », font l'objet d'enquêtes. On trouve dans le lot des *membres éminents du gotha* industriel et financier de l'Italie. Des *condottieri*, dont les groupes (ENI, Fiat, Gardini, Montedison) sont synonymes de puissance et de richesse. *On trouve également* plusieurs dizaines de parlementaires de tout bord ; à commencer par celui qui fut dans les années 80, l'homme-symbole d'une certaine *Italie : M. Bettino Craxi. L'ancien* premier ministre socialiste et son entourage, bien fourni en affairistes et en nouveaux riches, ont-ils été les grands corrupteurs que l'on dit ? *M. Craxi s'en défend.*

Reste qu'il fait l'objet de sept *enquêtes et que plus de cinquante* chefs d'accusation (financement politique illicite, corruption, abus de pouvoir, concussion, etc.) pèsent sur lui. Les socialistes ne sont pas *seuls dans cette galère. Plusieurs* élus de la démocratie chrétienne, qui empochaient, comme le PSI, 40 % des dessous-de-table, leur tiennent compagnie. Le Parti républicain, *réputé plus vertueux que* les autres, est aussi éclaboussé. Mais, rançon du pouvoir, les socialistes, représentés par le trio Craxi-Martelli-De Michelis, se taillent la part du lion.

Au total, quelque 150 politiciens, intermédiaires et hommes d'affaires, ont séjourné, plus ou moins brièvement, à la prison San Vittore. *Un peu comme si* les personnalités françaises impliquées dans des financements politiques frauduleux (Urba, Cogedim et autres) défilaient à la Santé ! Par ailleurs, on a découvert, ces jours-ci, *sur un* terrain vague, le cadavre d'un haut fonctionnaire. Le septième suicidé de « Mani pulite ».

Derrière ce déballage sans précédent, on trouve un trio de « petits juges » et une poignée de journalistes. C'est à leur bonne entente, pour ne pas dire leur collaboration, que l'opération doit d'*en être arrivée là* aujourd'hui. Pour éviter que le pouvoir n'enterre l'affaire Chiesa, comme d'autres avant elle, le juge milanais Antonio Di Pietro et ses collègues, *Gerhardo Colombo et Piercamillo* Davigo, se sont appuyés sur la presse. Progressivement, les résultats de leur enquête, amplifiés et prolongés par les médias, sont *apparus de plus en plus* crédibles et ont suscité une dynamique irrépressible. A partir de la brèche ouverte en *février 1992*, le barrage politique a cédé. Depuis, le flot des turpitudes de la démocratie n'a pas cessé d'inonder la place publique.

Cette complicité entre juges et journalistes, nous en aurons un exemple en suivant Luca Fazzo *dans les dédales du palais de justice* de Milan. C'est ici, au cœur de ce mastodonte de marbre blanc qui témoigne du gigantisme de l'architecture mussolinienne, que se *trouve le second épicentre* du séisme. Nous nous retrouverons en train de bavarder avec les juges Colombo et Davigo dans une atmosphère décontractée que l'on imagine mal en France (1). Cette manière de mettre le dossier de l'instruction sur la place publique a suscité bien des critiques. Le juge Di Pietro a donc mis une sourdine à ses confidences.

Cela dit, en un an d'investigations émaillées d'innombrables révélations, la violation du secret de l'instruction n'a été invoquée qu'une *seule* fois contre la presse.

Il est vrai que beaucoup de protagonistes ne se font pas prier pour parler. Et que la presse a su s'organiser.

Les années de boue

Les grands journaux se sont regroupés en pool. *Il Corriere della Sera* (Milan), *La Repubblica* (Rome), *La Stampa* (Turin), *Il Messaggero* (Rome) se partagent les sources et *vérifient les informations*. La couverture médiatique est à la mesure du scandale. Certains quotidiens consacrent jusqu'à dix pages aux développements de « *Mani pulite* ». *En février*, l'hebdomadaire *L'Espresso* consacrait trente-sept pages aux *« anni di fango »* (les années de boue).

La pugnacité des juges et des journalistes est d'autant plus grande qu'ils avaient une revanche à prendre. Antonio Di Pietro et Gherardo Colombo n'ont pas oublié que leurs tentatives de faire *prévaloir* la loi *dans des cas similaires* avaient été enterrées par le pouvoir. Ni qu'ils avaient été présentés par certains politiciens, à commencer par M. Craxi, comme des juges manipulateurs et politisés. Quant à la presse, elle n'ignorait pas que la république était pervertie par l'« argent noir ». Mais elle s'est longtemps résignée. Rumeurs, cynisme et déjeuners en ville l'emportaient sur l'action. Aujourd'hui, sa crédibilité est en hausse.

Dans un pays où peu de politiciens échappent au jugement sommaire du « tous pourris », le juge Di Pietro est devenu un héros national. On a eu dernièrement une démonstration de cet engouement, lors de la retransmission, sur une chaîne *de télévision publique*, d'une audience qu'il présidait. Le *fait*, en lui-même était déjà exceptionnel. Plus exceptionnel encore, l'émission, suivie par 8 millions de spectateurs, a fait l'un des meilleurs scores depuis un an, tous *genres confondus. Au box-office* du succès, Di Pietro bat désormais Sophia Loren et Tom Cruise.

Critiqué par la classe politique – elle estime qu'il passe les menottes un peu trop facilement ! – le juge bénéficie d'un soutien populaire qui *ne se dément pas*. 86 % des personnes interrogées en février lui faisaient confiance et 70 % souhaitaient qu'il vide l'abcès de la corruption jusqu'au bout. 70 % se disent également persuadées que son action aura un effet positif sur l'Italie. Une opinion qui reste importante pour la suite des événements.

Prolongements étrangers

Car ce n'est pas fini. L'étendue de la corruption et le rôle de certains personnages-clé ont conduit les magistrats milanais à ressusciter *les affaires sulfureuses* des années 80 et à se pencher sur leurs prolongements à l'étranger. Faillite du Banco Ambrosiano et mort étrange de son directeur, Roberto *Calvi ; activités de Lucio Gelli*, grand maître de la loge maçonnique P2 ; enfin, et surtout, rôle de l'ancien directeur financier de l'ENI, Florio Fiorini : aucune de ces affaires, imbriquées les unes dans les autres, n'a jamais vraiment été élucidée. Or tout laisse penser aujourd'hui qu'elles ont porté sur des sommes considérables et qu'elles conduisent bien au-delà de l'Italie. L'enquête, qui cherche à remonter les filières empruntées par l'argent de la corruption et à identifier ses bénéficiaires, pousse ses investigations du côté de la Suisse. Tout particulièrement à Genève *et à Lugano*.

Enfin, il n'est pas impossible que les juges de « *Mani pulite* » soient conduits à s'intéresser à certains développements français des filières italo-suisses. Certains protagonistes permettent, en effet, de *faire la jonction*. C'est le cas du tandem formé par MM. Florio Fiorini et Giancarlo Parretti, deux brasseurs d'affaires au passé mouvementé et aux appuis politiques solides. *Vers la fin des années 80*, leurs « raids » financiers en France (renflouement du *Matin de Paris*, rachat de Pathé) et leur mainmise désastreuse sur la MGM, avaient soulevé autant de *polémiques* que d'interrogations. Ce n'est sans doute pas fini.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Dans un article consacré à l'interdiction faite au juge Thierry Jean-Pierre de poursuivre ses recherches sur le prêt à M. Bérégovoy, *la Repubblica* estimait qu'une telle attitude était aujourd'hui *« impossible »* en Italie. *« Paris,* affirmait le journaliste, *n'est pas Milan, et les juges français ne jouissent pas de la même liberté d'action. »*

Une ville mise en coupe réglée

MILAN

de notre envoyé spécial

Pour sa grandeur, Milan a l'héritage des Visconti et des Sforza. Pour son malheur, il a celui de Bettino Craxi. A côté *des hauts lieux chargés d'histoire*, d'autres lieux évoquent aujourd'hui l'histoire d'une ville rançonnée par ses élus. Le *« Piccolo teatro »* symbolise parfaitement *les années tangenti*. Entrepris par la municipalité pour le metteur en scène Giorgio Strehler, mais victime de la frénésie des pots-de-vin, le bâtiment reste inachevé depuis bientôt vingt ans. Entre-temps, *son coût est passé de 15 à* 80 milliards de lires. Aujourd'hui, hérissé de poutrelles et couvert de bâches qui claquent au vent, l'ensemble a l'air d'un vaisseau fantôme.

Autre signe des temps : c'est au numéro 19 de la place du Duomo, à deux pas de la *célébrissime cathédrale du même* nom, que M. Craxi avait ses bureaux milanais. Une sorte de bureau des perceptions particulières où changeaient de mains *les milliards de lires* ponctionnés, çà et là. Les sources ne manquaient pas dans la riche cité lombarde et certaines étaient de véritables filons mis en coupe réglée par les socialistes et les autres partis : les deux aéroports, Linate et Malpensa, le métro (dix ans de travaux et deux fois le prix initial) la compagnie des transports milanais, etc. Les journalistes se souviennent de tous ces nouveaux riches de la politique, qui avaient table ouverte chez Savini, le restaurant historique *de la bourgeoisie milanaise*. Et qui payaient, toujours cash, à coups de liasses de billets. Depuis l'opération *« mani pulite »*, le restaurant a perdu une grande partie de sa clientèle. Parfois au profit de la cantine de la [illegible]e.

« Depuis vingt ans, se lamentait un vieux Milanais, *les tangenti ont bloqué tout développement à Milan. Les projets du nouveau centre d'affaires, de nouvelles universités ne sont jamais sortis de terre. Le Piccolo teatro symbolise parfaitement la mise à mort des projets de la ville. Quant aux projets sociaux, on n'en parle même pas : ils ne rapportent pas assez de commissions. Non seulement nos dirigeants ont été corrompus, en plus ils n'ont rien fait. Chez vous, au moins, les grands projets : La Villette, la Grande Arche, l'Opéra-Bastille, le TGV, finissent par exister ! »*

R.-P. P

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

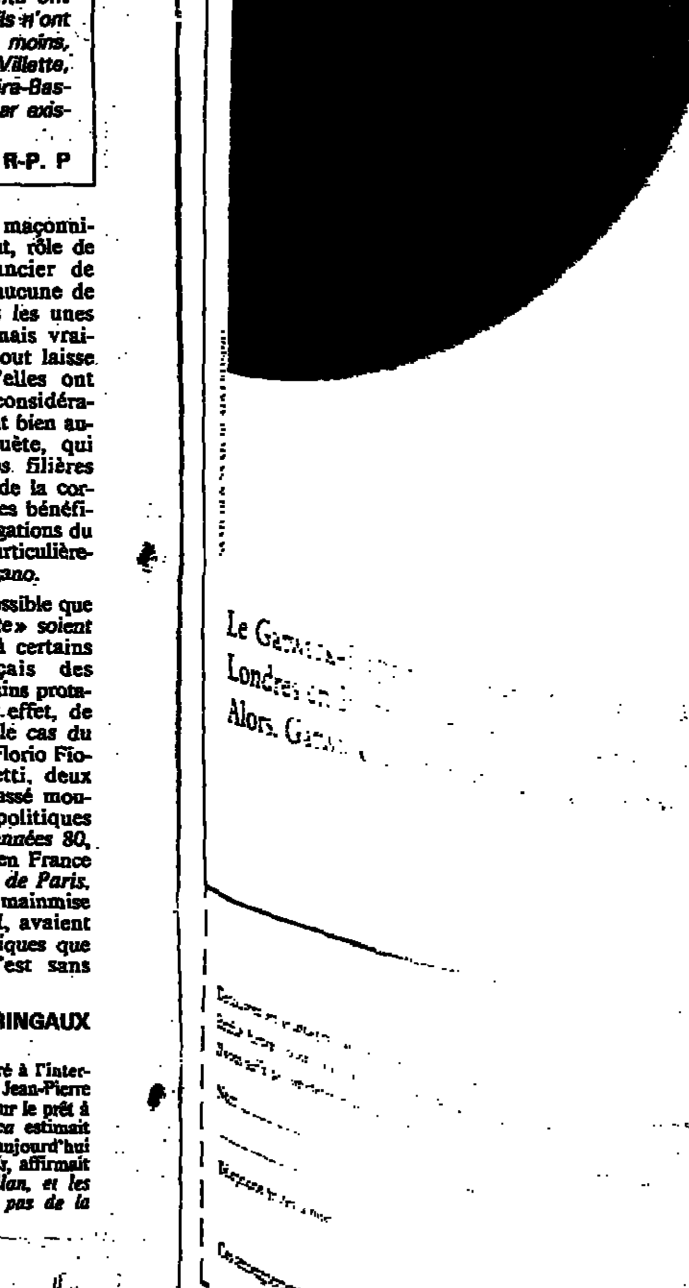
Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



EUROPE

RUSSIE : l'ouverture du Congrès des députés

Le président du Parlement multiplie les appels à la discipline

La session extraordinaire du Congrès des députés du peuple s'est ouverte mercredi matin 10 mars à Moscou sur une allocution vibrante du président du Parlement et principal adversaire de M. Boris Eltsine, M. Khasboulatov.

MOSCOU

de notre correspondant

Manœuvres de dernière minute, appels au civisme et propositions farfelues : *le VIII*e *Congrès* des députés de Russie s'est ouvert mercredi 10 mars en présence de Boris Eltsine et du gouvernement au complet dans la meilleure des traditions. *« La Russie vit dans une attente anxieuse »*, a déclaré dans une brève allocution inaugurale le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov. Sur un ton vibrant, M. Khasboulatov a affirmé que l'espoir né du compromis passé entre l'exécutif et le législatif en décembre dernier avait été déçu, que la *« patience de la population avait des limites »*, d'autant que les *« correctifs aux réformes »* n'avaient pas été apportés et que *« l'économie était victime des intrigues politiques »* : autant de reproches adressés à M. Eltsine et à ses amis, mais qui n'ont pas empêché le président du Parlement, fidèle à sa manière, de conclure par un appel à la coopération, *« dans le respect de la Constitution »*. Il a d'ailleurs paru donner une illustration de ses bonnes intentions en faisant son possible pour faire adopter un ordre du jour conforme aux souhaits du président Eltsine, *c'est-à-dire ne comprenant* pas l'examen par le Congrès de la constitutionnalité des actions des organes dirigeants de l'Etat.

La proposition, qui aurait permis de faire l'économie d'un étalage de reproches mutuels entre l'exécutif et le législatif et a été soumise deux fois de suite aux voix, a cependant été repoussée, à une assez faible majorité. Les députés, en principe réunis pour confirmer ou infirmer l'organisation d'un référendum portant sur l'équilibre des pouvoirs, ou entériner un nouveau *« compromis » sur le même sujet, ont* d'abord longuement débattu de l'ordre du jour.

Manœuvres préparatoires de M. Eltsine

L'un d'entre eux a proposé que soit abordée en priorité la *« lutte contre l'hyperinflation »*, un autre a suggéré un *« ordre du jour vide »*, manière de manifester que ce *Congrès n'avait pas de raison* d'être, un troisième a proposé un débat sur *« la campagne de semailles de printemps »*, qui prouverait à la population que l'exécutif et le Parlement s'occupent de choses sérieuses et concrètes... On a aussi beaucoup parlé de la responsabilité de la presse dans les malheurs du moment. Bref, en dépit des appels à la discipline de M. Khasboulatov, il apparaît douteux que le Congrès puisse parvenir *à un résultat, et dissiper « l'anxiété »* de la Russie, dans le court délai (un ou deux jours *maximum*) en principe imparti à cette session.

La veille au soir, M. Eltsine, qui, après avoir voulu le référendum, *semble aujourd'hui y voir plus d'in*convénients que d'avantages, avait poursuivi ses savantes manœuvres préparatoires. Au cours d'une rencontre informelle avec des députés, il les avait caressés dans le sens du poil en expliquant qu'il était hostile à toute dissolution du Congrès, et qu'il était disposé à continuer à travailler avec eux. Après les menaces de ces derniers jours, l'évocation de «Mesures extrêmes» ou d'une «option finale», M. Eltsine tendait donc une carotte. Sans oublier pour autant de manier aussi le bâton : le *président en effet fait valoir que, si* le Congrès revenait sur la décision d'organiser un référendum, qui faisait partie du «compromis» conclu en décembre entre l'exécutif et le législatif, alors l'autre volet du compromis, la nomination d'un nouveau premier ministre en la personne de M. Tchernomyrdine, était lui aussi caduc.

La menace ne semble pourtant pas très sérieuse, car en agissant de la sorte et en remettant en cause, trois mois après son entrée en fonction, un premier ministre qui a d'ailleurs largement déçu les espoirs placés en lui par les « centristes », *M. Eltsine prendrait sur lui la res*ponsabilité d'accroître encore un *peu la confusion générale et la crise* de confiance de la population dans ses gouvernants.

Le président a cependant esquissé *une autre menace, celle-là peut-être* plus réelle pour les députés, sinon pour la démocratie. M. Eltsine a fait savoir, par un de ses proches, que si les élus refusaient un accord à l'amiable sur une répartition des pouvoirs plus conforme à ses vœux et refusaient également la tenue d'un référendum, alors il pourrait recourir à une « consultation » populaire informelle. Une solution *qui laisserait au président* une totale liberté dans le choix des questions, et la plus grande latitude dans l'organisation et l'interprétation du scrutin, qui pourrait même se réduire à un simple sondage à grande échelle.

M. Eltsine pourrait espérer ressourcer ainsi sa légitimité en faisant l'économie d'une élection présidentielle anticipée. Avec le risque d'un résultat peu concluant, à la légalité douteuse, mais qui permettrait peut-être au président d'obtenir, avec les moyens du bord, ce qu'il cherche avec constance depuis des mois : un renforcement de ses pouvoirs.

JAN KRAUZE

SUISSE : la succession de M. Felber

Mme Ruth Dreifuss est élue membre du Conseil fédéral

Le Parlement suisse a élu *mercredi 10 mars* Mme Ruth Dreifuss (socialiste), cinquante-trois ans, membre du Conseil fédéral, le gouvernement de la Confédération helvétique. Elle succède à M. René Felber, démissionnaire pour raisons de santé. *Cette élection a été* acquise au troisième tour par 144 voix sur les 228 suffrages exprimés.

BERNE

de notre correspondant

Soucieux de sortir de l'impasse *provoquée par l'échec de sa candi*date officielle, Mme Christiane Brunner, à l'élection au gouvernement helvétique, le Parti socialiste avait décidé, lundi 8 mars, de présenter deux femmes pour briguer à nouveau la succession de M. René Felber, ministre démissionnaire des affaires étrangères. Battue le 3 mars par un autre socialiste, M. Francis Matthey, membre de l'exécutif du canton de Neuchâtel et également député de Berne, Mme Brunner avait été reconfirmée comme seule candidate officielle du parti, mais une seconde candidate avait été désignée pour l'épauler, Mme Ruth Dreifuss, secrétaire de l'Union syndicale suisse. En s'efforçant de faire le maximum pour assurer l'entrée de l'une d'elles au gouvernement, les socialistes ont célébré à leur manière la Journée internationale des femmes.

Dans ce psychodrame à rebondissements que constituait désormais la course à la succession de M. Felber, ils ont imaginé une parade qui leur permettrait de sauver la face, sans claquer la porte du Conseil fédéral.

Après la déception suscitée par la défaite de Mme Brunner, ils ont voulu à la fois rassurer les militants, répondre à l'attente des femmes et de Genève, tout en prenant soin de ne pas heurter de front leurs partenaires gouvernementaux. *« Par ce geste d'ouverture, nous souhaitons rendre possible l'élection d'une femme socialiste de la Suisse romande au Conseil fédéral »*, a expliqué le groupe parlementaire du parti.

Amies, les deux candidates ont de nombreux points communs. Certes, la blonde Mme Brunner a quarante-six ans et la brune Mme Dreifuss est de sept ans son aînée. Toutes deux viennent de Genève, *sont des dirigeantes syndicales*, partagent les mêmes idéaux politiques et ont des revendications féminines identiques.

JEAN-CLAUDE BUHRER

AUTRICHE : accusés d'exportations illégales d'armes

Trois anciens ministres socialistes sont traduits en justice

VIENNE

de notre correspondante

Un procès très attendu, celui de l'ancien chancelier Fred Sinowatz *et de deux de ses ministres* socialistes, MM. Leopold Gratz (affaires étrangères) et Karl Blecha (intérieur) s'est ouvert mercredi 10 mars à Vienne. Ils doivent répondre devant les juges d'exportations illégales d'armes vers l'Iran effectuées alors que ce pays était en guerre avec l'Irak.

Cette affaire, connue en Autriche sous le nom du «scandale Voest», du nom de l'entreprise nationalisée qui avait fabriqué ces armes et les avaient fournies à l'Iran, avait contribué à la chute du chancelier *Sinowatz, remplacé par M. Franz* Vranitzky.

Révélés par la presse en 1986, les détails de cette opération sont *repris aujourd'hui dans l'acte d'ac*cusation. A partir de 1983, deux *filiales du groupe Voest, les firmes* Noricum et Hirtenberger, ont livré quelque 200 canons et plus de 100 000 obus à Téhéran, au mépris de la législation interdisant à l'Autriche de fournir des armes à des pays impliqués dans un conflit armé et de la loi sur la neutralité du pays. En février 1991, le procès de quatorze dirigeants des firmes en cause, qui ont tous été condamnés, pour certains à des peines de prison ferme, avait mis en lumière que de faux certificats de destination avaient été établis, selon lesquels les armes devaient être livrées soit au Brésil soit à la *Libye. Les accusés avaient alors* fait valoir pour leur défense qu'ils *avaient agi de la sorte avec le* consentement du gouvernement de l'époque.

MM. Sinowatz, Gratz et Blecha ont à plusieurs reprises proclamé leur innocence en affirmant que les *directeurs des entreprises concer*nées les avaient trompés, et qu'à *aucun moment ils n'avaient su que* les certificats d'exportation avaient été falsifiés.

D'autres dirigeants, toujours en fonction, *comme le chancelier* Vranitzky, à l'époque ministre des *finances, et l'actuel ministre de* l'intérieur, M. Ferdinand Lacina, *ancien responsable du secteur* nationalisé, risquent d'être éclaboussés au cours de ce procès qui est prévu pour durer quatre mois. *Les accusés risquent* des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison.

WALTRAUD BARYLI

PORTUGAL : le septième congrès de la première centrale ouvrière.

Querelles internes au sein de la Confédération générale des travailleurs

Le septième congrès de la *Confédération générale* des travailleurs portugais (CGTP), *qui s'est terminé, samedi 6 mars à Lisbonne*, a confirmé l'isolement de la première centrale ouvrière du pays (877 000 adhérents), à majo*rité communiste, dans le mou*vement syndical international.

LISBONNE

de notre correspondante

« La CGTP a surmonté, pour l'essentiel, le moment le plus difficile de son histoire » : en prononçant le discours de clôture du congrès, M. Manuel Carvailho da Silva, le leader de la centrale syndicale, avait tout lieu d'être soulagé. Grâce à ses talents de conci*liateur, il a réussi à éviter* une rupture entre la majorité commu*niste, qui dirige la confédération* depuis sa fondation en 1970, et la minorité, composée essentiellement de socialistes et de catholiques.

Juste avant le congrès, M. José Luis Judas, membre de la commission exécutive, avait abandonné avec éclat toutes ses responsabilités pour protester contre les pressions de la majorité communiste afin de l'empêcher d'être candidat pour le renouvellement de cette instance. M. Judas avait déjà quitté les rangs du PCP après le soutien apporté au coup d'Etat contre Mikhaïl Gorbat*chev en août 1991*.

Le deuxième coup dur est venu d'une *femme, Rosa Maria Mar*ques, qui se déclarait *« non disponible » pour figurer sur* la liste des candidats au futur conseil national. Cette spécialiste de la formation professionnelle, représentante de la CGTP au Fonds social européen, annonçait en même temps sa démission du PCP.

Isolement européen

La minorité socialiste a alors menacé de ne pas siéger au futur conseil national si elle n'obtenait pas de garanties sur un *« fonctionnement plus démocratique »*. *Un compromis était finalement* élaboré. Les socialistes et les *autres membres de la minorité* voient leur nombre augmenter au conseil national, élargi, sans que l'équilibre global entre majoritaires et minoritaires – 60 % contre 40 % – soit modifié.

« L'affaire Judas » a aussi donné lieu à un incident entre la direction communiste de la CGTP et les délégués de la CGIL italienne et des commissions ouvrières espagnoles, qui ont demandé, en vain, à lire à la tribune un message de solidarité avec celui qui a été l'artisan des négociations en vue de l'adhésion de la CGTP à la Confédération européenne des syndicats (CES) : leur démarche fut considérée comme *« impolie »* et comme une *« ingérence »*.

Même si M. Carvailho da Silva *a exprimé à nouveau le désir* de la CGTP d'être admise à la CES, *il est peu probable que le dérou*lement du congrès contribue à *faire avancer cette demande. La* CES n'avait d'ailleurs délégué *aucun représentant, chargeant* ceux de l'UGT (Union générale des *travailleurs), proche du Parti* socialiste portugais, de la représenter.

La longue liste d'invités étrangers n'a pu compenser des absences comme celle du DGB allemand, confirmant ainsi l'isolement sans précédent de la CGTP dans le mouvement syndical européen et international. A l'issue du congrès, l'heure n'est pas à l'unité d'action, mais plutôt au repli sur soi.

ALICE ILICÉE

ASIE

CAMBODGE : le scrutin de la fin mai

Le prince Sihanouk s'est placé en dehors du jeu électoral

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est prononcé, lundi 8 mars, pour la tenue d'élec*tions générales au Cambodge* du 23 au 27 mai. L'Organisation a affirmé que l'Assemblée constituante sortie des urnes représenterait *« tout le Cambodge »*, alors que les Khmers rouges refusent de se joindre au processus. Le représentant chinois a voté à l'unisson des quatorze *autres membres du Conseil*.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

*Les dés sont jetés. Sauf boulever*sement, la campagne pour les élec*tions, du 23 au 27 mai, s'ouvrira* le 7 avril au Cambodge, en la présence probable du secrétaire général de l'ONU, dont la visite, prévue pour la fin février, a donc été reportée de six semaines. Mais l'un des acteurs cruciaux du règlement se retrouve, au moins provisoirement, sur la touche : Norodom Sihanouk, qui, malade et en *désaccord* avec l'ONU, a passé le plus clair de son temps à Pékin depuis novembre.

L'entente entre le prince et l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge, n'aura pas duré plus d'un an. Regagnant Phnom-Penh le 14 novembre 1991, *trois semaines après la signature* de l'accord de Paris, le prince Sihanouk *ne savait pas trop* où il mettait les pieds. Il avait alors parié d'alliance entre les autorités en place – le régime de Phnom-Penh dirigé par MM. Chea Sim et Hun Sen – et le FUNCINPEC, le mouvement que préside l'un de ses fils, le prince Norodom Ranariddh.

Se retrouver sans pouvoir

Sans doute Norodom Sihanouk espérait-il, comme beaucoup, qu'un débarquement massif de « bérets bleus » ferait de l'ONU un arbitre, et que toutes les factions, y compris les Khmers rouges, se plieraient au moins à certaines règles. Il pouvait *donc, à l'époque, penser s'appuyer* sur une présence étrangère pour ren*forcer sa propre autorité face aux* deux plus forts mouvements politico-militaires du pays *et ennemis* invétérés : les Khmers rouges et leurs rivaux de Phnom-Penh.

Les choses se sont passées diffé*remment. Dès que les Khmers* rouges ont, en juin, refusé d'appliquer les clauses militaires de l'accord (cantonnement et démobilisation partielle des armées, dont dépendent la plupart des autres programmes de l'ONU), l'APRONUC n'a plus pu appliquer son mandat. Les réunions du CNS, le Conseil national suprême, présidé par le prince Sihanouk, sont devenues erratiques, et les décisions de cet organisme (telle l'interdiction de l'exportation du bois, puis des pierres précieuses) n'ont eu que des effets limités.

Dans un deuxième temps, les Khmers rouges ont fait comprendre *qu'ils ne participeraient pas* à des élections. En outre, l'ancien roi et la direction de l'APRONUC n'ont pas établi des relations de confiance, à telle enseigne que le prince a, d'abord, menacé de rompre avec l'Organisation et, plus récemment, il a demandé que les « bérets bleus » quittent le Cambodge à la date initialement prévue du 25 août.

Privé de cette canne qu'aurait pu être l'APRONUC, Norodom Sihanouk *s'est* retrouvé sans pouvoir. Le projet de l'élire président *au suffrage* universel, soit avant soit durant le scrutin du *23 au 27 mai*, n'a pas fait l'unanimité : on ne peut pas dire *que* les Khmers rouges en ont vraiment voulu; et l'ONU, de son côté, n'a pas montré d'enthousiasme. Du coup, le prince a, lui-même, décidé de l'enterrer, en retirant sa candidature. Le prince Sihanouk paraît ainsi dénoncer aujourd'hui un scénario sur lequel il n'a, pour l'instant au moins, plus d'emprise, et qui lui paraît porteur de guerre civile.

Auparavant, pour se redonner une marge de manœuvre, il en était revenu à une politique d'équilibre, proposant de présider un «gouvernement provisoire de réconciliation nationale» qui comprendrait toutes les factions, y compris les Khmers rouges. Dans son «plan de février» – *« très mal accueilli »*, a-t-il observé, par *« certaines puissances occidentales et certains politiciens khmers »* et, *pour cette raison* abandonné, – le prince remettait les Khmers rouges en jeu. Faute d'une entente avec Hun Sen, il y voyait un moyen de tirer son épingle du jeu. Mais le plan a fait long feu.

Tout en s'engageant à ne pas entraver le processus électoral et à *reconnaître* le gouvernement issu des urnes, Norodom Sihanouk ne veut pas être associé à l'opération. A moins qu'il ne change de tactique, il est donc placé, au moins provisoirement, hors jeu. Les chances du FUNCINPEC, seul vrai adversaire électoral du PPC (Parti du peuple cambodgien, du régime de Phnom-Penh), en sont réduites d'autant. Et pour peu que le PPC, qui considère déjà les Khmers rouges comme des hors-la-loi, arrive en tête, Phnom-*Penh se retrouvera dans une posi*tion forte pour négocier un gouver*nement de coalition avec les siha*noukistes.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ ***AFGHANISTAN** : 22 morts lors* **de combats à Kaboul.** – En dépit de l'accord de cessez-le-feu signé le 7 mars au Pakistan entre les parties combattantes afghanes, des échanges d'artillerie ont fait 22 morts parmi les civils et 150 blessés lundi 8 mars en soirée à Kaboul. Selon l'agence gouvernementale Bakhtar, le Hezb-e-islami, faction intégriste pachtoune, et l'alliance Wahdat, qui regroupe des chiites hazaras, ont tiré sur trois quartiers situés au nord de la capitale : Karte-Parwan, Khair-Khana et Microrayon. Près de 70 missiles ont été tirés. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : deux ans après l'incident de Los Angeles

M. Rodney King a témoigné lors du deuxième procès des policiers qui l'avaient agressé

LOS ANGELES

correspondance

L'automobiliste noir Rodney King, qui avait été passé à tabac par quatre policiers lors de son arrestation pour excès de vitesse et délit de fuite dans la nuit du *3 mars 1991* à *Los* Angeles, a comparu pour la première fois comme témoin *mardi 9 mars* lors du second procès intenté aux quatre représentants des forces de l'ordre. Ces derniers sont accusés de violations intentionnelles des droits civiques de *M.* King sur la base d'un film vidéo pris par hasard par *un amateur* le soir de l'arrestation. Le verdict du pre*mier procès rendu* le 29 avril 1992, en acquittant les policiers, avait *déclenché* des émeutes raciales à Los Angeles, qui avaient fait 53 morts, 2 000 blessés et près de 1 milliard de dollars de dégâts (5,6 milliards de francs).

Au *dernier moment*, lors du premier procès, M. King n'avait pas été cité comme témoin par les procureurs qui craignaient que l'attention des jurés ne se concentre sur son cas : la nuit du 3 mars, il conduisait en état d'ébriété, malgré sa mise à l'épreuve après une condamnation à plusieurs mois de prison pour avoir dévalisé une épicerie.

M. King avait été alors décrit par les policiers comme un *« monstre »*, une brute pesant plus de cent kilos, drogué, alcoolique et imprévisible. Mais c'est un homme de vingt-huit ans, svelte, poli, élégant, qui s'est présenté devant le tribunal, au huitième étage du Royball Federal Building, au centre de Los Angeles. M. King a évoqué les cauchemars *qui troublent son sommeil* encore aujourd'hui. Il s'est rappelé que les policiers l'avaient traité de *« nègre »* et de *« tueur »* alors qu'ils le battaient. *« Sale nègre, tu ferais mieux de fuir »*, auraient-ils lancé. *« Comment te sens-tu maintenant, sale nègre, tueur ? »*

Les *avocats de la défense ont* dénoncé la mise en scène montée par les procureurs, qui auraient soufflé à M. King sa déposition. Les deux procureurs, MM. Clymer et Kowalski, venus de Washington avec d'importants moyens financiers et *techniques* mis à leur disposition par le FBI, ont *soigneusement préparé* un procès qui doit, quasiment par raison d'Etat, mener à l'inculpation des quatre policiers.

Un second acquittement des policiers risquerait de soulever à nouveau les ghettos noirs et hispaniques de Los Angeles et d'autres grandes villes.

RÉGIS NAVARRE

□ ***VENEZUELA** :* **un mort et plusieurs blessés à l'issue de manifestations estudiantines.** – Pour la deuxième journée consécutive, étudiants et forces de l'ordre se sont affrontés dans plusieurs villes du *Venezuela*, mardi 9 mars. Les principales manifestations, dirigées contre le président Carlos Andres Perez ont eu lieu à Los Teques, une cité-dortoir située à 20 km de Caracas, où sept étudiants ont été blessés, dont un grièvement. Un homme d'affaires avait été tué lundi par une balle perdue, et plusieurs étudiants blessés. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La démission de M. Pierre Joxe du ministère de la défense et la campagne pour les élections législatives

Le retour des noyaux

Noyautage et copinage seraient donc les deux mamelles de la politique française. Les noyaux sont de retour. Pendant la cohabitation, entre 1986 et 1988, ils étaient durs. Ils concernaient le libéralisme balladurien. L'opposition parlementaire de l'époque, c'est-à-dire pour l'essentiel les socialistes, accusait la majorité, et le RPR en particulier, de placer ses amis dans l'infrastructure lourde du capital des entreprises nationales privatisées. Cette fois-ci, les noyauteurs ont changé de camp. Les accusateurs d'hier sont sommés de s'asseoir sur le banc des accusés.

«Le noyautage de la haute fonction publique atteint un niveau scandaleux», tonne M. Alain Juppé. En campagne électorale dans les Bouches-du-Rhône, mardi 9 mars, le secrétaire général du parti néo-gaulliste s'est indigné, par avance, de la nomination attendue de M. Pierre Joxe, ministre de la défense, au poste de premier président de la Cour des comptes. M. Juppé considère que la désignation de ce *«militant socialiste»* est *«particulièrement choquante»*. Et particulièrement encombrante dans la durée. *«On peut se le traîner pendant une dizaine d'années»*, fait-il remarquer.

Militant sectaire pour M. Juppé, M. Joxe est désigné comme un rongeur par M. Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine et membre de la commission de la défense. *«Les rats quittent le navire»*, indique cet honorable parlementaire, soulignant que *«la décision d'installer, pour la troisième fois consécutive, un ministre socialiste en panne à la tête de la Cour des comptes est sans précédent dans les annales de la République»*. Spécialiste des affaires militaires, M. Baumel y voit un *«scandaleux abandon de poste»* doublé d'une *«désertion devant les électeurs»*. Au rapport! Si M. François Léotard, président du PR, croit percevoir une *«nouvelle maxime socialiste»*, instituant la formule *«je perds les élections donc je garde le pouvoir»*, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, dénonce aussi cette *«promotion»* qu'il juge *«révoltante»*. M. Méhaignerie affirme que *«cette idée de placer partout des hommes ou des militants socialistes atteint une proportion qu'on ne trouve dans aucune autre démocratie au monde»*. *«Lorsque la carte de parti ou la carte de syndicat, ajoute-t-il, devient le passeport de la compétence, la démocratie est atteinte.»* Ainsi soit-il. L'opposition, quand elle était majorité, n'a jamais eu recours à ces méthodes. Sinon, ça se saurait. Dans le temps, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait inventé l'expression *«Etat UDR»*, tandis que M. Michel Poniatowski fustigeait *«les copains et les coquins»*, mais cela n'a – évidemment – rien à voir avec le noyautage socialiste. Il n'en demeure pas moins que l'UDF prend les devants, en s'inquiétant d'une forme de noyautage politique dont elle pourrait être la victime de la part de son partenaire de la future majorité parlementaire et gouvernementale.

Ainsi, M. Yves Galland, président du Parti radical, estime que la quasi-égalité entre le RPR et l'UDF qui, selon lui, peut sortir des urnes *«devra s'exprimer dans toutes les responsabilités de la vie politique»*. Comment pourrait-il en être autrement? Et comment M. Galland peut-il en douter? Ou alors, il faudrait admettre qu'hégémonie est synonyme de noyautage.

OLIVIER BIFFAUD

La fidélité usée

Par décret au *Journal officiel* du mercredi 10 mars, M. François Mitterrand a *mis fin, sur sa demande, aux fonctions de* M. Pierre Joxe, ministre de la défense. *Cette démission était un préalable* à la nomination, par le conseil des ministres du mercredi 10 mars, de M. Joxe au poste de premier président de la Cour des comptes. A la tête de cette juridiction depuis 1990, M. Pierre Arpaillange, ancien garde des sceaux, atteint la limite d'âge le 13 mars prochain. Agé de cinquante-huit ans, M. Joxe, *conseiller référendaire* à la Cour des comptes depuis 1968, ne se présente pas aux élections législatives. Il devrait entrer en fonctions le 14 mars. M. Joxe avait insisté auprès de M. Mitterrand pour que le premier ministre, officiellement responsable de la politique *de défense* selon la Constitution, le remplace. Par le même décret, *il lui a été donné satisfaction*.

M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, a été nommé aussi ministre de la défense. Depuis Sarajevo, où il s'était rendu mardi 9 mars pour faire ses adieux aux «casques bleus» français, M. Joxe a *adressé un message aux armées pour les* remercier de *«répondre, chaque jour, avec imagination, méthode et sang-froid aux missions nouvelles, souvent imprévues, qui surgissent de toutes parts»*.

Homme d'Etat, homme de gauche, M. Pierre Joxe a, longtemps, su concilier ces deux engagements en se mettant au service exclusif de *M. François Mitterrand. Sa nomination* à la première présidence de la Cour des comptes prouve qu'aujourd'hui sa passion du service public l'emporte sur son intérêt pour l'action politique.

Ni l'une ni l'autre n'étaient dans le berceau de cet enfant de la bourgeoisie parisienne, où se mêlent passé industriel (les Breguet) et tradition artistique et intellectuelle (les Halévy). Son père, Louis Joxe, n'est lui-même venu à la diplomatie et à *la politique que par la Résistance*, mais, formé par un grand-père féru de Nietzsche et de Péguy, Pierre *Joxe ne peut supporter les guerres* coloniales, qui lui font découvrir les méfaits du capitalisme et qui commandent tout son engagement : refus de la droite, qui les menait; rejet de la vieille SFIO, qui en était la complice.

Sur ce chemin-là il a croisé bien des enfants de la «deuxième gauche», mais il n'en fut, lui, jamais. Car cet homme, que la découverte du «communisme réel», lorsque son père était ambassadeur à *Moscou, a empêché à jamais d'être*, d'une manière ou d'une autre, un «compagnon de route» du PC, était et est resté un marxiste, même si ce protestant cite plus facilement la Bible que *le Capital* : pour lui, il ne pouvait y avoir de mouvement socialiste s'il rejetait le parti porteur des espérances de la classe ouvrière. Pour le manifester, cet adversaire du gaullisme adhéra à la CGT au len*demain de la révolte de mai 1968*, qui lui fut étrangère. Il est toujours resté fidèle à ce passé, qui explique son combat permanent contre Michel Rocard et son antipathie, teintée de mépris, pour Pierre Mauroy, héritier de la SFIO. Cette analyse, surtout, explique son adhésion, dès 1965, à la Convention des institutions républicaines, créée par *l'homme qui a bâti sa conquête du* pouvoir sur l'alliance des socialistes et des communistes.

Cette fidélité-là, non plus, n'a jamais été démentie. Une fidélité *qui a fait écrire à Mathieu Galley*, ami d'enfance de Pierre Joxe : *«Seul intouchable, le père : Mitterrand.» Mais* comme tout *fils* dominant sa filiation, son respect et son dévouement ne le conduisent ni à la courtisanerie – Pierre Joxe ne sera jamais de ceux qui s'exhibent à Solutré ou à Latche, – ni à l'obéissance servile. Le premier secrétaire du PS s'en apercevra lorsque le tout jeune *député de Saône-et-Loire le* contraindra, en 1973, à mettre son mandat en jeu pour défendre sa foi en la construction européenne. Le président de la République le mesurera lorsque, en 1982, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale s'opposera jusqu'au bout à l'amnistie des généraux factieux de l'Algérie française.

Fonctionnaire et fier de l'être

Cette fidélité ne demande même pas de remerciements, mais, seulement, de «servir». Cet énarque, qui évoque avec plaisir les différents postes administratifs qu'il a occupés jusqu'à son entrée à l'Assemblée nationale en 1973, ce conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui est toujours resté fidèle à son corps d'origine, ce fonctionnaire qui parle *sans emphase, mais avec passion*, de la noble mission des serviteurs de l'Etat, avait accepté en 1981, plutôt que de s'asseoir *à la table du conseil* des ministres, de présider le groupe des députés socialistes. Il l'a fait avec une autorité dont le gouvernement a eu à pâtir, mais qui a aidé le PS à gagner son brevet de parti de gouvernement.

Sa satisfaction a été pourtant grande lorsque, en juillet 1984, il est rentré *«en administration»* en devenant ministre de l'intérieur. Homme de gauche, mais homme de disci*pline et d'ordre*, il était le mieux placé pour reprendre en main un système policier en révolte contre les socialistes. *Il* y a réussi presque parfaitement. Trop bien, même, puisqu'en mai 1988 François Mitterrand l'a renvoyé place Beauvau. Pierre Joxe n'y a plus trouvé plaisir, si ce n'est à tenter de régler l'inextricable dossier de la Corse. Lui qui n'a jamais caché que seule la propor*tionnelle est, à ses yeux*, un *scrutin* juste n'a pas réussi à convaincre l'ancien président du conseil général de la Nièvre de la nécessité de mettre fin au système cantonal, ni même à trouver une solution acceptable pour les législatives.

La stratégie du second septennat *ne pouvait que le rebuter. La place* prise par Michel Rocard l'étonnait, le spectacle donné par le PS à Rennes l'écœurait. Car cet homme d'Etat est, aussi, un homme de parti. Délégué national aux problèmes agricoles en 1975, trésorier du Parti socialiste de 1979 à 1981, il en connaît la vie interne; il sait que c'est un outil indispensable. Lui qui, malgré plusieurs tentations, avait *toujours renoncé à créer son propre* courant – toujours la fidélité au seul «patron» qu'il se reconnaisse, – lui qui a souvent rêvé de regrouper toute la gauche du parti, de Jean-Pierre Chevènement à Jean Poperen, a pensé, un temps, être l'homme qui pourrait mettre fin au drame rennais.

Ce fut un faux espoir. Comme sa tentative, lors des élections municipales de mars 1989, pour redonner une âme au combat des socialistes parisiens. Ce bourgeois de Paris transplanté en Bresse ne voulait pas *laisser Jacques Chirac, un homme* qu'il déteste, régner seul sur sa ville. Mais il fut sévèrement battu. Il ne lui restait plus, alors, que l'action gouvernementale. Là non plus, le plaisir n'a pas été au rendez-vous. Certes, le départ de Jean-Pierre Chevènement du ministère de la défense lui a permis de quitter le ministère de l'intérieur et de toucher à cette diplomatie dont il rêvait d'être le responsable gouvernemental; mais, ce n'est pas un secret, ses rapports avec Roland Dumas étaient détestables et l'importance prise par Bernard Kouchner lui était insupportable. Que l'enfant de mai 1968 ait, aujourd'hui, plus d'influence auprès du chef de l'Etat que le compagnon *de la Convention des institutions* républicaines est plus qu'un symbole de l'évolution du mitterrandisme.

Cette évolution ne peut que mettre à rude épreuve la fidélité de *Pierre Joxe. Lassé, quoiqu'il en dise*, par les campagnes électorales, il a négligé toutes les propositions de sièges plus assurés que le sien. Seuls ses ennemis verront dans son refus du combat électoral une désertion. Il arrive, simplement, parfois au plus vaillant des soldats de ne plus avoir envie de se battre, surtout quand ils ne peuvent plus concilier les deux principes directeurs de leur vie.

Le «mitterrandien» sait trop que son parti ne pensera, au lendemain des législatives, qu'à préparer la succession de son ancien premier secrétaire, y compris en le combattant. Pierre Joxe *n'est pas des fils qui* tuent leur père; il est des batailles auxquelles il ne peut s'associer, sur*tout quand elles sont conduites* par l'adversaire de toujours. Seule son animosité constante envers Michel Rocard l'a amené à tenter de s'associer à l'autre pape de la «deuxième gauche», Jacques Delors.

Mais il n'est pas, non plus, de ces enfants qui pardonnent tout et qui sont prêts à défendre leurs parents *quoi qu'ils fassent. Certaines pratiques* actuelles ne peuvent que choquer le serviteur de l'Etat républicain, le défenseur d'une certaine rigueur morale. Même si, à la tête de la Cour des comptes, Pierre Joxe pourra encore rendre des services au seul homme qu'il ait accepté de servir, son départ de la politique active est une condamnation du mitterrandisme de 1993.

Th. B.

[Né le 28 novembre 1934 à Paris, ancien élève de l'ENA, Pierre Joxe est le *fils de Louis Joxe, ambassadeur de* France et ancien ministre du général de Gaulle. En 1962, Pierre Joxe entre comme auditeur à *la Cour des comptes* où, pendant cinq ans, il exerce différentes fonctions de rapporteur jusqu'en *1967, date à laquelle il est détaché*, pendant trois ans, à la direction de la coopération technique au ministère des affaires étrangères. En 1968, il est promu au grade de conseiller référendaire. En 1970, il réintègre la Cour des comptes et il y restera jusqu'à son élection, en 1973, comme député PS de Saône-et-Loire. De 1977 à 1979, il siège au Parlement européen. M. Joxe sera réélu en 1978, 1981, 1986 et 1988 à l'Assemblée nationale et, de 1979 à 1982, il sera président du conseil régional de Bourgogne. Nommé ministre de l'industrie, en *juin 1981, dans le gouvernement de* M. Pierre Mauroy, il deviendra ministre de l'intérieur et de la décentralisation en *juillet 1984, fonction qu'il occupera jus*qu'en mars 1986, puis, à nouveau, de mai 1988 à janvier 1991. C'est le 29 jan*vier 1991 qu'il succède à M. Jean-Pierre* Chévènement, démissionnaire, au ministère de la défense.]

Une frénésie de réformes

En succédant, *le 29 janvier* 1991, à M. Jean-Pierre Chevènement, démissionnaire de son poste de ministre de la défense en pleine guerre du Golfe, M. Pierre Joxe s'est *employé très vite* à faire savoir qu'il ne se connaissait qu'une *seule autorité au-dessus de* lui : le président de la République, chef des armées selon la Constitution. *«Je n'ai qu'un chef auquel je dois rendre des comptes*, a souvent expliqué M. Joxe, *et c'est François Mitterrand.»* Une façon comme une autre de signifier aux chefs du gouvernement, M. Michel Rocard, Mme Edith Cresson ou M. Pierre Bérégovoy, mais aussi à ses *collègues de l'exécutif, que* les activités du ministre de la défense relèvent du *«domaine réservé»*.

Cette attitude a incité M. Joxe à prendre *parfois* le risque de s'opposer directement à *d'autres* caciques de la République. A commencer par celui des affaires étrangères, dont il était loin de partager les vues sur les relations de la France avec l'OTAN ou sur les exportations d'armes, ou par le ministre de l'action humanitaire, auquel il reprochait d'engager inconsidérément la parole de son pays en profitant des moyens de l'armée, sans parler, enfin, du ministre du budget, avec lequel il *se battait pied à pied pour obtenir* de lui les crédits nécessaires en dépit d'un contexte porté à la prise de *«dividendes de la paix»* sur les dépenses militaires.

Peut-être parce que, *sur tous* ces sujets, il n'aura pas réussi à emporter, à chaque fois, l'arbitrage favorable du président de la République, M. Joxe aura eu globalement bien des difficultés à convaincre la corporation militaire du fait qu'il avait pris à cœur ses *intérêts. Les officiers et les sous-officiers* sont des affectifs, et le moins qu'on puisse dire est que le ministre a *su leur dissimuler ses* sentiments.

Gérer les crises

Si bien que M. Joxe leur est surtout apparu comme un responsable politique *davantage* préoccupé de pratiquer, en accord avec l'air du temps et avec les directives du gouvernement, ce qu'il a lui-même appelé *«une décélération maîtrisée»* sur le long terme de l'effort national de défense.

Tout a été, en effet, revu et *corrigé à la baisse, au point qu'on* a parlé d'un *«désarmement structurel»* de fait : bien sûr, les effectifs, qui passent de 540 000 hommes en 1991 à 480 000 *prévus en 1997, mais aussi* les programmes nucléaires (limités au principe dit de suffisance, à savoir quelques centaines d'ogives stratégiques), la réduction à dix mois *de la durée du service national* en 1992 et l'adoption de formules plus civiles, des dissolutions d'unités ou *leur retour d'Allemagne* (avec le cortège des fermetures de garnisons et la restructuration des forces), un regroupement des commandements (censés être plus *interarmées et plus interalliés*) et une chute (à 3 %) de la part du PIBM attribuée à la défense.

Mais, dans le même temps, combien de projets, dont l'ambi*tion a été de rationaliser un ministère*, qui en a besoin en permanence, et de lui procurer *désormais* les moyens d'affronter en temps réel les crises ambiguës, soudaines et imprévues qui seront son lot. En ce domaine, la boulimie réformatrice de M. Joxe a donné – *et imposé – toute sa mesure.*

Qu'il s'agisse de la création d'une Direction du renseignement militaire (DRM), de la Direction des affaires stratégiques (DAS), du *Commandement des forces spéciales* (COS), du Collège interarmées de défense (CID), de la Délégation aux restructurations *(DAR)*, du Comité de recherches et *d'études de défense (CRED) ou*, encore, de la priorité affichée pour l'espace, M. Joxe a fait preuve d'une frénésie de réorganisations dont le dénominateur commun *aura été* de vouloir *placer la* France en situation de gérer les crises internationales pour éviter d'avoir à en subir les effets.

Il est bien trop tôt pour juger des résultats. L'Eurocorps, ce corps d'armée franco-allemand qui doit manœuvrer avec l'OTAN ou avec l'UEO, ne sera à maturité qu'en 1995. Les coopérations lancées en Europe orientale, centrale et balkanique sont balbutiantes. En 1991, la France était au quatorzième rang des pays fournisseurs *de «casques* bleus». *Elle* est aujourd'hui en tête. Qu'il l'ait voulue ou qu'il se soit contenté de l'appliquer, cette politique envers l'ONU marque le passage de *M. Joxe à la défense. Mais bien* des militaires, critiques envers leur ministre, ne cachent pas que cette internationalisation de l'armée française pourrait, en Europe, en Asie *ou en Afrique, servir d'alibi à ce* qui leur paraît être une éclipse de la diplomatie de leur propre pays.

JACQUES ISNARD

« Le Canard enchaîné » met en cause les « étranges bienfaiteurs » de Génération Ecologie

Au cours de l'été de 1991, neuf sociétés ont apporté un soutien financier à Génération Ecologie, le mouvement de M. Brice Lalonde, alors que celui-ci était encore *ministre de l'environnement*, affirme, documents à l'appui, *le Canard enchaîné* dans son édition du mercredi 10 mars. Selon l'hebdomadaire, la société Degrémont, filiale de la Lyonnaise des eaux, a versé 200 000 francs à GE, et la firme aéronautique Dassault 100 000 francs. Le patron de l'entreprise immobilière Pierre et Vacances, M. Gérard Brémond, a *également* versé *100 000* francs en août 1991, trois semaines avant de se voir confier une mission d'étude sur la protection du littoral, et alors que la justice bloquait plusieurs projets de M. Brémond *«accusés de ne respecter que très moyennement le paysage»*.

Au siège de Génération Ecologie, on rappelait, mercredi matin, que GE a toujours utilisé les possibilités offertes par la loi Rocard sur le financement des partis politiques et que plus de cent cinquante entreprises, au total, ont apporté une aide financière au mouvement *écologiste*, après l'envoi de deux mailings adressés à cinq mille entreprises.

PROPOS ET DÉBATS

M. ROCARD (PS)
«Chômeurs conservateurs»

S'exprimant, mardi 9 mars, à Saint-Etienne, lors d'un meeting de *soutien aux candidats socialistes* de la Loire, M. Michel Rocard a de nouveau soutenu la nécessité d'*«assurer activité et revenu pour tous»*, même si cela peut exiger *«un peu moins d'activité et parfois un peu moins de revenu»*. *«M. Chirac a considéré que l'idée du partage du travail était stupide et dangereuse – des qualificatifs nuancés, bien dans son tempérament»*, a commenté M. Rocard.

L'ancien premier ministre a répondu à la formule des *«trois millions de chômeurs socialistes»* utilisée par MM. Chirac et Giscard d'Estaing : *«Il faut donc parler des 3,2 millions de chômeurs conservateurs en Grande-Bretagne ou des 3 millions de chômeurs démocrates-chrétiens en Allemagne.»* M. Rocard en déduit que les responsables de la droite considèrent *«que le chômage est de la seule responsabilité d'un gouvernement»* : *«J'ai l'impression que j'aurai à me resservir de cette idée*, a-t-il lancé. *A bon entendeur, salut!»* – *(Bur. rég.)*

M. TAPIE (MRG)
Une liste aux européennes

M. Bernard Tapie, ministre de la ville et candidat du Mouvement des radicaux de gauche dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, a annoncé, *mardi 9 mars*, au *«Grand débat»* de Radio-Shalom, qu'il présentera *«une liste radicale aux prochaines élections européennes»*, en juin 1994.

Interrogé sur les propositions de rénovation de la gauche faites par l'ancien premier ministre, M. Tapie a déclaré : *«Il était temps que M. Rocard montre qu'il était encore là!» «Si vous voulez faire du «big bang»*, a-t-il ajouté, *allons-y, mais il faut une dose importante de proportionnelle pour que ceux qui feront «big bang» avec vous soient là. Quand vous aurez fait «big bang» ensemble, vous essaierez de trouver les moyens de gérer la France entre MM. Juquin, Kouchner, Waechter, Stasi...»* Le ministre de la ville s'est déclaré, d'autre part, *«persuadé que M. François Mitterrand ne savait rien des écoutes téléphoniques»* pratiquées par la cellule antiterroriste de l'Elysée sur un *journaliste du Monde*.

M. CHEVÈNEMENT (PS)
«Résister»

M. Jean-Pierre Chevènement est allé, mardi 9 mars, en compagnie de Mme Edith Cresson, à Thuré, *près de Châtellerault, dans la* Vienne, soutenir le candidat socialiste, M. Guy Monjalon, dans la circonscription qui était, de 1988 à 1991, celle de l'ancien premier ministre. Mme Cresson a affirmé que si M. Chevènement et elle ont *«quelquefois divergé sur des modalités»*, *«sur le fond*, a-t-elle dit, *sur le but auquel il faut parvenir, nous sommes fondamentalement d'accord»*.

«Quelle Europe voulons-nous? a demandé le chef de file du Mouvement des citoyens. *Celle du libre-échangisme doctrinaire, qui fait l'affaire des «dragons» du Sud-Est asiatique et des Etats-Unis et qui a l'aval d'une partie de l'establishment européen? Il faut résister à cette Europe-là!»* – *(Corresp.)*

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Picardie : les bastions de gauche assaillis

Dans ce fief du socialisme et du communisme, surgit une nouvelle génération de droite impatiente de conquête



AMIENS

de notre envoyé spécial

Ce sont des galeries souterraines creusées dans la craie de la plaine. Les Picards leur ont donné le nom de «muches». On venait jadis s'y réfugier en attendant que la soldatesque eût fini sa besogne. Couloir d'invasion à travers les âges, la Picardie s'est si souvent «muchée» que ses deux puissants voisins, le Nord-Pas-de-Calais et l'Ile-de-France, avaient appris à oublier jusqu'à son existence. Et quand elle eut ses fortes têtes – Saint-Just, Babeuf, Desmoulins, Fouquier-Tinville... – elle préféra les exiler à Paris pour mieux conserver la paix dans les campagnes. La Picardie n'est pas du genre à faire la pose.

Devant la vague bleue qui s'annonce, les Picards devraient, comme à l'accoutumée, se «mucher». Ils ne chercheront pas à y résister. Traditionnellement ancrée à gauche, la région accueillit les signataires de la charte d'Amiens (1906) de la CGT, se dota d'un Parti communiste tout-puissant qui flirta à la Libération avec la barre des 35 % – l'audience grimpant même à 38,2 % dans l'Aisne – et compte aujourd'hui onze députés de gauche (dix PS et un PC) sur dix-huit. Ce chapitre-là, de toute évidence, devrait être clos le 28 mars.

A tout seigneur tout honneur, c'est pour effacer les dernières séquelles de l'ère communiste que l'UPF concentre toute son attention sur la deuxième circonscription de l'Aisne (le Saint-Quentinois), aujourd'hui détenue par le seul député PC de la région : M. Daniel Le Meur, maire de Saint-Quentin. Le préposé à la tâche est le président (UDF-PSD) du conseil régional en personne, M. Charles Baur, ancien dirigeant des Jeunesses socialistes de la Seine, avant de rejoindre en 1972 le petit Parti social-démocrate par refus de l'union de la gauche. Sa candidature vient d'être suscitée par M. Valéry Giscard-d'Estaing, soucieux de remettre un peu d'ordre dans la maison locale de l'UDF, plongée dans la discorde depuis l'arrivée tonitruante d'un proche de M. Pasqua, M. Antoine Pagni, qui connut des embarras électoraux en Corse et effectua une mission en Nouvelle-Calédonie aux heures chaudes.

Contraint de s'effacer, M. Pagni n'en a pas moins causé quelques dégâts en dénonçant vertueusement *«un quarteron d'élus alimentaires aveuglés par la haine et dévorés par l'ambition»*. Le RPR saint-quentinois, jusque-là la principale force d'opposition, a lui aussi été froissé par l'entrée en lice de M. Baur, mais chacun a fini par se rendre à l'évidence : seul un «poids lourd» comme le patron du conseil régional avait de réelles chances de provoquer la chute de ce bastion communiste. M. Le Meur reconnaît lui-même que sa notoriété personnelle, qui lui permit de s'emparer en 1989 de la seule municipalité de plus de trente mille habitants conquise alors par le PC sur l'ensemble de l'Hexagone, *«a ses limites et ne suffira pas à lever tous les obstacles»*.

Aisne : un complot contre le professeur Cabrol ?

La Thiérache – troisième circonscription de l'Aisne – est l'autre fief de la gauche que convoite la droite avec ostentation. Mais avec le maître des lieux, M. Jean-Pierre Balligand, député PS sortant, la partie sera autrement plus serrée. Laboureur infatigable, M. Balligand a le verbe enjôleur et le cigare convivial, qui permettent un instant de faire oublier l'impopularité du gouvernement socialiste. Tout «quadra» qu'il est, il sait aussi rendre les coups avec la roublardise d'un vieux routier.

Dépêché sur les lieux pour ramener l'insolent à la raison, le professeur Christian Cabrol, encore *novice en politique bien que* conseiller de Paris depuis 1989, en fait parfois l'amère expérience. *«Je suis très étonné de sa manière de faire de la politique»*, dit-il en prêtant à l'influence de M. Balligand les incidents dont sa campagne a parfois été émaillée, telles les réactions hostiles qui ont accompagné ses visites dans les hôpitaux du Nouvion ou de Guise. Et le célèbre pionnier européen des greffes cardiaques d'avouer qu'il pensait que son adversaire *«aurait plus de classe»*.

M. Balligand nie évidemment toute implication dans un éventuel complot anti-Cabrol et préfère imputer certaines réactions de rejet à la défiance instinctive des Thiérachiens à l'endroit de tout «parachuté», fût-il prestigieux. M. Cabrol objecte-t-il qu'il n'est en rien un parachuté puisqu'il est natif de l'Aisne ? *«Il est de Château-Thierry, et non de la Thiérache»*, rétorquent aussitôt ses adversaires. C'est que, en Thiérache, on a un sens de l'autochtonie particulièrement développé. Haut lieu en France des églises fortifiées, cette enclave située aux confins des Ardennes est un monde à part, introverti et ombrageux. *«Un Thiérachien vaut mieux qu'un Parisien»*, clame d'ailleurs une affiche de M. Balligand, qui sait opportunément jouer sur la fibre particulariste de sa circonscription.

Si M. Balligand le Thiérachien a des chances de conserver son siège, la cause de M. Bernard Lefranc, député PS sortant de la quatrième circonscription (le Soissonnais), n'est pas non plus désespérée face à la candidate de l'UPF, Mme Emmanuelle Bouquillon. En revanche, l'avenir de M. René Dosière, autre figure socialiste du département, s'annonce plus sombre dans la première circonscription (le Laonnois). Expert en finances locales, député dont l'ardeur au travail parlementaire est reconnue par tous (*le Monde* du 21 janvier), M. Dosière n'ignore pas qu'il doit remonter un lourd handicap local : son déficit d'image.

Quand il perdit la mairie de Laon, en 1989, il se livra à une douloureuse autocritique dont la conclusion était qu'il avait failli par un comportement trop *«distant»*, trop *«austère»*, en clair, celui d'un *«technocrate»* qui *«sourit peu»* et *«ne serre pas les mains»*. Afin de briser la glace, il a donc décidé de se raser le collier de barbe qu'il portait depuis l'âge de dix-sept ans. Même s'il avoue *«ne pas être du genre à taper sur le ventre des gens»*, le voilà en tout cas qui prend le parti de se dérider.

Cette métamorphose suffira-t-elle à enrayer l'irrésistible ascension de son rival, le gaulliste Jean-Claude Lamant ? Les deux hommes se livrent depuis 1988 un combat sans merci et très personnalisé. Battu aux élections législatives par M. Dosière, M. Lamant prend sa revanche un an plus tard en lui ravissant la mairie de Laon. Professeur de collège dans le quartier populaire Champagne – «petit prof», selon sa formule, – il est crédité d'une bonne cote personnelle auprès des générations d'élèves qu'il a formées. Mais c'est surtout la conjoncture qui le sert. Il ne manque pas une occasion d'exploiter les dégâts provoqués dans l'opinion locale par le plan Armée 2000, qui se traduit par la dissolution de plusieurs unités militaires basées alentour, ou par le projet d'une décharge de produits industriels à Montcornet que M. Dosière a cautionné.

Les commerçants, dans le premier cas, et les écologistes, dans le second, ne sont pas insensibles aux procès qu'il instruit. Même si M. Dosière assure percevoir en fin de parcours un léger frémissement en sa faveur, la pente sera dure à remonter pour ce député sortant qui paye là, entre autres choses, le prix de son assiduité parlementaire et d'une incapacité à verser dans le théâtre politique. Tirée par MM. Baur à Saint-Quentin et Lamant à Laon, la droite, qui détient déjà un siège – non menacé – dans la cinquième circonscription (Château-Thierry) avec l'UPF André Rossi, peut donc aisément redevenir majoritaire dans le contingent des députés de l'Aisne. Comme à l'époque du gaullisme triomphant.

Somme : la résistance du PC

Le même scénario peut se produire dans la Somme, autre place forte historique de la gauche, où le PC a longtemps contrôlé la municipalité d'Amiens et reste très influent dans le Vimeu, cette autre enclave picarde qui n'a rien à envier à la Thiérache en matière de particularisme. Longtemps anesthésiés par l'hégémonie du PC, et jamais vraiment remis de la scission historique du courant de M. Max Lejeune, qui s'en alla fonder le PSD par anticommunisme, les socialistes ont toutefois réussi à rafler en 1988 quatre sièges de député sur six. Un rapport des forces qui pourrait se renverser au lendemain du scrutin du 28 mars.

Déjà assurée de conserver confortablement le siège de M. Gilles de Robien (UDF-PR), maire d'Amiens, dans la deuxième circonscription et celui de M. Gautier Audinot (app. RPR) dans la cinquième, la droite peut raisonnablement espérer ravir au socialiste Pierre Hiard le contrôle de la troisième circonscription, celle du Vimeu, que guigne le RPR Jérôme Bignon. Ailleurs, la partie reste très ouverte. Dans la quatrième circonscription (le secteur d'Abbeville), le député PS sortant, M. Jacques Becq, affrontera une opposition divisée entre le RPR Joël Hart, investi par l'UPF, et le centriste «indépendant» Régis Lecuyer. Les dés ne sont pas non plus jetés dans la sixième circonscription (le secteur de Roye), où le député PS sortant, M. Jacques Fleury, doit subir l'assaut du «jeune loup» léotardien, Alain Gest.

En fait, l'essentiel de l'attention se focalise sur la première circonscription, celle d'Amiens-Nord, où le député PS sortant, M. Jean-Claude Dessein, entend bien tirer parti d'une situation confuse marquée par une prolifération de candidatures (un total de treize). A gauche, il subira la concurrence sévère du communiste orthodoxe Maxime Gremetz, dont le suppléant, M. Albert Bécar, est un rénovateur localement très estimé. Le score du PC est particulièrement attendu dans cette zone qui regroupe les quartiers populaires du chef-lieu de la Somme, car plusieurs indices laissent entrevoir une forte résistance au déclin dont souffrent les communistes à l'échelle nationale. M. Dessein risque également d'être handicapé par la pression qu'exerce au sein de son électorat l'entente des écologistes, dont le candidat, M. Hubert Delarue, issu de Génération Ecologie, jouit d'une bonne crédibilité.

Les divisions au sein de la droite peuvent-elles alors lui fournir matière à consolation ? Entré en politique sous la bannière du mendésisme, M. Jean Bouly (UDF-rad.), investi par l'UPF, a le vent en poupe, mais il devra circonscrire le danger représenté par la candidature de Mme Brigitte Fouré (CNI) et celle d'un RPR dissident, M. Jacques Vallas. Animateur d'une association de locataires en colère – dénommée «Remboursez», – ce militant aujourd'hui exclu de son parti n'en finit pas de dénoncer les «magouilles» de la vie politique amiénoise et distribue dans les quartiers HLM des tracts à la tonalité fortement sécuritaire. Son populisme pourrait s'avérer électoralement payant, même si M. Bouly affecte de ne pas s'en inquiéter, estimant que le trublion mordra surtout sur l'électorat de gauche.

L'affrontement de Creil

Seul département de Picardie à avoir envoyé en 1988 à l'Assemblée une majorité de députés de droite (quatre sur sept), l'Oise fait figure d'anomalie. Qu'il s'agisse de la ville ouvrière de Creil ou des beaux quartiers de Compiègne, le cœur du département bat au rythme des humeurs de l'Ile-de-France plus qu'à celles de ces lointaines contrées que sont le Vimeu ou la Thiérache. Cette forte «élasticité» électorale devrait amplement profiter à la droite, qui, tout en conservant les sièges de MM. Olivier Dassault dans la première circonscription (Beauvais-Nord), Jean-François Mancel dans la deuxième (Beauvais-Sud), Arthur Dehaine dans la quatrième (Senlis), François-Michel Gonnot dans la sixième (Compiègne-Nord), pourrait également l'emporter dans la cinquième (Compiègne-Sud), où la candidature de M. Lionel Stoléru a suscité une levée de boucliers chez les socialistes et les écologistes *(lire l'encadré)*. La conquête de la septième circonscription (Clermont), aujourd'hui détenue par le socialiste Jean-Pierre Braine, fortement enraciné dans son terroir, est en revanche loin d'être acquise.

Mais, s'il est un théâtre d'affrontement où l'UPF «met le paquet» avec jubilation, tant l'enjeu est symbolique, c'est bien celui de la troisième circoncription, où M. Jean Anciant, député PS sortant et maire de Creil, est défié par M. Ernest Chenière, le principal du collège Gabriel-Havez qui s'illustra en 1989 durant la célèbre affaire des foulards islamiques. La chute du maire de Creil, ce bastion du socialisme municipal de la grande banlieue parisienne, aurait à coup sûr un impact psychologique énorme. M. Chenière le sait fort bien qui, par tempérament comme par stratégie, a décidé de ne pas faire dans la nuance. A l'en croire, la municipalité de Creil serait *«un vrai goulag»* dirigée par *«un petit Ceaucescu»* qui ferait régner *«l'ordre socialiste»* en noyautant la ville de ses *«commissaires politiques»*.

Principal d'un établissement du plateau du Rouher qui compte 60 % d'élèves étrangers issus d'une trentaine de nationalités, M. Chenière affirme trouver *«pesant»* le climat créé par une immigration qui finit, selon lui, par *«traumatiser»* la population. Dans une missive affolée distribuée aux habitants, il égrène en vrac les maux dont souffre la France : *«France essouflé... chômage massif... communauté nationale fragmentée en différents groupes sociaux et ethniques de plus en plus dissemblables et violents... immigration étouffante et agressive... pauvreté croissante... épidémie du sida...»* M. Chenière se défend, bien sûr, de toute inclination raciste et n'a pas son pareil pour faire l'éloge, avec des accents lyriques dans la voix, du *«service public»* et de la *«laïcité»*. En propulsant dans les cages d'escalier de Creil ce Martiniquais drapé dans la blouse de l'«instit» de la Troisième République, le RPR n'ignore pas qu'il tente là un joli «coup».

Face à cet adversaire capable de verser dans le populisme le plus cru tout en citant Bataille et le collège de sociologie, M. Anciant a choisi de feindre l'indifférence. Fatigué par tant de remue-ménage, il ne veut plus dire un seul mot sur l'affaire des foulards islamiques. Il a assez commenté. Tout au plus glissera-t-il que M. Chenière n'est qu'un *«provocateur»* et que son éventuelle victoire *«aboutirait à une épreuve de force de type Ouvéa»*. *«L'enjeu de ce scrutin*, dit-il, *est le choix entre le rationnel et l'irrationnel.»* Drôle d'ambiance à Creil...

FRÉDÉRIC BOBIN

▶ Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie, en Basse-Normandie, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes, en Lorraine, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Aquitaine, dans le Nord-Pas-de-Calais, dans les Pays de la Loire, en Midi-Pyrénées et en Franche-Comté (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 23, 24, 26, 27 février, 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 10 mars).

Oise : tous contre M. Stoléru

CRÉPY-EN-VALOIS

de notre envoyé spécial

C'est jour de marché à Crépy-en-Valois. Les camionnettes viennent de décharger leurs cageots de salades et leurs cartons de pull-overs. Casquette vissée sur le front et écharpe jetée sur l'épaule, M. Lionel Stoléru, qui arrive juste d'Ukraine, entre dans un bistrot, salue les consommateurs et leur tend un tract – papier recyclable vert pistache – qui les invite à refuser *«la coupure droite-gauche»* et à *«construire l'Europe»*. L'accueil est poli mais froid. Seul un client, à l'humeur maussade, interpelle vertement l'ancien secrétaire d'Etat de MM. Barre et Rocard. *«Je ne lis pas les tracts de quelqu'un qui empêche M. Françaix de se présenter»*, grogne-t-il. Puis, apercevant la carte routière du candidat glissée dans un amas de documents, il jubile : *«Alors, on se présente dans une circonscription que l'on ne connaît même pas ?»* Tranche de campagne... A l'évidence, la candidature de M. Stoléru dans la cinquième circonscription de l'Oise (Compiègne-Sud) fait grincer bien des dents. Celles du socialiste M. Michel Françaix, tout d'abord, entré au Palais-Bourbon en juillet 1988 lorsque M. Stoléru, dont il était le suppléant, fut appelé à siéger dans le gouvernement de M. Rocard au titre des personnalités d'ouverture. Tandem bien fragile, en vérité, et qui se brisa net au premier cahot.

La première faille s'ouvrit quand M. Stoléru, fidèle de M. Brice Lalonde, troqua la bannière de la *«majorité présidentielle»* pour celle d'une Génération Écologie en rupture de ban. Puis l'attelage s'effondra lorsque le porte-drapeau de GE dans l'Oise décida de repartir à la bataille électorale à Compiègne-Sud, interdisant dès cet instant à M. Françaix de se présenter (1), même sous les couleurs de son parti, le PS. Anticipant l'obstacle, M. Françaix s'était engagé depuis deux mois dans une précampagne échevelée, à grand renfort de ministres «quadras» venus stigmatiser, telle Mme Ségolène Royal, la *«génération-girouette»*, dans le but d'exercer une pression psychologique sur M. Stoléru. Mais ce dernier cilla à peine. Et le tribunal administratif d'Amiens invalida, le 25 février, la candidature de M. Françaix, que remplaça au pied levé M. François Ferrieux, ingénieur aéronautique et chevènementiste... pro-Maastricht.

Un Vert fondamentaliste

Les Verts locaux, eux aussi, se sont mis en travers de la route de M. Stoléru. En maintenant sa candidature, M. André Pauquet, président des Verts de Picardie et conseiller municipal de Compiègne, a contrevenu au choix de la commission paritaire d'arbitrage national (GE-Verts), qui s'était résolue à réserver la cinquième circonscription de l'Oise à un candidat du mouvement de M. Lalonde. *«J'aurais pu me présenter ailleurs*, explique-t-il. *Mais si je me présente à Compiègne-Sud, c'est uniquement pour contrer M. Stoléru, qui a signé l'appel antiécologiste de Heidelberg et porte une responsabilité, en tant qu'ancien secrétaire d'Etat, dans la situation actuelle.»*

Se prétendant *«basiste»* et *«régionaliste»*, M. Pauquet se moque des arbitrages parisiens. L'essentiel, pour lui, est d'être soutenu par les Verts de Picardie et l'assemblée générale du mouvement. Cet ancien du PSU au tempérament fondamentaliste – il a vécu dix ans en *«autonomie énergétique»* dans une masure au cœur de la forêt de Compiègne entre une éolienne et un poulailler – fait en effet partie des militants historiques que l'on ne désavoue pas aisément. Au RPR compiégnois, on a toujours froncé les sourcils face à cet incurable gêneur qui milite contre les chasses à courre et battait le pavé du centre-ville, un corbillard sur l'épaule, contre la guerre du Golfe. Mais, en l'occurrence, on se délecte de le voir causer tant de tracas à M. Stoléru.

C'est que le candidat investi par l'UPF, M. Lucien Degauchy, conseiller général RPR, pourrait bien profiter de ces déchirements entre frères ennemis. Fondateur des «brigades vertes», ces groupes de RMistes employés à désherber les bords de route et les sentiers pédestres, M. Degauchy s'est aussi taillé, à force de remettre les coupes et les médailles, une petite gloire personnelle. Il vient de récidiver en mettant sur pied des «brigades bleues» au profit des personnes âgées et isolées. Il aurait pu les baptiser «brigades vermeil». Mais, en ces temps de victoire annoncée, «brigade bleue» sonne bien mieux...

F. B.

(1) Le tribunal administratif d'Amiens a motivé son jugement en se référant à l'article LO 135 du code électoral qui interdit au suppléant d'un député *«devenu membre du gouvernement»* de faire *«acte de candidature»* contre ce dernier *«lors de l'élection suivante»*.

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2 après le journal de 20 h, sur France 3 vers 14 h 10. – *Le mercredi 10 mars :* PS, RPR, UDF, Alliance populaire, ext. d. (1 minute chacun). *Le jeudi 11 mars :* RPR, PS, Solidarité Ecologie gauche alternative, UDF (1 minute chacun).

Sur France 2 après l'émission de deuxième partie de soirée, sur France 3 avant le jeu «Questions pour un champion», vers 18 h 20 : *Le mercredi 10 mars :* Génération Ecologie, RPR, PS, UDF (1 minute chacun). *Le jeudi 11 mars :* UDF (1 minute), PS (2), Nouveaux Ecologistes (1).

Sur France 2 après la météo du journal de 13 heures, sur France 3 après la météo du journal Soir 3 : *Le mercredi 10 mars :* UDF (5 minutes), Génération Ecologie (4,5), RPR (5), PS (5). *Le jeudi 11 mars :* Union des indépendants (4, 5), UDF (5), RPR (6), PS (6).

Sur France Inter avant les informations de 14 heures : *Le jeudi 11 mars :* PS (2 minutes), UDF (1), RPR (2), Nouveaux Ecologistes (1). *Le vendredi 12 mars :* RPR (1), A gauche vraiment, LCR (1), PCF (3), PS (2).

Sur France Inter après le journal de 20 heures : *Le mercredi 10 mars :* Parti de la loi naturelle (5 minutes), FN (5), UDF (4), PS (6). *Le jeudi 11 mars :* A gauche vraiment, LCR (5), PS (6), PCF (5), UDF (4).

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans la présentation du duel dans la sixième circonscription de la Haute-Garonne (*le Monde* du mardi 9 mars) entre le député sortant, Mme Hélène Mignon (PS), et Mme Françoise de Veyrinas, Mme Mignon a été défaite aux élections cantonales de mars 1992 par M. Alain Barrès (div. d) dans le canton de Muret et non pas par Mme de Veyrinas, élue dans le canton Toulouse-12 face à M. Bernard Audigé (PS).

▶ Lire également la chronique de Daniel SCHNEIDERMANN page 25.

pour les élections législatives

PAROLES D'ÉLECTEURS

La course au vote juif

Jean-Paul Amoyelle se souvient de son mai 68 : «Les jeunes faisaient la révolution et nous, nous tentions de créer la première école juive à Sarcelles.» Jean-Paul Amoyelle s'était installé dans le bureau du rabbin, il avait fallu sélectionner dix-huit enfants sur quatre cents candidats pour constituer la première classe de sixième et *«de petits étudiants donnaient des cours gratuitement»* entre deux cérémonies. *«La communauté juive était arrivée brutalement d'Afrique du Nord avec le mouvement des rapatriés. Elle s'était entassée, déboussolée, remuante, haute en couleur, exubérante, dans cette ville qui était déjà le prototype d'une ville nouvelle. C'était des gens de condition modeste qui misaient sur leurs enfants.»*

Aujourd'hui les *«petits étudiants»* sont devenus de grands médecins dans les hôpitaux de Paris, des ingénieurs, des dirigeants de société. Les premiers écoliers ont eux aussi terminé à l'université, et l'école de Sarcelles a donné naissance à Ozar Hatorah, un réseau de dix-huit collèges et lycées en France. La communauté s'est embourgeoisée mais sa réussite ne l'a pas pour autant incitée à quitter sa première escale, cet ensemble de tours et de barres. On tient toujours à mettre ses enfants *«à l'école de la Torah»* ici à Sarcelles – en réalité deux établissements qui accueillent mille élèves de la maternelle à la terminale et bientôt un projet d'université, – on vient y faire ses courses dans les innombrables épiceries, supermarchés, boucheries, salons de thé, librairies spécialisées et l'on choisit parmi les dix synagogues selon sa préférence, *«la grande synagogue algérienne, la tunisienne, la marocaine, la lubavitch, celle des jeunes, des «super jeunes»*.

Pour Jean-Paul Amoyelle, *«Sarcelles est sans doute le seul endroit de France où le vote juif a réellement une signification»*. En présentant des candidats d'origine juive, Dominique Strauss-Kahn, *ministre de l'industrie et du commerce extérieur*, élu en 1988, pour le PS, Pierre Lellouche, conseiller diplomatique de Jacques Chirac, pour l'opposition, Henri Cukierman pour le PCF et Fanny Mergui pour les écologistes, les grands partis n'ont-ils pas voulu prendre de risques ou est-ce tout simplement *«le fruit du hasard»*, comme le laisse suggérer l'un des postulants? La communauté juive représenterait, selon ses responsables, entre 20 % et 25 % de la population, mais 15 % seulement des électeurs de la huitième circonscription où s'affrontent les quatre candidats.

Cloisonnement ethnique

«Cela suffit pour faire basculer un résultat, estime un responsable de la communauté. *Ici, le clivage droite-gauche joue moins que la perception qu'ont les gens de l'attachement du candidat à la communauté.»* Samedi soir à la sortie de la cérémonie du Pourim, David, vingt et un ans, étudiant en médecine, hochait la tête en souhaitant que *«cette course à l'électeur juif ne froisse pas trop les autres communautés»*. Selon le recensement de l'INSEE et de Banlieuscopies, Sarcelles compte en effet quatre-vingt-douze communautés et groupes ethniques différents...

«Les autres communautés sont plus jeunes, moins intégrées, nous sommes la mieux organisée, avec nos écoles, nos lieux de culte, nos commerces, nos associations culturelles, explique un responsable israélite. Pour Jean-Luc Porcedo, responsable de l'association Accueil-Culture, spécialisée dans l'action sociale pour les communautés étrangères à Sarcelles, les *hommes politiques se comportent «à la new-yorkaise, instrumentalisant le cloisonnement ethnique, travaillant sur des clientélismes qui ne font que renforcer les ghettos»*.

«C'est vrai que c'est une habitude sarcelloise des pouvoirs publics, des hommes politiques, d'endormir chaque communauté de cette manière, acquiesce un responsable juif. *«C'est beaucoup plus simple de dialoguer isolément avec chacune d'entre elles que d'en exploiter les potentialités de dialogue et de confrontation. Je suis le premier à le déplorer, j'aimerais que les musulmans aient eux aussi leurs mosquées, j'aimerais qu'on se rencontre, qu'on débatte du racisme.»* Celui-ci est prêt à faire des propositions à ses homologues maghrébins après les élections. Dont tout le monde redoute un score, celui du Front national...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Le Conseil d'Etat est opposé à l'abrogation de l'article 16

Suite de la première page

Pourquoi a-t-il attendu la douzième année de sa présence à l'Elysée pour tenter de réformer des institutions que non seulement il a sèchement combattues, avant de les utiliser sans retenue, mais que de plus il a toujours trouvées dangereuses pour les libertés?

Si la réponse à la première question est aisée – pour que le projet de réforme soit le sien, le chef de l'Etat a besoin d'une collaboration totale du gouvernement, et M. Mitterrand *ne sait que trop que* celle-ci *ne* lui sera plus acquise au lendemain des législatives – il est bien difficile de répondre à la deuxième. Certes l'ancien adversaire du général de Gaulle pouvait estimer qu'il avait besoin de la plénitude des prérogatives que lui *accorde la Constitution de la* Vᵉ République pour installer solidement la gauche au pouvoir au cours de son premier septennat. Mais dès les lendemains de sa réélection, il aurait pu préparer sa succession en enclenchant un processus de révision qui est forcément long à aboutir.

Avoir attendu la veille d'une nouvelle cohabitation programmée pour ouvrir un tel dossier ne peut que permettre des soupçons de manœuvres, d'autant que le procès d'un homme accusé d'habilité politicienne est bien souvent fait. L'opposition n'a pas manqué de l'ouvrir une nouvelle fois. Non sans arguments.

Bien des propositions faites par M. Mitterrand, ou des sujets qu'un examen sérieux ne pourra qu'aborder, sont susceptibles d'entraîner des désaccords au sein de la future majorité parlementaire, qui n'a certes pas besoin que le président de la République lui en crée de nouveaux. Il en va ainsi, notamment, de la durée du mandat présidentiel, de la mise en place d'un référendum d'initiative populaire, de la meilleure manière de garantir l'indépendance de la magistrature, de la suppression éventuelle de l'article 16.

Une période de cohabitation est-elle pour autant le plus mauvais moment pour procéder à un rééquilibre des institutions de la Vᵉ République, que chacun dit souhaiter, comme l'affirment les dirigeants du RPR? Probablement non. La Constitution, c'est la règle du jeu du débat politique. Il est donc préférable *qu'elle soit acceptée par tous les* acteurs, et non pas imposée par un seul camp. Que l'un d'entre eux détienne la présidence de la République et l'autre la majorité parlementaire, n'est-ce pas la garantie que cet accord souhaitable sera trouvé, puisque *constitutionnellement ils doivent* collaborer pour mener à bien une révision de la Constitution?

Vouloir attendre qu'il n'y ait pas d'autres sujets de préoccupations urgents à régler, c'est renvoyer *sine die* tout projet de réforme institutionnelle. Or il y a des dispositions actuelles qu'il convient de modifier au plus vite, tant il apparaît clairement aujourd'hui qu'elles sont inadaptées. Il en va ainsi des mécanismes permettant la mise en cause pénale des ministres pour des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions, et de ceux garantissant l'indépendance de la *justice vis-à-vis* du pouvoir politique. C'est pourquoi deux projets de révision différents sont soumis au conseil des ministres, et cela contrairement aux souhaits du Conseil d'Etat.

Le gouvernement – ou plus exactement le président de la République – a, en effet, préféré regrouper dans un texte les dispositions qui lui paraissent – à tort ou à raison – pouvoir être facilement acceptées par la *droite* : le *droit de saisine* du Conseil constitutionnel par les justiciables, réforme que l'Assemblée nationale a déjà approuvée, et la modification des titres de la Constitution sur la Haute Cour de justice et sur *«l'autorité judiciaire»*. Dans un autre texte figure tout ce qui concerne l'organisation des pouvoirs publics, dont M. Mitterrand sait bien *qu'il s'agit là d'un thème beaucoup* plus conflictuel, même s'il n'aborde pas la durée du *mandat présidentiel*, laissant les parlementaires tenter de trouver un consensus sur ce point.

Là, comme pour l'essentiel de ses propositions, le président de la République est donc resté plus proche des conclusions auxquelles était parvenu le comité constitutionnel qu'il avait institué (*le Monde* du 17 février) que des suggestions qu'il avait formulées *dans* la *lettre* de mission de ce comité présidé par le doyen Vedel (*le Monde* du 2 décembre). Tout ce qui concerne le rééquilibrage des institutions au bénéfice du Parlement est le fruit des travaux de ce comité, même si le Conseil d'Etat, qui a rendu son *avis le week-end dernier, a imprimé* sa marque juridique. Il a, par exemple, estimé que le début de clarification, tenté par le comité, des prérogatives du chef de l'Etat et du chef de gouvernement en matière de défense nationale, n'était pas assez précis *pour être opératoire*.

Le Conseil d'Etat, surtout, s'est montré en désaccord avec trois points importants du projet qui lui était soumis : il ne souhaite pas, contrairement à M. Mitterrand, la *suppression de l'article 16, qui donne* tous pouvoirs au président de la République, en cas de menace sur *«les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux»*; il n'a pas retenu l'idée d'un référendum dont l'initiative n'appartiendrait pas au chef de l'Etat, n'étant satisfait ni par la solution du comité (initiative première de la minorité parlementaire) ni par celle du gouvernement (nécessité d'une pétition signée par un très grand nombre d'électeurs); enfin il préfère que le garde des sceaux siège au Conseil supérieur de *la magistrature*, alors que le comité voulait en exclure tout membre du gouvernement. Ce débat-là n'est pas que protocolaire, car il implique la persistance d'un lien, ou sa suppression, entre ceux chargés de rendre la justice *«au nom du peuple français»* et ceux qui *«déterminent et conduisent la politique de la nation»*.

Ces trois sujets devaient être tranchés au cours du débat institutionnel que M. Mitterrand souhaite ouvrir au conseil des ministres avant qu'il ne se poursuive – peut-être – dans le pays.

THIERRY BRÉHIER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire des écoutes téléphoniques

La mission impossible de la commission de contrôle des interceptions de sécurité

Président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, le conseiller d'Etat Paul Bouchet *doit présenter, jeudi 11 mars,* les premiers résultats de son enquête sur l'affaire des écoutes téléphoniques aux deux autres membres de sa commission, le député (PS) François Massot et le sénateur (Union centriste) Jacques Golliet. Le gouvernement semble souhaiter *une conclusion* rapide qui mettrait en valeur ses doutes sur l'authenticité de la présentation des documents révélés par *Libération,* tout en faisant passer au second *plan les questions* posées par l'authenticité des conversations rapportées et de leur décryptage.

C'est cette parade qu'a d'ores et déjà laissé entrevoir le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, en déclarant, lundi 8 mars : *« Il y a eu, en ce qui concerne le document lui-même, volonté de travestir la réalité. De la part de qui, dans quel but? La commission le dira. »* Il est pourtant loin d'être certain que la commission, démunie de véritables moyens d'investigation, ne pouvant organiser des confrontations ni contraindre les témoins à se rendre à ses convocations, puisse *de façon crédible démêler des* faits remontant à 1985 et 1986. Et cela d'autant plus qu'ils peuvent mettre en cause le monde de la « cellule » antiterroriste de l'Elysée, déjà impliqué dans diverses aventures peu glorieuses et ayant eu pour interlocuteur direct l'un des « piliers » du cabinet présidentiel de 1981 à 1992, M. Gilles Ménage.

La contre-attaque des anciens animateurs de la « cellule », *MM. Christian Prouteau et Jean-*Louis Esquivié, au cours de contacts avec les autorités de l'Etat, consiste à mettre en cause la forme des documents publiés par *Libération,* qui ne ressembleraient à rien de connu. Si *elle s'appuie sur quelques* invraisemblances, cette parade n'en ressemble pas moins à une diversion : le premier problème est en effet qu'il y a bien eu écoutes téléphoniques au domi*cile d'un journaliste et que les* documents de *Libération* permettent d'affirmer que ces écoutes ont été exploitées par un « service » dans un but systématique de renseignement. Cela ne colle aucunement avec l'hypothèse, diffusée par le pouvoir, d'une écoute « sauvage » dont serait responsable un seul individu, que les mêmes interlocuteurs n'hésitent pas à nommer : *le capitaine* Paul Barril.

• **Une écoute qui n'est pas *isolée.*** – *Il est de notoriété* publique dans le monde des policiers et des gendarmes que la « cellule » de l'Elysée s'est livrée, entre 1982 et 1986, à des écoutes qui n'étaient pas toutes en rapport avec ses missions de *lutte antiterroriste. Souvent,* le motif invoqué pour obtenir ces écoutes administratives sur des personnes théoriquement protégées était : *« Sécurité de personnalités de la défense »,* ces écoutes transitant sans doute *par la Direction de la protection* de la sécurité de la défense (DPSD).

• ***Une écoute décryptée par* un service.** – Les comptes rendus d'écoute au domicile d'un journaliste du *Monde* témoignent d'une exploitation minutieuse des informations recueillies, peu compatible avec le travail « sau*vage » d'un seul individu.* Les sommaires placés en en-tête des écoutes enregistrent systématiquement des mots-clefs et des noms (dont certains ne sont pas repris dans les résumés des conversations placés en annexe), *tandis que les résumés complè*tent les décryptages par des précisions qui supposent un travail régulier de renseignement. Ainsi, telle personne mentionnée un jour sous son prénom *(« Un certain Pierre »)* sera identifiée, qua*tre jours plus tard, lors d'une* nouvelle écoute, avec une orthographe parfaite comme étant *« Pierre Trey »,* alors chef adjoint du service des informations générales du *Monde.*

• **Des documents qui ont peut-être pour origine une disquette informatique.** – Il n'est pas exclu que les documents *publiés par Libération* aient pour point de départ une copie sur disquette d'informations enregistrées par le système informatique de la « cellule » de l'Elysée. En effet, le tirage des documents *ne semble pas avoir été fait sur* une imprimante correctement formatée (les lignes sautent de façon aléatoire, le nombre de signes par ligne est irrégulier, le cadrage est imparfait, etc.). D'où la brèche dans laquelle les *anciens responsables de la « cellule »* s'engouffrent : et si les documents avaient été quelque peu « mis en scène », une fois tirés sur une imprimante, par l'ajout de tampons *« Source secrète »* et de doubles barres *aux allures officielles?* Cette interrogation ne change rien à l'authenticité des écoutes elles-mêmes et la question essentielle demeure : qui a opéré leur saisie informatique?

• **Les documents de cette disquette viennent-ils du système de la « cellule »?** – C'est à cette question qu'il faudrait aujourd'hui répondre clairement. Les responsables de l'informatique de la « cellule » sont connus : *le colonel Jean-Louis Esquivié* et son adjoint, le capitaine Pierre Guezou, dit « Gaël » (et non Jean-Louis Gayzou comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 9 mars). Au troisième étage de l'hôtel particulier du 14, *rue de l'Elysée, « Gaël »* était chargé d'alimenter les ordinateurs de la cellule en informations variées, comme un pupitreur informaticien. Reste cependant un problème : à qui correspondent les initiales des *« traitants »* indiquées en tête des documents de *Libération?* Ont-elles été « trafiquées » *a posteriori ou sont-elles authentiques? « G, Pyves »* désignerait le commissaire Pierre-Yves Gilleron, mais son principal collaborateur affirme qu'il n'est pas assez bête pour laisser ainsi des traces explicites, d'autant plus qu'il aurait eu un nom de code lors de son passage à la « cellule ». Quant aux trois lettres *« G, JL », elles ne désignent pas le seul « Gaël »,* comme nous l'avons cru, puisque son prénom n'est pas Jean-Louis (qui est celui du colonel Esquivié) mais Pierre. Or le deuxième prénom du capitaine Guezou est... Yves, et il est arrivé, selon des témoins, *qu'on* le surnomme lui-aussi, comme M. Gilleron, *« Pyves ».*

A. G.

Un rapport sur la gestion de l'office public d'HLM

Les inspecteurs de l'équipement déplorent les défaillances de l'entretien des logements sociaux à Paris

Négligences dans l'entretien* des bâtiments, cloisonnement excessif des services, attribution *de logements sans justifications* sociales, situation financière tendue et obscure : telles sont *quelques-unes des observations* que les inspecteurs de l'équipement ont pu faire en contrôlant *l'office d'HLM de Paris. Leur* rapport vient d'être adressé aux membres du conseil d'administration *de l'office public.

Créé en 1914 et transformé en 1988 en office public d'aménagement et de construction (OPAC), l'office HLM de Paris est l'un des plus anciens et, en tout cas, le plus puissant de France. Il gère un parc qui comprend 90 000 appartements locatifs (dont 90 % situés *intra muros),* 45 000 garages et 2 700 commerces. Servi par un corps de 1 760 agents, présidé par M. Jean Tibéri, député RPR et premier adjoint au maire, dirigé depuis 1982 par M. Georges Perol, un fidèle de M. Jacques Chirac, il bénéficie d'un budget dépassant 3 milliards de francs.

Le dernier contrôle des inspecteurs généraux du ministère de l'équipement remontait à 1987. Peu après son entrée au gouvernement, en avril 1992, comme ministre chargé du logement, Mme Marie-Noëlle Lienemann s'était inquiétée de cette situation. Trois contrôleurs ont donc travaillé durant tout l'automne 1992. Ils observent d'abord que la direction de l'OPAC n'a pas considéré leurs opérations *« comme allant de soi »* et que celles-ci ont *« nécessité des délais et des procédures inhabituelles ».* Les inspecteurs ont néanmoins remis leur rapport en janvier dernier. Il a été communiqué à l'office, qui a répondu. Les vingt et un membres du conseil d'administration devaient en recevoir copie.

Une réhabilitation tardive

Ce document note d'abord que les immeubles d'HLM construits par l'office sont de bonne qualité et présentent un excellent niveau d'équipement. Si leur prix de revient atteint 10 000 F le mètre carré, *c'est en raison de la flambée* des coûts du foncier dans la capitale. Pourtant, le niveau de loyer reste conforme aux normes. D'une manière générale, les contrôleurs n'ont pas relevé, dans la gestion financière, des irrégularités de nature à nécessiter des mesures administratives.

Ce *satisfecit* accordé, le rapport passe en revue de nombreuses anomalies qui justifient autant de critiques techniques. Il note, par exemple, que près de *la moitié des* locaux commerciaux sont loués avec un appartement annexe, ce qui est contraire à la réglementation; que les études des projets sont attribuées directement sans mise en compétition; que les marchés de chauffage et d'ascenseur ont été mal négociés et sont donc beaucoup trop coûteux.

Le mode de fonctionnement interne de l'office est aussi épinglé. Le conseil d'administration se réunit trop rarement et néglige de débattre des orientations générales. Le directeur et le chef du service financier sont seuls à disposer des informations. Les dix services sont excessivement cloisonnés et la hantise du secret *« est illustrée, jusqu'à la caricature, par le système de surveillance qui protège le siège social ».* Détail révélateur : le nombre des appartements gérés par l'OPAC n'est pas connu avec précision et un recensement va être entrepris alors qu'un bureau de sept personnes est théoriquement chargé de ce travail.

Les observations des inspecteurs concernant l'état du parc d'HLM de Paris sont plus graves. Si 60 % des appartements sont jugés *« satisfaisants »,* 24 % sont *« médiocres »* et 16 % *« tout à fait insuffisants ».* Près de 9 000 logements ne sont toujours pas équipés de chauffage et de nombreux autres sont encore démunis de salle d'eau. Des locataires font leur toilette dans l'évier de la cuisine... *Cette situation* s'explique par l'ancienneté exceptionnelle de certains immeubles qui n'ont jamais été modernisés depuis leur construction, il y a plus d'un demi-siècle.

L'office, notent les contrôleurs, a beaucoup trop tardé à entreprendre la réhabilitation de son patrimoine. Celle-ci n'est lancée que depuis 1989. Un plan quinquennal de grosses réparations coûtant 1,6 milliard de francs est en cours. *« Ce retard est inexplicable,* commente Mme Lienemann. *Tout se passe comme si on avait laissé volontairement se dégrader les logements sociaux. L'OPAC n'a même pas profité des subventions pour réhabilitation qu'offre l'Etat. Il a préféré s'autofinancer, ce qui aujourd'hui fragilise ses comptes. »*

Ceux-ci sont minutieusement épluchés par les inspecteurs. Les charges d'exploitation excèdent nettement celles des autres offices de l'Ile-de-France, notamment en raison de salaires particulièrement élevés des cadres. En regard, les loyers ne couvrent que 83,3 % des frais de tous ordres. Ce qui est estimé *« nettement insuffisant ».* Conséquence : une trésorerie *« très tendue »* et des résultats qui ne sont *bénéficiaires* que grâce à des subventions considérables, s'élevant, pour 1991, à 111 millions de francs. L'état financier des OPAC nécessite, selon *le rapport,* une expertise plus poussée. Celle-ci va être immédiatement lancée par le ministre du logement.

Des attributions contestées

Le sujet des attributions de logements est l'un des plus controversés. Les contrôleurs ont observé que la commission *ad hoc* n'a pas de règlement intérieur, qu'elle ne dispose pas de statistiques fiables sur l'occupation réelle des appartements, qu'elle n'examine jamais le cas des logements réservés à la préfecture, qu'elle n'étudie pas la solvabilité des demandeurs et qu'au demeurant l'OPAC ne lui propose qu'un seul candidat pour chaque appartement libre.

Comment les demandeurs sont-ils sélectionnés? On ne sait trop. Après un sondage, les *inspecteurs* ont découvert que 17 % des candidats avaient des ressources dépassant le plafond et que d'autres, notamment des jeunes ménages, le dépassaient peu après leur installation. *« Il n'y a pas de système parfait »,* commentent les fonctionnaires avec prudence. Mais le résultat est mesurable : le quart des locataires de l'OPAC ont de tels revenus qu'on leur fait payer un supplément de loyer. Près des deux tiers des occupants d'HLM parisiennes sont des personnes seules ou des couples sans enfant. La durée moyenne d'occupation des logements atteint vingt-six ans et le renouvellement des locataires ne dépasse pas 3,5 % par an.

Cette proportion est à peu près la *même* dans le reste de la France. Au-delà de leurs observations critiques sur l'OPAC de Paris, les inspecteurs de l'équipement soulèvent donc un problème national : le manque de « fluidité » des équipements d'HLM et, par voie de conséquence, l'effacement relatif du rôle social de l'institution. Sur ce chapitre, comme sur celui des attributions, Mme Marie-Noëlle Lienemann avoue son impuissance : *« Il faudrait une réforme de la législation pour rendre au moins le travail des commissions d'attribution plus transparent. J'ai été ministre trop tard pour faire cette loi. C'est l'un de mes regrets. »*

MARC AMBROISE-RENDU

Après les informations publiées par « le Quotidien de Paris »

Une mise au point du ministère de l'intérieur sur la protection de Jacques Roseau

Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a précisé, dans un communiqué diffusé mardi 9 mars que *« les informations faisant état d'un refus d'une protection policière de Jacques Roseau »* relèvent d'une *« présentation erronée ».*

Cette mise au point fait suite à la publication, par *le Quotidien de Paris,* d'informations selon lesquelles une demande de protection de M. Roseau, déposée par son association à la fin de l'année 1991, s'était heurtée à un refus du ministre de l'époque, M. Philippe Marchand (*le Monde* du 10 mars).

M. Quilès souligne qu'au cours de 1992, *« des mesures particulières de surveillance des bureaux et domicile parisiens de Jacques Roseau ont été à deux reprises mises en place lorsqu'il l'a souhaité ».* Le communiqué indique qu'*« aucune demande particulière n'a été exprimée depuis le début de l'année 1993 ».*

□ **Sonacotra : ouverture d'une information judiciaire.** – Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, mardi 9 mars, une information *judiciaire contre X... pour « abus de confiance, abus de biens sociaux et abus de pouvoir »,* à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile visant les mêmes chefs, déposée par M. Bertrand Maréchaux, actuel directeur général de la Sonacotra contre l'ancien président-directeur général de la Sonacotra, M. Michel Gagneux (*le Monde* du 12 février). Le dossier a *été confié à Mme Jacqueline Meyson,* juge d'instruction au tribunal de Paris.

ENVIRONNEMENT

Situé dans un site privilégié

Le projet de centre d'essais Michelin de la plaine des Maures est dénoncé par un collectif scientifique

Il existe dans le département du Var, entre Vidauban et Gonfaron, une plaine de chênes-lièges et pins pignons que les connaisseurs comparent à une savane africaine. Des pistes de latérite y serpentent entre des dalles de grès permien qui hébergent une trentaine d'espèces d'orchidées, représentant le tiers du patrimoine français.

Une enclave exceptionnelle de 5 000 hectares, où pond la rarissime tortue d'Hermann et où *folâtrent en saison* 274 espèces de papillons et 134 espèces d'oiseaux, dont une dizaine de couples de rolliers et la très discrète fauvette pitchou. Autour du lac des Escarcets, creusé en 1946 mais reconquis par la nature, on peut entendre *la rousserolle turdoïde* et le héron blongios. Tous les visiteurs s'accordent à reconnaître au lieu une magie provenant d'un subtil mélange de senteurs de Provence et d'une luminosité exceptionnelle. *« Un paysage aux vibrations particulières »,* explique Lucien Chabason, conseiller régional (GE) du Var.

C'est dans ce site privilégié de l'arrière-pays tropézien que le groupe *Michelin* a racheté 400 hectares en 1990, pour y installer une piste d'essais de pneus. Le plan d'occupation des sols, révisé à cet effet en 1991 par la commune du Cannet-des-Maures, a été approuvé par le préfet, et rien, sinon un jugement négatif du tribunal administratif de Nice, ne semble en mesure d'éviter le bitumage de la plaine des Maures.

Dès janvier 1992, le ministère de l'environnement avait pourtant demandé au préfet d'examiner avec Michelin un site de substitution, car le projet empiète sur plusieurs zones répertoriées comme étant *« d'intérêt écologique, faunistique et floristique »* (ZNIEFF). Un collectif de quelque cent cinquante universitaires et chercheurs s'est rassemblé derrière le professeur Marcel Barbero, auteur du premier zonage réalisé entre 1982 et 1986.

« On a proposé trois sites alternatifs, dont un ancien carreau de mine de bauxite non loin d'ici, précise le professeur. *Mais ni Michelin ni le préfet ne veulent revenir sur le projet ».* Pierre Pfeffer, *secrétaire général de la* SNPN (Société nationale de protection de la nature), ne comprend pas qu'on choisisse *« un écosystème d'intérêt européen pour essayer des pneus »,* alors même qu'*« il ne manque pas de friches industrielles ou de terrains militaires en zone méditerranéenne »* qui feraient parfaitement l'affaire.

ROGER CANS

Dans son rapport 1992

Le médiateur dénonce les lacunes du système de protection sociale

Dans son rapport 1992, présenté mercredi 3 mars, le nouveau médiateur de la République, M. Jacques Pelletier, insiste sur les effets de la déconcentration des administrations et sur les lacunes du système de protection sociale français pour expliquer l'augmentation spectaculaire des réclamations qui lui ont été adressées l'an dernier.

Le nombre des réclamations, qui a augmenté régulièrement chaque année depuis 1973 d'environ 10 % par an, a connu une croissance exceptionnelle de 17 % en 1992 pour atteindre le chiffre de 35 123. Ce surcroît d'activité, explique le *médiateur,* peut être *attribué à la* déconcentration des administrations qui se poursuit, à l'évolution accélérée de la société générant de nouveaux conflits, ou tout simplement à une meilleure connaissance de l'institution. Il faut aussi souligner que, depuis février 1992, les personnes morales (associations, syndicats, sociétés commerciales, collectivités publiques), et non plus seulement les particuliers, peuvent solliciter les services du médiateur. Comme les particuliers, ces personnes morales ont la faculté de s'adresser, soit directement aux quelque 112 délégués qui tiennent des permanences dans toutes les préfectures et qui ont compétence pour régler eux-mêmes les conflits les plus simples, soit en saisissant le médiateur à Paris par l'intermédiaire d'un parlementaire. Cinq pour cent du total des réclamations émanaient, en 1992, de ces personnes morales.

Pour la première année de son mandat qui ne peut excéder six ans, M. Pelletier *a porté* une attention particulière aux relations avec les collectivités locales ainsi qu'au développement de la médiation *dans le domaine social.*

Bien que les dossiers concernant les conflits avec les communes soient minoritaires, *M.* Pelletier souligne qu'il est très difficile de discuter avec les responsables et rappelle que *« l'autonomie dont dispose la commune ou ses établissements ne les autorise pas à s'extraire du respect de la loi ».* L'urbanisme, notamment, est source d'incompréhension.

Mais les critiques les plus sévères sont formulées à l'égard de *conseillers généraux qui font* pâtir les personnes âgées dépendantes de leurs difficultés budgétaires. En refusant de verser l'allocation compensatrice, en réduisant le montant de cette allocation, ou bien en remplaçant l'allocation compensatrice par la prise en charge des frais de placement au titre de l'aide sociale (ce qui permet de récupérer plus tard, auprès des héritiers, les prestations versées).

Des jeunes handicapés devenus adultes sont ballottés de département en département sans que soit tranché le problème de la prise en charge des frais financiers, des personnes désirant bénéficier d'un agrément pour être assistantes maternelles se heurtent à des refus non motivés... Autant d'incidents qui pourraient être évités si les *responsables des administrations en* cause s'attachaient à l'aspect humain de leur mission.

Bien que le médiateur reconnaisse que le système de protection sociale est *« performant dans son ensemble »,* il relève que des lacunes pénalisent sévèrement des catégories d'assurés sociaux défavorisés. Parmi ces lacunes figurent une mauvaise information, une confusion entre les *domaines de* compétence des organismes gestionnaires, des défauts d'harmonisation entre différentes réglementations et des réglementations totalement inadaptées. A titre d'exemple : le régime général de retraite prévoit, pour les femmes, une majoration de deux ans par enfant élevé. Or, dans les régimes spéciaux, cette majoration n'est que d'un an *par enfant,* ce qui donne lieu à confusion, notamment chez les femmes ayant changé de régime au cours de leur vie. Sur ce sujet, le médiateur est de plus en plus saisi de protestations d'hommes estimant que cette mesure est discriminatoire et demandant une harmonisation des traitements.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Médiateur de la République, 53, avenue d'Iéna, 75016 Paris, tél. : (1) 45-01-86-56.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

La droite sans complexe

L'opposition a fait de la formation et de la réforme de l'enseignement la seconde priorité de son programme gouvernemental. Non sans risques

LONGTEMPS l'éducation a été la chasse gardée de la gauche française. Depuis les lois Ferry et la République des instituteurs jusqu'à la politique actuelle des *« 80 % de jeunes au niveau du bac »*, en passant par le plan Langevin-Wallon de l'après-guerre, la gauche – républicaine ou révolutionnaire, socialiste ou communiste – avait imprimé sa marque sur l'école. Confortée par son alliance historique avec les enseignants, épaulée par leurs syndicats, elle avait fait de la chose scolaire son domaine réservé et l'un de ses grands combats.

Depuis au moins un demi-siècle, la droite respectait, bon gré mal gré, ce monopole. Quand elle ne se morfondait pas dans la nostalgie d'un âge d'or mythique, quand elle ne rêvait pas, sans trop y croire, au développement d'un système privé concurrent du service public, elle chaussait sans hésitation les bottes de la gauche pour mieux s'inscrire dans l'irrépressible mouvement de scolarisation qui caractérise la société française depuis plusieurs décennies.

L'affaire des gens d'en face

Ce fut le cas dans les années 60, tout au long de la période gaulliste, avec la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans et l'ouverture progressive des portes du secondaire aux enfants de l'école du peuple. Puis à nouveau durant les années 70, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, avec l'instauration, par son ministre de l'éducation, M. René Haby, du collège unique, nouvelle étape sur la voie de l'école unique prônée par la gauche. Et le mouvement se prolonge pendant les années 80, M. René Monory, ministre de l'éducation nationale du gouvernement Chirac entre 1986 et 1988, donnant son véritable élan à la politique d'ouverture du lycée à la majorité de chaque génération, lancée un an auparavant par MM. Fabius et Chevènement.

Bref, la droite faisait des complexes, prisonnière du cadre et de la doctrine tracés par ses adversaires, impuissante à contester les liens entre le monde enseignant et le « peuple de gauche » et traumatisée par l'échec de ses rares tentatives pour reprendre l'offensive sur ce terrain, comme en 1986 avec l'échec du projet Devaquet de réforme universitaire. L'éducation, c'était l'affaire *« des gens d'en face »*, selon le mot de M. Philippe Mahrer, délégué général du très giscardien Conseil pour l'avenir de la France.

Prise de conscience

Tout démontre aujourd'hui que ce n'est plus le cas. Mentalités et projets ont évolué et, pour la droite gouvernementale, l'éducation est devenue, sans conteste, un enjeu décisif. Responsables nationaux ou barons régionaux, ministrables en puissance ou apprentis secrétaires d'Etat, aucun n'échappe à cette prise de conscience, presque à cet engouement, quitte à noircir à l'envi la situation de notre système éducatif. Ni M. Chirac, qui réclame de *« l'audace »* pour *« vaincre les immobilismes et les conservatismes de toutes sortes »* qui interdisent les changements nécessaires. Ni M. Balladur, convaincu, dans son *Dictionnaire de la réforme*, que la formation *« est si mal assurée en France qu'elle est devenue une des causes principales du chômage »* et que *« la réforme de l'enseignement est peut-être la plus importante de celles auxquelles il faudra procéder dans les dix prochaines années »*.

Pas davantage M. Millon, qui a le bénéfice de l'antériorité et peut s'appuyer sur l'action engagée depuis deux ans dans la région Rhône-Alpes qu'il préside (*lire ci-dessous*). Ni M. Bayrou, secrétaire général de l'UDF, qui brandit son titre d'agrégé de lettres classiques comme le sésame de la Rue de Grenelle. Ni M. Juppé, secrétaire général du RPR, qui n'oublie pas, lui non plus, qu'il fut agrégé de lettres et qui potasse ses dossiers. Ni l'aimable M. Lequiller, député RPR des Yvelines et grand défenseur de l'enseignement privé, qui voit dans la politique des 80 % *« le grand échec de la décennie Mitterrand »*. Ni le terrible M. Pasqua, habile à mobiliser les énergies de son département des Hauts-de-Seine pour mettre en place des dispositifs d'aide à la lecture (*lire page XXX*). Quant à M. Léotard, il ne manque plus une occasion de faire entendre ses idées sur l'école, sinon sa différence. Ni même M. Giscard d'Estaing, inquiet de l'avenir d'une société qui risque, pour la première fois, de voir les nouvelles générations ne pas bénéficier de la même promotion scolaire et sociale que leurs parents.

Et l'on pourrait continuer la liste.

NOTRE PREMIER OBJECTIF:
AUGMENTER LE NOMBRE DE PREMIERS DE LA CLASSE!
PESSIN

Loin de laisser, comme au milieu des années 80, le soin à quelques intellectuels de porter le débat sur l'école, ou à quelques lobbies doctrinaires, celui de ficeler une contre-réforme de l'université, les principaux porte-parole de la droite s'autorisent, désormais, à réfléchir à l'avenir du système d'éducation et à multiplier les propositions.

Passeport anti-chômage

La plate-forme de gouvernement de l'actuelle opposition fait d'ailleurs de la réforme de l'enseignement la seconde priorité de son programme, juste derrière la lutte contre le chômage. Engagements sans lendemain ? Propos d'estrades et promesses de campagne électorale ? C'est peu probable. Car ce changement d'attitude a été provoqué par des mutations en profondeur. Il faut y voir, tout d'abord, l'effet progressif de la décentralisation engagée depuis une huitaine d'années. Pour bien des responsables des collectivités locales, la prise en charge des constructions de collèges ou de lycées a constitué une formation accélérée aux réalités du monde de l'éducation et de ses acteurs. Et si beaucoup ont aujourd'hui le sentiment frustrant de n'être que des pourvoyeurs de locaux, sans prise sur l'essentiel, ils n'ont pas moins mesuré, concrètement, les enjeux pédagogiques, institutionnels et sociaux du système éducatif.

L'éducation nationale était, le plus souvent, pour eux, une terre inconnue. Ils sont en train de l'explorer, aidés en cela par le recrutement de plus en plus fréquent, à leurs côtés, de bons professionnels du système. Et l'engagement massif des régions ou des grandes villes, le plus souvent tenues par la droite, dans le projet Université 2000 de développement de l'enseignement supérieur, pourtant de la responsabilité de l'Etat, démontre que le pli est pris : la plupart des leaders politiques, ceux de droite comme les autres, ont compris que les projets universitaires pouvaient être source de prestige mais aussi de dynamisme et de développement et répondaient à l'attente des familles.

C'est en effet la deuxième raison, la plus déterminante sans doute, de la conversion de la droite. Face à la vague déferlante du chômage, et en particulier du chômage des jeunes, formations et diplômes apparaissent comme d'indispensables passeports pour l'emploi. Evidemment obsédés par la montée du chômage, placés aux premières loges, dans leur circonscription ou leur région, pour mesurer sur le terrain les facteurs d'inadéquation entre formation et emploi, tous les responsables politiques sont aujourd'hui conduits à s'interroger sur le contenu des diplômes et le pilotage du système d'éducation.

Comme le note M. Yves Fréville, député (CDS) d'Ile-et-Vilaine et infatigable rapporteur du budget de l'enseignement supérieur à l'Assemblée nationale, *« dans les réunions publiques, les gens viennent nombreux quand on parle d'éducation. Ce qui les intéresse ou les angoisse, ce n'est pas tellement le fonctionnement des établissements, mais tout simplement l'avenir de leurs enfants. Tout cela nous pousse à préciser nos positions »*. D'autant qu'à cette pression des familles s'ajoutent les sollicitations du patronat dont le récent Livre blanc du CNPF montre qu'il est désormais décidé à revendiquer un rôle déterminant dans la conception et l'organisation des diplômes (*le Monde* du 11 février).

L'électorat enseignant

Enfin, et personne ne s'en cache réellement à droite, en dépit des rituels anathèmes contre la *« forteresse de la FEN »* (la Fédération de l'éducation nationale) et la *« mainmise syndicale »* sur le ministère de l'éducation nationale, chacun sent bien que la crise de la gauche enseignante et l'éclatement apparemment irrémédiable de la FEN ouvrent des marges de manœuvre inédites. *« L'occasion est historique*, note un conseiller écouté. *Le corps de doctrine de la FEN est battu en brèche, l'idée d'école unique et de corps unique est contestée par les enseignants eux-mêmes, le désenchantement des profs est réel, et leur déception de la gauche, profonde. Les troupes sont démoralisées. Si l'on mène les choses avec habileté, sans les brusquer, il sera possible d'attirer à nos côtés une bonne partie du corps enseignant. »*

La perspective est lointaine, certes, tant l'enracinement à gauche de la majorité des enseignants est ancien et plus encore leur rejet des hommes, des partis et des valeurs de la droite (1). Mais le simple fait qu'elle ne soit plus utopique constitue manifestement, pour l'actuelle opposition, une incitation supplémentaire à s'engager sérieusement sur ce terrain. Reste un point essentiel. Si l'actuelle opposition a viré sa cuti sur l'éducation, si elle affiche désormais la formation comme une priorité, elle manque encore, de toute évidence, de doctrine claire.

Les idées foisonnent, mais souvent contradictoires, comme le démontrent l'examen des projets des uns et des autres ou les silences éloquents de la plate-forme de gouvernement. Entre les partisans d'une décentralisation très profonde du système éducatif, ceux d'une autonomie renforcée des établissements et les jacobins toujours favorables au maintien d'un pilotage national ; entre ceux qui récusent les principales réformes pédagogiques engagées – dans le primaire, le secondaire et le supérieur – par MM. Jospin et Lang et ceux qui demandent à voir ; entre ceux qui jugent inévitable un ralentissement de la progression du budget de l'éducation et ceux qui n'osent l'imaginer ; entre ceux encore qui refusent de toucher au baccalauréat et ceux qui feraient volontiers sauter ce verrou, il y a plus que des nuances : c'est une véritable cacophonie.

Et ce ne sera pas la moindre tâche du futur premier ministre que d'arbitrer sur tous ces points décisifs. Avec, en premier lieu, un choix de méthode délicat. Selon que le prochain gouvernement choisira d'avancer de façon prudente et pragmatique, prolongeant le cas échéant des évolutions déjà engagées depuis des années, ou au contraire de façon plus abrupte, pressé de marquer – dans ce secteur symbolique – la rupture avec la gestion socialiste, il s'exposera à deux reproches contradictoires : celui d'être trop timoré ou celui de *« casser la baraque »*, avec les risques que cela comporte dans un domaine aussi explosif et imprévisible. On le voit, si la droite est aujourd'hui sans complexe sur le terrain de l'éducation, elle n'est certainement pas à l'abri des pièges et des faux pas.

GÉRARD COURTOIS.

(1) Voir notre sondage sur les enseignants et la politique (*le Monde* du 6 février 1992). Si les enseignants se montraient, pour plus des trois quarts d'entre eux, déçus par le bilan des années Mitterrand et si 40 % seulement attendaient encore quelque chose de la gauche, il n'étaient toujours que 22 % à espérer quelque chose de la droite.

Banc d'essai pour M. Millon

Malgré bien des réserves, plus de deux cents lycées rhônalpins jouent le jeu du partenariat

LYON

de notre bureau régional

CE devait être le *« début de la révolution »*, celle des mentalités et d'un *« système étatique uniforme guetté par la catalepsie et demain peut-être par l'explosion »*, qu'il s'agissait de *« briser par une décentralisation sans précédent »*. Le 19 avril 1991, devant l'assemblée du conseil régional de Rhône-Alpes, M. Charles Millon, son président (UDF-PR), inspiré par l'exemple allemand, n'avait pas fait dans la nuance pour présenter son nouveau schéma régional des formations, autrement rebaptisé « permis de réussir » pour les besoins d'une campagne médiatique. *« Education sans issue »*, *« interdits d'emploi »*, *« débouchés retrécis »* : empruntés à la signalisation routière, ces slogans réducteurs avaient fait sortir de sa réserve le recteur de l'académie de Lyon, M. Daniel Bancel, pour rappeler les règles du jeu d'un partenariat bien compris entre la collectivité régionale et l'éducation nationale.

Si, dix-huit mois plus tard, la polémique n'a plus cours, faut-il croire, comme M. Mario Perez, secrétaire du SNES du Rhône, qu'*« il s'agissait là d'une opération tapageuse aux effets dérisoires et marginaux qui s'est rapidement dégonflée »* ? Le responsable syndical a beau jeu de souligner que, pour 1993, le budget des lycées et de la formation de la région est en diminution (1). Pourtant, avec 200 millions de francs en 1992, les mesures en faveur d'une meilleure orientation professionnelle, d'un développement des formations en alternance et de l'apprentissage, de la création de salles d'accueil pour les élèves ou de bureaux pour les enseignants, ainsi que des compléments d'heures assurés par des professeurs ou des « tuteurs » extérieurs pour les élèves en difficulté, sont désormais bien acceptées.

Du beurre dans les épinards

Sur la base de projets d'établissement validés par le rectorat, plus de deux cents lycées publics et privés (2) en ont profité depuis la mi-1991. *« C'est du beurre dans les épinards »*, indique ainsi M. Charles Leblanc, proviseur adjoint du lycée de Bellegarde (Ain). Selon lui, les heures de soutien en seconde ont permis d'obtenir un taux de redoublement inférieur à 18 % pour un effectif de 40 % d'élèves en difficulté. M. Noël Houillon, proviseur du lycée Frédéric-Fays à Villeurbanne (Rhône), a financé une structure d'aide par l'enseignement assisté sur ordinateur pour développer l'autonomie des élèves, tandis que des quatrièmes et des troisièmes vont réaliser des films dans les *entreprises dans* le cadre de leur préparation à l'orientation.

Mme Marcelle Barry, proviseur du lycée professionnel Léon-Blum de Saint-Fons (Rhône), a pu conforter les actions originales d'un groupement d'intérêt public ouvert sur la ville, qui lutte contre l'échec scolaire par le développement du projet personnel, ou la revalorisation des filières technologiques. *« Nous n'allons tout de même pas refuser des crédits supplémentaires lorsqu'on nous les propose »*, souligne de son côté M. Jacques Dur, responsable du lycée Albert-Camus à Firminy (Loire). Tout en se félicitant d'*« une gestion plus proche des usagers »*, il en arrive néanmoins à regretter de devoir passer une bonne partie de son temps à la *« mendicité publique et à la quête aux subventions »*. Le revers de la médaille en quelque sorte, mais un des moyens supplémentaires *« pour gérer l'hétérogénéité des niveaux, tout en obligeant la communauté à s'investir »*.

Dans le système mis en place par M. Millon, les proviseurs, invités à se comporter en *« chef d'entreprise éducative »*, sont la clé de voûte d'une autonomie proclamée, que la plupart appellent de leurs vœux, malgré l'accroissement des charges qu'elle représente. Et ils acceptent la nouvelle règle du jeu, tant qu'elle reste dans un cadre défini sous l'autorité pédagogique du rectorat et sans contrôle des élus sur le contenu des enseignements, comme le précisent, par exemple, Mme Barry ou M. Dur.

Individualisme et concurrence

« Cette opération accentue l'individualisme des établissements », note toutefois M. Michel Rougerie, secrétaire académique du syndicat des personnels de direction de l'éducation nationale. Elle favoriserait même l'éclosion d'une *« multitude de citadelles mises en concurrence »*, craint M. Perez qui dénonce une *« atomisation par l'autonomisation »*, ainsi que la menace, parfois clairement évoquée par les responsables de la majorité régionale, d'une gestion décentralisée des personnels de service, voire d'une « privatisation » des activités de restauration ou d'entretien.

« En distribuant des crédits établissement par établissement, le conseil régional favorise la pratique du saupoudrage, sans favoriser l'éclosion d'un projet global, cohérent qui s'inscrit dans la durée. » Représentant la CFDT au Conseil économique et social, dont il est le président de la commission éducation et formation, M. Jean Vanoye constate que la région se conduit en *« décideur politique »*, alors qu'elle n'est qu'un partenaire du système éducatif. *« La décentralisation démultiplie les responsabilités et recrée de nouveaux cloisonnements, d'une autre nature, mais tout aussi préjudiciables que ceux du système actuel. »*

Le projet d'orientation professionnelle des élèves, de la quatrième à bac + 2, dont le CES est à l'origine, bute justement sur les barrières institutionnelles, politiques, administratives ou économiques et sur la difficulté de conduire un *« réel partenariat »* en dépassant le stade de la déclaration d'intention. De même, en cherchant à créer une *« université professionnalisante »*, fondée sur le réseau de deux sites, à L'Isle-d'Abeau (Isère) et Saint-Etienne (Loire), à cheval sur deux académies, le conseil régional tente d'ouvrir des brèches dans un système qui ne se laisse pas aussi facilement prendre d'assaut.

SANDRINE BLANCHARD et MICHEL DELBERGHE

(1) Avec l'arrêt de la dotation d'Etat pour le plan d'urgence, le budget des lycées est passé de 1,893 milliard de francs en 1992 à 1,799 milliard en 1993.

(2) A ce jeu, le secteur privé, traité sur un pied d'égalité avec le secteur public, a *bénéficié de la plus forte répartition*. Entre juillet 1992 et février 1993, il a déjà obtenu 8,2 millions de francs, contre 9,9 millions aux établissements publics, qui accueillent pourtant un nombre beaucoup plus important d'élèves.

Le puzzle des programmes

Les responsables de l'opposition ont du mal à parler d'une seule voix

C'est la loi du genre. La plate-forme de gouvernement de l'Union pour la France (UPF) rendue publique, en février dernier, représente le plus petit commun dénominateur *des deux formations politiques* – RPR et UDF – appelées, selon toute vraisemblance, à former le prochain gouvernement au lendemain des élections législatives. Elle est aussi significative par les quelques points d'accord qui s'en dégagent que par les divergences multiples que masquent pudiquement les silences de ce texte sur de nombreux points décisifs.

Au-delà de la dénonciation convenue de la *« crise de l'éducation »*, deux dossiers seulement font l'objet d'une unanimité à droite.

■ **Liberté de choix.** Il convient, souligne la plate-forme, d'assurer *« le libre choix »* par les parents de l'école de leurs enfants. Cela implique tout d'abord de mettre sur un pied d'égalité établissements privés et publics. Et l'accord est général pour demander au Parlement d'abroger rapidement la vieille loi Falloux de 1850 afin de permettre aux collectivités locales de financer les investissements immobiliers en *faveur des établissements privés* à hauteur des dépenses qu'elles engagent pour le secteur public.

La liberté de choix des parents suppose également la suppression progressive de la carte scolaire. La gêne des principales formations de l'opposition est cependant manifeste sur ce point, tant une telle réforme bousculerait le fonctionnement même du système et son organisation. Leur difficulté à proposer un système d'évaluation des établissements (inspection renforcée ou instance indépendante, audit extérieur ou consultation des parents eux-mêmes), permettant aux parents de choisir en toute connaissance de cause, en dit long sur leurs hésitations.

Lire la suite page 14

Travaux pratiques

L'association Créateurs d'écoles rend publics ses projets

Le 6 février dernier à Paris, une centaine d'adhérents de l'association Créateurs d'écoles, créée en mars 1992 (*le Monde* du 8 octobre), ont procédé au premier inventaire et porté leurs « projets » sur les fonts baptismaux. Réunis autour de MM. Guy Bourgeois, président de l'association et ancien directeur de cabinet de René Monory à l'éducation nationale, et Philippe Némo, vice-président et professeur à l'École supérieure de commerce de Paris, et sous l'œil exigeant de deux invités, MM. Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'ESSEC et membre de l'association, et Dominique de Calan, directeur de la formation à l'Union des industries métallurgiques et minières, ils ont présenté le résultat de près d'une année de réflexion tous azimuts sur les moyens de s'affranchir de la *« bureaucratie »* et des *« carcans »* de l'éducation nationale. Ambitieux programme.

Ce cénacle, qui compte aujourd'hui 173 adhérents, regroupe des chefs d'établissement du public et du privé, quelques anciens hauts fonctionnaires de l'éducation nationale qui pourraient très prochainement revenir aux commandes, des directeurs d'école ou d'établissement d'enseignement supérieur, quelques profs isolés et des parents d'élèves, enfin des responsables des collectivités locales. Un éventail très large où se déclinent toutes les sensibilités politiques de la droite et où sont égarées quelques – *rares* – voix de gauche.

Retour aux classiques

Ultra-conservateurs partisans d'un retour aux valeurs des lycées classiques de garçons, libéraux raisonnables qui cherchent une troisième voie entre le statu quo et une décentralisation sauvage, partisans du « chèque-éducation » et nostalgiques des bons vieux internats catholiques, on trouve tout chez les Créateurs d'écoles. Résultat : la vingtaine de projets élaborés depuis un an sont à l'image de cet étrange melting-pot. A côté d'un projet très structuré d'*« établissement public territorial »* – un nouveau *statut juridique que l'association* souhaite promouvoir, – ou *encore du « lycée binational »* présenté par Guy Bourgeois, *qu'il voudrait installer dans « une grande ville frontalière »*, les *adhérents rêvent par exemple d'un collège « sport et nature » dans le Vercors ou*, pour le Nord-Pas-de-Calais, *d'un lycée entièrement voué à* la formation de futurs professeurs.

Restent quelques lignes de force et, surtout, des thèmes récurrents. D'un projet à l'autre, les mêmes « verrous » sont dénoncés. L'organisation pédagogique actuelle est, aux yeux des Créateurs d'écoles, trop rigide, l'autonomie financière des établissements trop limitée. Enfin, les chefs d'établissement ne peuvent recruter eux-mêmes leurs enseignants et constituer des *« équipes »* pour mener à bien des *« projets »*. Pour les enseignants, les Créateurs d'écoles plébiscitent le recrutement sur profil, les rémunérations différenciées, le recrutement sur contrat à durée déterminée et la pratique du tutorat.

Curieusement, cette vision très libérale du système éducatif n'embrasse pas le problème pourtant crucial de la définition – nationale, déconcentrée, laissée aux régions ? – des contenus et des programmes. Du moins n'y touche-t-elle qu'à la marge et sans entrer dans le détail. Les Créateurs d'écoles souhaiteraient, par exemple, valoriser la place des langues vivantes, multiplier les sections bilingues et internationales et, pour certains d'entre eux, réintroduire l'enseignement du latin dès la classe de sixième.

Le collège unique en prend pour son grade. Un principal de *Marseille, M. Guarracino, pro*pose de rétablir des filières dif*férenciées dans son collège* public (dans lesquelles les *élèves seraient admis sur la* base de *« tests »* passés à l'en*trée en sixième), tandis que Phi*lippe Némo rêve d'*« un établissement secondaire de garçons rétablissant la continuité pédagogique de la sixième au baccalauréat »*. Le vice-président des Créateurs d'école rétablit, dans son projet, les classes *« intellectuellement homogènes »* et non mixtes *« afin de permettre la concentration souhaitable des études »*, l'examen à l'entrée en sixième et la sélection à l'entrée de chaque classe, les *« méthodes didactiques traditionnelles »* et la distribution des prix.

Plusieurs projets s'inscrivent résolument dans cette veine, d'autres explorent patiemment des contrées moins balisées. Pendant quelque temps encore, jusqu'aux élections législatives, les Créateurs d'écoles peuvent fôlatrer à leur guise et s'offrir quelques contradictions de taille. Applaudir chaleureusement, par exemple, comme ce fut le cas le 6 février, le projet d'école alternative pour jeunes de banlieue en dérive de Mme Pierrelée, proviseur de lycée professionnel à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pourtant aux antipodes du rêve glacé de Philippe Némo. Après le 28 mars, ce *« pluralisme »* un peu échevelé, cher à M. Guy Bourgeois, risque de trouver ses limites.

Ch. G.

Charles Pasqua soigne ses profs

Grand pourfendeur des bastilles de l'éducation nationale, le président du conseil général des Hauts-de-Seine joue la concertation, sur le terrain

SI la droite s'efforce avec *quelque peine de se* constituer un corps de doctrine sur le terrain de l'éducation, certains ténors ont su habilement profiter de la période récente pour prendre des gages sur l'avenir. M. Charles Pasqua est de ceux-là. Son vaste plan de lutte contre l'échec scolaire dans les Hauts-de-Seine, *conduit* à marche forcée depuis son arrivée à la tête du conseil général en janvier 1989, a trouvé en trois ans son régime de croisière. La totalité des collèges publics et privés du département organisent des études dirigées financées par le conseil général touchant près de 15 000 élèves. Du côté de l'école primaire, le Plan d'aide à la lecture (PAL) du conseil général permet à 5 500 enfants des écoles primaires et maternelles répartis *dans 90 « sites »* (établissements mais aussi maisons de quartier ou bibliothèques) de bénéficier, en dehors des heures de classe, de modules d'entraînement et de soutien.

Plutôt méfiants au début, parfois hostiles à cette offensive, les partenaires *syndicaux ont progressive*ment baissé les armes. Bien sûr, ils n'approuvent *pas toujours les choix* pédagogiques opérés, ils s'interrogent sur l'efficacité des moyens mis en œuvre ou encore sur le rapport qualité-prix du dispositif, mais ils ne ferraillent plus et laissent faire.

20 millions de francs par an

En juin 1992, lors du dernier conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN), le plan du conseil général a été reconduit, aucun syndicat d'enseignants n'ayant voté contre. Avaient-ils vraiment le choix ? Sur le terrain, *les enseignants se sont massivement* engagés depuis trois ans dans les deux actions initiées par le conseil général. Plus d'un millier d'enseignants encadrent les études dirigées en collège et le PAL est pris en charge à 80 % par des instituteurs. Les tarifs élevés de rémunération pratiqués par M. Pasqua expliquent sans doute pour une bonne part ce mouvement d'adhésion. *« Une heure d'études dirigées au collège payée au tarif d'une heure supplémentaire d'enseignement, 162 francs, soit près de deux fois ce que rapporte par exemple une surveillance de cantine, ça ne se refuse pas »*, souligne tout simplement un militant syndical.

Pour les enseignants du premier degré, la manne est plus alléchante encore : pour 49 heures de travail avec les élèves, les instituteurs qui animent des ateliers lecture ont droit à 13 heures de concertation et de formation rémunérées. Soit environ 10 000 francs pour un module s'étalant sur quatorze semaines et accueillant au maximum douze élèves.

Ce « plus » financier est considérable dans un département où les instituteurs *sont jeunes et les loyers* élevés. Certaines communes, d'abord *réticentes, dont certaines*, comme Colombes, financent leur *propre dispositif d'aide à la lecture* ont également fini par succomber. Car outre la rémunération confortable proposée aux enseignants pour encadrer les ateliers, chaque site est doté d'un matériel informatique important et d'un budget de 2 000 francs par module ouvert pour l'achat de matériels et de livres de jeunesse. Or, dans chaque site, comme le souligne le cahier des charges, la création d'un à quatre modules est possible chaque semestre. *Une fois acquis, le matériel* et les livres restent évidemment *la propriété de l'école...*

Pour l'ensemble du plan, les sommes engagées s'élèvent à 20 millions de francs par an (*12 MF pour les études dirigées au* collège, 8 MF pour le PAL). Une goutte d'eau dans le budget total de l'action scolaire du département – le plus riche de France, – qui approche cette année le milliard de francs (dont 637 millions pour la construction et la rénovation des collèges). Mais une somme considérable rapportée au nombre d'élèves touchés : chaque enfant bénéficiant d'un module d'une cinquantaine d'heures d'entraînement et de perfectionnement à la lecture coûte environ 1 600 francs au conseil général.

Ne heurter personne

Il y a les moyens mais aussi la manière. Le conseil général a joué en finesse, affiché un volontarisme de fer tout en se coulant dans le moule des institutions et des habitudes et misé sur la concertation et la mise en place progressive, *« pour surtout ne heurter personne »*, comme le souligne M. Gaudin, directeur général de l'administration du conseil général.

La collectivité s'est, dans un premier temps, prudemment cantonnée dans sa zone de compétence, celle des collèges. Annoncée dès l'arrivée de M. Pasqua dans les Hauts-de-Seine, en janvier 1989, l'idée de financer des études dirigées au collège avait d'abord été repoussée par le conseil départemental de l'éducation nationale. Qu'à cela ne tienne, elles étaient mises en place immédiatement, mais *« à titre expérimental »*, dans les classes de sixième volontaires. *Les résistances s'émoussant* – les enseignants y sont totalement libres de leurs *méthodes et* les familles applaudissent des deux mains, – elles seront proposées avec succès dès la rentrée suivante aux classes de cinquième puis de quatrième.

Des hommes du sérail

Autant le président du groupe RPR du Sénat ne fait guère de détail quand il dénonce, par exemple dans son livre *Que demande le peuple ?* paru en mai 1992, *« la colossale bastille de l'éducation nationale »* et *« la nomenklatura du ministère »* présentée comme *« la plus grande bureaucratie, à l'ouest de l'Oural »*, autant sur le terrain il fait preuve de doigté, s'efforce de jouer en finesse, de s'appuyer sur les réseaux constitués de pédagogues et de militants syndicaux, de valoriser les compétences locales, tout en *« restant à sa place de bailleur de fonds »*, comme le souligne Bernard Gary, secrétaire départemental du SNU-IPP (ex-SNI-PEGC, tendance minoritaire Unité et action, majoritaire dans le département). Ce dernier, même s'il n'est pas dupe, tire son chapeau au président. *« Pasqua ne marchande pas, il paye, même s'il a beau jeu avec les moyens qu'il a*, dit-il. *Il respecte la liberté des enseignants et il sait s'entourer. Bref, il occupe le terrain de façon efficace. »*

L'écho est identique du côté du SGEN-CFDT, dont Marc Douaire, secrétaire départemental, souligne : *« Il y a une volonté et des moyens, mais rien n'est imposé. Difficile, dans ces conditions, de résister. »* Charles Pasqua, qui vient par exemple de confier à l'architecte Roland Castro, ancien animateur de l'opération Banlieues 89, une mission de lutte contre la ségrégation urbaine, a plus d'un tour dans son sac.

Quand il a fallu évaluer les études dirigées au collège, c'est à M. Guy Berger, professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII, qu'il s'est adressé. Il vient en outre de s'adjoindre les services de M. Yves Nazé, un homme du sérail, membre de l'association Créateurs d'écoles *(voir ci-contre)*, inspecteur d'académie et ancien directeur du service des examens d'Arcueil, détaché depuis la rentrée au conseil général comme directeur de l'action scolaire et éducative.

Mais son plus joli coup reste d'avoir confié la tutelle pédagogique de son Plan d'aide à la lecture (PAL) au centre IUFM d'Antony. Alors que son parti, le RPR, ne dissimule pas son hostilité à l'égard des nouveaux instituts de formation des maîtres (IUFM), Charles Pasqua a en effet, dès 1989, confié la tutelle pédagogique du PAL à M. Jean-Pierre Bénichou, ancien directeur de l'Ecole normale d'instituteurs d'Antony et, depuis 1991, directeur du centre Antony-Val de Bièvre de l'IUFM de l'académie de Versailles.

Avantage subsidiaire pour le conseil général : Jean-Pierre Bénichou est aussi président de l'Association française pour la lecture (AFL). Or celle-ci travaille depuis des années à promouvoir ses méthodes (basées entre autres choses sur les classes lecture et l'entraînement à la lecture sur ordinateur) mais ne se sent guère soutenue, dans sa croisade, par le ministère. Echange de bons procédés : *Jean-Pierre Bénichou fournissait clé* en main au conseil général un dis*positif immédiatement opération*nel, tandis que Charles Pasqua offrait à l'AFL une zone de diffusion inespérée pour ses méthodes et les logiciels qu'elle édite.

Bien sûr, les détracteurs du PAL sont nombreux et ils ne manquent pas d'arguments. Le refus, par *exemple, du conseil général d'ins*crire sa politique dans la logique *des zones d'éducation prioritaires* (ZEP), dans un département qui regroupe Nanterre et Saint-Cloud, Neuilly et Gennevilliers, passe mal auprès de nombreux enseignants. Et la coordination est difficile entre le PAL et le travail que font les enseignants dans leur classe...

Est-ce la peur de voir retomber trop rapidement le soufflé ou la *nécessité de recadrer l'action* après mars 1993 ? La direction de l'action scolaire du conseil général réfléchit actuellement au moyen d'assouplir le dispositif. Et l'idée de favoriser davantage les établissements en grande difficulté fait tranquillement son chemin...

CHRISTINE GARIN

Le puzzle des programmes

Suite de la page 13

■ **Décentraliser l'enseignement professionnel et technique.** C'est le deuxième point d'accord de l'ensemble de la droite : il s'agit de confier aux régions, *« plus proches des besoins et des ressources »*, la responsabilité de cette voie de formation et de réhabiliter l'enseignement technique et professionnel en développant massivement l'apprentissage et l'enseignement en alternance. Les entreprises seraient invitées, grâce à *« des dispositions sociales et fiscales puissamment incitatives »*, à s'engager vigoureusement sur ce terrain.

Appuyée sur les régions et les entreprises, attentive aux besoins locaux de recrutement, cette nouvelle voie de formation permettrait, aux yeux de l'opposition, de créer un secteur en concurrence directe avec l'enseignement général (qui resterait piloté par l'Etat) et libéré des contraintes de l'éducation nationale (statut des enseignants et maquettes nationales de diplômes). *Sur la base d'un large débat*, ce projet d'enseignement « dual » à la française pourrait faire l'objet d'une réforme présentée au Parlement dès l'automne 1993.

En dehors de ces deux points d'accord et de ces deux chevaux de bataille prévisibles, les différentes familles de la droite ont bien du mal à se mettre d'accord sur l'essentiel.

■ **Décentralisation ou autonomie ?** C'est la grande ambition de la droite. Pour casser ce qu'elle considère comme le moule étouffant du système centralisé, elle entend tranférer vers la base initiatives et responsabilité, et offrir aux établissements scolaires, et plus encore aux universités, un *« contrat d'autonomie »*. Mais le mot est fourre-tout. S'agit-il de donner la compétence budgétaire aux régions pour les lycées et au département pour les collèges, comme le propose M. Millon ? Ou plutôt d'aller vers une déconcentration poussée des pouvoirs de l'administration centrale vers les rectorats ou inspections d'académie, comme le recommande le RPR ? Ou encore de transférer aux établissements eux-mêmes, notamment dans le supérieur, l'essentiel des pouvoirs, comme le suggère la plate-forme de l'opposition en parlant d'*« universités autonomes et concurrentielles »* ?

Cette autonomie ne porterait-elle que sur le fonctionnement ou pourrait-elle s'étendre, au moins partiellement, aux programmes pédagogiques, comme le recommande M. Millon ? Irait-elle enfin jusqu'à tranférer aux responsables locaux la possibilité de recruter tout ou partie de leurs personnels, enseignants ou administratifs, comme le propose *M. Barre pour les universités ou* M. Millon pour les établissements scolaires ? Belles empoignades en perspective.

Silences éloquents

■ **L'école primaire dans le brouillard.** L'opposition entend lui *« rendre sa mission »* : apprendre aux enfants à lire, écrire et compter. Au-delà de la banalité, les divergences sont immédiates. Ainsi M. Pécheul, secrétaire national du RPR pour l'enseignement supérieur, propose la mise en sommeil, dès la rentrée 1993, de l'organisation de l'école primaire en cycles, mise en œuvre depuis trois ans à l'initiative de M. Jospin. Il convient, souligne-t-il, de *« repartir du cours préparatoire en créant des classes de niveau »*.

■ **Le collège, éternel oublié.** La plate-forme de l'opposition n'en dit pas un mot, sauf à miser sur la nouvelle voie décentralisée d'enseignement professionnel pour orienter, le plus tôt possible, bon nombre des élèves à l'écart d'un enseignement général où ils ont du mal à trouver leurs marques. Là encore, M. Pécheul va plus loin, décidé à *« en finir avec le moule unique du collège Haby »* et à rétablir, au collège, des classes de niveau. Une hypothèse récusée par M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, qui craint que cela ne renforce la *« ségrégation »* entre élèves et entre établissements.

■ **Le lycée, au milieu du gué.** Le *programme de l'opposition est tout* aussi silencieux sur le sort qu'il convient de réserver au lycée et à la réforme qui y est engagée depuis cette année pour la classe de seconde et qui doit y être prolongée, dès la rentrée prochaine, pour la classe de première. Tandis que M. Pécheul, encore lui, réclame la suspension immédiate de cette réforme, les principaux porte-parole de l'UDF, en particulier M. Bayrou, suggèrent plus habilement que *le nouveau gouvernement évalue* rapidement si la préparation de la *rentrée 1993 est trop avancée pour* revenir en arrière et si, d'autre part, le ministère de l'éducation nationale a effectivement les moyens d'appliquer cette réforme dans des conditions satisfaisantes dès la rentrée prochaine.

En attendant, personne ne dit un mot de l'architecture générale des nouvelles filières. Pas davantage d'une éventuelle rénovation des programmes. Quant au baccalauréat, il reste encore intouchable pour la plupart des responsables de l'opposition. M. Millon est le seul à *proposer qu'il soit réduit au rôle de* simple *« attestation de bonne fin d'études secondaires »* et perde donc sa qualité de premier grade universitaire.

■ **L'enseignement supérieur en chantier.** Si le primaire et le secondaire ne les inspirent guère, l'Université excite l'imagination des responsables de droite. M. Millon envisage ainsi de décharger les universités de leurs actuels premiers cycles, qui deviendraient des filières de *« troisième cycle secondaire »*, un peu à l'instar des classes préparatoires. M. Pécheul, soucieux de *« tourner le dos à l'égalitarisme dans la facilité »*, met l'accent sur le développement de nouvelles filières professionnelles (facultés technologiques regroupant IUT, IUP et écoles d'ingénieurs et instituts polytechniques régionaux débouchant directement sur l'emploi). M. Barre dénonce *« l'hypocrisie »* des diplômes nationaux, qui masquent, à ses yeux, des différences très fortes de qualité, et suggère leur remplacement par une simple procédure d'homologation par l'Etat. La synthèse sera délicate...

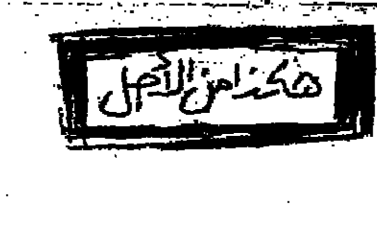
■ **Les IUFM en sursis.** Vilipendés depuis des mois, les instituts universitaires de formation des maîtres sont manifestement dans le collimateur. Le RPR paraît favorable à leur suppression, M. Bayrou souhaite que la distinction soit beaucoup plus nette entre les maîtres du premier degré et les professeurs du secondaire. Mais quelques pragmatiques, comme M. Guy Bourgeois, *juge quelque peu imprudent de* remettre en cause les IUFM avant de savoir par quoi les remplacer !

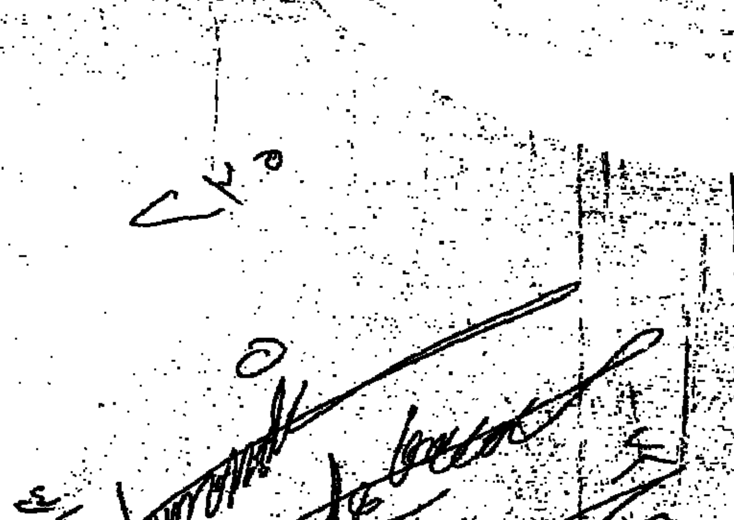
■ **Le budget en pointillé.** M. Chirac l'a dit sans prendre de gants : *« Nous n'avons pas pour objectif d'accroître indéfiniment les crédits dont bénéficie l'éducation nationale. »* L'euphémisme est clair. Reste à déterminer les secteurs qui pourraient faire l'objet d'économies ou les *« marges de productivité »* qui pourraient être dégagées.

■ **Expérimentation ou référendum ?** Le RPR, par la voix de MM. Chirac, Pasqua ou Juppé, s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur du référendum. MM. Méhaignerie ou Bayrou avaient qualifié la procédure de *« fausse bonne idée »*, risquant de provoquer des blocages artificiels. La plate-forme de l'opposition a, pour l'instant, donné raison aux seconds et à tous les partisans d'expérimentations sur le terrain plutôt qu'aux amateurs de grands débats idéologiques.

Reste, pour le prochain gouvernement, à assembler les pièces de ce puzzle disparate.







La dernière leçon du professeur Lang

Un rapport de l'inspection générale propose une refonte complète de l'administration centrale du ministère

IL vient, certes, un peu tard. Fallait-il, pour autant le laisser au placard ? Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, marchait un peu sur des œufs en présentant, lundi 8 mars, le rapport très décapant sur la réorganisation de l'administration centrale qu'il avait confié, en juin 1992, à l'inspection générale de l'administration centrale de l'éducation nationale.

Il faut dire que la démarche est inhabituelle à plus d'un titre : il est rare, en effet, de voir un ministre de l'éducation nationale faire lui-même la publicité d'un rapport de l'inspection générale, surtout quand il s'attaque sans complaisance au fonctionnemment de l'administration centrale. Mais l'occasion était trop belle de déstabiliser l'adversaire en égrenant une à une les mille difficultés qui l'attendent s'il veut réformer en profondeur l'administration centrale.

« Et pourtant elle tourne », constatent les experts après six mois d'audit minutieux. Même si elle n'a guère modifié son fonctionnement depuis quarante ans, l'administration de l'éducation nationale, avec ses quatre mille agents de l'administration centrale, ses onze directions et ses deux inspections générales, est parvenue tant bien que mal à mettre en œuvre les orientations politiques fixées ces dernières années et à absorber l'augmentation sans précédent des effectifs d'élèves et d'enseignants.

Reste que des critiques très vives lui sont adressées de l'intérieur. Sollicités par le groupe de travail mis en place par l'inspection générale, les services académiques ont évoqué la déperdition d'énergie, le manque de mise en cohérence des objectifs proposés, le foisonnement des priorités successives, l'abondance et l'hétérogénéité des circulaires. Enfin, ils ont jugé la déconcentration plus théorique qu'effective, battue constamment en brèche par *« des circulaires prédéterminant les décisions à prendre »*.

Entre « statu quo » et décentralisation

Les établissements interrogés par l'inspection générale n'ont pas eu la dent moins dure. L'image de l'administration centrale leur a semblé *« lointaine, lourde et brouillée »*. Ils ont souhaité que les missions soient mieux cadrées, les différents niveaux d'intervention (établissements, inspections académiques, rectorats) clarifiés. Quant à l'administration centrale elle-même, elle a jugé dommageable, la *« parcellisation »* croissante des structures et la dispersion des attributions entre les directions et déploré *« l'interventionnisme croissant des cabinets jusque dans la gestion courante »*.

La gestion des ressources humaines fournit un exemple frappant de *« dispersion »*, souligne l'inspection générale : dix directions d'administration centrale (sur onze) y sont impliquées, dont sept d'une manière importante.

A partir de ce constat, plusieurs scénarios sont tracés. Poursuivre la déconcentration amorcée ou opérer une décentralisation radicale, notamment sur les régions, des responsabilités pédagogiques et de la gestion du personnel enseignant ? L'inspection générale repousse ces deux modèles. Le premier, estime-t-elle, parce qu'il trouverait rapidement ses limites dans la faible dimension de certaines académies. Parce qu'il risquerait, surtout, de créer des *« superstructures de gestion au niveau académique »*, engluées dans les tâches quotidiennes et sans réel pouvoir de pilotage pédagogique. Quant au choix d'une décentralisation accrue, il induit le risque de *« dérapages non maîtrisables »* : renforcement des inégalités entre les régions – *« disparités que l'Etat serait sommé de combler par ses propres financements avec un effet probablement inflationniste sur le système »* – et risques de *« pressions clientélistes »*.

C'est donc dans une troisième voie qu'il convient, selon les experts, de s'engager. L'inspection générale propose *« de renverser la pyramide »* c'est-à-dire de recomposer l'administration de l'éducation nationale à partir d' établissements d'enseignement véritablement autonomes, engagés dans une démarche contractuelle avec l'Etat et les collectivités. L'administration centrale assurerait le pilotage national du système, jouant un rôle de *« conception, d'évaluation, d'écoute et d'entraînement »*, abandonnant ses fonctions de gestion à un niveau intermédiaire reconstruit et unique qui pourrait, le cas échéant, recevoir la personnalité juridique.

Cela suppose évidemment une redistribution complète des rôles : *« Ni l'inspection acdémique ni le rectorat d'aujourd'hui ne correspondent aux besoins de l'avenir*, martèle le rapport. *Il faut, dans chaque domaine et fonction, ne laisser subsister qu'un seul niveau hiérarchique entre l'établissement et l'administration centrale. »*

Cette révolution implique, aux deux bouts de la chaine, des transformations importantes. Sur l'établissement, d'abord. Pour devenir *« adulte »*, ce dernier doit acquérir davantage d'autonomie, notamment financière, et contracter, avec d'autres, dans son bassin de formation, de *« vraies alliances »*.

Cinq grandes directions

Mais c'est surtout pour l'administration centrale que les révisions structurelles induites par ce scénario seraient très importantes. *« De trop nombreuses micropolitiques pédagogiques distinctes finissent par occulter la politique globale »*, soulignent les experts. Les innovations sont conduites *« au coup par coup »*, les sytèmes de contrôle, d'information et d'évaluation sont faibles ; le manque de transversalité est patent, en particulier à la direction des lycées et collèges.

De onze directions, l'administration centrale pourrait passer à cinq. En particulier en opérant un regroupement de l'ensemble du champ pédagogique, scolaire et supérieur, dans une direction unique des enseignements, des formations et de l'insertion (DEFI). S'y ajouteraient, bien distincte des directions pédagogiques, une direction de la programmation et des finances ainsi qu'une direction de l'administration générale. Une grande direction des ressources humaines, aujourd'hui éclatée entre sept directions. Enfin, une direction des systèmes d'information et d'évaluation, distincte de la « communication stratégique » rattachée au politique, et capable d'assumer une fonction véritablement prospective et d'éclairer les grands choix.

Autant de critiques qui apporteront de l'eau au moulin de l'opposition, prompte à dénoncer le *« monstre »* de la rue de Grenelle. Autant de propositions qui nourriront utilement les débats à venir sur la réforme souhaitée par la droite. M. Lang est, décidément, un homme de synthèse.

Ch. G.

REPÈRES

DIPLOMES. Après la publication, au *Journal officiel* du 17 février, des arrêtés rénovant les diplômes d'études universitaires générales (DEUG), ainsi que les licences et maîtrises dans les secteurs des sciences, de la technologie et des sciences des activités physiques et sportives, le ministère de l'éducation nationale met les bouchées doubles pour boucler l'ensemble de la rénovation pédagogique des diplômes universitaires. Le *Journal officiel* du 7 mars vient, en effet, de publier les arrêtés concernant les diplômes d'art, de lettres et langues, de sciences humaines et sociales et enfin de théologie. Restent les textes sur le droit, l'économie et l'administration économique et sociale, examinés en février par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et que le ministère espère publier d'ici la fin du mois de mars.

ETUDIANTS. Selon les données provisoires établies, en janvier dernier, par le ministère de l'éducation nationale, on compte, cette année, 1 311 000 étudiants en France dans les universités, y compris les instituts universitaires de technologie. La population universitaire progresse donc de 6,1 %, soit 76 000 étudiants supplémentaires par rapport à la précédente rentrée universitaire. Cette augmentation reste forte en premier cycle (+ 6,1 %, soit 699 000 étudiants) mais elle est particulièrement marquée en deuxième cycle (+ 7,9 %, soit 417 000 étudiants) et reste plus modérée en troisième cycle (+ 2,7 %). C'est dans les disciplines scientifiques que les progressions sont les plus fortes, en particulier dans les formations d'ingénieurs universitaires (+ 10,7 %). Le poids relatif de l'Ile-de-France continue de baisser (un quart des étudiants français contre un tiers en 1980), au profit, notamment, des académies de Rouen, Poitiers, Amiens, Lille, Nantes, Orléans et Reims.

FORMATION CONTINUE. Le ministère de l'éducation nationale et de la culture et plusieurs organisations syndicales ont signé, lundi 8 mars, un protocole d'accord sur la formation continue des personnels de l'éducation nationale. Six publics feront l'objet d'une priorité constante, parmi lesquels les agents dont le métier ou la discipline est menacé de disparition ou sujet à de fortes mutations (en particulier les enseignants des secteurs professionnels et technologiques) ; les nouveaux enseignants titulaires ; les personnels non titulaires (en particulier les maîtres auxiliaires), étant entendu que *« les moyens consacrés à la préparation des concours internes seront amplifiés »*. Sont également concernés prioritairement : les personnels dont l'exercice du métier nécessite la maîtrise de contenus ou de techniques en mutation rapide et importante ; les agents exerçant leur activité sur un poste difficile, sensible ou « à risques professionnels » ; les formateurs internes.

IUFM. Tandis que les membres de la commission consultative nationale des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) viennent d'être nommés (*Journal officiel* du 5 mars), les directeurs des IUFM formulent quelques propositions afin d'accroître l'efficacité des structures de formation des enseignants. Les mesures qu'ils préconisent visent ainsi à *« renforcer leur caractère universitaire »* et à *« favoriser leur bon fonctionnement »*. La conférence des directeurs d'IUFM souhaite notamment que leurs établissements soient *« inscrits dans le cadre de la contractualisation des établissements d'enseignement supérieur et intégrés dans les plans de développement de l'enseignement supérieur »*. Par ailleurs, ils estiment que le principe du service d'enseignement partagé entre l'IUFM et les établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées) doit être étendu, *« pour une durée déterminée »*, aux enseignants relevant des premier et deuxième degrés. Ils estiment également que le système de recrutement des professeurs de l'enseignement technique et professionnel doit être *« clarifié »* et que les universités doivent être incitées à mettre en place des cursus adaptés à ce recrutement.

PROVISEURS. Une nouvelle Association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE) vient d'être créée. Son président est M. Charles Thomas, proviseur du lycée Camille-Guérin de Poitiers. Ces proviseurs souhaitent faire *« entendre leur voix »* et constituer une force de proposition dans le débat sur la mutation nécessaire des classes préparatoires.

► **APLCPGE, Lycée Saint-Louis, 44 bd. Saint-Michel, 75006-Paris.**

UNESCO. La commission internationale de l'UNESCO sur l'éducation pour le XXIe siècle s'est réunie pour la première fois, à Paris, du 2 au 4 mars. Présidée par M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, et composée d'une quinzaine de personalités parmi lesquelles l'écrivain mexicain Carlos Fuentes, l'historien polonais Bronislaw Geremek et l'universitaire marocain Abdallah Laraoui, cette commission a défini six pistes de travail (culture et éducation, éducation et citoyenneté, éducation et cohésion sociale, éducation et mode du travail, éducation et développement et éducation recherche et science) sur lesquels elle va travailler, dans les mois prochains, à l'occasion de séminaires en Afrique, en Asie, en Amérique et en Europe. Ces réflexions devraient déboucher, début 1995, sur un rapport général.

COURRIER

Francophonie en sommeil

La publication, dans *le Monde* du 7 janvier 1993, d'une série d'articles sur « Les universités africaines à bout de souffle » a confirmé l'inquiétude que m'inspiraient les témoignages de mes anciens étudiants africains qui s'efforcent d'enseigner le français dans les universités de leur pays. Il m'a semblé qu'il pouvait être utile d'alerter à ce sujet les responsables de nos diverses institutions francophones (AUPELF-UREF, ACCT, Haut Conseil de la francophonie, CIEF) dont la vocation est de promouvoir la diffusion de la langue et de la culture française. Au moment où un audacieux ministre de la santé et de l'action humanitaire a mis à la mode *« le droit d'ingérence »* humanitaire dans les régions les plus sinistrées du monde, j'ai cru pouvoir en appeler, modestement, à un *« devoir de solidarité »* au nom d'un droit universel à l'instruction et au savoir, composante indispensable du droit à la vie. Un silence de plomb a répondu à cette initiative. Ne pas déranger : la francophonie dort.

Ne faudrait-il pas poser la question : à quoi servent ces institutions de la francophonie ? Ne feraient-elles, dans le domaine étrange de la coopération, que participer à ce *« gaspillage de l'aide publique »* que vient à nouveau de dénoncer Sylvie Brunet dans un petit livre courageux, publié sous ce titre aux éditions du Seuil ? Nos partenaires d'Afrique ont probablement besoin d'autre chose que de colloques bavards et de grandes réceptions, presque toujours réservés aux mêmes dignitaires. Il ne suffit pas de célébrer rituellement, dans le beau bulletin bimestriel de l'université des réseaux d'expression française *« la francophonie fondamentalement porteuse d'un message de solidarité, de partage, de développement raisonné des peuples, des sociétés, des économies, etc. »* (Bulletin n°18, septembre-octobre 1992, p. 3). Ce message restera perdu dans le ciel immense des idées et des intentions généreuses si les structures mêmes de l'école et de l'université sont, sur place, en train de s'écrouler sous les effets conjugués de la misère, de la corruption et de la violence.

ROGER FAYOLLE
Professeur émérite à l'université Paris-III et à l'Ecole normale supérieure

Le coût des lettres classiques

RENDANT compte dans « le Monde-Campus » du 10 décembre du rapport de l'Observatoire des coûts des établissements d'enseignement supérieur, vous écrivez : *« Le coût des dix étudiants de licence de lettres classiques (à Dijon) est en moyenne de plus de 50 000 francs par an, contre 6 000 francs seulement pour les 182 étudiants de lettres modernes(...) »*

A l'heure où l'on estime nécessaire de réhabiliter les filières littéraires, il ne serait pas juste de céder à la logique élémentaire d'un calcul économique à courte vue et de songer à supprimer les lettres classiques partout où les effectifs sont trop faibles. Il vaudrait mieux, pour la collectivité, faire bénéficier un nombre plus important d'étudiants d'une formation classique. Or cela n'a rien d'impossible, si les chefs des établissements du second degré acceptent de faire un effort pour faciliter l'apprentissage de ces langues, si le ministère cesse de supprimer chaque année des postes de latin et de grec dans les universités, mettant en péril l'existence même des sections ; si les conseils d'administration de certaines universités renoncent à considérer les langues anciennes comme la vache à lait du redéploiement interne ; et, enfin, si les enseignants de latin et de grec eux-mêmes ne perdent pas confiance dans la valeur de leur mission. Les langues anciennes ont leur rôle à jouer dans une formation littéraire moderne, sans que cela exige à tout coup des sacrifices financiers démesurés.

MICHEL GRIFFE
(Maître de conférences à l'université Paul-Valéry-Montpellier.)

SOCIÉTÉ

Selon le ministère de la santé

Aucune décision sur le scanner promis à Sarlat par M. Dumas ne pourra être prise avant les élections

M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, candidat aux prochaines élections législatives dans la quatrième circonscription de la Dordogne, s'est exprimé, mardi 9 mars, sur le don que souhaite faire la fondation de la veuve de M. Akram Ojjeh, amie personnelle de M. Dumas, d'un scanner à l'hôpital de Sarlat (le Monde daté 7-8 mars et 10 mars). Ces déclarations relancent la polémique sur le rôle précis de cette fondation, ainsi que sur l'origine exacte de ses ressources. On souligne, d'autre part, auprès de M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, que les promesses de M. Dumas concernant les réalisations médicales à venir sur cette circonscription ne pourront en toute hypothèse être tenues avant les prochaines échéances électorales.

« Tous les arguments sont bons dans les campagnes électorales, mais je n'ai pas l'habitude de mélanger les affaires à caractère diplomatique et les campagnes électorales. Je laisse cela à mes adversaires et à la bassesse de leurs procédés », a déclaré M. Roland Dumas, mardi 9 mars sur Europe 1, où il était interrogé sur l'affaire du scanner de l'hôpital de Sarlat. *« L'hôpital de Sarlat n'avait pas de scanner. Le conseil d'administration présidé par le maire* (NDLR : M. Jean-Jacques de Perretti, RPR, adversaire de M. Dumas dans la quatrième circonscription de la Dordogne) *faisait des pieds et des mains, prenait des délibérations qui restaient sans lendemain, depuis 1988. Et ils ont oublié de déposer les dossiers. Quand j'ai constaté cette situation, je m'en suis emparé. J'ai fait déposer le dossier, j'ai trouvé des financements. C'est tout »*, a sobrement expliqué le ministre des affaires étrangères. M. Dumas a, par ailleurs, confié tenir de bonne source que si *« l'hôpital ou la mairie de Sarlat refusait le scanner »* le directeur de l'hôpital d'Evreux *« suppliait pour qu'on le lui envoie »*.

Dans l'entourage immédiat de M. Kouchner, on regrette que le ministre des affaires étrangères se soit *« enferré »* dans une telle affaire. On confirme que le dossier d'acquisition d'un scanner par l'hôpital de Sarlat est toujours à l'échelon local et que M. Kouchner ne pourra en aucun cas prendre une décision avant les prochaines échéances législatives. Interrogé mercredi 10 mars sur RTL à propos du scanner de Sarlat, M. Kouchner a précisé que le dossier devait encore être *« soigneusement instruit »*. *« Je n'ai jamais donné, et je ne donnerai jamais, aucune autorisation d'appareillage en dehors de la carte sanitaire »*, a conclu M. Kouchner.

On précise d'autre part que la création – tenue pour acquise par M. Dumas – du centre de rééducation cardio-vasculaire d'une capacité de soixante lits dans la commune de Saint-Laurent-sur-Manoire (dans laquelle M. Dumas est adjoint au maire) ne pourra pas être autorisée avant ces mêmes échéances. En d'autres termes, aucune des deux promesses de M. Dumas ne pourra être tenue à court terme.

Les activités de la Fondation Tlass

Les déclarations de M. Dumas sur Europe 1 alimentent par ailleurs la polémique quant à l'action menée en France par la Fondation Tlass, que dirige M[me] Nahed Ojjeh, veuve du milliardaire saoudien Akram Ojjeh et fille de M. Moustapha Tlass, ministre syrien de la défense. *« Il s'agit d'une fondation qui a déjà fait un certain nombre d'opérations du même ordre*, a déclaré M. Dumas. *Elle est présidée par un éminent neurologue, le professeur Yves Agid, professeur agrégé de neurologie, professeur au Collège de France, qui enseigne à la Salpêtrière et qui a déjà bénéficié de donations de cet ordre. »*

Directeur de l'unité 289 de l'INSERM, le professeur Agid nous a précisé ne pas présider cette fondation et ne pas être professeur au Collège de France. *« Je regrette profondément tous les amalgames qui sont faits à propos de cette fondation*, nous a-t-il déclaré. *Je n'ai jamais eu à connaître de l'affaire du scanner de l'hôpital de Sarlat. Je ne suis que le coordonnateur scientifique de la Fondation Tlass. Parallèlement au domaine humanitaire, cette fondation œuvre dans le secteur de la recherche médicale. Elle a notamment aidé à hauteur de 500 000 francs à la sauvegarde de la bibliothèque Charcot, l'une des plus belles bibliothèques de neurologie du monde, ce qui n'intéressait ni l'Assistance publique de Paris, ni l'INSERM, ni le CNRS. Elle a d'autre part fait un don de 1 million de francs pour l'acquisition d'un microscope électronique par mon unité. »*

Le professeur Agid précise, d'autre part, que la Fondation Tlass a contribué à aider, via un système de bourses (de l'ordre de 50 000 à 100 000 francs chacune), des étudiants travaillant dans différentes disciplines médico-scientifiques. Ce spécialiste international des recherches sur les maladies d'Alzheimer et de Parkinson qualifie d'*« extrêmement désagréable »* l'exploitation politique qui, dans le climat actuel, va immanquablement conduire à l'arrêt de toute aide de la Fondation Tlass en faveur de la recherche française et des échanges universitaires et scientifiques avec certains pays du Proche-Orient.

JEAN-YVES NAU

MÉDECINE

Alors qu'une polémique porte sur l'avenir de France-Transplant

80 % des Français ignorent les conditions légales des prélèvements d'organes

Selon les résultats d'un sondage SOFRES, rendu public jeudi 4 mars, 80 % des Français ignorent tout des dispositions de la loi Caillavet de 1976 sur les prélèvements d'organes (1). Ce résultat préoccupant coïncide avec la prise de position de M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, en faveur de la mise en place d'un système informatisé empêchant de manière explicite la réalisation *post mortem* de tels prélèvements. Une polémique agite d'autre part les milieux de la transplantation à propos des modalités d'évolution de la structure de France-Transplant, association loi 1901, qui, *contrairement* au souhait de M. Kouchner, refuse de se *transformer* en un groupement d'intérêt public.

Seuls 2 % des Français savent que le texte législatif promulgué le 22 décembre 1976, qui régit la pratique du prélèvement d'organes sur les cadavres, porte le nom de M. Henri Caillavet. Beaucoup plus grave, seuls 20 % connaissent la principale disposition de ce texte, qui établit le consentement présumé du donneur adulte. En d'autres termes, la loi Caillavet prévoit, si les conditions médico-techniques le permettent (dans une situation dite de « coma dépassé »), de prélever un ou plusieurs organes sur le cadavre dès lors qu'il n'existe aucune trace d'une opposition formulée par la personne de son vivant. Pour les mineurs décédés, une autorisation écrite des parents est nécessaire et, dans la pratique, le plus souvent, l'entourage familial *« porteur de l'opinion du défunt »*, est consulté par l'équipe médico-chirurgicale.

58 % des personnes interrogées, lors du sondage *SOFRES*, pensent *que l'on ne peut prélever les* organes sur un cadavre que lorsque la personne a donné son accord de son vivant ; et pour 16 %, le prélèvement impose *« que la famille soit d'accord »*.

Une « concession de service public »

Ce sondage indique par ailleurs que si les Français sont *« plutôt favorables »* (à 89 %) au don d'organe, ils ne sont plus que 62 % à accepter que l'on réalise, le cas échéant, de tels prélèvements sur leur enfant ou sur un enfant de leur entourage. *Ce taux se situe à* 67 % en ce qui concerne les prélèvements d'organes sur le conjoint.

L'ensemble de ces résultats est publié alors que le ministre de la santé et de l'action humanitaire annonce *in extremis* un ensemble de mesures constituant le troisième et dernier volet de la réforme du système national des prélèvements et greffes d'organes (*le Monde* du 4 et du 5 mars). Or, si une série de points, concernant *notamment la prévention* des maladies virales transmissibles par voie de greffe, semble acquise, la proposition de réformes de la principale structure en charge de cette activité (France-Transplant) est encore *loin* d'être une réalité. Au ministère de la santé, on souhaite voir très rapidement cette association du type loi 1901 laisser la place à un groupement d'intérêt public, structure réunissant d'une part l'Etat (ministères de la santé, des affaires sociales, du budget et de la recherche), et la Caisse nationale d'assurance maladie, et d'autre part, de très nombreux autres partenaires parmi lesquels l'association France-Transplant, à hauteur de 46 %.

« Les conditions qui nous sont proposées sont tout à fait inacceptables, nous a déclaré le docteur Philippe Romano, directeur médical de France-Transplant. *Nous sommes d'accord pour une évolution de notre structure, mais pas au prix de la souplesse et de l'efficacité qui font la force et la richesse de notre organisation. Il ne s'agit nullement de conserver ici une quelconque « féodalité » mais, bien au contraire, d'augmenter notre puissance d'intervention. Dans le contexte actuel, plus qu'un groupement d'intérêt public, nous souhaitons bénéficier d'une concession de service public »*.

L'association France-Transplant précise avoir coordonné la réalisation de près de 3 600 greffes d'organes en 1991 (contre 1 360 seulement en 1985). Cette association a recensé, en 1992, 316 morts induces : des décès correspondant à des malades inscrits sur des listes d'attente mais n'ayant pas, pour diverses raisons, eu la chance de bénéficier d'une greffe d'organe qui aurait pu être salvatrice.

« Il est temps que l'Etat prenne ses responsabilités en liaison étroite avec ces associations », a déclaré pour sa part M. Kouchner. Le ministre de la santé et de l'action humanitaire a, d'autre part, pris officiellement position en faveur de la mise en place d'un système informatisé permettant le refus explicite des dons d'organes. Ce système, réclamé depuis longtemps par les responsables de l'association France-Transplant, permettrait à chacun, à différents moments de sa vie, d'exprimer son refus quant au prélèvement *postmortem*, de tout ou partie des organes et des tissus de son cadavre.

J.-Y. N.

(1) Ce sondage a été réalisé sur un échantillon national de 505 personnes représentatives de la population française âgées de dix-huit ans et plus. Il a été mené à l'initiative du comité Don d'organes placé sous l'égide de la fondation France-Transplant et groupant la fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains, les pharmaciens d'officines, le Centre national de l'enfance, l'Assistance publique de Paris, l'Association des maires de France et les laboratoires *Sandoz*.

□ **Regroupement de deux établissements hospitaliers parisiens.** – Le ministre de la santé, M. Bernard Kouchner, a signé, mardi 9 mars, avec la Mutualité fonction publique et la CRAMIF (Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France) un contrat sur le regroupement du Centre médico-chirurgical de la porte de Choisy et de l'Hôpital international de l'université de Paris. Selon un communiqué du ministère de la santé, l'ensemble des activités des deux structures sera ainsi regroupé sur un seul site *« en vue de rationaliser le fonctionnement médical, social et économique des services »*. Le contrat, qui prévoit *« le financement d'un plan social ambitieux »*, a été conclu pour une période de cinq ans, couvrant les années 1993 à 1997.

En direct sur TF 1

La douleur d'un combat médiatisé

Son témoignage nous avait bouleversés le 3 mars lors de « La marche du siècle » de Jean-Marie Cavada. Pascal de Duve, vingt-neuf ans, philosophe, malade du sida, était *encore au rendez-vous mardi* 9 mars au soir sur TF 1, face à Guillaume Durand, défiant toujours avec le même acharnement le virus qui le ronge.

Captivé par les propos du professeur Chermann, le téléspectateur avait un instant oublié le regard du jeune homme qui venait de répéter : *« Je n'ai pas le temps de mourir demain. »* Quand soudain tout a chaviré. Un cri rauque interrompt le discours du médecin, la caméra glisse et se pose sur le témoin au visage encore angélique quelques instants auparavant, les traits déformés, le corps recroquevillé. Il est pris de convulsions. Tous les médecins présents sur le plateau se précipitent. Guillaume Durand, livide, tente d'expliquer au téléspectateur la situation avant de rendre l'antenne, pétrifié par l'émotion.

S. Ke.

COMMUNICATION

La douzième « Nuit des publivores »

Les groupies du spot

La « Nuit des publivores » a eu lieu les 5 et 6 mars à Paris. Cette fête de la publicité sera également présentée en province et à l'étranger (« le Monde Radio-Télévision » daté 28 février-1er mars).

Cocktail détonant de concert *de rock, de match de foot et de* kermesse paroissiale, la « Nuit des publivores » a de quoi stupéfier le non-initié. Dans la grande salle du Palais des congrès de Paris, il est d'abord tétanisé par le bruit : cornes de brumes, hurlements, sifflets et trompettes en tous genres parviennent presque à couvrir la musique d'ambiance. Au-dessus *de la tête des spectateurs* fusent des ballons, des confettis, des pop-corn, voire des préservatifs, distribués à l'entrée par l'un des parrains de la soirée et vite gonflés. Les habitués, repérables aux boissons et aux gâteaux prévus pour « tenir » toute la nuit, sont massés dans les allées centrales. Le tout prend des allures de virage sud du Parc des Princes.

Mais, ce soir, c'est pour la pub que sont venus les supporteurs. Ils sont trois mille sept cents à avoir payé 180 francs pour assister à une nuit de projection publicitaire, soit cinq cents spots du monde entier, d'hier et d'aujourd'hui. A l'écran, les films s'enchaînent sur un rythme infernal, suscitant un enthousiasme expansif ou la plus bruyante des réprobations chez ces publiphiles plutôt jeunes (quinze à vingt-cinq ans). Des réactions spontanées, et précieuses pour les professionnels de la publicité venus recueillir, en direct, ce jugement de leur travail.

Les spots les moins appréciés sont sanctionnés par un cri : *« Léo ! ... Léo ! ... »*, une exclamation rituelle de la « Nuit des publivores », que les néophytes ne saisissent qu'après la diffusion d'un spot pour le chocolat du même nom. Avec ses vaches, ses montagnards en costume traditionnel et la relève de la garde britannique, ce spot est devenu le symbole du mauvais goût publicitaire. Les pubs trop mièvres (aliments pour animaux, bonheur de vivre en famille à l'américaine, etc.), trop sérieuses (assurances), trop rétro, trop exotiques, trop peu musicales, trop parlées ou trop écrites sont ainsi impitoyablement condamnées.

Entre deux chahuts, les publivores ovationnent les symboles de la « culture jeune » : magasins de disques, matériel hi-fi, articles de sport, préservatifs et sous-vêtements, etc. Ainsi, la salle danse sur la série des spots des jeans Levi's, alliant rock, paysages américains et corps masculins athlétiques...

Bref, on sépare ici le « Léo » (ringard, traditionnel) du rock et du branché, on réaffirme ses valeurs, on clame son appartenance à un groupe. *« C'est mieux qu'un concert, parce qu'ici on est complices on réagit de la même façon »*, s'enthousiasme Isabelle, vingt ans. On se lève comme un seul homme pour Danette, le dessert de l'enfance, on applaudit dès les premiers plans les spots de Vanessa Paradis pour Chanel ou Gérard Depardieu pour les pâtes Barilla, – alors que les publicités du temps du muet, ou même celles des années 50, si kitsch (gaines Scandale, Omo qui lave plus blanc au Congo ou en Algérie française), laissent de marbre.

« Les jeunes paient 180 francs pour dire en chœur ce qu'ils pensent vraiment de la pub. Ce n'est pas drôle de réagir quand on est seul devant sa télé, ni au cinéma, où on est aussitôt rappelé à l'ordre », renchérit Jean-Marie Boursicot, organisateur de la soirée et réalisateur de cette « Nuit ». Les campagnes pour les « grandes causes », comme la lutte contre le Sida, pour la défense de l'environnement, ou l'aide aux sans-abris, ont certes de l'impact. Mais la « Nuit » n'a rien d'un happening soixante-huitard : l'esthétisme prime. Ainsi, la Croix-Rouge, mal « vendue » par un spot trop rédigé, est sifflée. *« Le produit importe peu, c'est la musique et l'image qui comptent »*, note M. Boursicot.

Au petit matin, la salle plonge dans la torpeur, les réactions sont plus molles, les têtes partent de l'avant, tandis que les moins résistants dorment déjà sur la moquette. Les autres patienteront jusqu'à 8 heures avant de chanter *« Ce n'est qu'un au revoir, mon frère »*, musique du dernier spot et *must* du « publivore ».

PASCALE KRÉMER

REPÈRES

IMMIGRATION

Le maire de Poissy est sommé de célébrer un mariage franco-marocain

Le juge des référés de Versailles a estimé, mardi 9 mars, qu'en refusant de marier un Marocain de vingt-quatre ans, en situation irrégulière en France, et une institutrice française de vingt-trois ans, M. Jacques Masdeu-Arus, maire (RPR) de Poissy et député des Yvelines, s'était rendu coupable d'une *« voie de fait qui entraîne par elle-même un trouble manifestement illicite qu'il convient de faire cesser »*. L'ordonnance du tribunal enjoint, sous astreinte, au maire de publier les bans dans les huit jours, et de célébrer le mariage dans les quinze jours suivants.

Le juge, M. Michel Bucher, vice-président du tribunal de grande instance de Versailles, a estimé que *« l'attitude d'atermoiement, sinon de refus, de M. Masdeu-Arus ne se rattachant à aucun texte législatif ou réglementaire, la seule obligation d'information du parquet n'autorisait pas l'officier d'état civil à surseoir et ne l'y invitait pas davantage »*, réfutant ainsi l'argumentation du maire de Poissy, qui déclarait *« ne pas refuser de procéder au mariage, mais attendre les instructions du ministère public »*.

Le 10 février, le tribunal de grande instance de Toulouse, saisi dans une affaire comparable, avait, à l'inverse, approuvé l'attitude du maire, M. Dominique Baudis, qui avait attendu l'avis du parquet pour procéder à un mariage. D'autre part, le parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis) vient d'entamer une procédure en annulation de douze mariages célébrés à Aubervilliers et présentant des anomalies. Il demande au maire, M. Jack Ralite (communiste refondateur) de procéder *« à un examen plus attentif »* des dossiers.

RELIGIONS

Le dominicain Matthew Fox exclu de son ordre

Le Père Matthew Fox, théologien américain de Chicago, a été exclu de l'ordre dominicain, où il était entré en 1960. Fondateur du mouvement Création et Spiritualité en 1977, le religieux avait publié une quinzaine d'ouvrages, dont l'un intitulé *la Venue du Christ cosmique*. Il avait déjà été interdit de parole en 1987, alors qu'il prêchait une théologie intégrant davantage les revendications liées à l'environnement, à la justice sociale et au féminisme.

La lettre de renvoi invoque le refus du Père Fox d'accepter une mutation dans sa province dominicaine, mais le théologien considère son exclusion comme une sanction *du Vatican, prise sous la pression* du cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Avec le Père Charles Curran, partisan d'une éthique sexuelle plus libérale, Matthew Fox est, aux Etats-Unis, l'un des contestataires les plus en vue de l'Eglise catholique. – *(AFP.)*

Compromis pour régler la crise du diocèse de Coire-Zurich

Un certain soulagement a suivi, en Suisse, la nomination rendue publique le 4 mars, par le pape, de deux évêques auxiliaires pour le diocèse de Coire-Zurich, le plus grand du pays. Depuis 1988, clergé et laïcat réunis, ce diocèse était en situation de dissidence par rapport à son évêque, Mgr Wolfgang Haas, figure très conservatrice, privé de toute autorité réelle.

Le pape, qui, en 1991, avait déjà envoyé à Coire un « délégué pontifical », pour tenter de rétablir le dialogue, a adopté une formule de compromis : Mgr Haas est maintenu comme évêque, mais il sera encadré par deux auxiliaires, le jésuite Peter Henrici, de Zurich, et le marianiste Paul Vollmar, de Fribourg, connus pour leurs positions ouvertes. Dans une lettre à *Mgr Mamie, président de la conférence épiscopale*, Jean-Paul II prend acte du *« vif désir des prêtres et des fidèles que tous les efforts soient faits pour rétablir la pleine communion ecclésiale »*. Pour les théologiens et fidèles les plus critiques, l'affaire de Coire était devenue la plus typique des erreurs commises par le pape dans ses nominations épiscopales.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vitesse autorisée à 70 km/h sur les voies sur berges à Paris

M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, a annoncé, mardi 9 mars, qu'il avait demandé au préfet de police de Paris de porter à 70 km/h la vitesse autorisée sur les voies sur berges, sauf sur les sections dont les caractéristiques ne n'y prêtent manifestement pas. La circulation sur ces voies est essentiellement automobile, avec des points d'accès aménagés et un bon niveau de sécurité. Sur les 9 200 accidents constatés dans la capitale en 1992, moins de 70 ont eu lieu sur ces berges, et personne n'a été tué.

Le secrétaire d'Etat a rappelé que le décret de novembre 1990 qui a porté de 60 à 50 km/h la vitesse limite autorisée en agglomération permet aux municipalités de créer des zones à 30 ou 70 km/h.



ÉCONOMIE

BILLET

Les cris des criées

La colère gronde toujours sous les halles des criées et à la passerelle des chalutiers. Apparue il y a un mois, la crise de la pêche française, due à un effondrement des cours, n'est toujours pas surmontée. Et en dépit du «plan d'urgence» présenté à Rennes le 19 février par M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, le gouvernement est bien obligé de se rendre à l'évidence : il a été pris de court, ne voyant pas venir à temps la tempête, et les mesures, nationales ou communautaires, qu'il a élaborées, se révèlent insuffisantes pour ramener le calme.

Pas de jour sans incident avec, d'ailleurs, une étrange impunité quasi officielle à l'égard des casseurs. Les événements graves qui se sont déroulés dans la nuit du 8 au 9 mars devant le marché d'intérêt national de Nantes (et qui contrastent avec la dignité des opérations «villes mortes», mardi aux Sables-d'Olonne ou à Lorient) en administrent la preuve. Qu'importent ces déprédations ! Le conciliant secrétaire d'Etat à la mer devait recevoir, mercredi 10 mars, pour une «grand-messe» de concertation et d'analyse du marché les représentants des organisations de producteurs et les leaders des comités locaux et régionaux des pêches. Mais dans quelle mesure ces «élus du peuple des pêcheurs» sont-ils encore représentatifs des 15 000 marins alors que, à la base, les actions de commandos sont le fait de comités de survie constitués spontanément de patrons pêcheurs jeunes et endettés jusqu'au cou, en marge d'un syndicalisme professionnel officiel dont les carences apparaissent au grand jour ?

Comme les éleveurs de lapins de Mayenne ou de Bretagne qui dénoncent violemment les arrivages à bas prix de Hongrie ou de Chine, comme les producteurs angevins de pommes qui partent en guerre contre les importations de fruits chiliens, les pêcheurs, cédant à toutes les sirènes protectionnistes, s'en prennent aux coquillages britanniques, aux crevettes sénégalaises et au cabillaud russe. Leurs cibles sont d'ailleurs moins les producteurs de ces pays que les négociants français accusés d'ignorer la notion de préférence nationale. Il est intéressant de noter que les actions les plus violentes des pêcheurs ont pour cadre les marchés de gros (Nantes, Rungis) ou les sociétés d'import-export.

Les pêcheurs auraient tort de trop jouer la carte hypernationaliste. On compte davantage de bateaux de Lorient au large de l'Ecosse que de chalutiers danois devant la côte bigoudène. Le thon est capturé dans l'océan Indien ou dans le golfe de Guinée. Et l'Espagne reste pour les Bretons un marché toujours très demandeur.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Les industries de l'image à l'heure des négociations commerciales internationales

«Les Etats-Unis ne signeront pas une révision du GATT qui fasse de la culture un secteur d'exception»

nous déclare M. Jack Valenti, président de l'association regroupant les grands studios américains du cinéma

En la personne de M. Jack Valenti, le cinéma américain s'est trouvé un représentant d'une efficacité redoutable. A la tête, depuis 1966, de la Motion Picture *Association of America* (MPAA), qui regroupe les grands studios hollywoodiens, ce Texan d'origine sicilienne est le «Monsieur cinéma» sur lequel le Tout-Hollywood compte pour défendre ses intérêts, en particulier à Washington.

Ancien pilote de guerre et diplômé de Harvard, M. Valenti a débuté dans l'industrie du pétrole et la publicité avant d'opter pour une carrière politique. Entre 1963 et 1966, il fut le conseiller personnel du président Lyndon B. Johnson. La capitale américaine n'a guère de secrets pour ce «lobbyste» réputé pour son acharnement, son esprit caustique et son goût de l'hyperbole.

Même le titre de son dernier roman, un thriller politique dont l'action se situe à Washington, donne le ton : *To Protect and Defend*, «Protéger et défendre»... la Constitution américaine. Dans son collimateur figurent aujourd'hui les différends entre Américains et Européens à propos du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) dans le secteur audiovisuel. Aux quotas de diffusion et de production que soutiennent les Français, le président de la MPAA répond, dans l'entretien qu'il nous a accordé à Los Angeles, libre-échange et ouverture des marchés.

Il est vrai que les exportations de l'audiovisuel américain, tous produits confondus, représentent 18 milliards de dollars (100 milliards de francs environ) et que le cinéma équivaut à lui seul à 4 milliards de dollars (24 milliards de francs environ) d'excédent commercial.

«Comment se porte le cinéma américain à la veille des Oscars 1993 ?

– Il se porte bien. Mais certains pays tentent de dresser des barrières à l'importation des films américains et cela peut se révéler source de danger au cours des années à venir.

– Allons donc droit au but : comment analysez-vous la situation sur le front du GATT ?

– Il n'y a rien de neuf ! Les négociations n'ont pas commencé sur les sujets qui nous concernent : le copyright, l'égalité de traitement, le respect des contrats américains, les quotas sur les films et les programmes de télévision.

– Quels sont les enjeux pour l'industrie américaine du film ?

– C'est notre avenir qui est en jeu. Si l'on nous empêche d'aller librement à l'étranger, nous allons souffrir. De la même manière, si le marché américain se ferme, les hommes d'affaires étrangers souffriront aussi. En ce qui concerne le film et la télévision, le marché américain est totalement ouvert. Nous demandons seulement que chaque pays laisse ses citoyens libres de voir, lire ou entendre ce qu'ils souhaitent.

– La directive «Télévision sans frontières» existe depuis 1989. Quel a été son impact sur vos exportations ? (1)

– Les ventes de nos programmes de télévision ont chuté.

– La directive est-elle directement en cause ?

– Pas à 100 %, mais je prétends qu'une bonne partie de cette baisse est due à la directive... particulièrement en France, pays qui a les quotas les plus durs.

– Réclamez-vous le retrait de la directive «Télévision sans frontières» ?

– Non. Nous pensons simplement que ces quotas devraient être allégés progressivement. Je ne crois pas que les producteurs français de télévision aient moins de talent que les autres. Des gens merveilleusement créatifs existent en France qui n'ont pas besoin d'une protection gouvernementale et qui peuvent entrer en compétition avec n'importe qui à l'étranger.

– A propos de cet allégement, proposez-vous un calendrier précis ?

– C'est sujet à négociations.

– Mais si les Européens se battent sur le thème de la protection culturelle, quelle sera votre position ?

– Je pense que les Etats-Unis ne signeront pas un accord du GATT qui fasse de la culture un secteur d'exception. Nous ne signerons pas. Nous ne serons pas partenaires d'un tel accord.

– Mais ne pouvez-vous pas comprendre le désir des Français de protéger leur culture ?

– Actuellement, le gouvernement français dépense des centaines de millions de dollars en subventions à la production... Moi, je ne vois rien de mal à créer une chaîne spécialisée dans la diffusion d'œuvres spécifiquement françaises. Nous avons des chaînes publiques aux Etats-Unis aussi. Mais n'oubliez jamais ceci : il y a deux mondes ici-bas, l'un est celui de la télévision commerciale et l'autre celui qui relève de la culture, comme vous l'appelez. Si vous voulez jouer un rôle sur le marché de la télévision mondiale, vous n'avez pas le choix, vous devez attirer des gens de toutes nationalités devant vos programmes. C'est ça le monde de la télévision commerciale.

«Le bon sens des Français»

– Allez-vous combattre les subventions au cinéma français de la même manière que le gouvernement américain s'est opposé aux subventions agricoles ?

– Je me moque de qui subventionne qui. Notre gouvernement ne donne pas un dollar aux producteurs de films ou de séries télévisées. Mais je ne suis pas opposé aux subventions en France, même si je crois qu'elles ont un effet certain sur la fermeture du marché. Le problème est celui de la libre compétition. Si nous avons un film ou une série que les Français ne veulent pas voir, c'est que la qualité est mauvaise et je ne les blâme pas. Mais s'ils veulent voir un film ou une série, alors il faut les laisser libres d'apprécier. J'ai une grande confiance dans les Français, dans leurs jugements politiques, dans le choix qu'ils font des livres, des films ou des programmes de télévision. Je place toute ma confiance dans le bon sens des Français

– Quelle stratégie suivez-vous exactement ?

– C'est notre gouvernement qui négocie, pas moi. C'est lui qui tente de convaincre tous les pays que le seul moyen de bâtir l'avenir est d'instaurer un marché où la compétition soit libre. Protéger un marché amène inévitablement d'autres pays à dresser aussi des barrières commerciales.

– Espérez-vous le soutien des pays d'Europe qui, contrairement à la France, sont moins à cheval sur les quotas ?

– La plupart des pays d'Europe, à l'exception de l'Espagne et de l'Italie, ne se soucient pas des quotas. La question indiffère totalement les Allemands par exemple. C'et principalement un dossier français.

– Le 25 février dernier, devant le public de l'American Film Market, vous aviez des mots plus durs. Vous parliez de «guerre commerciale»...

– Je disais seulement que si un pays pose des barrières, il incite les autres pays à en faire autant. Je suis contre les barrières parce qu'elles sont toujours le prélude à une guerre commerciale. Or l'Europe commence à faire obstacle au libre commerce de l'audiovisuel. Il pourrait y avoir une guerre commerciale si nous n'instaurons pas la compétition et le libre accès aux marchés. Le marché américain est ouvert, peu de productions sont protégées. Il y a le textile, mais...

– Et le commerce maritime aussi.

– Oui, le maritime et le textile, mais sur le vin, la mode, les produits alimentaires, il n'y a pas de restrictions.

– Pensez-vous que le gouvernement américain pourrait sacrifier l'audiovisuel au profit d'autres secteurs ?

– Je suis certain du contraire. Je vous l'affirme, notre gouvernement ne fera pas l'impasse sur l'audiovisuel, qui représente l'un des principaux actifs économiques de ce pays.

– Et si les Français persistent dans leur attitude ?

– Je ne veux rien prédire. Je refuse de spéculer sur l'avenir.

– Mais vous avez dit que si la France imposait des restrictions, alors les Etats-Unis en feraient autant.

– J'ai seulement dit que si un pays imposait des restrictions, il invitait les autres à faire de même.»

Propos recueillis par CLAUDINE MULARD

(1) Cette directive impose aux télévisions des pays membres de diffuser «chaque fois que cela est réalisable», une proportion majoritaire d'œuvres européennes (les fameux quotas), de consacrer au choix au moins 10 % de leur temps d'antenne ou 10 % de leur temps d'antenne ou 10 % de leur budget à la production d'œuvres européennes, ainsi que diverses obligations en matière de publicité ou de diffusion d'œuvres de cinéma.

Prudence à Hollywood pour Canal Plus

Le cinéma est un vieil habitué des échanges transatlantiques et inégaux. Hollywood a toujours su importer des idées et des artistes, les acclimater, agglomérer leurs productions aux siennes, et alimenter ainsi le monde entier en images. C'est notamment ce qui lui permet d'avoir une balance commerciale audiovisuelle dont l'excédent avec l'Europe ne fait qu'augmenter, de 2,1 milliards de dollars en 1988 à 3,5 milliards en 1990. Les recettes d'exportation ne sont donc pas marginales, mais constituent un ingrédient essentiel de l'industrie du rêve californienne, notamment par le biais des ventes aux télévisions étrangères.

Certaines d'entre elles, devenues fortes sur leur marché, tentent de s'implanter à la source, en participant aux productions. Mais l'expérience est risquée, et Canal Plus vient, par exemple, de réorienter sa stratégie, pour mieux se concentrer sur ses marchés et sa position d'acheteur.

Pour contrôler et sécuriser en amont ses approvisionnements en «matière première», c'est-à-dire en films, Canal Plus ne pouvait se contenter des gisements français. Elle s'est donc tournée vers Hollywood, d'abord comme acheteuse, puis en cherchant activement, depuis trois ans, à prendre pied dans la production. Dès juin 1990, Canal Plus faisait son entrée à hauteur de 5 % dans Carolco, le producteur des *Rambo* et autres *Terminator*, dont elle détient aujourd'hui 12 %. En décembre 1990, était créé avec des ambitions mondiales affichées, le Studio Canal Plus, qui figure depuis au générique de films réalisés aussi bien par Maurice Pialat ou Alain Cavalier que par Oliver Stone, et joués par des stars des deux bords de l'Atlantique.

Richement doté, le capital du Studio s'étoffe à près de deux milliards de francs et s'ouvre à Havas, à la Société générale et à la BNP en février 1991, au moment où sont signés des accords de coproduction avec Arnon Milchan, un des producteurs de Warner Brothers. Au travers de ces accords, et d'autres conventions passées avec Universal ou Mel Brooks, Canal Plus cherche à «jeter les bases d'un vrai marché transatlantique», explique son PDG, M. André Rousselet (*le Monde* du 16 mars 1991). Dernière étape de cette offensive : la création, fin 1991, d'Hexagon, filiale du Studio qui assure la production déléguée et exécutive de films américains à petit ou moyen budget. Le premier, qui sort en avril 1993, s'appelle... *Moneymen* (les hommes d'argent).

Expérience et notoriété

Cette conquête de Hollywood n'a pas toujours été une croisière tranquille. Les déboires financiers de Carolco ont obligé Canal Plus à provisionner sa participation, et ont freiné la progression de ses bénéfices en 1992. La chaîne avait dû, en outre, rayer de ses comptes, en 1991, les parts qu'elle avait prises dans la chaîne britannique TVS, en vue notamment d'avoir accès au producteur américain de télévision MTM, aujourd'hui en déconfiture. Plusieurs dizaines de millions de francs de provisions qui venaient jeter le doute sur l'investissement, et affoler les cours boursiers.

Au total, Canal Plus estime néanmoins être bénéficiaire sur l'ensemble de ses productions américaines, une fois engrangés le retour des lourds investissements réalisés, car les films produits (*JFK*, *Basic Instinct* et, parmi les derniers à sortir en France, *Piège en haute mer* ou *Chaplin*, etc.) marcheraient plutôt mieux que la moyenne. Outre de l'argent, Canal Plus a gagné en Californie expérience et notoriété. Au risque d'ailleurs de faire monter les prix pour ses participations dans des films.

Risque, prix, quantités : autant de conditions qui poussent aujourd'hui Canal Plus à réorienter sa stratégie en redonnant la priorité à l'achat de droits sur la production, comme sont allés l'expliquer récemment en Californie M. Rousselet et son directeur général, M. Pierre Lescure. A montant financier équivalent, Canal Plus pourra acheter plus de films, en exclusivité pour les marchés français et européens et ne coproduire plus que ceux auxquels la chaîne cryptée croit vraiment, en limitant les risques. Tout en calmant les anxiétés des actionnaires, cette nouvelle prudence de Canal Plus à Hollywood témoigne aussi de la vigueur des affrontements sur le marché européen : pour Canal Plus, diffuseur avant tout, il importe d'avoir plus de munitions que les autres dans les combats à venir.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Le groupe Turner (CNN) annonce le lancement d'une nouvelle chaîne par satellite en Europe

Le groupe Turner Broadcasting, qui possède la chaîne d'information mondiale CNN, veut lancer en septembre, sur le satellite Astra 1C, une nouvelle chaîne à destination du public européen. Elle combinera des dessins animés et des films, issus de deux chaînes câblées américaines du groupe, le Cartoon Network et TNT. Déjà diffusée sur un satellite Astra, CNN s'est associée en Allemagne avec des partenaires locaux pour une version allemande de sa chaîne d'information continue.

D'autres groupes américains visent aussi le marché européen des chaînes thématiques : le groupe Viacom a déjà implanté une version européenne de sa chaîne musicale MTV, et prépare avec BSkyB le lancement sur le marché anglais d'une version de sa chaîne pour enfants, Nickelodeon. Il apparaît ainsi qu'au-delà de la fourniture de programmes les groupes américains cherchent désormais à contrôler directement des canaux de diffusion en Europe.

Répondant aux demandes de parlementaires démocrates

Le président Clinton décide de nouvelles coupes budgétaires

Répondant aux demandes de certains parlementaires démocrates, pour la plupart nouveaux venus au Congrès, M. Bill Clinton a accepté de nouvelles coupes budgétaires. Celles-ci représenteraient 55 milliards de dollars (environ 310 milliards de francs) à répartir au cours des cinq prochaines années, a déclaré le secrétaire de presse à la Maison Blanche.

Interrogé un peu plus tard au cours d'un jogging matinal mardi 9 mars, M. Clinton n'a pas écarté la possibilité de coupes plus importantes qui pourraient atteindre 63 milliards de dollars. Quoi qu'il en soit, ces économies nouvelles s'avèrent nécessaires pour atteindre l'objectif que s'est fixé le nouveau président, à savoir une réduction du déficit de 500 milliards de dollars sur quatre ans (1994-1997). A la fin de la période, le déficit aurait diminué du tiers et atteindrait 206 milliards de dollars, représentant 2,7 % du produit intérieur brut. Jusqu'à présent, le programme Clinton tablait plus sur les augmentations d'impôts que sur les économies de dépenses, ce que lui reprochaient non seulement les républicains mais également certains démocrates, nouvellement élus au Congrès. Ceux-ci ont donc été entendus.

A partir du 1er avril

IG Metall organisera des grèves d'avertissement en ex-RDA

Le syndicat de la métallurgie IG Metall a décidé, mardi 9 mars, d'organiser, à partir du 1er avril, des grèves d'avertissement dans les entreprises de l'ancienne RDA. «*Dans la mesure où les employeurs, en refusant de payer, ont grossièrement violé un accord salarial, IG Metall s'estime libre d'engager la lutte*», a déclaré M. Franz Steinkhüler, président du syndicat.

Le syndicat demande le respect de l'accord salarial signé en 1991, qui prévoit une augmentation des salaires de 26 % cette année, et l'harmonisation salariale entre les deux parties de l'Allemagne à la mi-1994. Le patronat de la métallurgie a en effet dénoncé cet accord en février, et a proposé une augmentation de 9 % seulement (qui correspond à la hausse des prix prévue pour 1993). Le patronat estime ne pouvoir proposer davantage en raison des très faibles gains de productivité enregistrés dans l'ancienne RDA.

Des milliers d'emplois supprimés

La sidérurgie et les houillères de la Ruhr pratiquent des coupes sombres

Longtemps symbole de la puissance allemande, le bassin de la Ruhr subit de plein fouet la récession européenne. Le même jour, mardi 9 mars, le groupe sidérurgique Krupp-Hœsch a annoncé l'abandon du site centenaire de Duisbourg-Rheinhausen, et les houillères Ruhrkohle AG ont décidé de porter à 17 000 le nombre d'emplois à supprimer d'ici l'an prochain.

Pour justifier une décision qualifiée de «*regrettable mais en définitive inévitable*» par le ministre de l'économie, M. Günter Rexrodt, et «*d'acte brutal*» par l'opposition sociale-démocrate, Krupp-Hœsch a expliqué que la concentration de sa production d'acier à Dortmund permettrait d'améliorer ses comptes de 250 millions de deutschmarks (850 millions de francs environ). Cette économie – bienvenue pour un groupe qui prévoit de perdre 500 millions de DM en 1993 – viendra s'ajouter aux 300 millions de DM de gains réalisés lors de la fusion de Krupp et de Hœsch (*le Monde* du 10 décembre 1992). La fermeture de Rheinhausen et l'abandon de certaines activités à Dortmund se traduiront par la suppression de 4 500 emplois.

Estimant vivre «*la situation la plus grave depuis la naissance de l'entreprise*», les houillères Ruhrkohle AG ont justifié par la surproduction leur décision d'augmenter de 4 000 les suppressions d'emplois prévues en les portant à 17 000 au total. Avec «*18 millions de tonnes sur le carreau*», de nouvelles réductions de capacités sont «*inévitables*» à court terme, a expliqué l'entreprise. Le conseil de surveillance a décidé, mardi, de fermer la cokerie Zollverein au 30 juin et d'avancer au 1er juillet d'autres mesures de restructuration. Malgré ces coupes, il subsisterait, selon l'entreprise, une surproduction de 3 à 3,5 millions de tonnes par an.

ÉCONOMIE

MATIÈRES PREMIÈRES

Tout en se montrant « modérément optimiste »

De Beers, numéro un mondial du diamant affiche des résultats décevants pour 1992

Le groupe africain De Beers, numéro un mondial du diamant, a publié, mardi 9 mars, des résultats décevants pour 1992 : baisse de 35 % des bénéfices, réduction de 29 % du dividende. Touchés de plein fouet par les retombées de la récession occidentale et des désordres de la contrebande angolaise, les revenus de la Central Selling Organisation (CSO), l'organisme qui centralise près de 90 % du commerce diamantaire, ont chuté de 13 %.

LONDRES

correspondance

Malgré ces résultats décevants, le président du « Club » diamantaire, M. Julian Ogilvie-Thompson, se déclare *« modérément optimiste »* pour 1993, à la lumière des premiers signes de reprise aux Etats-Unis et des effets restrictifs sur l'offre de la diminution de la production de 25 %, imposée à ses fournisseurs. C'est aux Etats-Unis et en Asie du Sud-Est que la De Beers a réalisé ses meilleurs résultats, les marchés européens et japonais ayant marqué, quant à eux, un recul sensible (« Le Monde-l'Economie » a publié un dossier sur le « Cartel du diamant » dans son édition du 26 janvier). Les stocks de diamants, qui permettent à la De Beers de stabiliser les cours, ont atteint de leur côté une valeur de 3,7 milliards de dollars à la fin 1992. L'une des tâches, et non des moindres, de la De Beers consiste à bâtir des réserves quand les temps sont durs – c'est le cas aujourd'hui – afin d'éviter une chute des prix.

Plusieurs facteurs justifient la confiance des dirigeants de la compagnie de Johannesburg, malgré la volatilité actuelle du titre en Bourse et le gonflement de sa dette. L'an dernier, la société a dû débourser plus de 400 millions de dollars pour racheter les pierres de contrebande, originaires d'Angola, sur la place d'Anvers. La reprise des hostilités entre les forces gouvernementales de Luanda et les maquisards de l'UNITA, conjuguée à l'anarchie prévalant au Zaïre, point de passage obligé du trafic de pierres, a toutefois endigué cette hémorragie financière.

Levée des inquiétudes russes

Par ailleurs, les menaces d'une déstabilisation de l'industrie diamantaire en Russie – troisième producteur mondial – ne se sont pas concrétisées. En juillet 1990, l'URSS avait concédé 95 % de sa production au CSO, un contrat exclusif pour cinq ans, en échange d'un prêt de la De Beers. Depuis, une vive polémique a éclaté à Moscou où certains milieux nationalistes accusent le CSO de sous-payer la production nationale et de s'enrichir sur leur dos. De plus, des pierres russes destinées à la De Beers sont revendues à la sauvette sur le marché libre de la capitale flamande, à des prix très inférieurs à ceux garantis par la centrale d'achat.

Au siège du CSO, on se montre toutefois serein : la production russe, tombée l'an dernier de 25 %, conséquence des difficultés d'approvisionnement et du mauvais entretien des mines, devrait chuter de 15 % en 1993. La Russie aura cependant du mal à livrer les quantités stipulées par le contrat. *« Même si l'équipe au pouvoir a besoin de devises, elle semble résister à la tentation de puiser dans ses énormes réserves de diamants, à l'inverse de ce qui s'est produit pour d'autres matières premières »*, a précisé M. Ogilvie-Thompson. *« En outre, le remboursement de la première tranche du prêt octroyé par la De Beers à l'industrie diamantaire russe s'est fait conformément aux prévisions »*, a-t-il ajouté. Quant aux découvertes récentes de nouveaux gisements effectuées au Canada, elles se sont avérées pour l'instant plutôt décevantes.

Reste désormais à redresser l'image d'une matière première en quelque sorte prisonnière d'elle-même. Le diamant est-il toujours une valeur placement ou un simple objet de luxe? Il continue en tout cas à faire rêver. Malgré le ressac, la De Beers a dépensé la somme rondelette de 165 millions de livres (1,34 milliard de francs) en 1992 pour sa promotion et entend en faire de même en 1993.

MARC ROCHE

La déforestation s'accélère dans le tiers-monde

Répartition mondiale des forêts et autres terres boisées

Autres pays d'Asie/Pacifique 12 %
Australie, Japon, N[lle]-Zélande 4 %
Afrique 15 %
Ex-URSS 23 %
Europe 5 %
Amérique latine 23 %
Amérique du Nord 18 %

Source : FAO en 1990

Depuis quarante ans, la forêt tropicale n'en finit pas de se réduire. A un rythme qui va s'accélérant. De 11 millions d'hectares par an en 1980, il est passé à 15 millions en moyenne annuelle au cours de la période 1980-1990, indique une étude sur le dernier état des ressources forestières publiée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'ouverture des travaux de son comité des forêts, réuni à Rome jusqu'au vendredi 12 mars.

Particulièrement prononcée en Asie et, dans une moindre mesure en Afrique ainsi qu'en Amérique latine, la déforestation, qui ne concerne pas les pays industrialisés, s'explique avant tout par l'explosion démographique. **« Même dans le scénario le plus optimiste sur l'accroissement de la production alimentaire et des rendements agricoles, l'explosion démographique dans les pays en développement continuera d'exercer une pression considérable sur les ressources naturelles de la planète en général et sur les forêts en particulier »,** ***constate le directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma.***

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Produit intérieur brut : – 1 % au quatrième trimestre 1992.** – Le produit intérieur brut (PIB) de l'Allemagne (partie ouest) a reculé de 1 % au quatrième trimestre 1992 par rapport au troisième trimestre, ce qui correspond à un recul de 4 % en rythme annuel. Le PIB avait augmenté de 1,5 % au premier trimestre, stagné au deuxième, reculé de 0,5 % au troisième après correction des variations saisonnières.

GRANDE-BRETAGNE

• **Prix de gros : + 0,4 % en février.** – Les prix de gros ont augmenté de 0,4 % en février par rapport à janvier. En un an (février 1993 comparé à février 1992), la hausse est de 3,7 %. En janvier, la hausse avait été de 0,9 % par rapport à décembre et de 3,6 % par rapport à janvier 1992. Ces hausses s'expliquent surtout par l'augmentation générale des prix des matières premières, résultat de la dévaluation de la livre.

CONJONCTURE

La préparation du XI[e] Plan

Le Conseil économique et social plaide pour une relance communautaire

« La France a aujourd'hui des réserves de croissance (...) mais connaît une crise de confiance », a déclaré, mardi 9 mars, M. Pierre Bérégovoy devant le Conseil économique et social (CES), lors du débat sur le XI[e] Plan (1993-1997), ajoutant que le pays avait *« une forte marge de baisse de ses taux d'intérêt à court terme »*. Déplorant l'insuffisance de croissance dans le monde, M. Bérégovoy a déclaré qu'il avait lancé, il y a deux ans, *« l'idée d'une création supplémentaire de monnaie à l'échelle internationale »*. Faisant allusion aux droits de tirage spéciaux, il a ajouté qu'il souhaitait *« que le prochain comité intérimaire du FMI, fin avril, reprenne cette idée »*. Le premier ministre a souligné que le recul du chômage ne passait pas par un nouvel allégement des charges mais qu'il *« convenait de rechercher les moyens d'alléger le coût des emplois peu qualifiés »* évoquant une franchise forfaitaire de cotisation.

Aucune *« divergence fondamentale »* n'oppose le CES au gouvernement sur les grandes orientations du XI[e] Plan. Cette constatation faite, M. Jean-Pierre Vignau, au nom de la commission spéciale du plan du CES, a pu recenser les nombreux points à améliorer. Le premier concerne la croissance économique. Sans remettre en cause la politique de *« désinflation compétitive »* menée ces dernières années, le CES juge que *« son intensification ne saurait être envisagée »* et plaide en faveur d'une relance de la croissance : *« relance communautaire sélective et coopérative »* qui devrait être précédée, en France, par *« une meilleure orientation de la dépense publique sous forme d'investissements matériels »*.

Deuxième terrain insuffisamment exploité par les auteurs du XI[e] Plan : la formation. Le CES *« s'étonne »* que le document gouvernemental fasse l'impasse sur *« l'enseignement professionnel »*.

A propos de la réduction du temps de travail – *« un processus historique interrompu en France au cours des dix dernières années »* – le CES demande aux pouvoirs publics de favoriser les initiatives *« en annonçant des orientations claires du temps de travail et en les impulsant »*. Enfin, après avoir rappelé que *« les inégalités (...) tendent à se renforcer en France »*, le CES regrette le manque d'idées du gouvernement pour les atténuer et préconise des pistes à suivre (logement, aménagement du territoire...). Rappelé par M. Vignau, l'enjeu n'est autre que *« la cohésion sociale du pays »*.

J.-P. T.

SOCIAL

Moins de perturbations que prévu à la RATP

Les divergences syndicales expliquent la faible mobilisation des conducteurs du métro parisien

RER et bus fonctionnant presque normalement, métro beaucoup moins perturbé que ne le laissait craindre l'appel à la grève lancé par les syndicats CGT, SAT-autonome et indépendants, représentant neuf conducteurs sur dix : *Parisiens et banlieusards* souffraient relativement peu, en définitive, mercredi 10 mars au matin, des effets de la grève.

Certes, la ligne de métro n° 1 (La Défense-Vincennes) était totalement paralysée en début de matinée et les lignes n° 9 (Sèvres-Montreuil) et 13 (Châtillon-Genevilliers-Saint-Denis) fonctionnaient au tiers du trafic normal, mais les perturbations n'avaient rien de comparable avec la pagaille née des grèves de novembre 1992. Toutefois, des arrêts de travail devaient se reproduire en fin d'après-midi entre 17 heures et 21 heures et la RATP s'attendait à des difficultés sur les lignes de métro n° 1, 4, 6, 9, 12 et 13.

L'ASSECO-CFDT, la CFTC et l'Association des usagers des transports d'Ile-de-France ont protesté contre l'usage « rituel » et abusif de la grève, puisque les négociations se poursuivent entre conducteurs et direction. Mais ce sont plutôt les incohérences et la division des syndicats qui expliquent la faible mobilisation des personnels. En effet, la CGT et le SAT ne se retrouvaient que sur la grève, la première refusant toute idée d'accord et le second espérant, au contraire, une extension de la prime de sécurité et une amélioration du déroulement des carrières (*le Monde* du 10 mars).

Enfin, la direction a lâché du lest en modifiant son projet qui diminuait de 60 francs par mois les salaires des conducteurs débutants : ceux-ci verraient leur feuille de paie améliorée de 7 francs, selon le dernier état des négociations. Cet assouplissement et le fait que les conducteurs sont appelés à voter jeudi 11 mars sur la réforme de leur carrière et de leurs conditions de travail a confirmé que les syndicats avaient mis la charrue devant les bœufs, d'autant que le SAT semble favorable au « oui » et que la CGT appelle à voter « non »...

AL. F.

Après une rencontre avec M. Mitterrand

La CISL propose une « clause sociale » dans les accords du GATT

M. Enzo Friso, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), a souhaité, lundi 8 mars, lors d'une rencontre à Paris avec M. François Mitterrand, l'introduction d'une *« clause sociale »* dans les accords du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

La CISL – qui regroupe plus de cent cinquante centrales syndicales, dont FO et la CFDT pour la France – entend ainsi éviter un « dumping » fondé sur la *« réduction des coûts de main-d'œuvre »*, la *« suppression des syndicats »* et la *« violation des droits du travail »* dans les pays en voie de développement.

Selon le dirigeant de la CISL qu'accompagnaient M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière et vice-président de la CISL, ainsi que M. Jean-François Troglic, secrétaire national de la CFDT, le président de la République a exprimé son *« accord »* avec cette proposition ainsi que sa *« détermination à employer tous les moyens à sa disposition pour convaincre ses pairs »*.

ÉNERGIE

Avant l'échéance des accords avec les sociétés d'électricité britanniques

EDF est accusée de dumping en Grande-Bretagne

A la fin du mois de mars, le contrat liant EDF à l'une des principales sociétés d'électricité britanniques arrivera à échéance. Au même moment, le gouvernement britannique devrait annoncer son plan d'aide à l'exploitation de ses mines de charbon. Deux circonstances qui font d'EDF la cible de toutes les critiques.

« L'électricité fournie par EDF à la Grande-Bretagne permettrait de continuer d'exploiter six mines de charbon », affirme le quotidien travailliste britannique *The Guardian* dans son édition de lundi 8 mars. En outre, toujours selon le journal, *« les pertes en taxes engendrées par la fourniture d'électricité par EDF aux compagnies privées britanniques se sont élevées à 95 millions de livres* [760 millions de francs] *pour 1992, pour une valeur totale de 450 millions de livres »*. *« Ce manque à gagner devrait passer à 140 millions de livres en 1993 »*, poursuit le quotidien, qui accuse également EDF de vendre son électricité au-dessous de son prix de revient.

A quelques jours de l'échéance de l'accord liant EDF et certaines sociétés d'électricité britanniques, ces attaques ne sont guère surprenantes. D'autant plus que ces négociations sont liées aux mesures très attendues d'aide au charbon que devrait décider incessamment le gouvernement anglais. En accusant EDF, le *Guardian* met en cause les importations d'électricité, pour faire apparaître sous un jour plus favorable la rentabilité des centrales britanniques. Là où le bât blesse, affirme-t-on chez EDF, c'est que, si le Royaume-Uni cessait d'importer de l'électricité française, il devrait alors utiliser des centrales hydrauliques, nucléaires ou thermiques (situées sur son territoire mais qui n'utilisent pas de charbon britannique). Des moyens plus coûteux, et qui ne permettraient donc guère de sauver des emplois dans les mines de charbon britanniques.

En revanche, un arrêt des exportations vers le Royaume-Uni aurait un impact non négligeable pour EDF. Celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs environ en 1992 avec la Grande-Bretagne. Or l'accord négocié avec la National Grid Company (société chargée d'assurer les grands équilibres en matière de fourniture d'électricité en Grande-Bretagne, à la suite de la privatisation de la Compagnie nationale d'électricité britannique, la CGB) en 1990 arrive à échéance le 31 mars. En outre, des contrats ont été négociés ou sont en cours de négociation entre le producteur français et les REC (Regional Electricity Companies), sociétés assurant la distribution de l'électricité.

Certes, comme le précise le *Guardian*, ces accords prévoyaient qu'EDF, comme tout fournisseur d'électricité (hormis les producteurs utilisant des centrales au charbon) au Royaume-Uni, recevrait une partie de la taxe prélevée auprès des *consommateurs britanniques* pour financer le coût du démantèlement des centrales nucléaires (un coût provisionné dans les comptes d'EDF selon les recommandations internationales, c'est-à-dire à hauteur de 15 % de la valeur neuve de la centrale). En revanche, il était aussi demandé indirectement à EDF de participer au financement de la partie britannique du câble sous la Manche permettant les échanges d'électricité. Cette participation est *« un manque à gagner »* ; il représente plus de la moitié des 95 millions de livres perçues au titre de la taxe pour l'énergie nucléaire, estime M. Jean-Pierre Guéry, contrôleur général adjoint d'EDF, chargé des échanges d'énergie.

Refusant de préciser la marge réalisée avec les compagnies britanniques, M. Guéry s'insurge également contre les accusations de dumping. EDF pratiquerait, au Royaume-Uni, des prix comparables à ceux de l'Hexagone.

A. K.

INDUSTRIE

Confronté à un marché européen déprimé

RVI annonce une perte de 1,6 milliard de francs en 1992

Jeudi 11 mars, Renault devrait annoncer des résultats records pour son exercice 1992. En revanche, les comptes de sa filiale poids lourds, Renault-Véhicules industriels (RVI), présentés en avant-première mardi 9 mars, font apparaître une perte de 1,623 milliard de francs (dont 612 millions de francs de provisions pour restructurations), contre un bénéfice de 23 millions en 1991. Son chiffre d'affaires de 25,2 milliards de francs est en retrait de 8 % par rapport à 1991. RVI a dû affronter un marché européen particulièrement déprimé, en recul de 11 %. Sa part de marché a régressé (9,2 % contre 10,5 % en 1991), en raison du poids pris depuis la réunification par le marché allemand, traditionnellement très protégé.

La production de la firme est tombée à un niveau exceptionnellement bas, en baisse de 38 % pour le second semestre 1992. En conséquence, RVI n'utilise que 55 % de ses capacités de production. Pour améliorer néanmoins sa productivité, l'entreprise continuera de conjuguer chômage technique et suppressions d'emplois : 1 800 postes ont été supprimés en 1992 ; 1 348 supplémentaires le seront en 1993. Ce qui devrait permettre un retour à l'équilibre de la branche européenne du groupe dès le second semestre 1993.

A l'inverse, le marché américain s'est redressé : il a progressé de 33 % pour les véhicules de classe 8 (plus de 15 tonnes). Mack, la filiale américaine de RVI, y a maintenu sa part de marché (10,8 % en 1992 contre 11,1 % l'année précédente). Son chiffre d'affaires (1,37 milliard de dollars, soit 7,7 milliards de francs environ) est en progression de 16 %. Toujours déficitaire avec un résultat opérationnel de – 145 millions de dollars, Mack devrait néanmoins retrouver l'équilibre durant le premier semestre 1994, six mois plus tôt que prévu.

A. K.

FINANCES

Deuxième entreprise suisse

Marc Rich va céder le contrôle de son groupe de négoce international

Personnage haut en couleur, richissime, recherché depuis longtemps par le FBI américain pour une obscure affaire fiscale, le courtier américano-suisse Marc Rich, cinquante-six ans, a annoncé, lundi 8 mars, son intention de céder progressivement à ses collaborateurs le contrôle de son groupe de négoce international. L'affaire est d'importance : avec un chiffre d'affaires évalué à 156 milliards de francs, le groupe de Marc Rich est considéré comme la deuxième entreprise suisse, derrière Nestlé.

Selon le communiqué publié par le groupe, Marc Rich, « le roi de l'aluminium », aurait décidé dans un premier temps de ramener sa participation au sein du groupe qu'il a fondé et dont il demeure le principal actionnaire, à 40 % puis, d'ici cinq ans, de la limiter à 15 %, selon des modalités qui seront définies d'ici trois mois.



ENQUÊTE

Interminable chômage

II. – Cadres à l'encan

Notre enquête, commencée par un entretien avec Jean Gandois, PDG de Pechiney et auteur d'un rapport sur la compétitivité française (*le Monde* du 9 mars), puis par un article d'Alain Lebaube consacré aux réactions de peur que suscite, chez les patrons, le choc des trois millions de chômeurs (*le Monde* du 10 mars), se poursuit avec quelques exemples d'un phénomène apparu récemment : le chômage des cadres.

par Jean Menanteau

Arrivée au service du courrier du journal, rue Falguière, une cassette. Elle contient le texte intégral d'une seule chanson-témoignage. Elle est intitulée *Notre-Dame de l'ANPE*. Dans une strophe, ces phrases : *« Dans ma propre ville natale, alors j'ai compté mes amis. Certains changent leur trajectoire quand ils m'aperçoivent au loin. On ne croise pas le chemin d'un socialement bon à rien. »*

Un quartier calme de Chartres. Dans un bureau clair donnant de plain-pied sur la rue, Marcel Bazin. Il est face à un ordinateur sur lequel apparaissent des notes de musique. Sur un présentoir – saut dans le temps, – un antiphonaire enluminé. *« Il a trois cents ans »*, dit en guise d'accueil l'auteur de la chanson, un homme approchant la cinquantaine, blazer bleu strict sur pantalon gris anthracite.

Des trois années de chômage qu'a connues cet ancien cadre d'une maison d'édition parisienne spécialisée dans la musique – Marcel Bazin a, depuis, créé sa propre entreprise, – c'est la blessure sociale, la coupure avec les autres qui l'a le plus marqué. *« Je m'en souviens avec une précision absolue de cette période qui a changé ma façon d'être encore aujourd'hui. Oui, les personnes que je connaissais m'évitaient. Oui, certaines faisaient mine de changer de trottoir dans la rue. Oui, le regard des autres était différent. Ce regard-là, il est impitoyable. On vous dit bien que vous n'avez pas eu de chance. En réalité, dans les yeux, vous lisez comme un soupçon. Celui, notamment, de ne pas rechercher du travail. Cela, je le ressentais intuitivement. »*

De manière posée, sans imprécation, avec pudeur, il décrit par le menu quelques faits à ses yeux significatifs, dont il dit qu'ils ne quittent plus sa mémoire. *« Lorsque je suis arrivé en fin de droits après deux prolongations, le salaire de mon épouse ne suffisait plus. Nous habitions en copropriété. L'un de nos voisins a voulu engager un contentieux. Nous ne pouvions plus payer notre part. »*

Marcel Bazin se souvient encore. Ces trois années ont affecté également ses proches : *« J'ai trouvé un jour mon fils de quatorze ans en larmes. Je l'ai interrogé. Il vivait comme une injustice intolérable le fait que l'on ne voulait plus de moi pour aucun travail. On rejetait son père ... En revanche, j'étais disponible. Je crois l'avoir aidé à s'épanouir. »* Un père qui a connu le parcours du combattant classique. A frappé aux portes des maisons d'édition parisiennes. A accepté un temps des petits boulots. A écrit d'innombrables CV. A très mal vécu son « inutilité sociale ». Une passion, comme il dit, continuait à l'habiter cependant : la musique et le chant. *« J'ai dirigé la chorale de la cathédrale de Chartres à raison d'une répétition une fois par semaine : chants liturgiques, mais aussi répertoire classique avec Mozart et Bach. Ce bénévolat actif, j'en suis convaincu, m'a sauvé. Comprenez... la musique c'est une fuite dans l'imaginaire. »* Une aide paroissiale ? *« Non, la compassion, oui. »*

Marcel interrompt l'entretien. Voici qu'il range son matériel sono dans son break. Il part en Corse chanter son répertoire qui se veut professionnel – *« le Top 50, c'est pas mon truc »* – et bien orchestré. Un jour, en effet, il a créé sa propre maison d'édition chartraine – le Triforium – dont le catalogue est pour l'essentiel composé de chants liturgiques. Un prêt public à la création d'entreprise (11 000 F), un autre prêt d'origine familiale (100 000 F) lui ont permis de « décoller ». D'un regard amoureux, il caresse son matériel, les cassettes TR011, les disques compacts TRD 92001 qu'il produit et commercialise seul. Avec succès. Il n'oubliera pas d'emporter avec lui *Notre-Dame de l'ANPE*. Toujours le témoignage.

ET JE SUIS AU CHÔMAGE...

PANCHO

Trop chère, trop vieille ?

« Retrouver un travail dans le mois. » C'est ce que s'était dit Véronique Marchandier lorsque l'Institut technique des céréales et des fourrages (ITCF) qui l'employait depuis six années à Paris l'a licenciée au mois de juin 1989. Assise devant un verre d'eau minérale dans un café parisien anonyme, Véronique reconnaît aujourd'hui que, de fait, les belles certitudes – elle parle aujourd'hui d'orgueil – se sont vite envolées. Quelque trente mois de recherche d'emploi n'ont débouché sur rien. Véronique, responsable de la communication de l'institut, dirigeait un service de treize personnes que justifiait, selon elle, l'importance au niveau national d'une communication technique et institutionnelle en direction des milieux agricoles. Son licenciement, qui n'entrait pas dans le cadre d'un plan social, Véronique l'a durement et longuement négocié : *« Quand je suis partie*, dit-elle, *je fus très triste. J'avais été heureuse dans un contexte professionnel de qualité. »* Aujourd'hui, cette femme aussi jolie qu'élégante, juriste de formation, diplômée du CELSA, dit avoir *« tout essayé »*. Elle s'est battue. En solitaire. Isolée dans sa maison de Maisons-Laffitte, en région parisienne, où elle rédige avec un soin méticuleux lettres et CV.

Pêle-mêle, elle passe en revue ses tentatives et démarches infructueuses : *« J'ai postulé pour un poste auprès du conseil général du Val-de-Marne. On m'avait dit : les collectivités locales sont un vivier d'emplois ! Lorsque j'ai appris que je faisais partie d'un lot de 470 candidats, j'ai été ébranlée. J'ai rencontré le maire de Saint-Ouen-l'Aumône. Il ne m'a pas caché que mon âge, quarante-deux ans, était déjà un obstacle. Aujourd'hui, les profils recherchés vont de vingt-huit à trente-deux ans. J'ai, à l'aide de l'annuaire du CNPF, écrit à l'ensemble des organisations professionnelles représentées à Paris, du bâtiment aux métaux ou à la plasturgie, sans résultat. » « J'ai reçu*, poursuit-elle, *une offre en tout et pour tout de l'ANPE. L'agence me proposait un poste en province d'enseignante en langue espagnole. « Je n'ai jamais enseigné cette langue et, surtout, je ne la parle pas ! », ai-je dit à la conseillère. Il m'a fallu prouver que j'avais bien postulé. Absurde. Comme beaucoup de chômeurs, j'ai un temps rêvé de créer ma propre agence de communication. « Vous êtes des milliers dans ce cas », m'a répondu la conseillère de l'APEC à qui j'avais demandé un rendez-vous. Décourageant. »*

Véronique, un jour, eut « un mouvement de révolte », le besoin de se *« décharger »*, comme elle dit. Elle prit sa plume, du beau papier blanc, et écrivit à Martine Aubry, ministre du travail : *« Suis-je trop diplômée, trop chère, trop vieille ? »*, coucha-t-elle en substance dans sa lettre. Le cabinet du ministre donna suite. L'orienta vers une ANPE. *« J'ai subi un entretien professionnel approfondi de dix minutes. Le ton était revêche. On m'a fait comprendre que l'on n'aimait pas les pistonnées. J'ai encore pris contact avec un cabinet de conseil en carrière. D'emblée, il m'a été réclamé 50 000 F. En les quittant, de surcroît, j'ai eu l'impression que ce cabinet était au bord du dépôt de bilan. Que j'étais reçue par de futurs chômeurs. Un comble ! »*

Rester positif

Véronique eut ce qu'elle appelle sa *« bouffée d'oxygène »* en suivant au CELSA une formation longue de gestion en ressources humaines : *« Je me suis préparée au concours ayant compris que le marché de la communication s'effondrait. Lorsque j'obtins ma licence et ma maîtrise, ce même marché de l'emploi ne voulait plus entendre parler des ressources humaines. »*

Visiblement, la confiance en elle de cette femme soignée et élégante s'émousse au fil des mois. *« Je suis devenue l'ombre de moi-même*, confie-t-elle. *Je ne me reconnais plus. Ainsi, me suis-je aperçue que je me rendais chez mon boulanger exclusivement aux heures d'affluence. J'ai compris que c'était pour cacher mon état, me mélanger aux gens normaux, ceux qui travaillent. Il y a peu, je me faisais mignonne, me maquillais pour apparaître à mon avantage sur les photos couleurs accompagnant mes CV. Aujourd'hui... »*

Véronique tient-elle à garder l'anonymat ? *« J'y ai réfléchi. Je tiens à apparaître sous mon vrai nom, c'est ce qui me reste de ma personnalité. »*

Claude R., en revanche, quarante et un ans, marié, deux enfants, après de longs mois de chômage, licencié d'une société de services, tient à conserver son anonymat pour des raisons qu'il qualifie de *« stratégiques »*. Informaticien, ingénieur système, responsable autrefois d'une équipe nombreuse, il a parfaitement admis la légitimité des restructurations successives intervenues dans sa société jusqu'à ce qu'on ait réduit ses responsabilités de manière *« intolérable »*. Licencié, Claude R. bénéficie d'un « out-placement » : *« J'ai tout de suite accepté afin de mettre toutes les chances de mon côté. Je savais pertinemment que, passé la quarantaine, les chances de reclassement deviennent minces. »*

Aussi rappelle-t-il qu'en activité il s'était toujours efforcé de ne pas rester au « pied du clavier » : *« Déjà, je m'intéressais autant au management des hommes, à leur formation, qu'à la production* stricto sensu. *Lorsque mon chômage est intervenu, j'ai saisi l'opportunité qui m'était ainsi donnée de prendre un recul que je n'avais jamais eu : cela m'arrive à quarante ans, me suis-je dit, que se serait-il passé à ciquante ans ? Une occasion de m'interroger dès aujourd'hui : qu'est-ce qui sera valable dans mon métier dans dix ans ? J'anticipe. Une manière pour moi de rester positif. D'ailleurs, mon métier m'a appris à survivre : tout problème doit trouver sa solution. »* Ainsi armé, Claude R. refuse de se présenter comme demandeur d'emploi. Une expression qu'il juge négative : *« Dans l'entreprise, j'avais un statut, aujourd'hui, je suis candidat. »* Aussi consacre-t-il ses journées qui se veulent laborieuses à mûrir un projet orienté en direction des PME en quête de consultants.

Méthode Coué

« Je suis bon, donc je ne peux pas rester dans cette situation ! » vous dit d'emblée Bertrand Vallery-Radot, trente-neuf ans, ancien cadre de Case-Poclain. Pour se convaincre, il reconnaît toutefois pratiquer à dessein la méthode Coué. *« Lorsque j'ai été viré, cela s'est passé à l'américaine. Avec une grande claque amicale dans le dos »*, dit-il à propos de son ancienne société où le management venu des Etats-Unis est de mise. Méthode Hay et religion des objectifs. Membre du service marketing communication, il a été touché de plein fouet par le dernier plan social. *« Normal, nous n'étions ni des productifs ni des commerciaux. »* Point de ressentiment donc, du moins apparent, d'autant qu'il bénéficie lui aussi de la logistique que lui apporte le cabinet parisien spécialisé dans l'« out-placement » Mediator, un privilège dont il a conscience : moins de 2 % des cadres français seraient dans sa position. *« Au début*, confie-t-il, *j'ai trouvé dur à vivre que les consultants aillent fouiller loin dans mon passé, y compris dans mon enfance. Puis, je me suis rendu compte que la majorité d'entre eux ont une solide expérience personnelle du monde de l'entreprise. Expérience complétée par des titres universitaires où dominent les sciences humaines, la psychologie en particulier. »*

Outre la logistique apportée par le cabinet – bureau, secrétariat, télécopie, revue de presse, etc., – Bertrand a trouvé très appréciable, et utile, le bilan et le projet professionnel qui lui ont été proposés. Il est par ailleurs entré dans un club que d'autres cadres chômeurs comme lui ont constitué. Ce *« club des chasseurs d'entreprises »*, comme ils se sont baptisés, leur permet d'entreprendre une foule d'actions en commun : *« Nous faisons notre propre marketing et surtout, cela permet de rompre l'isolement. » « A titre personnel*, ajoute Bertrand, *je procède par objectif dans ma quête d'emploi comme je le faisais dans mon travail. Cette quête me permet de ne pas être trop hanté par les échéances de l'appartement qu'il faut finir de payer, de vaincre les doutes qui m'assaillent certains jours. Et pourtant, et pourtant... »*

Prochain article :
Les militants de l'insertion
par Marie-Béatrice Baudet



Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CHRONIQUE DES NON-TRAVAUX FORCÉS

par Jean-Pierre Dautun — *86e jour*

« Bon courage »

Nous sommes face à face : lui, le salarié, moi le chômeur. Lui est resté dans l'entreprise. Moi pas. Nous étions amis. Pas compagnons de couloir, amis ; des lectures, des connivences, des plaisirs de l'esprit nous rapprochaient. Non des douleurs de travail. Si le travail nous donnait des fièvres, elles étaient justement nos bulletins de santé. Une même révulsion contre les mêmes absurdes quotidiens soudait notre proximité.

Nous étions libres : nous faisions de la résistance. Surtout à l'heure des repas. Entre autres rites, il y avait celui de la question initiale, d'avant le déjeuner : « Où va-t-on ? » ; Purement géographico-gastrique. Plate : visant l'espace, l'étendue. Et celle invariable, d'après le repas, digestivo-métaphysique : « Où allons-nous ? » Celle-là, vertigineuse, scrutant le temps, l'intention. On voit que les repas donnaient au monde une profondeur, une perspective, cependant qu'ils l'écrasent pour tant d'autres, pour qui il n'est de montagnes qu'aux hors-d'œuvre, et tout n'est plus que souris au dessert. Nous étions de ceux que la nourriture éveille, et pas de ceux que la digestion endort. Ce couple de questions nous rapprochait, comme le travail nous rapprochait. Leur proximité et leur distance nous faisaient rire. Nous savions ce que valaient nos rites.

Désormais, ce qui était automatique doit être volontaire. Si nous voulons rester proches, il nous faut nous rapprocher. Déjeuner ensemble était le quotidien, cela devient une intention concertée. Un rendez-vous. Nous choisissons un terrain neutre. Pas trop loin de l'agence pour lui, pas trop près pour moi. Jamais l'expression « faire chacun la moitié du chemin » n'a été plus juste. Lui doit faire l'effort de s'en éloigner, moi celui de m'en rapprocher. Cela ne va pas tout seul, cela va de soi.

On reprend nos conversations à l'endroit où les circonstances les ont si impertinemment interrompues. Mais nous n'avons plus la même façon d'échanger l'absurde. Jadis, on le partageait. Aujourd'hui on l'additionne. Nous réglons toujours notre part de la note.

Lui raconte les versions récentes des anciennes absurdités – car ce sont toujours les mêmes, elles se prolongent après mon départ, et cela ne soulage ni n'attriste, ou les deux à la fois. (L'absurde, je m'en doutais, n'était pas de ma faute, et j'ai plaisir à apprendre qu'il est resté le même. Mais c'est aussi le moment de voir que tout fonctionne de même sans moi. Les trous dans l'eau ne font que des ronds.) Moi je lui donne les versions comparables des nouvelles – celles que je découvre ; et ce sont les mêmes. Avant-après vaut externe-interne.

Il ne faut pas nous étonner que nous en arrivions tout de même, malgré tout, et c'est toujours cela, à notre bonne vieille question de jadis : « Où allons-nous ? », et de rire. Décidément rien ne change. Comment faut-il le prendre ? Pourtant voici du nouveau. Lui s'inquiète des nouvelles que je lui donne, car il apprend ce qu'il craignait de déjà savoir : lui, prisonnier de la boîte, pouvait toujours rêver qu'ailleurs l'herbe est plus verte. Rêver à son élargissement. A m'entendre, il lui paraît que non. Que l'ennui, ce n'est pas que l'herbe est plus ou moins verte, c'est qu'il n'y a pas d'herbe.

Où allons-nous ? A la fin du repas, c'est clair, éclairé d'un nouveau jour bizarre : lui retourne à la tristesse de ses esclavages sans signification, et moi à celle de ma liberté sans direction.

Nous prenons les deux bus inverses. Le mien regagne le cœur de Paris *(intramuros)*, où je vais perdre mon temps, le sien l'envoie se perdre dans le bureau de banlieue où il gagne sa vie à contrecœur. Nous allons vers deux platitudes opposées.

On ne peut pas oublier de quoi se charge l'échange des regards d'un côté et de l'autre du trottoir où nous attendons. Si nous sommes tous les deux tristes, décidément quelque chose ne va pas. Où on va ? Je ne le sais que trop : je sais que je n'en sais rien, mais qu'on y va. Bon, faut y aller. Il faut qu'on y aille.

Il n'y a pas un mot à ajouter.

Ou à peine : cette sorte de mot de passe des Parisiens des temps modernes, qui vaut celui des chrétiens des catacombes :

« Bon courage. »

VIE DES ENTREPRISES

Principal constructeur mondial d'optique de précision

Angénieux a déposé son bilan

LYON

de notre bureau régional

Le tribunal de commerce de Saint-Etienne devait statuer, mercredi 10 mars, sur le sort des établissements Angénieux, de Saint-Héand (Loire), qui ont déposé leur bilan. Le groupe Essilor, devenu actionnaire à 58 % depuis 1986, s'est résolu à cette décision car la situation économique de l'entreprise, principal fabricant mondial d'objectifs pour la prise de vue de télévision, s'est encore dégradée, depuis le début de l'année. Angénieux a commencé d'enregistrer des pertes en 1991 et l'entreprise a encore dû annoncer, en février, la suppression de 95 de ses 324 emplois industriels, dans la Loire, en raison de l'annulation de commandes du Pentagone et de la diminution des dépenses d'équipement des chaînes de télévision.

En trois ans, le chiffre d'affaires est passé de 184 millions à 135 millions de francs. Essilor avait donné mandat, depuis un an, à une banque d'affaires pour trouver un repreneur. Cette mission n'a pu aboutir malgré des contacts avec le groupe nationalisé Thomson comme avec la SFIM, entreprise spécialisée dans la construction d'instruments de mesure pour l'aéronautique. Essilor indique que ses comptes consolidés enregistreront, en 1992, une charge de l'ordre de 60 millions de francs, au titre d'Angénieux, si l'on additionne les pertes cumulées, les amortissements de survaleurs et les impôts différés. Ces comptes, attendus pour le 31 mars, seront néammoins bénéficiaires.

Dans la Loire, l'entreprise est considérée comme un des fleurons de l'économie locale. La société a été créée en 1935, par M. Pierre Angénieux, et elle a été à l'origine d'étonnantes innovations technologiques, comme le Rétrofocus qui permit le développement des appareils photographiques reflex mono-objectifs aujourd'hui très répandus, ou comme l'objectif à focale variable *zoom*. Ses matériels ont équipé les missions spatiales américaines *Apollo*, *Skylab* et *Columbia*.

Plus récemment, l'entreprise s'est dirigée vers l'opto-électronique et l'optique médicale. Elle a compté jusqu'à 560 personnes, en 1986. En 1991, au moment de la suppression de 71 postes, la CFDT avait demandé que soit étudiée la réduction du temps de travail afin d'atténuer les effets du plan social. Selon le syndicat, *« un cadre industriel différent aurait permis un traitement moins négatif de l'emploi »*.

GÉRARD BUÉTAS

Alors qu'il va faire l'objet d'une recapitalisation d'urgence

Le Comptoir des entrepreneurs a perdu plus de 1 milliard de francs en 1992

Le sauvetage du Comptoir des entrepreneurs (CDE) se poursuit dans la douleur. A l'issue d'un conseil d'administration qualifié de « houleux », l'établissement financier spécialisé dans le financement de l'immobilier a annoncé pour 1992 une perte consolidée record de 1,046 milliard de francs. On ne peut plus parler de mauvaise surprise alors que le CDE a connu au mois de février une crise de liquidités sans précédent et va faire l'objet d'une recapitalisation d'urgence de un milliard de francs (*le Monde* du 3 mars) à laquelle participeront notamment les AGF et le Crédit foncier de France et dont les modalités seront définitivement fixées le 17 mars.

Mais la différence apparaît considérable entre le discours du président du CDE, M. Jean-Jacques Piette, qui en novembre 1992 annonçait un résultat très voisin de celui de 1991 – un bénéfice net consolidé de 38,8 millions de francs – et la réalité des comptes de 1992. La faute en est pour l'essentiel aux provisions constituées sur un encours de 20 milliards de francs de créances aux professionnels de l'immobilier, dont 10 milliards aux promoteurs. La dotation nette aux provisions s'élève au total à 1,458 milliard de francs, dont 1,094 milliard pour les crédits, le reste allant aux titres de participation et impôt différé. Le résultat de l'exercice ressort à 277 millions de francs.

L'écart entre cette perte sociale et la perte consolidée part du groupe *« s'explique par la réévaluation interne d'actifs intervenue dans le courant du premier semestre, qui avait généré une plus-value nette de 750 millions de francs et un accroissement corrélatif des fonds propres consolidés »*, précise le Comptoir dans un communiqué. A l'issue de l'apport de un milliard de francs, le ratio de solvabilité du CDE sera juste supérieur à la norme internationale Cooke à 8,3 %.

La reprise des cotations du titre Comptoir des entrepreneurs, suspendue depuis le 5 février, a été reportée au 22 mars, à la demande de l'établissement, a annoncé mardi 9 mars la Société des Bourses françaises (SBF). Elle interviendra après la mise au point définitive des modalités de l'augmentation de capital.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RESULTATS

□ **UIC : chute de 60 % du bénéfice net.** – L'Union industrielle de crédit (UIC) a enregistré en 1992 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 153 millions de francs, en recul de 60 % sur celui de l'année précédente. La dotation aux provisions s'est élevée à 2,4 milliards de francs, portant ainsi à 20 % le taux de provisionnement sur les crédits aux professionnels de l'immobilier. Ce résultat a été réalisé *« en dépit d'un solde d'exploitation négatif de la filiale Sofal de plus de 700 millions, réduit à une perte nette de 29 millions par l'utilisation de report en arrière du déficit fiscal (310 millions) et la reprise de fonds pour risques bancaires généraux (427 millions) »*, souligne l'UIC. Les autres activités du groupe, et notamment le crédit-bail, ont enregistré des résultats satisfaisants.

□ **Baisse des résultats et des dividendes de Hoechst et BASF.** – Affectés par la crise économique (*le Monde* du 26 novembre 1992), les chimistes allemands ont enregistré une baisse de leurs résultats en 1992, ce qui les amène à réduire le montant des dividendes versés. Ainsi, Hoechst versera à ses actionnaires un dividende de 9 DM contre 12 DM en 1991. Son bénéfice net consolidé a baissé de 12,9 % à 1,182 milliard de deutschemarks (3,9 milliards de francs) par rapport à 1991. Ses ventes consolidées ont reculé de 2,8 % sur la même période, à 45,870 milliards de deutschemarks. De son côté, BASF a annoncé, mardi 9 mars, qu'il attribuera un dividende de 10 DM contre 12 DM en 1991. Son résultat net consolidé a baissé de 40,8 % par rapport à 1991 pour revenir à 615 millions de deutschemarks (2 milliards de francs), alors que les ventes ont diminué de 4,5 % à 44,522 milliards de deutschemarks.

□ **Carrefour : bénéfice en hausse de 10,6 % en 1992.** – Carrefour a annoncé, mardi 9 mars, un bénéfice net (part du groupe) en hausse de 10,6 % en 1992, à 1,335 milliard de francs. Ce résultat s'entend après une plus-value de cession de titres Pryca (sa filiale espagnole) de 287 millions de francs et une charge de 291 millions au titre d'un amortissement exceptionnel de la survaleur Euromarché. Carrefour réalise donc l'objectif qu'il s'était fixé en septembre et qu'il avait maintenu en décembre malgré les mauvaises performances réalisées dans la distribution française en novembre. Néanmoins, ce résultat est inférieur de moitié à ce qu'avait prévu le groupe jusqu'au départ de M. Michel Bon, en septembre 1992. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du groupe est en progression de 16,7 % avec 117,139 milliards en 1992 contre 100,377 milliards en 1991. Ces chiffres intègrent duoze mois d'exploitation d'Euromarché contre mois mois en 1991.

□ **Courtaulds Textiles : hausse de 47 % du bénéfice annuel.** – Le groupe britannique Courtaulds Textiles vient d'annoncer une hausse de 47 % de son bénéfice imposable annuel, à 39,1 millions de livres (317,5 millions de francs) contre 20,7 millions de livres en 1991. Le chiffre d'affaires a baissé de 3,5 % à 889,6 millions de livres (7,2 milliards de francs) contre 922 millions.

□ **Sabena en équilibre.** – La compagnie aérienne belge Sabena a équilibré ses comptes en 1992 et réalisé un bénéfice symbolique de 6 millions de francs belges (1 million de francs français) au lieu de pertes de 2,4 milliards (400 millions de francs français) en 1991 et de 5,2 milliards (860 millions de francs français) en 1990. Ce résultat a été acquis après provision de 887 millions de francs belges (150 millions de francs français) pour restructuration et après paiement d'un dividende de 320 millions (53 millions de francs français). Le président de Sabena, M. Pierre Godefroy, a évalué à 80 millions de francs français l'effet bénéfique du partenariat avec de la compagnie Air France entrée en avril 1992 dans le capital de la compagnie belge pour 35 %.

CESSION

□ **American Express en discussion avec Primerica pour vendre Shearson Lehman.** – American Express Co., premier groupe américain de services financiers, a indiqué mardi 9 mars être en discussion avec Primerica pour la vente éventuelle des activités de sa filiale de courtage de titres, Shearson Lehman Brothers. Cette cession permettrait de créer une firme de courtage puissante forte de 11 400 courtiers et de près de 500 agences remettant en question la prédominance de Merrill Lynch, première société américaine de courtage financier. Dans un communiqué, American Express a souligné qu'aucun accord définitif n'avait encore été conclu avec Primerica, une filiale de Smith Barney, Harris Upham and Co.

SOCIAL

□ **France Télécom : signature d'un premier accord salarial.** – La direction de France Télécom et trois organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC et CFTC) ont signé, vendredi 5 mars, un accord salarial concernant les 2 500 contractuels de droit privé de la société. Premier accord salarial depuis la réforme du statut des PTT, le texte prévoit, au titre de 1992, deux augmentations rétroactives, différenciées selon la nature de l'emploi occupé. Tandis que les personnels non-cadres obtiennent 2,8 % d'augmentation sur l'année (+ 1,4 % au 1er janvier et au 1er août), les cadres bénéficient d'une revalorisation fixe de 2,6 % (+ 1,3 % aux mêmes dates), à laquelle s'ajoute une augmentation individualisée. Pour les ingénieurs et les cadres supérieurs, les hausses de salaires sont, en vertu de cet accord, entièrement individualisées.

JUSTICE

□ **Sursis pour la société Sopha Medical (imagerie médicale).** – Le tribunal de commerce de Paris a décidé de reporter au 23 mars son jugement sur Sopha Medical, la société française d'imagerie médicale, dont le capital est détenu à 39,8 % par le holding Madeleine de Participation et à 34 % par le CEA-Industrie. Les deux principaux actionnaires disposent ainsi d'un délai de quinze jours pour se mettre d'accord sur une recapitalisation de la société. Installée à Bac dans l'Essonne, Sopha Medical emploie 400 personnes dont 200 en France.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 mars ↑ Consolidation

Séance irrégulière mardi 9 mars à la Bourse de Paris qui recherchait son second souffle après avoir franchi lundi le seuil des 2 000 points de l'indice CAC 40. En hausse de 0,29 % à l'ouverture, le CAC 40 cédait ensuite du terrain, victime de prises de bénéfices, avant de se reprendre en fin de journée pour s'inscrire en clôture sur un gain de 0,27 % à 2 009,69 points.

Le volume des transactions était assez limité et les décalages de cours peu importants. Certains investisseurs ont profité de l'euphorie boursière qui se manifeste un peu partout – Londres et Wall Street ont atteint des niveaux record – pour dégager des bénéfices. Un certain doute commence également à s'insinuer dans les esprits au sujet de la baisse prochaine des taux d'intérêt allemands. Le vice-président de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer, a déclaré mardi 9 mars dans la matinée qu'il ne voyait pour le moment aucun « potentiel » pour un changement des taux directeurs allemands. Les menaces de l'Espagne de retarder la mise en œuvre de l'Espace économique européen et la mise en minorité du premier ministre britannique M. John Major lundi à la Chambre des communes renforcent également les doutes des investisseurs.

Pour autant, le sentiment d'ensemble reste positif en raison de la baisse sensible des taux d'intérêt à long terme (obligataires) dans le monde. M. Jacques de la Rosière, gouverneur de la Banque de France, juge cette détente favorable à une reprise économique.

Du côté des valeurs, l'agitation autour de Suez se calme un peu, même si le volume des transactions (571 000 titres) reste important.

NEW-YORK, 9 mars = Hésitante

Wall Street a établi à grand peine un nouveau record mardi 9 mars, les investisseurs hésitant entre des achats et des prises de bénéfices après le record et la forte progression enregistrés la veille grâce à une baisse des taux d'intérêt à long terme et l'optimisme sur la reprise de l'économie américaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 472,12 gagnant à peine 2,70 points (0,08 %). Quelque 293 millions de titres ont été échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de cinq contre quatre : 1 093 contre 842 ; 548 titres ont été inchangés. Les valeurs financières et les titres des transports figurent parmi les plus fortes hausses.

Les investisseurs ont préféré consolider le mouvement d'autant que sur le marché obligataire les taux ont légèrement remonté. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est monté à 6,73 % contre 6,72 % lundi.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Alcoa	72	72
ATT	58 3/4	58 3/4
Boeing	34 1/2	34 1/8
Chase Manhattan Bank	33 1/4	34 1/8
Du Pont de Nemours	48 3/4	47 7/8
Eastman Kodak	53 1/2	54 5/8
Exxon	62 1/4	64 1/4
Ford	49 1/4	50
General Electric	85 3/4	87 1/4
General Motors	39	40
Goodyear	72 1/8	74 5/8
IBM	56 1/4	56 5/8
ITT	77 1/2	77 3/4
Mobil Oil	67 7/8	66 7/8
Pfizer	58 3/4	59 3/4
Schlumberger	59	58 7/8
Texaco	63	62 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	116 1/2	118 3/4
Union Carbide	18 7/8	17 3/8
United Tech.	48 3/8	46 7/8
Westinghouse	13 1/4	13 1/2
Xerox Corp.	82 3/4	84 5/8

LONDRES, 9 mars ↓ Affaiblie

Après avoir atteint de nouveaux sommets lors des premiers échanges, les valeurs se sont affaiblies mardi 9 mars au Stock Exchange, affectées par les prises de bénéfices et influencées par la baisse de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 7,4 points (0,2 %) à 2 949,9 points, après avoir atteint un nouveau record absolu de 2 980,9 à l'ouverture. Le volume des échanges s'est élevé à 773,6 millions de titres contre 652,7 millions la veille.

Les incertitudes politiques, après la mise en minorité du gouvernement de John Major lors d'un vote lundi 8 mars à la Chambre des communes sur un amendement mineur au traité de Maastricht, ont également pesé sur la tendance. L'annonce d'une hausse de 1,4 % des prix des matières premières utilisées dans l'industrie le mois dernier a également tempéré l'optimisme des investisseurs, car elle pourrait signaler une remontée de l'inflation dans les mois qui viennent. Du côté des valeurs, les banques et les assurances se sont dépréciées tout comme les entreprises de matériaux de construction pénalisées par des commentaires prudents d'analystes.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Allied Lyons	5,91	5,89
B.P.	2,89	2,89
B.T.R.	5,88	5,89
Cadbury	4,48	4,82
Glaxo	6,60	6,66
G.U.S.	26	26
I.C.I.	12,40	12,50
Reuters	14,02	14,20
RTZ	7	6,98
Shell	5,76	5,79
Unilever	12,35	12,45

TOKYO, 10 mars = Stabilisation

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse mercredi 10 mars, l'indice Nikkei progressant de 10,33 points (+0,06 %) à 17 858,63 points dans un marché où 550 millions de titres ont été échangés contre 850 millions la veille. Cependant, le Nikkei n'est pas parvenu à rester au-dessus de la barre des 18 000 points, ce qui n'inquiète pas outre mesure les professionnels. Ces derniers constatent avec satisfaction que le marché n'est pas retombé brutalement après les gains importants enregistrés récemment.

Durant la séance, les intervenants ont appris qu'une perquisition a été effectuée chez le courtier Okasan Securities, dans le cadre de l'enquête sur M. Shin Kanemaru, ancien homme fort du Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir, soupçonné de fraude fiscale, rapportent mercredi des médias japonais. Selon la télévision, les enquêteurs ont perquisitionné les locaux mardi 9 mars dans la soirée, à la recherche de documents prouvant la vente à Shin Kanemaru d'obligations au porteur d'une valeur de 1 milliard de yens (48 millions de francs).

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 10 mars
Ajinomoto	1 240	1 230
Bridgestone	1 180	1 180
Canon	1 340	1 380
Fuji Bank	1 920	1 930
Honda Motors	1 320	1 360
Matsushita Electric	1 130	1 140
Mitsubishi Heavy	623	635
Sony Corp.	4 100	4 130
Toyota Motors	1 340	1 370

CHANGES

Dollar : 5,64 F ↑

Le dollar s'inscrivait en légère hausse mercredi 10 mars, après avoir un peu reculé la veille. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,64 francs contre 5,6245 francs mardi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	9 mars	10 mars
Dollar (en DM)	1,6685	1,6635
TOKYO	**9 mars**	**10 mars**
Dollar (en yens)	116,93	117,90

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (10 mars) ...... 10 15/16 - 11 1/16 %

New-York (9 mars) ...... 2 15/16 %

BOURSES

	8 mars	9 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	530,94	533,30
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	2 004,26	2 009,69

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 mars	9 mars
Industrielles	3 469,42	3 472,12

LONDRES (Indice « Financial Times »)

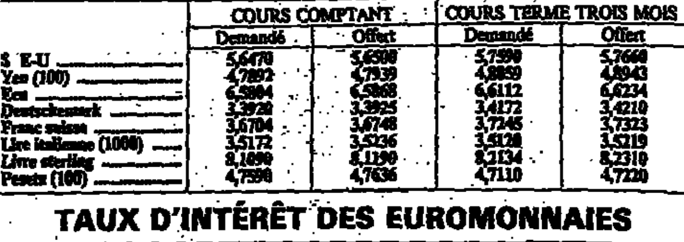
	8 mars	9 mars
100 valeurs	2 957,30	2 949,9
30 valeurs	2 293,40	2 294
Mines d'or	92,60	95
Fonds d'Etat	98,04	97,98

FRANCFORT

	8 mars	9 mars
Dax	1 694,82	1 713,13

TOKYO

	9 mars	10 mars
Nikkei Dow Jones	17 848,30	17 858,63
Indice général	1 339,70	1 341,88



MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6470	5,6500	5,7590	5,7660
Yen (100)	4,7892	4,7939	4,8859	4,8943
Ecu	6,5804	6,5868	6,6112	6,6234
Deutschemark	3,3920	3,3925	3,4172	3,4210
Franc suisse	3,6704	3,6748	3,7245	3,7323
Lire italienne (1000)	3,5172	3,5236	3,5128	3,5219
Livre sterling	8,1090	8,1190	8,2134	8,2310
Peseta (100)	4,7590	4,7636	4,7110	4,7220

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/4	3 3/8	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 1/4	9 3/8	8 15/16	9 1/16	8 5/8	8 3/4
Deutschemark	8 1/4	8 3/8	7 7/8	8	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16	4 5/8	4 3/4
Lire italienne (1000)	11 1/4	11 5/8	11 1/8	11 1/2	10 7/8	11 1/4
Livre sterling	6 1/16	6 3/16	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	16	16 7/8	14 1/2	15	13 1/2	14
Franc français	10 15/16	11 5/16	10 7/8	11 1/4	9 3/4	10 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 10 MARS

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 9/3

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 9/3	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 642	5 624	5 3	5 8
Ecu	6 596	6 586	....	....
Allemagne (100 dm)	338 890	339 070	329	349
Belgique (100 F)	16 463	16 471	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 600	301 680	291	311
Italie (1000 lires)	3 577	3 612	3 3	3 8
Danemark (100 krd)	88 380	88 400	83	91
Irlande (1 iep)	8 249	8 251	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 142	8 124	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 510	2 511	2 1	2 8
Suisse (100 f)	366 230	367 140	354	374
Suède (100 krs)	73 710	74 080	68	77
Norvège (100 k)	79 930	79 810	75	84
Autriche (100 sch)	48 169	48 196	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 767	4 756	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 690	3 675	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 526	4 515	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 811	4 811	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/3
Or fin (kilo en barre)	59300	59400
Or fin (en lingot)	59350	59550
Napoléon (20f)	342	345
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	343	342
Pièce Latine (20 f)	347	345
Souverain	430	435
Pièce 20 dollars	2115	2115
Pièce 10 dollars	1160	1160
Pièce 5 dollars	675	.....
Pièce 50 pesos	2200	2180
Pièce 10 florins	358	350

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 9 mars 1993

NOTIONNEL 10 %. Nombre de contrats estimés : 150 866

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	115,30	117,12	117,32
Précédent	115,58	117,56	117,68

CAC 40 A TERME Volume : 10 684

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 034	2 052 50	2 073
Précédent	2 028	2 047	2 071

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

5e arrdt

4, RUE DE MIRBEL
beau 4 p., 87 m², dans imm. pierre de t., balcon. 5e ét., asc., entièrement rénové, sud. charme, belle vue. 42-89-24-63

Censier, charme de l'ancien, authentique duplex 2 p. 42 m². 840 000 F PARTENA - 40-07-86-50

INSTITUT MONDE ARABE 6 p. caract. en duplex tt cft, soleil, 5 200 000 F SERGE KAYSER 43-29-60-60

RUE DES ECOLES. 3 pces 55 m², plein sud, bonne distribution, ds imm. p. de t., 1 750 000 F CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

PORT-ROYAL. 2 pces tt confort, vue s/Panthéon, 795 000 F CASSIL RIVE GAUCHE 45.66.43.43

6e arrdt

6e RUE DE TOURNON
ds imm. anc., 2/3 p., 4e étg calme, charme, 2 500 000 F NOTAIRE : 44-77-37-63

ASSAS-OBSERVATOIRE 3 p. balc. 5e, asc., soleil 2 200 000 F. 43-26-73-14

PRÈS LUXEMBOURG 273 m², VUE CHARMANTE, BALCON, 3 RÉCEPTIONS 3/4 CHBRES 1913, classé 42-36-88-05

HOTEL DES MONNAIES
Face, 84 m², coup de cœur 3 400 000 F. Tél. 43-06-50-57

INSTITUT soleil, 80 m² entre rue et cour SERGE KAYSER 43-29-60-60

ST-GERMAIN, imm. 17e, 2-3 p. tt cft 84 m², 3,80 HSP à rafraîchir. 43.35.18.36

7e arrdt

7e BAC ST-GERMAIN
Original, duplex 218 m² dans hôtel part., atelier artiste park. + service, travaux NOTAIRE : 44-77-37-63

AV RAPP 3,4 P de bel imm. p. de taille 4e ét., asc. Expo sud, calme, à saisir. 2 500 000 F. CASSIL Rive gauche 45-66-43-43

BAC ST-GERMAIN 135 m², salon, s. à manger, 3 chbres, 2 bains, 5e ét., asc., sud, service, imm. pierre de t. 44-18-60-93

CHAMP-DE-MARS 2 pces 53 m² + terrasse sud 7 m² 1 780 000 F. 44-18-60-93

SÈVRES-BABYLONE, r. de la Chaise, très beau studio. Etat impecc. 2e ét. asc. Vue s/jard. Prestation de haut niveau. Prix 700 000 F - 45-67-01-22

INVALIDES QUAI D'ORSAY
100 m², emplac. prestigieux VUE EXCEPTIONNELLE Propriét. tél. 47-05-47-37

Me VANEAU, beau STUDIO Très bon état, s. de bns, cuis., nomb. rangements A voir. 740 000 F. CASSIL Rive gauche, 45-66-43-43

PL. BRETEUIL près Superbe 6 pces, 150 m², park. pos. LITTRE 45-44-44-45

Unesco, réc. liv. + 3 ch. 1er, clair, soleil, 3 000 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60

14e arrdt

Alésia stdg ét. él., pl. sol. s/jard. 4-5 p. 105 m² balcons, box. 43-35-18-36

CAMPAGNE 1re séjour 3 chbres + serv. 2 600 000 F - 43-26-73-14

Me ALESIA, beau 2 P Tt conft, vue dégagée s/square, imm. récent. asc. 950 000 F. CASSIL Rive gauche. 45-66-43-43

Mouton-Duvernet petit 2 p. tt cft, clair calme, 3e étg, bon imm., 690 000 F PARTENA - 40-07-86-50

Proche Denfert stdg à sais. gd stud. 35 m², ét. él., balc. poss. park. 43-35-18-36

16e arrdt

Au fond d'une impasse, original 2 pièces, très calme, ref. à neuf, RC + s/s aménagt 40 m² + 23 m² Urgent 1 000 000 F 45-20-00-87 de 12 h à 19 h

Faisanderie
séduisant 155 m², 5e étage Doressay - 46-24-93-33

19e arrdt

BELLEVILLE VRAI 4 P. 100 m² résid. récente gd stand. prestation de gde qualité 1 780 000 F 42-41-20-21

BUTTES CHAUMONT près Séj., 3 chbres, vue Sacré-Cœur Park. 45-31-61-10

94 Val-de-Marne

OCCUPÉ VINCENNES
Très beau 105 m² + jardin 48 000 F/an. Fin bail 1997. Px 1 100 000 F. 42-60-30-15

IVRY, prox. métro, part. vend 7 P. 130 m², duplex, verdure, 2 entrées, 2 s.d.b., 2 park., calme, 2 100 000 F. Tél. (1) 46-71-75-02.

95 Val-d'Oise

ENGHIEN, appt. 108 m² + 91 m² terrasse. Tél. (1) 69-48-75-76 Tél. dom. 45-21-89-48

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS - ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Vente

NATION. FGB-ST-ANTOINE. Belle boutique. Bail tous commerces. 2 850 F/mois. Cession 380 000 F. 43-73-33-31

Imm. neuf. Beau studio 33 m², 850 000 F. 4 P. 90 m² + terrasse 40 m² 2,8 MF. Frais réduits 3 %. PRINVEST. 43-73-42-83

INVALIDES/SÉGUR 6 P. 190 m², 4e, asc. pl. sud. Bel imm. p. de t. 5 900 000 F. RIVE GAUCHE. 42-22-70-63

AV. GAMBETTA. 4 P. stand. 100 m² env., 5e étage asc., 1 570 000 F. Lerms 40-30-39-69

ALÉSIA. Récent. Séjour + 3 chambres, 100 m². Prix 2 000 000 F. 42-79-88-76

EVRY Village, parc boisé, 5 P. 585 000 F. CDGI 60-77-98-27

RUE DE GRENELLE Séj. dble, 4 chbres + serv. 5e ét. asc. 4 900 000 F. RIVE GAUCHE 42-22-70-63

INSTITUT. Soleil. 80 m². Entre rue et cour. SERGE KAYSER 43-29-60-60

UNESCO. Récent liv. + 3 chb. Soleil. 3 000 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60

ALÉSIA. Réc. P. de t. A réunir 4 P. 85 m². 2 bns. Rue et jard. Park. 43-35-18-36

Me BAC. P. de t., ét. él. 5 P. 135 m², 2 bns. Pl. soleil. Possib. service. 43-35-18-36

92 MALAKOFF
Près métro GDE-MAISON 1 900 000 F. 34-60-39-08

BUTTES-CHAUMONT. Séj., 2 chb., 75 m². Réc., stand. Urgt 1 190 000. 42-79-88-76

MOUFFETARD. Bel imm. 1930. 3 P. Tt cft 64 m², à rafraîchir. Px intéress. 43-35-18-36

Me DAUMESNIL. B. imm. p. de t. 3 P., 2 ch., bs, asc., moulures, 1 080 000 F. SMI : 43-55-55-99

Duroc. Square du Croisic Imm. pierre de taille, 5 P. 120 m² + chb. serv. 4e ét. asc. Dble expo. Vue dégagée des 2 côtés. Prix 3 500 000 F. 45-67-01-22

ST-GERMAIN. Imm. 17e. 2/3 P., tt cft, 84 m², 3,80 HSP. A rafraîchir. 43-35-18-36

SÈVRES-BABYLONE. R. de la Chaise. Très beau studio. État impecc. 2e ét. asc. Vue s/jard. Prestation de haut niveau. Prix 700 000 F. 45-67-01-22

RUE DE LA PAIX 60 m², 3e ét., cour, parking. VALETTE. 42-89-33-55

SQUARE MONTHOLON 65 m², 2 P., 5e et balc., pos. park. VALETTE. 42-89-33-55

RÉSIDENCE « ARCADIE SERVICE » Très beau studio 37 m² 875 000 F. 42-88-01-58

THEATRE DE L'ATELIER 78 m² 3 PIÈCES. 2e ét. asc. Clair, calme. VALETTE. 42-89-33-65

Prox. RÉPUBLIQUE 4e ét. sans asc. 2 PIÈCES PX 580 000 F. T. 60-19-19-21

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un appt avec ou sans confort, adressez-vous à un professionnel FNAIM Immo Mercadet 42-51-51-51 FAX 42-55-55-55

AVENUE JUNOT Atelier d'artiste Séjour, deux chambres, cuisine, salle de bains, wc. 2 150 000 F Immo Mercadet 42-51-51-51

Me PYRÉNÉES. Gd 3 P. 6e ét. asc. Park. 990 000 F.

LERMS 40-30-39-69

RUE PASCAL, limite 5e 2 P. 40 m². Refait neuf. 870 000 F. 40-51-06-07

Quartier piéton MONTORGUEIL 2 P. de charme, poutres. 830 000 F. 40-51-06-07

CANAL SAINT-MARTIN 400 m. PL. RÉPUBLIQUE Imm. standing 80 m², dégagé. Soleil. Sans vis-à-vis. 1 700 000 Parking compr. 48-04-07-70

Locations

A LOUER CHATILLON
Centre-ville
APPARTEMENTS STUDIOS - 2 P. - 3 P. PARKING s/sol
Immeuble neuf. P. de taille. S/pl. sam. de 14 h 30 à 17 h.
PARC ELISA
23, rue de la Gare
EFIMO : 46-60-45-96

Urgent. Recherche appartements 80 à 100 m². Bons quartiers pour clientèle sérieuse. VALETTE 42-89-33-55

GUY-MOCQUET. 5 P. 112 m² 2 balc. Park. 8 000 H.C. MAISON DE LA RADIO. 3/4 P. 90 m². Bel imm. stand. 9 500 F 8e VILLIERS. 5 P. 110 m² P. de t. Balc. 11 700 F LUXEMBOURG. Gd standing 6 P. 154 m². 17 000 H.C. QUAI ORFÈVRES. Vue Seine 3 appts 60-90-140 m² de 8 000 à 17 000 F C.C. PARTENA : 40-07-86-50

Me LAUMIÈRE. Appt 65 m². Usage paramédical. CDGI. 42-48-66-30

VILLIERS. 112 m². 13 505 F net R. d'Artois. 145 m². 17 400 F net A.S.M. 48-24-83-66, soir et week-end. 42-40-35-94

Près NATION. Beau local neuf 200 m², bien agencé. 21 162 F TTC. 43-73-42-83

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

8e arrdt

BIENFAISANCE, pierre de t. gd stand., volume exception., 270 m² + 150 m², 100 % ccial ou profession. 47-42-71-17

RUE DU COLISÉE. Bel imm. 3 P. en professionnel 75 m². Urgent. 43-35-18-36

Prox. PL BEAUVAU, pierre de tail., asc., 190 m², gd stand., 5 p., 3 m 20 sous plaf. Très bon ét., studio de service. 2 park. Location 42-84-02-66

ST AUGUSTIN, soleil 120 m², 3 200 000 F - 49.28.96.96

10e arrdt

NOYÉ DANS LA VERDURE Loft 100 m², superbes prestations - 45-44-44-45

12e arrdt

Me AV. DAUMESNIL, bel imm. pierre de t., 3 p., 2 chb., bs, asc., moul. 1 060 000 F. SMI : 43.55.55.99

15e arrdt

MONTPARNASSE
PIERRE DE TAILLE rénovation de prestige
DU 4 AU 7 PIÈCES
aménagé ou non 52, bd de Vaugirard
45-62-92-25

RUE BLOMET 3 P
Et. élevé. A rafraîchir 895 000 F. CASSIL Rive gauche 45-66-43-43

MÉTRO DUPLEIX, beau 2 p., plein sud. Impeccable. Gde cuis., s. de bains. A saisir, 950 000 F CASSIL RIVE GAUCHE - 45.66.43.43

METRO DUROC, beau 2-3 P Très belle réception 6e étg asc. VUE DÉGAGÉE 2 350 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

92 Hauts-de-Seine

Boulogne Rothschild charmante maison 150 m² 3 950 000 F - 46-24-93-33

NEUILLY R. des Poissonniers studio 35 m² tt cft. Prix : 735 000 F URGT 44-18-60-93

Neuilly St-James dernier étg 100 m² + 40 m² terrasse, park, charme Dourdin - 46-24-93-33

COURBEVOIE vue s/Paris 2 p. 40 m², cave, park., 530 000 F LOISELET DAIGREMONT 46-67-97-00

93 Seine-Saint-Denis

A PAVILLONS-SOUS-BOIS 93 Dans petite résidence calme, très bon état - 3 pièces 67 m², loggia, cave 15 m². 2 boxes individuels. PRIX : 750 000 F. Tél. : 48-48-02-85.

Province

Bel F5 LYON-SUD place village 10 mn gare Perrache. Seul/palier. Fr. réduits. 980 KF. Prêt poss. 8 %.

SAVOIE - LE CORBIER gd studio 4 pers. 150 000 F A SAISIR - 45-67-80-91.

Etranger

Crans-Montana (Suisse) A vendre dans chalet neuf de 11 appartements + garage dès Sfr. 279 000. Appartements de 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, près remontées mécaniques, habitables tout de suite. Constructeurs : a) Montan'Agence. CH-3962 Montana-Vermala, tél. (0041) 27-41-43-43, fax (0041) 27-41-28-25, b) Agence Moderne, CH-3962 Montana-Vermala, tél. (0041) 27-41-42-62, fax (0041) 27-41-32-30.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS RESIDENTIEL
T. (1) 45-62-16-40

MICHEL DOURDIN
GROUPE DORESSAY rech. URGENT appts de 100 à 300 m², rive gauche et 15e
46-24-93-33

Recherche 2 à 4 p. PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Me VAUGIRARD, beau studio, imm. récent, 28 m², 5e ét., 3 300 F + ch. 40-44-74-71

N.-D.-DES-CHAMPS, refait, 5 pces, cuis. équip., 2 bns, 22 000 F + ch. DVI 44-18-07-07

SPONTINI FOCH, 3 P. tt cft, 67 m², 3e ét., bon imm. 5 800 F. 40-07-86-50

6e Me DUROC, beau 2-3 p., ref. nf, 7e étg. asc., balc., dble expo., vue s/tout Paris. Loyer 8 800 c.c. CASSIL RIVE GAUCHE - 45.66.43.43

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
T. (1) 45-62-30-00

locations meublées offres

Paris

VOLONTAIRES, belle affaire Très beau duplex, style loft tt conf., très clair, imm. p. de taille, ravalé. 8 300 CC CASSIL R.-G. 45-66-43-43

maisons individuelles

ILE-DE-RÉ
SAINT-MARTIN-DE-RÉ Particulier vend maison de pays rénovée comprenant : entrée, salle à manger (avec cheminée), cuisine, salon, cabinet de toilette (avec wc). A l'étage : deux chambres, salle de bains, wc, placard, cuis. d'été. Terrasse, jardin. Studio au fond du jardin avec salle d'eau et wc. T. (1) 47-51-18-96 (ap. 19 h)

SÈVRES RD
Proche gare et parc Saint-Cloud, maison récente, séj. dble, 6 chbres, sous-sol tot. s/jard. paysager de 1 000 m² 4 800 000 F BRANCAS : 45-34-86-60

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE Villa 7 PIÈCES sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée. 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s. de bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F. Après 19 h : 45-98-12-78

CACHAN à 4 mn RER B Beau pavillon 4 pièces, avec cuis. américaine - confort neuf, garage, sur 100 m² terrain, 1 050 000 F - PSI 46-65-79-89

CHENNEVIÈRES PAV. 6/7 p. 210 m² habit. dont séj. 50 m². Terr. 720 m², Px 2 950 000 PETIT. 42-83-46-03

échanges

ECHANGERAIT maison SAN FRANCISCO contre similaire, app. Paris année scolaire 93/94. Rens. : Paris : M. PAUZAT Fax : 44-89-30-77 Tél. soir : 48-72-05-46 San Francisco : WADE Fax : (19-1) 415-431-9030 Tél. : (19-1) 415-431-6938

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** et tous services. 43-55-17-60

MONTPARNASSE
Pl. de Catalogne Bureaux 485 m², park. Immeuble neuf CIME 43.20.28.28

LE MONDE DES CARRIÈRES

Centre de formation en langues étrangères (Sud 77) recherche

SON RESPONSABLE

Chargé de :
- la mise en place et du suivi d'actions de formation,
- l'encadrement et la gestion administrative du service.

Ecrire au Service du personnel : ICF, 1, rue du Port-de-Valvins 77215 Avon-Fontainebleau Cedex

CHU recrute ASSISTANT en STATISTIQUE INFORMATIQUE pr rech. enseignement carrière. Ecr. Pr Thouin, CHU Clemenceau, 14000 CAEN

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS recrute

JOURNALISTE

Pour Informations sur les Sociétés, excellente formation économique, spécialisé en microéconomie et en droit des affaires. Ecrire sous réf. 8635. Le Monde Publicité, 15/17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15

CLINIQUE recherche

CHAUFFEUR HTM

Tél. matin de 8 h 30 à 11 h 42-85-38-84

LE GROUPE SUP DE Co AMIENS PICARDIE recrute

PROFESSEURS

Permanents dans les disciplines suivantes :
- Finances, comptabilité ;
- sciences humaines, développement de la personnalité.

Formation bac + 5 minimum. Une expérience pédagogique ou de consultant sera fortement appréciée. Envoyez c.v., lettre manuscrite, photo et prét. à : ROGER DAVIS 18, place Saint-Michel 80038 Amiens Cedex 1.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cuisine raffinée, inspirée des plus gds chefs, référence, ch. EXTRAS (1) 46-55-17-93

F. 40 a., et sup., secr. et trad., fr., arabe, angl., asserm., presse ou autre, ch. POSTE ds entr. int. ou gde hôtell. (1) 45-66-90-96

INGÉNIEUR CHIMISTE ENCL (1992), anglais courant pr en savoir plus, tél. : Carole MARCHAND - 34-12-86-08

J.F. 30 ans exp. en communication ciale ch. poste similaire - 47-50-29-52

Secrétaire rédaction bil. angl., exp. rédac. (POR) ch. poste (tps partiel/plein) ou pige. Disp. imméd. Tél. 42-58-82-23 (rép.)

SECRÉTAIRE COMPTABLE
disponible, recherche emploi sur région parisienne 20 ans d'expérience Etudierait toute proposition Mme POTEAU (16) 20-32-08-10

H. 41 ans, CLERC DE NOTAIRE, hr. 14 ans d'expérience, cherche poste juridique et/ou fiscal reçoit toutes propositions. Dépt 75, 78, 92,95. Tél. : 39-65-97-90

Banquier 47 ans, spécialiste confirm. du financt et du risque ent., ch. poste de CREDIT MANAGER dans IMPORT PME-PMI, Paris ou RP. 43-53-02-51 de 18 h. à 18 h 45

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

HOMME – 41 ans. Maîtrise de gestion – 10 ans d'expérience RH dans contexte international, restructuration, harmonisation régimes sociaux, conseils aux responsables, mise en place de procédures formation informatisation.
RECHERCHE en Ile-de-France PME/PMI pour dynamiser les RH et accompagner le développement dans le cadre du projet d'entreprise (connaissance services généraux). Déplacements acceptés. (BCO/JCB 2400.)

F. – 27 ans – ISIT (bac + 4), polyglotte anglais-allemand-italien. 3 ans d'expérience organisation événements + fonction commerciale intallateur stands.
RECHERCHE nouvelles responsabilités. (BCO/JC 2401.)
HOMME – 37 ans – forte personnalité, excellent relationnel.
CHERCHE poste en rapport sur Paris et RP : expérience directeur publicité – management équipe commerciale – secteur communication-presse-régies-annonceurs marketing direct-animateur : promoteur commerce de luxe, radio, spectacle associatif et services. Faites la différence et offrez-lui la possibilité de vous convaincre. (BCO/JCB 2402.)

DIRECTION GÉNÉRALE D'ENTREPRISE – 47 ans – 20 ans d'expérience dans toutes sociétés de services tourisme, hôtellerie, transports. Parfaitement bilingue anglais.
RECHERCHE poste : mobilité France et étranger. (BCO/JV 2403.)
LAURENT – 22 ans – maîtrise en audiovisuel, formation réalisateur (docu-report), cameraman, monteur + expérience documentaire, court-métrage, vidéo institutionnelle, TV.
ÉTUDIE toutes propositions. (BCO/JC 2404.)
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN – 50 ans – 20 ans d'expérience dans industrie électronique, création système automatique de test sur SOPC réseau-recrutement gestion et management d'une équipe de 12 personnes, dont 3 cadres.
RECHERCHE poste de responsable labo ou chef de projets ou responsable de fabrication ou de technique. (BCO/JV 2405.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'AGENDA

Aide à domicile

Conseil/Recrutement en relation avec maintien à dom. pers. âgées, handicap. emplois famil. éducat. HELP. Tél. : 42-43-09-09

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Ch.-d'Antin, mag. à l'ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo autre gd choix.

Cours

PREPA MATHS SUP ET PHYSIQUE particulier recherche : « PROF DE MATHS, ET « PROF DE PRÉPA PHYSIQUE ou équivalent, pour préparer très bon élève de C à son entrée en maths sup et si possible suivre sa progression durant l'année scolaire. Lieu : quartier Latin. Pour contact : 16/88-85-10-58 (province, après 20 heures)

Formations

ANPE CADRES Paris organise 8-11 mars, stage Formation aux tests d'embauche. Tél. : 47-63-23-47.

Jeunes filles au pair

URGENT Rech. fille au pair pr l'Australie, n.-fumeuse 5/6 mois. 60-12-37-42, ap. 19 h.

Musique

ASSOCIATION FLAME
2, 3, 4 avril 1993 Moulin-d'Andé (Normandie), stage de piano et concert du maestro Sergio Perticaroli. Hébergement au moulin. Rens. : FLAME, tél. : 47-20-38-83. Ecr. : 4, rue des F.-Périer, 75116 Paris.

Restaurants

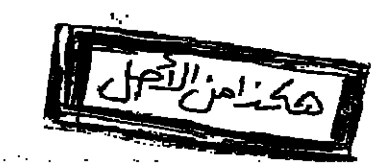
Restaurant grec

L'ACROPOLE
18, av. du Général-de-Gaulle 92250 La Garenne-Colombes Tél. : 47-80-67-13 Fermé le dimanche.

Vacances, tourisme, loisirs

A LOUER AIGREFEUILLE-D'AUNIS (17290) juin, juillet, septembre Maison + jardin 4 chbres, salle de séjour, cuisine, salle de bns, WC. Juin, septembre : 4 500 F, juillet : 6 000 F. Ecrire ou tél. M. René Perret 23, rue Mossalard, 92700 Colombes. Tél. 42-42-51-56

SKI DE FOND
Haut Jura, 3 h Paris TGV Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortable, rénovée, chbres 2 personnes avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, V.T.T. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 460 F à 3 050 F pers./semaine. Renseignements et réservations (16) 81-38-12-81 LE CRÊT L'AGNEAU La Longeville 25650 MONTBENOIT



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 100 m², 4e étage balcon	8, rue d'Uzès CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 050 + 635 6 786
5e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 81 m², cuisine équipée, parking	4, rue de la Collégiale GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	8 500 + 740 8 160
7e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 106 m², 1er étage	262, bd St-Germain AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 000 + 1 000 9 251
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne GERER – 40-67-06-99	6 850 + 990
12e ARRONDISSEMENT		
3-4 PIÈCES 80 m², 5e étage + balcon	63-63 *bis*, rue de Wattignies CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 700 + 600 5 814
2 PIÈCES 55 m² rez-de-chaussée	107, avenue Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 050 + 416 3 186
5 PIÈCES 117 m², 2e étage parking	8-10, rue Jules-César AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	11 280 + 1 540 8 027
5 PIÈCES 124 m², 6e étage terr. 68 m², park.	10-12, rue de Fécamp GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	14 500 + 1 450 13 920
2 PIÈCES 56 m², 3e étage	32, rue de Picpus GERER – 40-67-06-99	5 300 + 785
13e ARRONDISSEMENT		
3-4 PIÈCES 96 m², 3e étage droite, parking	27-29, av. Stephen-Pichon GCI – 40-16-28-70 Frais d'acte	7 200 + 1 840 346
4 PIÈCES 81 m², 3e étage parking	2, villa Tolbiac GERER – 40-67-06-99	7 705 + 820
14e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 93 m², 4e étage 2 parkings	199-201, avenue du Maine LOC INTER – 47-45-15-58 Frais d'agence	10 801 + 788 8 190
4 PIÈCES 74 m², 4e étage ascenseur	3, villa Brune LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	5 800 + 1 289 5 054
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 73 m², 3e étage parking	126, rue Saint-Charles AGIFRANCE – 49-03-43-03 Frais de commission	9 420 + 815 6 703
17e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 107 m², 6e étage	175, bd Pereire AGF – 44-86-45-45 *Frais de commission*	12 500 + 1 200 8 895
2 PIÈCES 51 m², R.-d.-c.	175, bd Pereire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 100 + 710 3 629
3 PIÈCES 83 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71 Frais d'acte	8 856 + 1 351,40 395,68
18e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 86 m², 1er étage asc., balcon	95, rue Damrémont LOCARE – 40-61-66-00 Commission d'agence	6 412 + 1 493 5 530
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 75 m², 3e étage ter. park. 15 m²	126, rue Compans GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	7 000 + 600 4 275
78 YVELINES		
3 PIÈCES duplex, 63 m², rez-de-ch. + 1er ét. 2 parkings	ST-GERMAIN-EN-LAYE 14-18, rue du Dr Timsit LOC INTER – 47-45-16-09 Frais d'agence	4 688 + 1 060 3 654
2 PIÈCES 49 m², rez-de-chaussée parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 660 + 351 2 597
4-5 PIÈCES 120 m², 2e étage + balcon parking	*VERSAILLES* 1, promenade Mona-Lisa CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 902 + 1 100 5 239
92 HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 68 m², 5e étage cave parking	ASNIÈRES 25, avenue d'Argenteuil SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	5 500 + 616,60 3 960
3 PIÈCES 85 m², 16e étage cave parking	COURBEVOIE 44, rue de l'Alma SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	5 800 + 1 537 4 176
4 PIÈCES 92 m², 1er étage cave	COURBEVOIE-LA DÉFENSE 13, place de Seine SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	6 400 + 1 474 4 108
3 PIÈCES 90 m², 1er étage terrasse	*COURBEVOIE* 179, rue J.-B. Charcot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 525 + 1 340 4 968
3 PIÈCES 75 m², 8e étage parking	COURBEVOIE 27, rue de Bezons SAGGEL-VENDÔME – 47-78-15-85 Commission d'agence	5 300 + 945 3 816
F 2 49 m², 3e étage parking	BOULOGNE 7, rue de l'Abreuvoir AGIFRANCE – 46-05-81-85 Frais de commission	4 829 + 804 3 758
4 PIÈCES 87 m², rez-de-ch. 2 terrasses parking	NEUILLY-SUR-SEINE 7 *bis*, rue de Rouvray LOC INTER – 47-45-16-09 Frais d'agence	10 060 + 818 7 830
3 PIÈCES 81 m², 6e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 139, rue de Longchamp AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	8 972 + 1 325 6 384
5 *PIÈCES* 110 m², 1er étage	*NEUILLY-SUR-SEINE* 4, rue de Bagatelle AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	12 233 + 1 747 8 705
4 PIÈCES 82,59 m², rez-de-ch. terrasse 20 m² parking	BOULOGNE 62, rue de Bellevue *GERER – 49-42-25-40* Frais de commission	8 100 + 820 4 617
4 PIÈCES 85 m², 4e étage parking	*COURBEVOIE* 2, avenue du Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 548 + 667 4 660
4 PIÈCES 159 m², 2e étage box	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	*NEUILLY-SUR-SEINE* 22, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 490 + 785 357
3 PIÈCES 80 m², 5e étage	SÈVRES 37, Grande-Rue GERER – 40-67-06-99	6 970 + 800
3 PIÈCES 69 m², 3e étage	BOULOGNE 33-37, rue Louis-Pasteur GERER – 40-67-06-99	7 300 + 1 035
94 VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 86 m², 1er étage parking	VINCENNES *40, rue des Vignerons* AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 384 + 870 5 254
3 PIÈCES duplex, 73 m² 5e-6e étage, balcon *parking*	SAINT-MANDÉ 32, avenue Guihou LOC INTER – 47-45-15-84 *Frais d'agence*	6 763 + 890 5 166
4 PIÈCES *89 m², 3e étage* balcon 2 parkings	SAINT-MANDÉ 31-33, *avenue Joffre* LOC INTER – 47-45-15-84 Frais d'agence	7 014 + 1 080 5 382
2 PIÈCES 58 m² 2e étage parking	VINCENNES 35, avenue du Petit-Parc AGF – 44-86-45-45 *Frais de commission*	4 656 + 485 3 313
4 PIÈCES *87 m², 1er étage*	NOGENT *68, rue* F.-Rolland GERER – 40-67-06-99	6 700 + 1 570

CULTURE

De Rossini à Houdini

Les tours de passe-passe d'Adriano Sinivia

IL SIGNOR BRUSCHINO
au Théâtre 71 de Malakoff

Pour sa quatorzième production, l'Arcal a jeté son dévolu sur *Il Signor Bruschino* de Rossini. Cette farce en un acte dure une heure dix et ne présente pas de difficultés insurmontables pour les chanteurs et pour l'orchestre. Basée à la Ferme du Buisson, l'Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique est justement une institution qui se charge de l'insertion professionnelle des jeunes – chanteurs ou musiciens. Grâce à Opéra en Ile-de-France, elle organise aussi des séries de rencontres avec les scolaires, à qui elle fait découvrir les métiers du théâtre.

Déjà représenté, *Il Signor Bruschino* le sera encore seize fois d'ici la mi-juin, dont quatre fois dans l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille et quatre fois en province. C'est beaucoup et c'est trop peu, car ce spectacle est un enchantement. La troupe de l'Arcal s'était installée, le 5 mars, dans le Théâtre 71 de Malakoff. Cette petite salle de cinq cents places était pleine d'un public de tous âges : 120 francs, ce n'est pas trop cher pour assister à une représentation d'opéra. Dans la fosse, une formation de très jeunes musiciens sélectionnés par l'Orchestre national d'Ile-de-France. Au pupitre, Christine Turellier, une toute jeune femme. Elle est un peu tendue, nerveuse ; l'orchestre un peu raide, d'une justesse approximative. Mais l'esprit rossinien s'installe peu à peu ; les uns et les autres trouvent leurs marques. Le rideau peut se lever.

Metteur en scène, Adriano Sinivia est aussi décorateur. Il a imaginé de plonger le fond de scène dans le noir de sorte que l'on est à l'extérieur d'une maison ou à l'intérieur, en fonction des éléments de décors qu'il fait surgir de la nuit : une fenêtre s'ouvre brutalement ; des coulisses, un escalier avance en crabe ; un balcon monte et descend, porté par un bras articulé invisible ; une barque glisse sur une eau simulée par un drap de mousseline vert de jade ; un vase flotte dans l'air ; une cheminée surgit, elle est allumée et son trumeau est un vrai personnage aux jambes invisibles, etc. Il y a de la magie dans ce spectacle, et beaucoup d'amour pour le théâtre. Adriano Sinivia a-t-il voulu rendre un hommage à Houdini et à Méliès ?

Ce jeune Italien a beaucoup d'imagination, en tout cas, et ses tours de passe-passe font croire à l'incroyable – sur le plateau, invisibles car habillées de noir, deux marionnettistes, Julie Dourdy et Patricia Mahieu, assurent les changements de décors et actionnent les machines. Sa vision théâtrale est si nette, son art de la direction d'acteurs si consommé qu'on en oublie – parfois ! – que ces chanteurs (1) ne sont encore que des jeunes aux voix imparfaites (trois des interprètes sont issus de l'Ecole de chant de l'Opéra-Bastille), que l'orchestre est plus enthousiaste qu'impeccable – « la » chef est parfaite. Les costumes de Laurence Perquy sont élégants, admirablement coupés dans des tissus aux couleurs soigneusement appariées ; les lumières de Jean-Marc Colonna d'Istria, rasantes ou plongeantes, délicates à régler, participent grandement à la qualité de la représentation.

Chaque scène est une apparition de lanterne magique quand il serait facile de tomber dans le piège du comique le plus épais. Avec une telle œuvre au sujet aussi convenu (l'amour de deux jeunes est contrarié par leurs parents qui se haïssent ; une machination est montée, qui réussit après de nombreux rebondissements cocasses), il est, en effet, facile de sombrer dans la vulgarité. Il y a longtemps que nous n'avions assisté à une représentation d'opéra aussi fluide, aussi élégante.

ALAIN LOMPECH

(1) Olivier Heyte (Gaudenzio), Valérie Hornez (Sofia), Jacques Perroni (Bruschino père), Olivier Grand (Bruschino fils ; le Commissaire), Nikola Todorovitch (Florville), Philippe Barret (Filiberto), Sandrine Sutter (Mariana), Valère Thoumine (Zanni) et Laurent Clairet (Zanni ; le Commissaire).

► *Prochaines représentations, le* **samedi 13 mars, à Suresnes (Hauts-de-Seine), Théâtre Jean-Vilar, tél. : 46-97-98-10 ; le 16, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), Espace Lumière, tél. : 48-26-89-15 ; le 18, à Villejuif (Val-de-Marne), Théâtre Romain-Rolland, tél. : 47-26-15-02 ; le 20, à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), Théâtre des Sources, tél. : 46-61-30-03.**

MOTOCYCLISME

Honda CB 1000 : fascination d'une grosse machine

Une grosse moto peut-elle encore faire rêver ? On sait certains passionnés attirés par les grosses cylindrées à caractère sportif : ils aiment les émotions fortes des accélérations et des freinages brutaux d'engins dont la mécanique se dissimule sous des carénages adaptés à la performance. Mais les autres, les amoureux traditionnels de la moto qui ne sont plus forcément tout jeunes, apprécient-ils encore les « belles » machines qui ne passent pas inaperçues ? Avec la CB 1000, la nouvelle production de la maison Honda, les amateurs de « gros cubes à l'ancienne » vont être gâtés. Cette moto en « jette » : l'énorme réservoir, le moteur tel un bloc de technologie industrielle, l'unique et imposant silencieux sont d'un noir agressif qui met en valeur les chromes du carter, des échappements, de la fourche et du phare.

Les dimensions imposantes de la CB 1000 la déconseillent aux petits gabarits qui éprouveront certaines difficultés pour poser les pieds par terre et pour actionner les leviers de commande. Honda met d'ailleurs honnêtement sa clientèle en garde en attribuant très officiellement à sa dernière-née le nom de « Big 1 », c'est à dire la « grosse d'un litre de cylindrée. »

Mais les ingénieurs japonais savent aussi qu'on peut être tenté par une belle machine sans avoir pour autant une mentalité de dompteur de fauve. La « Big 1 » est donc, contrairement aux apparences, un engin particulièrement civil. Son gros quatre cylindres en ligne, si impressionnant par ses cotes et le bruit rauque de l'échappement, affiche 98 chevaux. C'est déja beaucoup, et pourtant les ingénieurs ont volontairement limité la puissance d'un moteur qui développe allègrement 125 chevaux sur d'autres modèles de la gamme, avant d'être bridé (règlementation française oblige). En fait, la puissance maximum du moteur a été déplacée vers les bas-régimes, les plus utilisés par les conducteurs.

Cette souplesse et la montée progressive des tours rendent la conduite de la CB1000 particulièrement agréable en ville. Assis en hauteur, le buste relativement droit, le conducteur de la CB1000 est en effet à l'aise dans le flot de la circulation où la légèreté de la direction et le court rayon de braquage font merveille. La qualité de la tenue de route, due au cadre tubulaire à double berceau, accompagnée d'une suspension relativement sèche très efficace, permet à la CB1000 d'être également à l'aise sur route. A condition de l'équiper d'une indispensable bulle, son confort devient un atout sur les longues distances… Pour le pilote du moins, car le passager doit adopter la position « jockey » en raison de repose-pieds montés très haut.

On peut toutefois regretter que la « Big 1 » ne soit pas équipée du système de freinage de la nouvelle version de la CBR 1000F, sa grande sœur plus sportive. Car si on freine bien sur la « Big 1 », on l'apprécierait encore plus équipée de ce nouveau dispositif que vient de mettre au point Honda. Il permet d'agir simultanément sur les disques avant et arrière avec le levier et la pédale de frein, et d'éviter ainsi le délicat dosage des commandes dans les situations difficiles, sinon extrêmes. L'assiette de la machine reste naturellement stable, ce qui est un gage de sécurité. Ce système s'appelle le « Dual CBS » et devrait progressivement équiper de nombreux modèles de la gamme Honda, avant que les autres marques n'aient d'autre choix que l'adopter : une bonne nouvelle pour tous les motards.

CHRISTOPHE DE CHENAY

► **CB 1000 Big 1. Prix 59 800 francs clés en main.**

DÉFENSE

Depuis le début de l'année

La France a reçu pour 25 milliards de francs de commandes d'armement à l'exportation

Selon des estimations du ministère de la défense, la France devrait avoir vendu, durant le premier trimestre de cette année, pour 25 milliards de francs d'armement à l'exportation, soit la moitié, en trois mois, du total des prises de commande reçues de l'étranger durant l'année 1992.

Cette estimation trimestrielle pour 1993 comprend la prise de commande, par les Emirats arabes unis, de quatre cent trente-six chars, dont trois cent quatre vingt-dix Leclerc et quarante-six chars de dépannage. A lui seul, ce contrat, reçu par le groupe GIAT industries, atteint les 22 milliards de francs, soit le gros des ventes depuis le début de l'année.

Pour 1992, les prises de commande à l'exportation ont été de 50 milliards de francs. Dans ce montant annuel est compris le marché de soixante Mirage 2000-5 que Taïwan a achetés au groupe Dassault, et qui est évalué à 30 milliards de francs.

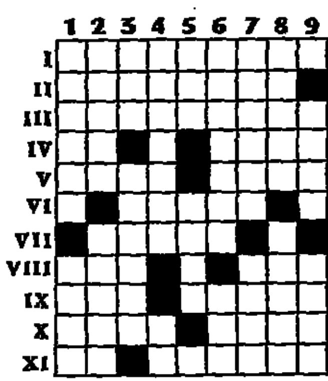
Taïwan principal client

Selon le ministère de la défense, l'année 1992 traduit une hausse sensible des prises de commande étrangères, puisque, en 1991, on avait enregistré quelque 34,2 milliards de francs à l'exportation. Cette année-là, aussi, Taïwan avait été le client majoritaire avec la commande – pour un montant global de 14 milliards de francs – de coques de frégates de 3 000 tonnes (qui doivent être assemblées, dans un premier temps, à Lorient, puis dans des chantiers navals locaux, à Taipeh).

Durant les deux années 1991 et 1992, à propos desquelles les statistiques du ministère de la défense sont considérées comme définitives, l'île nationaliste de Taïwan aura passé la moitié des commandes d'armes françaises à l'exportation.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5994



HORIZONTALEMENT

I. Une personne qui a beaucoup de jetons. – II. Envoyé au diable. – III. Leur préparation réjouit ceux qui aiment la campagne. – IV. Pas annoncé. Adverbe invitant à ne pas s'endormir. – V. Une nappe. Héros légendaire. – VI. Fermé comme un bec. – VII. Arrive sans se presser. – VIII. Fit preuve d'attachement. Esprit de l'étranger. – IX. Adverbe qui peut faire venir le berger. Diaconale, elle est prise en écharpe. – X. Rivière. Sont représentés sur les pyramides. – XI. Façons d'agir. Clous sur la route.

VERTICALEMENT

1. Menu pour la friture. On risque de s'y perdre quand il est mauvais. – 2. Qui n'avaient peut-être pas été bien compris. Le caoutchouc, par exemple. – 3. Trou dans un mur. Mot qui évoque la fermeture. – 4. Comme une cruche. Conjonction. – 5. Laisse un bon morceau. On ne perd rien quand elle est fine. – 6. Un homme qui ne se met pas en avant. Amène une réponse similaire. – 7. Se présente parfois en flocons. Sorte de pigeon. – 8. Revenu. Peut être utile pour arrêter la balle. – 9. Dans l'Orne. Grande cuvette.

Solution du problème n° 5993

Horizontalement

I. Sarcasmes. – II. Email. Ane. – III. Rallonger. – IV. Pré. Usnée. – V. Ir. – VI. Lérot. Tua. – VII. Pétri. – VIII. Io. Déesse. – IX. Empesées. – X. Riom. Lu. – XI. Ester. Roc.

Verticalement

1. Serpillière. – 2. Amarre. Omis. – 3. Râle. R.P. Pot. – 4. Cil. Œdème. – 5. Alouettes. – 6. N.S. Réel. – 7. Magnétiseur. – 8. Enée. S.S. – 9. Sérénade. Oc.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Bernard Fave,
son épouse,
Jean et Véronique Fave,
ses enfants,
M. et Mme René Fave,
ses parents,
Mme Claudine Berneau,
sa belle-mère,
Ses frères, sœur,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard FAVE,

survenu le 8 mars 1993, en son domicile de l'Haÿ-les-Roses, à l'âge de cinquante et un ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Léonard de l'Haÿ-les-Roses, le vendredi 12 mars, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Sancerre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, avenue Flouquet,
94240 l'Haÿ-les-Roses.

– Mme Céleste Gazin-Stais
Et ses enfants,
font part du décès de

M. Céleste Léon Charles GAZIN,
ancien secrétaire
des Combattants français d'Anvers,

né à Ancy-sur-Moselle, le 27 février 1906 et pieusement décédé en Belgique.

Le service eucharistique aura lieu en l'église Saint-Jozef, à Heide-Kalmthout (près d'Anvers), le jeudi 11 mars 1993, à 11 heures.

Lentelaan, 23,
2950 Kapellen (Belgique).

– Claire Achard
et Sylviane,
Solange et Gérard Lazare,
Danièle et Jean-Gérard Bloch,
Paulette et Claude Rougemont,
Didier et Francis Rougemont,
Leurs enfants et petits-enfants,
Parents,
Et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean GOLDENBERG,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant,

survenu à Mulhouse, le 9 mars 1993, jour de ses quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le jeudi 11 mars, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux, porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Claire Achard,
66, boulevard Bineau,
92200 Neuilly.
Solange Lazare,
7, rue du Poitou,
68100 Mulhouse.

– Gilbert, Michèle Catz,
Mathilde,
Jean-François, Marie-Christine Guerrini,
Antoine, Nicolas et Marie-Laure,
Claire,
Marie-Claude Guerrini,
Patrice, Marie-Claude Guerrini,
Léa, Estelle, Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
René, Madeleine Guerrini,
ses frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul GUERRINI,

survenu le 7 mars 1993.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Guérard (Seine-et-Marne), sa paroisse, le 12 mars, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

11, rue de Dammartin-Montbrieux,
77580 Guérard.

– Mme Nicole Weil,
son épouse,
M. Daniel Weil,
son fils,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Maxime WEIL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille des évadés,

survenu le 28 février 1993, dans sa soixante-treizième année.

– M. et Mme Bertrand Warlop,
ses neveux,
Mme Georges Nicomede,
sa belle-sœur,
Les familles Nicomede, Chantereau, Dupouy, Malterre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude NICOMEDE,
magistrat honoraire,

survenu le 6 mars 1993, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Sainte-Livrade-sur-Lot, le jeudi 11 mars, à 9 h 30.

25, rue Jean-Jaurès,
81300 Graulhet,
2, rue du Général-Leclerc,
81000 Albi.

– Jacqueline et Louis Ronjat,
Yvonne et Henri Faure,
Jacques et Nicole Pedebidou,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Raphaële PEDEBIDOU,

survenu à Villemomble, le 1er mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Elle a fait don de son corps à la médecine.

Une messe sera célébrée à Pau, en l'église Saint-Martin, le 13 mars, à 10 h 30.

29, avenue Gallieni,
93250 Villemomble.

– Gilbert-Farid et Maryse Mitry,
leurs enfants et petits-enfants,
Selim et Danuta Chacour
et leurs enfants,
Mme Simone Bissara,
M. Othon Diacomidis,
font part du rappel à Dieu de

Rolande STEINAUER,

décédée le 7 mars 1993, dimanche de la Transfiguration.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e, le jeudi 11 mars, à 15 h 45, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Julien-sur-Calonne (Calvados).

– Dominique et François Vignaux,
ses enfants,
Laurent, Barbara et Capucine,
ses petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme veuve Paul VIGNAUX,
née Georgette Barrion,

survenu le 9 mars 1993, à Paris.

Un office religieux sera célébré le 20 mars.

« J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime. »

5, rue Blanche,
95880 Enghien-les-Bains.

– Mme Jane Witkowski,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude WITKOWSKI,

survenu le 7 mars 1993, dans sa soixante-dix-huitième année.

89250 Beaumont.

Remerciements

– Mme Huguette Arbona,
son épouse,
MM. Patrick et Philippe Arbona,
ses fils,
Mme Marguerite Arbona,
sa sœur,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Barthélémy ARBONA,
ingénieur principal hors classe
à la SNCF, en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

vous remercient très sincèrement du réconfort qu'elles leur ont apporté.

Mendel (Michel) POLINOWSKI,

remercie très sincèrement les nombreuses personnes qui l'ont félicité pour sa distinction et s'excuse de ne pouvoir répondre individuellement.

Avis de messe

– Pour ceux qui veulent s'unir par la prière avec

Cyril COLLARD,

une messe sera célébrée par le Père Anatrella, en présence de sa famille et de ses amis, en l'église Saint-Augustin, place Saint-Augustin, Paris-8e, samedi 13 mars 1993, à 17 heures.

Anniversaires

– Le 13 mars 1993,

Sylvain PLUDERMACHER

aurait eu soixante ans.

Il y a cinq ans

Louba PLUDERMACHER,

sa mère, nous quittait.

La famille
Et leurs amis
se réuniront le dimanche 14 mars, à 11 heures, à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet.

Communications diverses

– Alfredo Allegra, avocat à la cour, a le plaisir d'annoncer qu'il a rejoint le cabinet Dussans.

1 *bis*, avenue Foch,
75116 Paris.
Tél. : 45-01-71-12. Fax : 45-00-83-86.

– Jeudi 11 mars 1993, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, les dissidents de Génération Ecologie nous parlent, avec F. Donzel et F. Frau. Téléphone : 42-71-68-19.

– L'Association des amis de Max Marchand et de ses compagnons tiendra son colloque annuel au château de Trangis, à Evreux (Eure), du 12 au 14 mars 1993, et rendra un hommage aux six inspecteurs de l'éducation nationale assassinés par l'OAS, à Alger, le 15 mars 1962, dans l'exercice de leurs fonctions.

Soutenances de thèses

– Soutenance de thèse à Sup'Aéro (spécialité mécanique des fluides). Jean-François Michonneau, le 17 mars 1993, à 10 heures, auditorium du CERT, 2, avenue Edouard-Belin, Toulouse (Haute-Garonne) : « Analyse des perturbations induites par les couches limites des parois latérales d'une soufflerie sur un profil en régime transsonique ».

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* des lundi 8 et mardi 9 mars 1993 :

UN DÉCRET

– N° 93-295 du 8 mars 1993 relatif à l'Agence du médicament créée par l'article L. 567-1 du code de la santé publique.

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 10 mars 1993 :

DES DÉCRETS

– N° 93-297 du 6 mars 1993 modifiant le décret n° 64-260 du 14 mars 1964 portant statut des sous-préfets ;

– N° 93-298 du 8 mars 1993 portant création du Conseil pour les droits des générations futures.

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 MARS

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« De Saint-Sulpice aux hôtels de la rue de Tournon », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« Versailles : la cathédrale Saint-Louis et sa chapelle palladienne », 14 h 30, façade de la cathédrale (Office de tourisme de Versailles).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Autour de la manufacture des Gobelins, l'ancien lit de la Bièvre. Hommes célèbres et vieilles demeures », 14 h 30, devant la mairie du treizième (Paris, capitale historique).

« Les salons Directoire de l'hôtel de Bourrienne, spécialement ouverts », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (C. Merle).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cours et passages pittoresques du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Mme Cazes).

« Salons de l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale » (carte d'identité), 14 h 45, métro Assemblée-Nationale (D. Fleuriot).

« L'œuvre du peintre Gustave Moreau dans son atelier-musée » (limité à trente personnes), 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Monuments historiques).

« Les salons de l'hôtel de Lassay, présidence de l'Assemblée » (carte d'identité. Nombre limité), 15 heures, sortie métro Assemblée-Nationale, côté Assemblée (D. Bouchard).

« Rodin et Camille Claudel », 15 heures, sortie métro Varenne (I. Hauller).

« Saint-Eugène, première église métallique de Paris, et son quartier », 15 h 30, 4, rue du Conservatoire (Monuments historiques).

« Exposition « Le bonheur des dames », au palais Galliera », 15 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hager).

« Exposition « Aménophis III », 16 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« Les nouvelles salles de peinture française au Louvre, dix-septième et dix-huitième siècles », 16 h 15, sous la pyramide, pilier central (Artange).

CONFÉRENCES

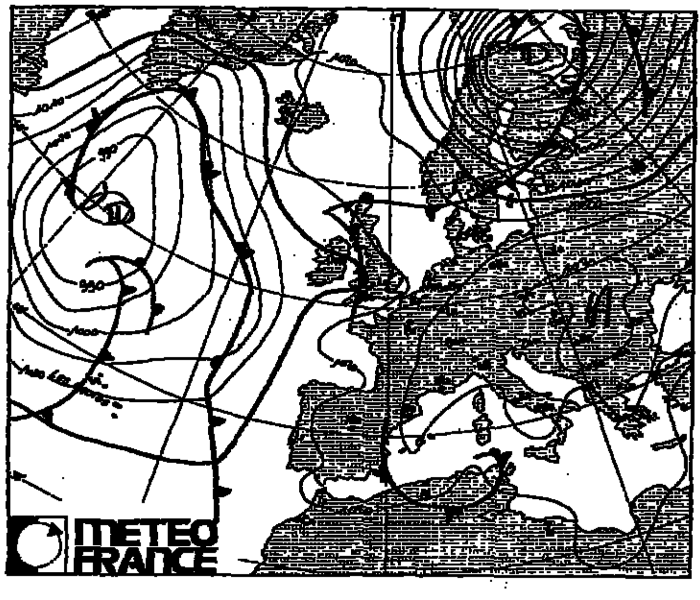
Institut d'études des relations internationales, 12, rue des Saints-Pères, 16 h 30 : « Thaïlande 1993 », avec S. E. M. R. Thep Devakula, ambassadeur de Thaïlande en France, J. Geronomi, J.-P. Gomane, G. Ordonnaud et J. Soulier (Institut européen du Pacifique).

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Madame Roland », par Mme Cornevin (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

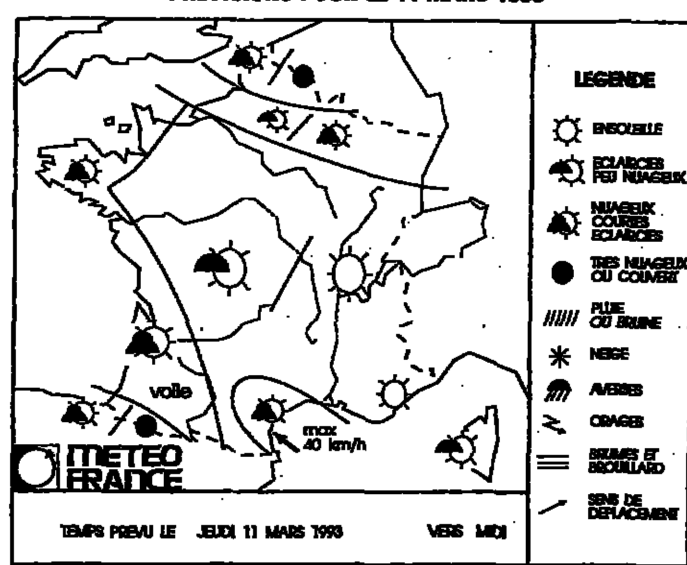
58, rue Madame, 20 h 45 : « Libres penseurs et libres croyants : conditions d'un dialogue », par J.-R. Regache et M. Bertrand (Eglise réformée de Paris-Luxembourg).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS 1993



Jeudi : soleil sur une majeure partie du pays. – Sur le Nord, les nuages domineront tout au long de la journée. De la Bretagne à la Normandie, à la Picardie et jusqu'au nord de l'Alsace, le ciel restera mitigé entre éclaircies et passages nuageux. Sur la région parisienne, le soleil parfois timide au lever du jour, s'imposera en cours de journée.

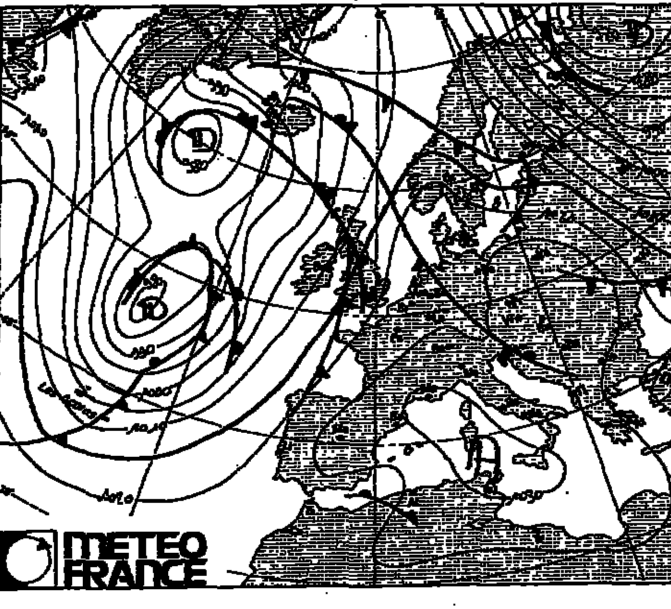
Ailleurs, des pays de Loire et du Centre jusqu'à la Méditerranée, la journée sera généralement largement ensoleillée. Toutefois, près du golfe du Lion, un vent marin amènera quelques nuages. Près des Pyrénées également, des nuages limiteront l'ensoleillement.

Des côtes atlantiques au sud du Midi-Pyrénées, des bancs de nuages viendront voiler le soleil en cours d'après-midi.

Le matin, les températures seront le plus souvent comprises entre – 1 et – 4 degrés. sur l'Est, entre 0 et 4 degrés sur l'Ouest, jusqu'à 6 degrés près des côtes atlantiques et près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 10 à 14 degrés sur la moitié nord, 13 à 16 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 18 degrés sur l'extrême sud.

PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-3-1993 à 18 heures TUC et le 10-3-1993 à 6 heures TUC — le 10-3-93

FRANCE

AJACCIO	13	1	D
BIARRITZ	14	8	N
BORDEAUX	13	7	N
BOURGES	14	2	N
BREST	12	6	C
CAEN	12	3	N
CHERBOURG	11	1	C
CLERMONT-FER.	14	0	D
DIJON	13	-4	B
GRENOBLE	14	-2	D
LILLE	10	3	C
LIMOGES	11	3	C
LYON	13	-3	D
MARSEILLE	14	2	D
NANCY	10	-2	N
NANTES	12	3	B
NICE	13	5	D
PARIS-MONTS.	12	5	C
PAU	14	4	N
PERPIGNAN	13	0	D
POINTE-A-PITRE	31	19	D
RENNES	12	3	C
ST-ETIENNE	14	0	D
STRASBOURG	9	-4	D
TOULOUSE	13	3	D
TOURS	13	6	C

ÉTRANGER

ALGER	16	3	D
AMSTERDAM	8	1	C
ATHÈNES	8	3	N
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	2	-5	D
BERLIN	6	-3	D
BRUXELLES	9	4	C
COPENHAGUE	5	-4	B
DAKAR	23	17	D
GENÈVE	8	-4	D
ISTANBUL	6	1	C
JÉRUSALEM	15	6	N
LE CAIRE	24	10	D
LISBONNE	17	9	N
LONDRES	10	-1	D
LOS ANGELES	19	11	D
LUXEMBOURG	7	2	C
MADRID	17	–	–
MARRAKECH	21	11	N
MEXICO	19	8	N
MILAN	12	-5	D
MONTRÉAL	6	-2	*
MOSCOU	0	-3	C
NAIROBI	23	10	D
NEW-DELHI	30	16	D
NEW-YORK	11	4	D
PALMA	14	-1	D
PÉKIN	14	1	D
RIO-DE-JANEIRO	37	–	–
ROME	12	0	D
HONGKONG	21	17	C
SÉVILLE	20	8	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	3	0	C
SYDNEY	24	17	C
TOKYO	10	4	C
TUNIS	4	8	P
VARSOVIE	2	-9	D
VENISE	1	0	D
VIENNE	3	-6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Sur le terrain

ARRIÈRE les chefs, place au «terrain» ! Dans cette sorte de cérémonie expiatoire offerte au peuple par ses responsables, à quoi semble parfois se résumer la campagne électorale télévisée, c'est à qui réalisera son plus touchant autoportrait «sur le terrain». Encore chaque camp joue-t-il sur un «terrain» distinct, et l'occupe-t-il de manière différente.

Le «terrain» du RPR est résolument médical et agricole. C'est la salle d'opération dans laquelle le professeur Cabrol (candidat dans l'Aisne) et son équipe viennent de pratiquer une intervention – réussie, il va sans dire. *«L'action politique, c'est d'aider les autres, et en équipe»*, explique le slogan du professeur dans un des spots de la campagne officielle du mouvement chiraquien, après un panégyrique de la France agricole. A l'autre bout de la France, un candidat anonyme du même mouvement, dans l'Hérault, se revendique à la fois chirurgien et viticulteur. *«Les professionnels doivent s'investir en politique»*, estime-t-il. La coïncidence ne pouvant évidemment être fortuite, il est donc entendu que le «professionnel» par excellence, aux yeux du RPR, n'est ni notaire ni avocat ni professeur de lettres – n'en trouve-t-on vraiment aucun dans les rangs des candidats RPR? – mais médecin. Précisons : pas dermatologue ni rhumatologue ni généraliste de quartier, mais chirurgien, c'est-à-dire homme d'action, aux mains habiles et aux nerfs d'acier. Tiens, à propos, où sont donc passés les patrons?

Dans les spots de la campagne socialiste, cette fois, c'est le terrain qui interpelle les excellences parisiennes. Dans son atelier, un ouvrier adossé à une machine avoue que le chômage le préoccupe. Un jeune «animateur de quartier» noir explique sur fond de béton qu'il *«veut s'intégrer à fond dans cette société, quoi»*. *«Il a raison !»*, approuve véhémentement Dominique Strauss-Kahn, tandis que Martine Aubry s'explique auprès de l'ouvrier. S'ils ne prétendent pas, comme leurs homologues du RPR, incarner le terrain, les candidats socialistes entendent bien faire savoir qu'ils acceptent courageusement ses rudes interpellations. Après douze ans de fréquentation des palais officiels, et sans descendre de l'estrade républicaine où ils trônent pour quelques jours encore – ainsi ils ne dialoguent pas en direct, mais répondent à des doléances enregistrées – ils ne *«se voient pas la face»* devant les réalités douloureuses du pays. Dans cette mise en scène-là, chacun sera évidemment libre de lire, au choix, une habileté ou un aveu.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 10 mars

TF 1

- 20.50 Variétés : Sacrée soirée.
- 22.40 Côté enfants.
- 22.45 ▶ Magazine : 52 sur la Une.
- 23.45 Sport : Patinage artistique.
- 0.35 *Divertissement : Le Bébête Show.*

FRANCE 2

- 20.00 Journal, Campagne électorale (Ext.d., PS, RPR, UDF, Alliance populaire) et Météo.
- 20.50 Téléfilm : Mammy Mamours. De Philippe Niang.
- 22.25 Première ligne. Justice en France : chronique de la justice ordinaire..
- 0.00 Journal, Campagne électorale (GE, *RPR, PS, UDF*) et Météo.
- 0.30 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

- 18.15 Campagne électorale (GE, RPR, PS, UDF).
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
- 20.15 Divertissement : La Classe.
- 20.45 La Marche du siècle. Stress.
- 22.25 Journal et Météo.
- 22.55 *Campagne électorale (UDF, GE, RPR, PS).*
- 23.15 Sport : Voile. Défi Charal.
- 23.25 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Cinéma : La Vie, l'amour... les vaches. □ Film américain de Ron Underwood (1990).
- 22.50 Flash d'informations.
- 22.55 Cinéma : Young Guns 2. ■ Film américain de Geoff Murphy (1990).

ARTE

- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Portrait : Evguinii Mravinski.
- 21.40 Concert : La Moldau. De Friedrich Smetana, par l'Orchestre de la Suddentschen Rundfunk.
- 22.35 Concert : L'Ouverture de Tannhäuser. De Richard Wagner.
- 22.50 Documentaire : Mériaux frères.
- 23.20 Magazine : Mégamix.

M 6

- 20.45 Téléfilm : En mémoire de Caroline. De Robin Spry.
- 22.35 Téléfilm : Un privé au paradis. De Martha Coolidge.
- 0.10 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Tire ta langue. Retour à Pétain.
- 21.28 Poésie sur parole.
- 21.32 *Correspondances.* Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre : l'anthropozoologie (3).
- 22.40 Les Nuits magnétiques. La peur (2).
- 0.05 Du jour au lendemai.
- 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné en 1990, à Madrid) : Quatuor nº 1, de Chapi, par le Quatuor classique de la Radiotélévision espagnole ; Tambores de Granadores (preludio), de Chapi, par l'Orchestre symphonique de Galicia, dir. : Saba Calvillo ; Quatuor à cordes en ré, de Breton, par le Quatuor Gabrielli.
- 21.45 Concert (donné le 7 février, salle Olivier-Messiaen) : Tristia op. 22, de Firsova ; Concerto pour piano et orchestre, de Lenot ; Mediation pour violoncelle et orchestre, de Silvestrov, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
- 23.09 Feuilleton : Maldoror.
- 23.19 Ainsi la nuit.
- 0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 11 mars

TF 1

- 15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
- 16.05 Feuilleton : Santa Barbara.
- *16.30 Club Dorothée vacances.*
- 17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
- 17.50 Côté enfants.
- 17.55 Série : Hélène et les garçons.
- 18.25 Jeu : Une famille en or.
- 18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Marina Vlady.
- 19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
- 20.00 Journal, Tiercé, Trafic infos et Météo.
- 20.45 Série : Le JAP, juge d'application des peines. Tirez sur le lampiste, de Josée Dayan.
- 22.40 *Magazine : Grand Reportage.* Les Nippons fripons.
- 23.50 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde.
- 0.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

- 12.59 Journal, Météo et Campagne électorale (Union des indépendants, UDF, RPR, PS).
- 13.55 INC.
- *14.00 Série : Tatort.*
- 15.25 Tiercé, en direct d'Evry.
- 15.35 Variétés : La Chance aux chansons. Le kiosque des chansons.
- 16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 16.50 Feuilleton : Beaumanoir.
- *17.15 Magazine : Giga.*
- 19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
- 20.00 Journal, Météo, Campagne électorale (RPR, PS, Solidarité écologie, Gauche alternative, UDF).
- 20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Drogue : dis-leur ; Tout feu, tout flash ; La musique et les fauves.
- 22.25 Variétés : Taratata.
- 23.45 Campagne électorale (UDF, PS, Nouveaux Ecologistes), Journal et Météo.
- 0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Exposition Titien au Grand Palais.

FRANCE 3

- 13.00 Magazine : Français, si vous parliez.
- 14.15 Campagne électorale (RPR, PS, Solidarité écologie, Gauche alternative, UDF).
- 14.20 Feuilleton : Dona Beija.
- 14.45 Feuilleton : Dynastie.
- 15.35 Série : La croisière s'amuse.
- 16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
- 17.50 Magazine : Une pêche d'enfer.
- 18.15 Campagne électorale (UDF, PS, Nouveaux Ecologistes).
- *18.25 Jeu : Questions pour un champion.*
- 18.50 Un livre, un jour. *Des légumes*, de Jean-Marie Pelt.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
- *20.15 Divertissement : La Classe.*
- 20.45 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde.
- 22.05 Journal et Météo.
- 22.30 Campagne électorale (Union des indépendants, UDF, RPR, PS).
- 22.55 Cinéma : La Bourse et la Vie. ■■ Film franco-germano-italien de Jean-Pierre Mocky (1965).

CANAL PLUS

- 15.15 Documentaire : Au-delà du visible. D'Alex Gregory.
- 15.40 Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.
- 15.50 Cinéma : Young Guns 2. ■ Film américain de Geoff Murphy (1990).
- 17.30 Le Journal du cinéma.
- 18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

- 18.30 Ça cartoon.
- 18.50 Le Top. Stereo MC'S.
- 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Manu Dibango.
- 20.05 *Sport : Football. Caen-Auxerre.* Match de la 28ᵉ journée du championnat de France de D1. A 20.30, coup d'envoi du match.
- 22.30 Flash d'informations.
- 22.35 Cinéma : Le Parrain 3. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 Cinéma : Malevil. ■■ Film français de Christian de Chalonge *(1980) (rediff.)*.
- 19.00 Magazine : Rencontre. Robert Junk/Gérard Mortier (et à 23.55).
- 19.30 Documentaire : La Couleur de l'or. De Don Edkins et Mike Schlömer. *Mothonynne Poll, comme 400 000 de ses compatriotes, gagne sa vie comme mineur itinérant dans les mines d'or d'Afrique du Sud. Immeubles-casernes, logements-dortoirs où les hommes sont séparés de leur femme. De dures conditions de vie. Des témoignages accablants.*
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz (3ᵉ épisode).
- 23.00 Documentaire : Retour au pays. *De Molly Doneen.*

M 6

- 13.30 Série : Drôles de dames.
- 14.15 Magazine : Destination musique. Claude François.
- 17.00 Variétés : Multitop.
- 17.30 Série : L'Etalon noir.
- 18.00 Série : Booker.
- 19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
- 19.50 Météo des neiges.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Cosby Show.
- 20.35 Météo 6.
- 20.45 Cinéma : *Pour cent briques, t'as plus rien.* ■ Film français d'Edouard Molinaro (1982).
- 22.20 Téléfilm : La Démoniaque. De Colin Bucksey.
- 23.45 Informations : Six minutes première heure.
- 23.55 Magazine : Culture rock. La saga de Bryan Ferry.
- 0.20 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Dramatique. *Carnaval, de Gérard Dessalles.*
- 21.30 Profils perdus. François Le Lionnais (2).
- 22.40 Les Nuits magnétiques. La peur (3).
- 0.05 Du jour au lendemain. Avec Luc Ferry (le Nouvel Ordre écologique).
- 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.15 Concert (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : Sérénade nº 1 en *ré* majeur op. 11, de Brahms ; Symphonie lyrique pour soprano, baryton et orchestre, de Zemlinsky, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : Riccardo Chailly ; sol. : Alessandra Marc, soprano, Hakan Hagegard, baryton.
- 23.09 Feuilleton : Maldoror.
- 23.19 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes nº 1 en ut mineur op. 1, de Dohnanyi ; Duos vocaux (extraits), de Mendelssohn.
- 0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

Conservées à l'Assemblée nationale

Les déclarations de patrimoine des ministres ont disparu

Le secrétaire général de l'Assemblée nationale a indiqué, mardi 9 mars, qu'il avait porté plainte le samedi 27 février à la suite de la découverte de la disparition d'un dossier comprenant les déclarations de patrimoine faites par les membres du gouvernement de M. Michel Rocard, en juin 1988. Ces documents étaient enfermés dans un coffre-fort.

L'affaire pourrait être banale. Un samedi, avant de partir en vacances, un fonctionnaire met de l'ordre dans son coffre-fort. *Il constate alors qu*'une boîte d'archives a disparu. Seulement, ce fonctionnaire n'est rien de moins que le collaborateur direct du secrétaire général de l'Assemblée nationale. C'est donc dans un bureau du Palais-Bourbon que quelqu'un est venu «prendre» des documents. Plus grave encore, ces dossiers disparus ne sont rien de moins que les déclarations de patrimoine faites, en juin 1988, par les membres du gouvernement de M. Michel Rocard qui venaient *d'être élus députés*, c'est-à-dire celle de M. Rocard lui-même, mais aussi, notamment, de MM. Pierre Bérégovoy, Roland Dumas, Pierre Joxe, Jean-Pierre Soisson, Jack Lang, Jean-Michel Baylet, Bruno Durieux, Lionel Stoléru. Dans le climat actuel, on voit l'utilisation qui peut être faite de tels dossiers.

Depuis la première loi sur le financement politique, votée du temps de *la première cohabitation*, les parlementaires, les membres du gouvernement, les présidents des conseils régionaux et généraux, les maires des villes de plus de trente *mille habitants doivent déclarer*, au début et à la fin de leurs mandats, ou de leurs fonctions, l'état de leur patrimoine, afin que soit vérifié qu'ils n'en ont pas profité pour s'enrichir. Ce contrôle est opéré, pour les députés et les sénateurs, par les bureaux de leur Assemblée et, pour les autres, par une *commission composée* du vice-président du Conseil d'Etat, du premier président de la Cour des comptes et de celui de la Cour de cassation. *Mais la loi a prévu que ces déclarations* devaient rester strictement confidentielles, et le secret, malgré la promesse de M. François Mitterrand, *n'a pas été levé*, à cause du refus d'une partie des députés socialistes lors d'une tentative d'amélioration de la loi en octobre dernier.

Un précieux coffre-fort

Les membres du gouvernement composé par M. Rocard au lendemain de la réélection de M. François Mitterrand ont donc dû faire une telle déclaration *«dans les quinze jours»*, termes prescrits par la loi, à la commission pour la *transparence financière* de la vie politique. Mais ceux d'entre eux qui, en juin, ont été élus députés ont dû refaire la même opération auprès du bureau de l'Assemblée nationale, bien qu'ils aient été renommés ministres après les législatives. En effet, aux termes de la Loi *organique*, les *parlementaires* entrant dans un gouvernement conservent leur qualité d'élus pendant un mois. Or la loi oblige *députés et sénateurs à déclarer leur* patrimoine dans les quinze jours de leur élection.

Ces déclarations sont, en fait, devenues très vite sans objet pour l'Assemblée nationale. Aussi, lorsque, *en octobre 1991, son bureau a procédé à l'examen de celles des* élus de 1988 dont le mandat avait déjà pris fin, celles des ministres ont été transférées dans une boîte d'archives *étiquetée «Membres du gouvernement»*. Cette boîte a été enfermée, avec celles de tous les députés en fonctions, dans un *coffre-fort installé dans un bureau* voisin de celui du secrétaire général de l'Assemblée, coffre qui ne contient que ce qui relève du financement de la vie politique. *C'est cette boîte dont la disparition* a été constatée le samedi 27 février, alors que le reste du contenu du coffre était en place. En accord avec M. Henri *Emmanuelli*, président de l'Assemblée nationale, plainte a été immédiatement déposée auprès des services de police. Ceux-ci ont commencé à *enquêter. Sans succès.*

Cette disparition est en effet difficile à expliquer, une fois exclue une mauvaise organisation des services du Palais-Bourbon. Trois personnes seulement connaissaient la combinaison de ce coffre-fort, et leur conscience professionnelle ne peut être mise en cause. Certes, ce coffre a été très fréquemment ouvert au cours du mois de février, *époque où les députés sortants* devaient remettre leur déclaration de fin de mandat; il fallait, en effet, mettre dans un même dossier *celle effectuée il* y a cinq ans et la nouvelle, afin de préparer la réunion du bureau de l'Assemblée qui doit se tenir mercredi 10 mars pour qu'il *«apprécie la variation des situations patrimoniales»*. Mais, semble-t-il, toutes précautions ont été prises pour qu'aucune personne non habilitée ne puisse s'approcher d'un coffre au contenu si *précieux* pendant qu'il était ouvert. Alors...

Th. B

Avant son départ

M. Joxe a lancé deux programmes de renseignement stratégique

A quelques jours de son départ *du gouvernement*, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a décidé de lancer le développement de deux projets majeurs d'armement, qui relèvent du besoin, pour la France, d'avoir des *moyens* de surveillance des opérations militaires. Il s'agit des programmes « Horizon » et « Sarigue NG », pour lesquels l'ordre de lancement a été donné, *vendredi 5 mars, par* le ministre de la défense.

Le programme « Horizon » a trait à la mise au point, à raison de deux prototypes et de deux appareils de série, livrables entre 1995 *et 1997*, de quatre hélicoptères Super-Puma équipés d'un radar Doppler d'une portée de 150 kilomètres et destinés à la détection, l'identification et à la localisation des *convois*, sur *le champ de* bataille, et des hélicoptères adverses, à basse altitude. Le maître d'œuvre de ce projet est le consortium Eurocopter et diverses sociétés (Dassault Electronique, LCTAR, Thomson et Matra) sont sous-traitants.

« Horizon » a été présenté aux Etats-Unis et, *d'ores et déjà*, il semble que des entreprises, comme Grumann et Sikorsky, se disent intéressées par la conception d'un *hélicoptère* de *surveillance* de zones. Selon un document parlementaire, le coût du programme est estimé à 860 millions de francs.

D'autre part, le programme Sarigue NG (nouvelle génération) se *rapporte à l'installation, sur un* avion de l'armée de l'air française, d'un système de recherche électromagnétique du renseignement d'ordre stratégique. *Cet avion* intercontinental, du type DC-8, pourrait accomplir des missions de recherche, de nature opérationnelle et technique, d'une dizaine *d'heures*.

L'Atelier industriel de l'aéronautique (AIA), à *Clermont-Ferrand*, et la compagnie UTA-Industrie seront chargés de modifier l'avion, pendant que la maîtrise d'œuvre *du système sera confiée* à Thomson-CSF. L'avion devrait être en service à la fin de ce siècle. Selon le même document parlementaire, le coût du Sarigue NG est évalué à 1 280 millions de francs. Il *n*'est pas prévu qu'un tel programme puisse faire l'objet d'une coopération internationale.

Une marée décevante

Mardi 9 mars, la «grande marée du siècle» n'a pas tenu ses promesses pour ceux qui, souvent venus de loin, espéraient un spectacle extraordinaire. Si son coefficient a bien atteint le niveau record de 119 – pour la première fois depuis 1918 (*le Monde* du 9 mars), – l'absence totale de vent a empêché la mer, *«plate comme le lac Léman»*, de submerger les digues et les quais.

Les excellentes conditions météorologiques ont été appréciées par les services de sécurité, qui ont renforcé leur dispositif de surveillance en de nombreux points de la côte atlantique.

Pour avoir animé les assises du RPR

Un journaliste d'Europe 1 est suspendu

Pour avoir animé, dimanche 7 mars, les assises nationales du RPR (le Monde du 9 mars), le présentateur du journal de 8 heures d'Europe 1, Olivier de Rincquesen, a été suspendu pendant une semaine par le directeur de l'information et de la rédaction de cette radio, Jean-Pierre Joulin. Celui-ci a diffusé une note interdisant à tous les journalistes d'Europe 1, *sous peine de sanctions* immédiates, toute participation à des manifestations *«se situant dans un cadre partisan»* et pouvant toucher *«de près ou de loin»* à la campagne électorale.

Il y a quelque temps, Jean-Pierre Joulin avait déjà diffusé à l'attention de la rédaction une note visant à restreindre la pratique des «ménages», selon l'expression employée dans le jargon professionnel pour parler des prestations extérieures rémunérées, fournies par certains journalistes, en général ceux dont la notoriété est élevée, à des entreprises ou des partis politiques.

Le conseil d'administration de la société des *rédacteurs* d'Europe 1 s'est, pour sa part, déclaré *«scandalisé»* par la *«participation engagée»* d'un journaliste de la chaîne à une campagne politique, en considérant que ce fait *«porte atteinte à l'image d'indépendance de la station»*. Il a appelé les membres de la rédaction à une réflexion collective sur la pratique des collaborations extérieures afin de les réglementer.

En raison d'informations «incomplètes et contradictoires»

La COB transmet un rapport sur Schneider au parquet

La Commission des opérations de Bourse (COB) a révélé dans son bulletin mensuel de février avoir transmis au parquet un rapport *sur le titre* Schneider, reprochant à son président, M. Didier Pineau-Valencienne, d'avoir donné en juin 1992 une information *«incomplète et contradictoire»* sur ses prévisions de résultats, qui a facilité son *«utilisation abusive»*. Le rapport a été transmis au parquet *«pour appréciation»*.

La COB a ouvert, sur la base des règlements sur l'utilisation d'une information privilégiée, *«une procédure à des fins de sanctions administratives à l'encontre d'un analyste»*. Le président de Schneider avait évoqué, lors d'une réunion d'analystes financiers, le *9 juin 1992*, des résultats prévisionnels de 300 à 400 millions de francs pour 1992, *«sensiblement inférieurs à ceux anticipés par le marché»*, relève la COB. Le lendemain, il avait annoncé devant l'assemblée générale des actionnaires des résultats compris entre 400 et 650 millions. *«L'action Schneider, comme celles des différentes filiales cotées du groupe, dès l'annonce du 9 juin et avant que la réunion fût terminée ont chuté brutalement dans des volumes élevés»*, rappelle la COB.

□ **Stabilité des intentions de vote selon la SOFRES.** – Une enquête de la SOFRES effectuée du 5 au 6 mars auprès de mille personnes et *publiée dans le Figaro du 10 mars, montre une stabilité des* intentions de vote. Par rapport au dernier sondage du même institut, le PS perd un point avec 21 %, de même que les écologistes avec 14 %. Le PC gagne un point avec 9 %, l'UDF et le RPR restent stables avec 19 % chacun (la projection en sièges place cependant le RPR devant l'UDF), alors que le FN passe de 11 % à 11,5 %. Une autre enquête de la SOFRES, effectuée du 23 au 25 février auprès de mille personnes et publiée dans *la Croix* daté du 9 mars, montre que 58 % des catholiques ont l'intention de voter pour la droite.

□ **M. Barre toujours candidat à la présidence de la République.** – Dans un entretien au *Figaro* du mercredi 10 mars, M. Raymond Barre confie que *«s'il avait à être candidat à quelque chose»*, il serait *«candidat à la présidence de la République»*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1993 a été tiré à 491 916 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Le Monde des livres» : Mémoires secrètes d'une poupée, de Silvina Ocampo

Hector Bianciotti a lu les nouvelles de l'écrivain argentin Silvina Ocampo, *proche de Borges, de Bioy Casares et de Cortazar*. Pour son dernier feuilleton, Michel Braudeau s'est intéressé à la vie mouvementée et somptueuse de William Beckford et aux considérations de Walter Benjamin sur le haschich. Nicole Zand *rend compte du livre d'Angelo Ripellino sur Prague, enfin traduit* en français. La publication du premier volume des Œuvres complètes de Giordano Bruno, enfin, donne à Roger-Pol Droit l'occasion de raconter l'aventure intellectuelle du penseur non conformiste.

L'enquête sur les attentats

Huit membres du milieu niçois sont mis en examen

NICE

de notre correspondant régional

Au terme de quatre jours de *garde à vue, huit des vingt-huit* personnes qui avaient été interpellées par la police, vendredi 5 et samedi 6 mars, dans le cadre de l'enquête sur les attentats commis à Nice *en janvier et février, ont été présentées*, mardi 9 mars, devant M. Jean-Paul Renard, doyen des juges d'instruction de Nice.

Toutes appartiennent au milieu niçois et avaient formé une entente *criminelle ayant pour chef un malfaiteur chevronné*, Jean-Claude Olivero, trente-six ans, évadé de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (*Yvelines*) et que le *tribunal* de grande instance de Nanterre a récemment condamné par défaut à sept ans de prison, pour trafic de stupéfiants. L'une d'entre elles a été mise en examen pour deux attentats à la roquette perpétrés les 15 et 16 janvier contre la maison d'arrêt de Nice. *Une seconde l'a été dans le cadre d'une autre procédure concernant* un règlement de comptes commis à Nice. Sept de ces personnes ont également fait l'objet de poursuites pour de multiples délits dont ceux de détention et transport d'armes, vol et recel de véhicules, usage de fausses plaques d'immatriculation et de faux documents administratifs, etc.

Au cours d'une quinzaine de perquisitions la police a en outre saisi, notamment au domicile d'un parent d'un armurier *niçois*, un important lot d'armes, de munitions et d'explosifs, dont des éléments de roquettes. Elle a aussi découvert chez cet armurier un atelier équipé *pour la transformation d'armes*.

Sept de ces huit personnes ont été écrouées à la maison d'arrêt de Nice. Aucune d'entre elles n'est cependant passée aux aveux, et les enquêteurs du SRPJ de Nice ignorent, pour le moment, quels ont été leurs mobiles, et si l'on peut imputer à cette même bande d'autres attentats – parmi les onze dénombrés à Nice, en moins d'un mois, visant des cibles très diverses – et *d'autres règlements de comptes* récents (six ont été enregistrés entre septembre et novembre 1992 à Nice et Cagnes-sur-Mer).

Quatre de ces attentats contre des bâtiments publics (prison, palais de justice et un atelier de la police à Nice) *avaient été revendiqués par le* Front armé révolutionnaire corse (FARC). *«Si cette revendication a bien été authentifiée*, a indiqué le *procureur de la République de* Nice, M. Paul-Louis Auméras, *nous nous interrogeons sur le fait de savoir s'il ne s'agit pas d'une récupération, à bon compte, du FARC ou, au contraire, d'une opération de camouflage, pour brouiller les pistes, de la part des auteurs de ces attentats. Un important travail d'expertise et de recoupement doit maintenant être fait pour cerner les véritables desseins de cette association de malfaiteurs.»* Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a adressé, mardi, ses *«plus vives félicitations»* à l'ensemble des fonctionnaires du SRPJ de Nice.

GUY PORTE

□ **Manifestation contre M. Milosevic à Belgrade.** – Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, mardi 9 mars, place de la République à Belgrade, autour du dirigeant de l'*opposition* Vuk Draskovic, pour commémorer la manifestation anticommuniste du 9 mars 1991, qui avait fait deux morts. Des manifestants ont lancé des pierres sur la police, qui tentait d'arrêter un chanteur populaire. *Une femme, qui* s'était couchée devant le fourgon qui l'emmenait, a été blessée à la jambe. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Titien : La « Danaé », Musée du Prado, 1554.

KURT WEILL A LA PÉNICHE-OPÉRA

PAGE 29

Kurt Weill, le musicien de Bertolt Brecht, participa au bouleversement esthétique des années 20. Les chansons et les opéras de ce champion de la musique utilitaire firent d'autant plus scandale dans le Berlin de la République de Weimar que Lotte Lenya, leur créatrice, sortait du ruisseau. Sur la route des Etats-Unis, Weill s'arrête à Paris. C'est au cri de *« Vive Hitler ! »* que le compositeur et son interprète furent accueillis, salle Pleyel, en 1933. L'Action française sonnait déjà l'hallali. *(Lire page 29 l'article d'Anne Rey.)*

L'ÉTAT DE LA MODE

PAGE 30

Au moment où vont commencer les défilés automne-hiver du prêt-à-porter des créateurs, on s'interroge sur le désarroi de professions durement touchées par la crise économique, sur leurs stratégies pour y pallier, sur leur avenir. Au-delà du luxe, dont l'impact dépasse les frontières hexagonales et européennes, il y a les vêtements *que l'on porte – que l'on aimerait porter*, – il y a la confusion entre « bon marché » et « bonne qualité », il y a les grandes marques et les nouveaux stylistes... Tout un monde en mutation. *(Lire page 30 l'article de Colette Godard.)*

RICHARD PEDUZZI ET LES ARTS DÉCO

PAGE 38

Richard Peduzzi a longtemps été le décorateur attitré de Patrice Chéreau – il a notamment réalisé les décors de *la Tétralogie* de Wagner, montée à Beyreuth pour le centenaire de sa création. Muséographe et designer, il a été nommé il y a deux ans directeur de l'Ecole nationale supérieure des Arts décoratifs. Au moment où l'établissement se replie sur Ivry – le temps de retaper les bâtiments vétustes de la rue d'Ulm, – le directeur fait le point sur l'enseignement qu'il compte y développer. *(Lire page 38 l'article de Frédéric Edelmann.)*

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE VÉNITIENNE AU GRAND PALAIS

LA CHAIR ÉVANESCENTE

Présenter en une exposition l'âge d'or de la peinture vénitienne, celle du XVIe siècle, de Bellini au Tintoret en passant par Giorgione, Titien et Véronèse : le projet était immense. Près de cent cinquante tableaux et autant de dessins et gravures sont rassemblés au Grand Palais, du 13 mars au 14 juin, pour tenter de l'accomplir. Les chefs-d'œuvre abondent, mais le résultat n'en suscite pas moins des sentiments mêlés.

VENISE ? De la peinture et du marbre à la surface de l'eau – images et statues suspendues au-dessus d'un reflet mobile de ciel. La peinture vénitienne ? L'oscillation entre le marbre et l'eau, entre la forme et le reflet – glissements, changements à vue, dissolutions et cristallisations alternées. Tantôt la chair des femmes et des déesses se fait jaspe luisant, tantôt elle devient nuée. Les visages hésitent entre densité et oubli. Les étoffes aux plis durs et cassés s'effilochent, s'éliment et finissent en haillons de couleurs passées. Jusqu'aux paysages qui subissent la règle : leurs montagnes, prismes lisses et minéraux, se délitent dans la brume. Les feuillages se changent en brouillards vert gris. Le crépuscule et l'aube effacent l'horizon, qui se reforme plus tard, dans d'autres tableaux du même peintre ou d'autres.

Quels peintres ? A l'orée du siècle, Giovanni Bellini, fils de Jacopo et frère de Gentile, qui mourut en 1516, et son élève Giorgio di Castelfranco, dit Giorgione, qui mourut en 1510, à l'âge de trente-trois ans, de la peste. A Titien, qui fut l'assistant de Giorgione, ils ont confié la royauté artistique. Sebastiano del Piombo (1485-1547), autre disciple de Giorgione, s'établit à Rome en 1511.

L'extravagant Lorenzo Lotto (1480-1556), autre rival, oscille entre Rome et Bergame. Le Padouan Campagnola (1482-1516) disparaît avant d'avoir pu faire mieux qu'imiter Gentile Bellini et Giorgione. Tiziano Vecellio, né dans les Dolomites vers 1488, fils de hauts fonctionnaires de la République, peut ainsi régner sans partage – *règne de soixante ans qui ne finit qu'avec sa* vie, en 1576, règne reconnu des autres monarques du temps, Michel-Ange ou Philippe II. Palma le Jeune (1544-1628) a appris son art dans l'atelier de Titien. Le Tintoret (1518-1594) y aurait séjourné brièvement avant de s'établir et Véronèse (1528-1588) s'initia à la peinture, dit-on, devant *l'Assomption* de Titien dans la cathédrale de Vérone. Les Bassano cultivent son influence en famille.

Comment écrire l'histoire de cet art ? En sachant qu'elle ne peut se réduire à une histoire justement, récit qui irait d'un état à un autre, distinct. La peinture vénitienne en son siècle d'apothéose, le XVIe, ne se range pas dans l'ordre d'une logique limpide et progressive. S'il lui fallait un modèle physique, ce serait celui du mouvement brownien, ballet confus et déréglé, courses en sens contraires qui se répètent et s'annulent. D'un terme à l'autre de l'époque, la manière de peindre change sans doute, mais en zigzag. Dès le début, le balancement d'une extrémité à l'autre, de la pétrification à l'évanescence, est en place et en marche. Il se reconnaît dans les tableaux d'autel de Giovanni Bellini à la manière de traiter le fond – par affleurements de nuances qu'aucun contour ne sépare – et de construire les figures – dessin fluide et ample, couleur diffuse. Il est à l'œuvre chez Sebastiano del Piombo, qui semble faire effort pour empêcher les personnages de ses scènes sacrées de s'évanouir dans la lumière, clarté pâle. Il prend possession des Giorgione, qui noient visages et corps dans un bain de vapeurs rousses qui les rongent, effacent les aspérités, évident les volumes et ne laissent à la vue que le déconcertant aspect d'une apparence en train de s'effacer. Allégorie, pastorale ou portrait, n'importe.

De *la Ronde de nuit* de Rembrandt, Claudel écrivait qu'elle lui paraissait un arrangement *« en train de se désagréger »*. L'image vaudrait autant pour le Vénitien que pour le Hollandais, dont les œuvres fixent exactement l'instant précédant la disparition. Un moment plus tard, il n'y aurait plus qu'un halo, une ombre, un peu de ciel, espace indéfini, profondeur ouverte sur l'absence. Contre cette menace – à moins que ce ne soit contre cette tentation, – Giorgione se défend en drapant le volume des corps dans des tissus brillants, en grossissant les bras et les joues, en soufflant les corps, au sens où le verrier souffle la bulle de verre. Ses efforts ne trompent pas. A son cercle et à Titien, les historiens attribuent un *Christ et la femme adultère* également dit *Suzanne et Daniel* d'autant plus intriguant qu'il a été découpé. Les figures titubent. Leurs gestes sont suspendus, leurs expressions déconcertantes. Un drame, cette scène ? Ses acteurs y prennent à peine part. Un rectangle d'ombre est au centre, dans lequel le Christ s'enfonce à demi. Si la toile est véritablement de Titien, le symbole est parfait : Giorgione enseigne à son élève et rival le jeu troublant du plein et du vide. De ce jeu, Titien fait l'essentiel de son art.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 28

EXPOSITION

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE VÉNITIENNE AU GRAND PALAIS

L'ÉNIGME DE TITIEN

«L'Amour sacré, l'Amour profane», l'un des chefs-d'œuvre de Titien, et l'une de ses toiles les plus mystérieuses, est absent du Grand Palais. En cours de restauration à l'heure actuelle, elle ne viendra à Paris – si elle y vient – que pour les derniers jours de l'exposition.



«La Flore» de Titien à la galerie des Offices de Florence.

LE 15 *mai, espère-t-on*, le tableau quittera les ateliers de restauration du palais Barberini pour venir à Paris rejoindre les autres toiles du Vénitien. Si les accords entre Michel Laclotte, directeur du Musée du Louvre, et Claudio Strinati, surintendant des biens artistiques de Rome, rendent possible ce petit miracle d'art, l'exposition en sera revigorée. Pour la première fois, le public pourra admirer l'extraordinaire beauté du tableau restauré, qui a retrouvé, grâce à un nettoyage précis et attentif, la vivacité de ses couleurs originales. Mais l'émotion la plus grande sera celle des chercheurs qui pourront obtenir des informations nouvelles pour déchiffrer la véritable signification de l'œuvre, encore enveloppée de mystère.

Ce tableau constitue l'un des plus grands casse-tête de l'histoire de l'art. Des pages et des pages furent écrites à son sujet, foisonnantes d'hypothèses et de théories dignes de foi. Il y a peu de données certaines : peint par Titien à Venise vers 1514, *L'amour sacré, l'Amour profane* est arrivé à Rome selon toute probabilité en 1600, avec un ensemble de soixante et onze tableaux passés de la collection du cardinal Sfondra à celle de Scipion Borghese, neveu du pape Paul V. Si à Venise personne n'en fit *jamais état*, à Rome les inventaires du XVI[e] siècle de la collection Borghese le mentionnent régulièrement, mais chaque fois avec un titre différent. En 1613 il s'appelle *Beauté déshonorée et beauté honorée*, en 1650 *les Trois Amours*, tandis que dans la dernière décennie du siècle il change de nom à trois reprises : d'abord *Amour profane et amour divin*, puis *Dame divine et profane*, enfin *Amour sacré et amour profane*.

Après s'être mis d'accord sur le titre, les historiens ont commencé de s'interroger sur le sujet. Le premier à suggérer une interprétation plausible est Hourticq, qui avance l'hypothèse d'un rapport avec la mythologie classique : la femme nue sur la droite serait la déesse Vénus, qui initia à l'amour la femme habillée, identifiée par les exégètes comme étant Violante, la belle maîtresse de Titien. Un cadeau d'amour du peintre à son aimée? Pas exactement. *L'hypothèse romantique se vit démontée par* Mayer qui, en 1939, reconnut le blason visible sur le bord du sarcophage en premier plan : c'est celui de Niccolo Aurelio, le noble vénitien qui commanda l'œuvre à Titien. *La même année*, Panofsky s'y intéresse, qui l'interprète comme un dialogue platonique entre la Vénus céleste, nue et idéalisée, et la Vénus vulgaire, créature terrienne richement vêtue.

Après le milieu du siècle, la théorie de Panofsky est encore la plus couramment acceptée : il s'agit d'un tableau «moral» exécuté par Titien pour le mariage de Niccolo Aurelio et Laura Bagarotto, fille d'un riche juriste de Padoue, mariage célébré en 1514.

Les résultats de la restauration semble confirmer cette interprétation. *«Il est probable que le tableau fut conservé dans un environnement privé*, explique Maria Grazia Bernardini, directrice des travaux *«une chambre à coucher ou un petit studio. C'est pourquoi aucun document n'en parle jusqu'à son arrivée à Rome. Seul un petit nombre de personnes pouvaient le voir, il était tenu en grande considération, mis en valeur par un cadre extrêmement élaboré dont nous avons retrouvé la trace derrière la toile.»*

Mais les surprises ne s'arrêtent pas là. La réflectographie et les analyses radiographiques ont révélé divers repentirs, entre autres la présence d'un visage féminin entre le personnage vêtu et Cupidon. *«Probablement Titien avait-il à l'esprit une composition bien précise, calibrée même, au niveau chromatique*, affirme M[me] Bernardini, *et il dut la corriger afin d'aboutir à un résultat final satisfaisant.»* La restauration entreprise à la fin de 1991 a éliminé les décollements de la pellicule picturale. Après la dernière phase du nettoyage, qui commencera dans quelques jours, *l'Amour sacré, l'Amour profane* apparaîtra dans toute sa splendeur, comme le jour où il fut accroché par Niccolo Aurelio aux murs de son palais, précieux cadeau de noces à son épouse.

LUDOVICO PRATESI

▶ *Ludovico Pratesi est critique d'art à* la Repubblica.

LA CHAIR ÉVANESCENTE

Suite de la page 27

Il le perfectionne, le complique, l'enrichit de degrés et de variantes, l'applique à la mythologie et à la Bible, aux portraits aristocratiques et à l'autoportrait. Chaque figure oscille entre sa statue et son ombre. Il est commode de découper dans l'œuvre des périodes que des inflexions séparent. Il est plus juste néanmoins d'y voir, d'un seul tenant, un conte philosophique qui procède par fables et narrations, autant dire par incarnations successives – le conte du temps. Le Christ est une de ces figures, dont le peintre représente la *Mise au tombeau* avec quelque prédilection. Celle du Prado, plus puissante que celle du Louvre, oppose le rouge d'une robe et le bleu d'un voile à l'émiettement des lignes et des volumes. Nulle annonce, nulle espérance de résurrection, quoi que la religion enseigne. *La peinture se fait, littéralement*, décomposition, au sens le plus matériel du mot – corruption de la chair morte. Elle meurtrit la chair, qui blêmit et bleuit. Le ciel est en harmonie, alternativement noir, vert et brun rougeâtre.

A l'opposé, équilibrant la comédie humaine, se placent la *Flore* et la *Danaé* pâmée, *corps en gloire*, idoles pour l'adoration du peintre. A l'opposé, vraiment? Est-ce si simple? La *Danaé* du Prado ne se réduit pas à un hymne au désir et à Eros. Un tableau de deux siècles postérieur, un tableau du reste inspiré de la *Vénus d'Urbino, l'Olympia* de Manet, aide à le comprendre. A gauche, dans l'un comme dans l'autre, la femme nue sur son lit et son animal favori, chat ou chien. A droite, la servante, d'un autre âge. Manet lui met dans les mains le bouquet qu'un admirateur lui envoie en manière d'hommage intéressé. Titien lui donne un emploi plus compromettant encore : elle tend son tablier pour recueillir les pièces d'or que verse sur la belle son divin amant – rétribution encore, plus commune, plus visible. Equivoque usage de la mythologie.

Titien l'attire vers la scène de mœurs, provocatrice, ce qui ne saurait surprendre dans une ville illustre pour les charmes de ses courtisanes. Réciproquement, dans une autre Babylone, le Paris du Second Empire, Manet farde de quelques allusions antiques le portrait glacé d'une demi-mondaine.

L'équivoque, pour finir, se résout dans la cruauté. Tarquin menace Lucrèce de son poignard, scène de viol que Titien complique en y ajoutant un voyeur soulevant une tenture. Le satyre Marsyas périt écorché, nocturne aux ténèbres rayées de lueurs, tableau terreux strié de bleu aigre et de blanc. Titien? Giorgione?

Ce dernier est mort un demi-siècle auparavant et survit cependant. La tempête qu'il a fait se lever ne s'apaise pas; des nuées s'accumulent sans cesse; aucun vent, aucun soleil n'ont assez de force pour les dissiper. «Néogiorgionisme», disent les historiens. Autant avancer, plus simplement, que le «giorgionisme» – manière de glisser la métaphysique dans la peinture – ne s'interrompt pas en 1510. Il gronde, il roule, il gonfle – l'orage n'en finit pas. Il plonge dans les ténèbres les visions de Bassano. Le Tintoret dessine ses éclairs et capte sa lumière humide. Il résonne même dans les sous-bois de Véronèse, à quelque effort que celui-ci s'applique pour ne rien concéder à la frayeur, au formidable vertige qui méduse le peintre face à son objet, un monde qui fuit. *«Le contour me fuit»*, se lamentait Cézanne. Le mot pourrait être de Titien et du Tintoret, que l'ermite d'Aix admirait jusqu'à la vénération. Lui, comme eux, entendait dans la formule un peu plus qu'une considération de style. La peinture vénitienne est dans ce trouble, dont elle se nourrit.

Le sentira-t-on pour autant dans l'exposition parisienne? Autant le dire tout net : il faudra au visiteur beaucoup d'attention et de concentration pour n'en rien perdre. Autant le dire encore : si riche soit-elle en chefs-d'œuvre, au nombre desquels ne manquent que les grands Titien de Madrid et *l'Amour sacré et l'Amour profane* de la galerie Borghèse *(voir l'article de Ludovico Pratesi)*, l'exposition souffre des salles où elle est accrochée et de l'accrochage lui-même.

Pour les salles, c'est bien simple, et bien connu du reste : celles du Grand Palais sont impropres à la présentation de l'art ancien. Les plafonds exhibent leurs quadrillages noirs; les murs sont tantôt trop hauts tantôt trop bas; les tableaux souffrent de compression ou se perdent sur des cimaises disproportionnées. A-t-on cru les améliorer en bâtissant, une fois de plus, de pauvres cloisons en plâtre? Oh! ces cloisons, minces et courbes, simulacres de murs qui ne réussissent qu'à briser les perspectives et rogner les espaces! On les a peintes – bleu canard, brun-orange-ocre ou, mieux encore, vert, d'un vert inénarrable, un peu bleu, un peu gris, un peu olive, vert d'uniforme ou de gymnase, si vilain, si pauvre, que les tableaux qui endurent son voisinage sont comme glacés d'horreur.

Ces tableaux, pour nombre d'entre eux, ont été exposés à la Royal Academy il y a dix ans et au Palais des Doges il y a deux ans. Ils étaient admirables dans la lumière anglaise nacrée, sur fond d'architecture néoclassique – de vraie architecture s'entend. Ils étaient bouleversants à Venise, placés dans un faux désordre savant, entre deux mappemondes, dans un escalier, dans un couloir, un cabinet ou une salle d'armes. Au Grand Palais, ils s'étiolent. *L'Ecorchement de Marsyas*, toile terrible, toile qui sent les feuilles mortes, la terre grasse, le sang et le sperme, a perdu son éclat et son intensité. Navrante métamorphose.

L'ordre choisi pour disposer les toiles ne corrige pas cette déperdition, il l'aggrave. Deux principes de classement ont servi simultanément, l'ordre chronologique et l'iconographie. Résultat : non point un hymne à l'art, mais le développement sur quelques étages d'un manuel d'histoire de l'art en quadrichromie, chapitre après chapitre, typologie après typologie, morne prose incapable de suggérer la poésie immense de cet art. Que font les tableaux? Les meilleurs se débattent et se délivrent. Les plus faibles, ceux des suiveurs et élèves qu'il a paru nécessaire d'inviter aussi, jusqu'à Sustris et son affligeante *Vénus*, restent collés à leur mur kaki, illustrations d'un catalogue grandeur nature.

Qu'on se rassure cependant. Ces mauvaises manières ne peuvent nuire à Giorgione, à Titien, au Tintoret. Chacune de leurs toiles creuse autour d'elle l'espace de silence qu'il lui faut pour rayonner à son aise. Une fois oubliée la couleur des parois, une fois effacés les voisinages encombrants et inutiles, il reste les œuvres, les œuvres souveraines.

PHILIPPE DAGEN

★ *Le Siècle de Titien*, Grand Palais, porte Champs-Elysées, square Jean-Perrin, 75008 Paris. Tél. : 44-13-17-17. Du 13 mars au 14 juin.

A lire...

En deux ouvrages qui paraissent simultanément chez deux éditeurs différents, David Rosand, professeur à Columbia University (New-York), prend rang parmi les spécialistes de l'art vénitien.

PEINDRE *à Venise au XVI[e] siècle* répond exactement à son titre : Venise, son histoire, son économie, *ses politiques, ses mœurs* y tiennent autant de place que Titien, Véronèse et Tintoret, les trois héros de David Rosand. L'analyse stylistique et esthétique *est subordonnée à l'étude des conditions* de la peinture et de la situation sociale de l'artiste, qui n'est point exactement la même sur la lagune qu'à Florence ou à Rome.

Pour démontrer la validité de sa méthode, dont l'historicisme peut déconcerter le curieux habitué aux «lectures» françaises contemporaines, l'auteur a élu trois cas précis, le tableau d'autel chez Titien à travers l'exemple de *l'Assomption de la Vierge* de l'église des Frari, l'art *sacré du Tintoret tel qu'il s'organise dans la Présentation de la Vierge au Temple* à la Scuola della Carita – aujourd'hui l'Académie – et la théâtralité chez Véronèse. Il *entend démontrer de la sorte que chaque* œuvre, loin de développer librement un sentiment ou une idée, s'inscrit dans un système de contraintes et *de règles qui ne tolèrent guère l'irrespect.*

L'exercice ne va pas sans quelque esprit de système. Si savant, si clair, si convaincant que soit l'ouvrage – le plus souvent du moins – il ne se défend pas à *tout coup contre le soupçon de rigidité.* Il donnerait cependant de son auteur une idée imparfaite si sa lecture n'était complétée par celle de *la Trace de l'artiste*, excellent essai sur la peinture de Titien et de Léonard. Triomphe là ce qui fait de temps en temps défaut à *Peindre à Venise*, une intelligence de la matière picturale, de la touche, de la chimie chromatique et du dessin qui pénètre la peinture profondément.

De radiographie en spectrographie, elle s'élève peu à peu jusqu'à une compréhension plus générale, suivant le principe selon lequel *«le coup de pinceau est la trace de la présence du peintre dans son œuvre»*. Rosand continue : *«Indépendamment de son efficacité dans son rôle imitatif au service de l'illusion que l'image est censée produire, il perturbe forcément la peinture, compromet la transparence du plan du tableau. Il nous invite à nous attarder en surface, à goûter le plaisir de l'art et, finalement, à reconnaître l'artiste. (...) Cette vérité n'avait pas échappé à Titien. Quand on lui demanda pourquoi il utilisait un pinceau aussi gros qu'un balai, il répondit, peut-être pas sans une certaine duplicité, qu'il voulait peindre autrement que Raphaël et Michel-Ange, car il ne pouvait se contenter d'être un simple épigone. Tout son style était dans son pinceau (...)»*. On ne saurait mieux dire, ni rendre hommage plus précis à Titien qu'en affirmant ainsi l'absolue singularité de son art, tout irrigué de sens et de sensations.

Ph. D.

★ *Peindre à Venise au XVI[e] siècle, Titien, Véronèse, Tintoret*, de David Rosand, traduit de l'anglais (Etat-Unis) par Fabienne Pasquet et Daniel Arasse, Flammarion, 288 pages, 150 illustrations, 450 francs.

★ *La Trace de l'artiste, Léonard et Titien*, de David Rosand, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jeanne Bouniort, Gallimard, 148 pages, 160 francs.

« M A H A G O N N Y   C A B A R E T   1 9 3 0 - 1 9 9 0   B R E C H T - W E I L L »

REQUIEM POUR BERLIN

Musicien de Bertolt Brecht, Kurt Weill est resté « le compositeur de la République de Weimar », un non-conformiste à la pointe des aspirations démocratiques et des grands bouleversements esthétiques du Berlin des années 20. Avec d'autres, Weill vit s'écrouler ces espoirs et dut fuir le nazisme. A la faveur des interrogations actuelles sur l'Allemagne d'avant la honte, on redécouvre ce champion de la musique « utilitaire », on le réenregistre dans un nouvel esprit. Un choix de ses écrits théoriques vient de paraître en français. La Péniche Opéra confronte ce mois-ci les songs du « Petit Mahagonny » aux chansons de cabaret qu'ont écrites, à leurs moments libres, les compositeurs savants d'alors et d'aujourd'hui.

D'ABORD, il y a le son. Ce son cassant, électrique, des enregistrements réalisés en Allemagne dans les années 20 et que l'on retrouve sur les rééditions historiques de la firme Capriccio. On y entend Harald Paulsen en Mackie-le-Surineur, Lotte Lenya en Jenny-la-Prostituée-au-grand-cœur, dans des *songs* de *l'Opéra de quat'sous* tels qu'on les chantait à l'époque : timbres raides, droits, sans grâce, sans différences de ton, la voix délivre avec rapidité une parole déshumanisée, rebondit sur chaque mot avec une sorte de précipitation excitée, jamais de tenue sur la dernière note. Le message est livré.

On y entend aussi, sur ces documents d'époque, les formations de cabaret, *bands* avec guitare et percussions jazz dont Berlin, alors, regorgeait : cuivres acides et leurs subites déflagrations rythmiques ; armadas de saxophones, raides comme des orphéons militaires. Pas de perspectives, pas d'écho dans tout cela, comme si les instruments, les paroles et le chant passaient tout droit, dans un porte-voix. Il y a la même raideur, la même absence d'émotion, la même rapidité d'élocution dans les bandes d'actualité de l'époque préhitlérienne. Comme quoi, avec cette ironie morbide qui est bien la marque des *Goldenjahre*, de l'âge d'or de la République de Weimar, Kurt Weill a su traduire dans sa musique de scène l'atmosphère vibrionnaire d'une Allemagne convulsive, déboussolée, bientôt brisée.

Les années 1922 et 1923 avaient vu la ruine de l'économie nationale, on habitait à plusieurs dans des cabanes de jardinier, le salaire quotidien des acteurs (payés tous les jours, en raison de la dévaluation galopante) se comptait en billions de marks. Mais c'était l'époque où, simultanément, les cabarets étaient effervescents, on dansait nu dans les bars de prostituées et d'homosexuels, on prenait rendez-vous par téléphone d'une table à l'autre, la soif de plaisirs était insatiable.

On entend enfin, sur les enregistrements historiques, les aigus un peu tremblés et quelque peu pervers de Lotte Lenya. Ils n'allaient jamais cessé d'évoquer la petite fille battue par son père, prostituée à douze ans dans les bas-fonds viennois. Même si l'ancienne fille perdue devenue une actrice reconnue, une élégante célébrité, n'avait jamais abandonné un fond de naïveté et de pureté. Il y a des Lotte Lenya plein les tableaux de Kirchner. *« Une enfant qui chante à la porte d'une taverne »*, disait-on d'elle. Elle était devenue Mme Kurt Weill avant même la première, en 1928, de *l'Opéra de quat'sous.*

Le lecteur a découvert l'explosive Lenya dans la grosse biographie que lui a consacrée Donald Spoto, historiographe d'Hitchcock (1) : c'était une bombe érotique aux innombrables partenaires, hommes et femmes. Kurt fit sa connaissance dans une barque, la prit, dit-on, pendant la traversée, et lui proposa le mariage à l'arrivée. La belette aux yeux immenses – la chanteuse était toute petite – n'oubliérait jamais qu'un jeune musicien sérieux, qu'un juif fils de bourgeois aisés, élève de Busoni, collègue de Hindemith, professeur de Claudio Arrau, auteur d'un vrai *Quatuor*, d'un *Concerto pour violon*, qu'un compositeur admiré et dirigé par Fritz Busch l'avait, ce jour-là, sorti définitivement du lac... ou plutôt du ruisseau. Lenya fut la créatrice des deux versions de *Mahagonny*, subit avec Weill et Brecht la colère du public de Leipzig pour la première, encourut des persécutions nazies ininterrompues pour la seconde, suivit son musicien aux Etats-Unis – elle sortait à peine des bras de Max Ernst – et le vit mourir à ses côtés le 3 avril 1950. Elle commenta vingt-quatre années de mariage torrentueux à sa manière laconique après que le cœur de son époux eut lâché : *« Lorsqu'il est mort, je l'ai regardé et je me suis demandé si je l'avais jamais vraiment connu. »* Surtout, comme le dit Maria Piscator, femme du célèbre metteur en scène, *« elle avait continué de chanter les chansons tristes avec une incroyable gaieté, et les chansons gaies avec une grande tristesse ».*

C'est évidemment ce parfum de rues sans joie, cette noire ironie qui marquent d'un charme venimeux, indélébile, les interprétations d'époque des œuvres de Kurt Weill : les chanteurs étaient alors des acteurs, des amateurs, par goût des mélanges esthétiques, par principe démocratique. Weill avait toujours interdit à Lenya qu'elle apprît le solfège. Il fallait, comme le souhaitait Brecht, que le spectateur se sentît simultanément au-dedans et au-dehors de l'action. C'est à l'inverse, le pathos, le lyrisme, les expressions stéréotypées des voix modernes, surtout celles passées par le grand opéra, qui rendent ces mêmes œuvres à peu près inaudibles dans leurs interprétations récentes – et encore plus, évidemment, dans leur interprétation en français. Le moule est cassé : l'expression n'a jamais été aussi appropriée.

Kurt Weill nous en explique la raison dans les nombreuses professions de foi sur sa conception de l'opéra qui émaillent le choix de ses écrits, intitulé *De Berlin à Broadway*, aujourd'hui édité en français. Syncopée, rythmée à coups de serpe, asséchée par la prédominance des cuivres et par l'absence de cordes, sa musique des années 20 et 30 devrait, écrit-il, jouer le rôle d'une sorte de corset, d'épreuve de vérité pour les interprètes. *« Tout spectateur de théâtre attentif,* lit-on dans l'article concernant « le caractère gestuel de la musique », *sait avec quelle maladresse et avec combien de mouvements mensongers les actions humaines les plus simples et les plus naturelles sont souvent représentées sur scène. La musique a la possibilité d'établir le ton de base et le gestus fondamental de manière si étendue que l'erreur d'interprétation sera au moins impossible, ce qui élargira d'autant les possibilités d'expression personnelle de l'acteur. »*

« Evidemment, poursuit Weill, *la musique gestuelle n'est en aucun cas liée au texte »* – entendre qu'elle n'a pas pour but d'illustrer le sens psychologique du livret. Mais elle en est l'écho morphologique, *« la fixation rythmique »* de la langue, la notation écrite des syllabes courtes, des syllabes longues, des accents (et Weill nous raconte que Brecht avait consigné sur le papier rayé une *« notation du rythme parlé »* du célèbre *Alabama Song*, notation que le musicien s'était ensuite employé à déployer et à transformer en mélodie véritable). Brecht et Weill avaient ainsi inventé ce que l'on devait appeler bien plus tard le théâtre musical. Cette forme d'opéra moderne s'est toujours détournée, comme on sait, des chanteurs institutionnels (pensons à Luciano Berio avec Cathy Berberian, avec Milva). Tributaire de l'air du temps, il s'est toujours avoué périssable, difficilement reconstituable. Kurt Weill y ajoutait sans honte la notion de *Zeitoper*, d'opéra d'actualité. Il voyait ce genre utilitaire non comme un patchwork d'accessoires et de tics à la mode (des trains, des téléphones, un poste de radio sur fond de jazz, comme dans *Johnny spielt auf*, de Krenek). Il le voulait *« miroir grossissant de l'époque »*. Comme *Oedipus Rex*, de Stravinsky (livret en latin !). Comme *la Ruée vers l'or*, de Chaplin...

L'histoire se répète toujours. Les interrogations de Kurt Weill sur l' « art pour tous », sur la pédagogie des masses par une radio inventive, sur la dignité des musiques fonctionnelles (musique de cinéma en particulier), sur l'abolition des frontières entre « musique de consommation » et « musique sérieuse » annoncent très précisément les réflexions des musiciens européens des années 50-60. Mêmes espérances folles dans les progrès de la technique appliqués à la musique. Même ouverture de pensée au profit de tout ce qui est neuf, provocant, inclassable. Même confiance dans le travail d'équipe, la création de groupe, le spectacle pour enfants, la pluridisciplinarité. Même capacité de s'enthousiasmer pour la dernière invention en date (Weill mit, un temps, tous les espoirs du cinéma parlant dans le procédé du Tri-Egon, inventé en 1922 par trois ingénieurs allemands, qui permettait de « mettre en conserve » des images sonores – ancêtre de nos modernes moyens de synchronisation image et son ?). Oui, la façon de penser la musique de Kurt Weill fut éminemment moderne (d'une modernité antérieure, bien sûr, à notre postmodernité). Respect de tous les publics.

Espoir de mettre à bas les hiérarchies de genre, les barrières culturelles. Il n'y a pas de sot métier, pourvu qu'on le fasse bien. On ne connaît malheureusement qu'une petite, qu'une ridicule partie de l'œuvre si diverse du musicien. Accablés par les mille et une versions de *Mahagonny* et de *l'Opéra de quat'sous*, submergés par les millions d'adaptations jazz, rock, variété de la *Ballade de Mackie*, on aurait une tendance coupable à limiter sa production à ces deux chefs-d'œuvre du *singspiel*, à un produit dérivé de la *Gebrauchmusik* de Hindemith (*le Concerto pour violon et orchestre à vents*, souvent enregistré) et à ce que l'on croit deviner d'emprunts à Gershwin et à *Porgy and Bess* dans les innombrables comédies musicales de sa période américaine (*Street Scene*, récemment enregistré, n'est pas très engageant sur ce point).

Weill, musicien de musique légère ? C'est la réputation que lui firent, lors de son passage à Paris, sur la route des Etats-Unis, ses honorables confrères français, Darius Milhaud excepté. *« Vive Hitler ! »* crièrent quelques spectateurs, dont Florent Schmitt, au cours du concert où furent exécutées Salle Pleyel, en novembre 1933, plusieurs mélodies du *Silbersee*. *« Bien que l'on puisse malheureusement s'y tromper,* lit-on alors dans *l'Action française*, *M. Schmitt demande avant tout aux Parisiens combien de temps ils supporteront sans murmurer le monopole d'Israël sur notre vie musicale. »* Weill préparait déjà *la Voie de l'espérance*, vaste fresque biblique sur un texte de Franz Werfel (l'un des maris d'Alma Mahler), qu'allait mettre en scène Max Reinhardt aux Etats-Unis.

On sait peu de chose de Kurt Weill. Mais on sait désormais qu'il a au moins signé une œuvre magnifique. C'est le *Requiem berlinois* pour ténor, baryton, chœur d'hommes et instruments à vent, précédé de *la Mort dans la forêt* pour voix de basse et même formation, que Philippe Herreweghe vient de ressusciter magnifiquement avec quelques-uns de ses musiciens habituels. Bach est explicitement cité dans le *Requiem*. Mais le thème de la Passion du Christ (remplacé par le Soldat inconnu) est inversé en passion laïque. L'homme est un loup pour l'homme, Dieu a déserté le ciel, il n'y a plus ni pardon ni rédemption, clament choristes et récitant avec un lyrisme incandescent. Le texte est d'un Brecht amer mais compatissant.

C'est que Weill n'avait jamais vraiment adhéré au cynisme brechtien ni d'ailleurs à la lutte prolétarienne. Il abandonnera à Hanns Eisler le rôle de musicien officiel du théâtre marxiste. Kurt, témoigne Lotte Lenya, *« ne s'était jamais voulu le Karl Marx de la musique »*. On ne trouvera donc pas de ligne politique bien nette dans les écrits de cet homme adaptable et, au bout du compte, assez content de la vie.

ANNE REY

(1) Editions Belfond, 1990, 309 pages, 125 F.

★ *Mahagonny Cabaret 1930-1990 Brecht-Weill*, travail d'atelier réalisé autour de Mireille Larroche, du 11 mars au 10 avril, les jeudi, samedi et dimanche, à la Péniche Opéra, face au 200, quai de Jemmapes, 75011 Paris. Métro Jaurès. Tél. : 43-49-08-15. Places : 80 F, 100 F et 120 F.

★ *Kurt Weill, de Berlin à Broadway*, textes traduits et présentés par Pascal Huynh, éditions Plume, 352 pages, 165 F.





HOYNINGEN-HUENE/ED. PLUME — HOYNINGEN-HUENE/ED. DENOEL

Deux destins, deux talents, indéfectiblement liés de Berlin à Broadway : Lotte Lenya *(à gauche)*, créatrice de « l'Opéra de quat'sous » et de « Mahagonny » ; Kurt Weill *(à droite)* son mari à la ville, compositeur emblématique de la République de Weimar.

Discographie

LES DOCUMENTS

L'Opéra de quat'sous – Songs. Enregistrements de 1928 à 1931. Avec les voix de Harald Paulsen, Lotte Lenya, Lys Gauty, Odette Florelle, Marianne Oswald : 1 CD Capriccio 10 346. Distribué par Adda.

O Moon of Alabama – Songs. Enregistrements de 1928 à 1944. Avec, notamment, Lotte Lenya accompagnée par Kurt Weill au piano dans les années 1943-1944 : 1 CD Capriccio 10 347.

LE « WEILL REVIVAL »

Suite symphonique de l'Opéra de quat'sous – Quodlibet op. 9 – Concerto pour violon et instruments à vent. Orchestre de Wesphalie, l'Ensemble de vents Detmold, Susanne Lautenbacher, violon, Siegfried Landau (direction) : 1 coffret de 2 CD Vox Box. Distribué par Prova Records.

L'Opéra de quat'sous. Intégrale en allemand. René Kollo, Mario Adorf, Helga Dernesch, Ute Lemper, Milva, Wolfgang Reichmann, Suzanne Tremper, Rolf Boysen, le Chœur et l'Orchestre de chambre de la Radio de Berlin, John Mauceri (direction) : 1 CD Decca 430 075-2.

Street Scene, an American Opera. Josephine Barstow, Samuel Ramey, Angelina Réaux, Jerry Hadley, Orchestre et Chœur écossais, John Mauceri (direction) : 1 coffret de 2 CD Decca 433 371-2.

Stratas Sings Weill. Teresa Stratas, Y Chamber Symphony, Gerard Schwarz (direction) : 1 CD Nonesuch WE 810. Distribué par Warner.

L'INDISPENSABLE

Vom Tod im Wald – Concerto pour violon et instruments à vent – Das Berliner Requiem. Alexandre Laiter (ténor), Peter Kooy (basse), Elisabeth Glab (violon), Chœur de la Chapelle royale, Ensemble Musique oblique, Philippe Herreweghe (direction) : 1 CD Harmonia Mundi HMC 901 422.

A. Ry

COLLECTIONS

AVANT LES DÉFILÉS DU PRÊT-A-PORTER AUTOMNE-HIVER

LA MODE EN ÉTAT DE CRISE

Au moment où commencent les défilés du prêt-à-porter automne-hiver 1993, la question n'est plus tant « comment va-t-on s'habiller ? », que « y a-t-il encore un client dans la ville ? ». Au-delà du luxe, fait pour le rêve, la mode révise ses stratégies.

APRÈS quelques hésitations sur les dates, les défilés officiels du prêt-à-porter des créateurs et couturiers ont lieu du 12 au 19 mars, principalement sous chapiteaux à la cour Carrée du Louvre. Une semaine de folie, de rêve, de beauté, en dépit des remous et tempêtes qui bouleversent le monde du luxe en général, de la mode en particulier. La mode, par définition, concentre les courants d'idées, les mouvements de société, et s'en nourrit. Elle exprime les désirs inexprimés, leur donne formes, elle vit avec violence la confusion du « nouvel ordre mondial », les mutations technologiques, l'évolution – pour ne pas dire la crise – de l'économie. Elle porte les signes du temps, les exagère, les annonce.

Elle a pressenti la crise – et l'a subie – avant que la guerre du Golfe ne la fasse publiquement reconnaître. *« La guerre a été mise en avant, mais c'est un alibi. Les habitudes de consommation avaient déjà commencé à changer »* entend-on de toute part. Le luxe – le rêve – est touché, mais d'une autre façon que la réalité, c'est-à-dire comment on s'habille, ce dont nous allons parler ici.

En 1968, le bon ton voulait que l'on conteste la société de consommation, les jeunes se révoltaient contre le « système » marchand. Aujourd'hui, le chômage les exclut du système. Par nécessité, la furie de surconsommation est délaissée, y compris dans la mode qui pourtant vit sur le changement perpétuel. *« Consommer, oui, mais pas n'importe quoi, n'importe comment »,* voilà le slogan des années 90. *« Et c'est pourquoi la crise, on est enfin en train d'en sortir »*, prétend Jean Touitou, fondateur d'APC, une marque qui monte. Le paradoxe n'est pas si absurde : en ces temps d'anxiété, la mode envoie la frime aux oubliettes, elle cherche à remplir les placards de pièces sinon éternelles, du moins répondant à un besoin de stabilité.

La mode, un terme vague, d'autant plus que, depuis les années 60, elle s'est démocratisée (banalisée ?). Elle fait en tout cas partie du quotidien. On apprend dès l'enfance à choisir ses vêtements et, consciemment ou non, ça continue. L'accès à la mode est un dû, tout comme l'accès à la culture. Évidemment, personne n'a encore songé à subventionner le goût du vêtement. Qui donc aidera les jeunes stylistes à se faire connaître et assurer la relève ? Le prêt-à-porter des créateurs se situant à un niveau difficilement accessible, leur travail est déséquilibré par le marasme psychologique autant que financier des yuppies de tous pays, leur clientèle, disparus en même temps que *« l'image d'extrême bonheur, d'insolente richesse ».*

Parallèlement, les médias accordent une importance inhabituelle aux marques de grande diffusion et de petits prix : les « petits prix » font chic. Quelques-unes de ces marques organisent depuis toujours des défilés, éditent des catalogues, diffusent des photos dans des magazines populaires. Aujourd'hui, on les donne en exemple et, pour la première fois, c'est sur un défilé que Tati, symbole du vêtement à la pelle et très bon marché, fait sa publicité, après avoir préparé le terrain en demandant des modèles de tee-shirts et de débardeurs aux artistes les plus élitistes, dont Alaia. Mais le chic du « petit prix » est encore une forme de frime. Le chic, c'est la qualité d'un tissu, le raffinement d'une coupe, et c'est onéreux.

« Au long des années 80, entre le haut et le bas de gamme, on a laissé un espace qui est allé s'élargissant, dit Li Edelkoort, directrice du bureau de style Trend Union. *A présent, on va s'engouffrer là. D'ailleurs, la place à prendre entre couture et confection, au départ, l'a été par le prêt-à-porter. Peu à peu, il est allé vers le luxe, avec quand même des lignes* bis *pour vendre. La démarche actuelle est intéressante parce qu'elle répand les envies du « beau » et pousse à l'amélioration des produits. Dieu merci, on en trouve à bon marché d'agréables et de bonne même de très bonne qualité. »*



Dali : Dessin de mode pour « Vogue », 1948.

©DEMART PRO ARTE B.V. ADAGP PARIS 1993

L'évaluation du prix, faible ou fort, est relative. Créateur lancé sur le marché depuis deux ans – *« Le jour de la guerre du Golfe. Les Américains avaient débarqué et moi, le matin, je suis allé présenter mes premiers modèles au Salon »* – Jérôme Lhuilier déplore la chèreté de ses vêtements en boutique : *« 3 500 francs un tailleur. Bien que mes parents ne soient ni riches ni pauvres, c'est trop pour ma mère. Je ne fais pratiquement pas de marge, mais je produis en petites quantités. La presse me suit, les acheteurs viennent, et puis ils commandent un chemisier en 36, un autre en 38, après quoi ils passent à une autre couleur. Je perds de l'argent pratiquement sur chaque pièce, et je gagne ma vie comme styliste chez Unanyme. Là, les contraintes sont différentes, les modèles doivent pouvoir être fabriqués à des milliers d'exemplaires. Quoi qu'il en soit, je veux continuer, constituer une équipe, m'associer avec un commercial. Il y a quinze ans, la mode était en plein épanouissement, les créateurs étaient soutenus, portés en avant. A présent, on est obligé de se battre, d'enfoncer des portes tous les jours. On ne peut plus ignorer l'économie. »*

« J'ai hésité entre la mode et HEC », dit Isabel Marant, qui travaille chez elle, avec quatre salariés, plus des intermittents. Bonne vieille méthode d'avant-guerre où les ouvriers supportaient la « morte saison », mais, alors, sans indemnités. *« J'ai commencé dans une maison qui est tombée. Mon père est chef d'entreprise, ma mère avait fondé une marque et s'est plantée. Avant même de me lancer, j'avais une bonne expérience de ce qu'il ne faut pas faire. J'ai du mal à convaincre les acheteurs parce que je ne suis pas connue, ils craignent le manque d'expérience. En général, ceux qui prennent le risque sont contents : mon produit se vend bien, il est bien fait, livré à temps, ce qui représente un travail et une surveillance de tous les instants. Il faut être capable de réagir vite quand on a commandé un tissu et qu'il arrive avec des trous, ou quand les tailles ne correspondent à rien.*

» J'ai su m'adapter puisque, jusqu'à présent, mon chiffre d'affaire augmente régulièrement. C'est une question de structure. La mienne est souple, mes échéances de fin de mois ne sont pas énormes, ma société est à géométrie variable, je travaille avec des représentants, toujours les mêmes, qui connaissent leurs clients, ne vendent pas à n'importe qui. Trop de gens prennent et ne paient pas, des femmes qui n'y connaissent rien et se font offrir par leur mari une boutique, en faillite après deux mois. »

La souplesse, les grandes boîtes bien installées la recherchent elles aussi. Aujourd'hui, la marque la plus solide ne peut plus demander aux boutiques de se risquer aveuglément sur une saison complète. *« Il nous faut d'abord rassurer, offrir une liberté d'achat sur un produit béton. La perfection est exigée, depuis le style jusqu'à l'acheminement en passant par la fabrication,* explique Annie Lemellier, directrice de la publicité chez Georges Rech. *Nous avons trois marques à trois niveaux de prix, et c'est celle du milieu, Synonyme, qui marche le mieux mais, en même temps, elle existe en fonction des deux autres. L'incertitude générale nous pousse vers une stratégie à court terme, au coup par coup. Les clients « captifs » se font rares. A cause de la loi Sapin, la grande inconnue est la publicité presse. Nous développons le contrôle des ventes par l'informatique, nous maintenons la publicité locale, le mailing, l'affichage, l'aide à la vente, c'est une question de confiance. »*

La confiance fleurit aux contacts personnels, les « intermédiaires » sont chargés de tous les péchés, on n'en veut plus, on en veut le moins possible. Isabel Marant reçoit ses clientes particulières chez elle au moment des soldes, et offre ses vêtements sur des cintres dessinés tout exprès. Jean Touitou envoie des blocs-notes illustrés, et pense à un catalogue de vente par correspondance, pour de la vaisselle et autres accessoires ménagers. C'est tout un style de vie qui est proposé. Jérôme Lhuilier rêve d'une boutique chaleureuse, pas seulement fonctionnelle, où l'on aimerait s'attarder : la convivialité est à l'ordre du jour. Les défilés ne lui font pas peur, mais sans gâchis. Aucun modèle passant sur le podium n'est là uniquement pour le clin d'œil, l'image.

Transformer l'image de la mode, changer les mentalités. Finis l'extravagance, le jeu, la fantaisie. Après la vogue de « l'authentique », le maître mot est : « écologie ». C'est-à-dire, quoi ?

Isabel Marant : *« Une envie de naturel, d'artisanal. Des vêtements pour une femme active, qui peuvent aller en machine à laver, n'ont pas besoin du pressing à la moindre tache. »*

Jérôme Lhuillier : *« Des vêtements pour se sentir bien dans sa peau. Des mélanges. La fille part de chez elle en courant, endosse ce qui lui tombe sous la main, et ça va ensemble. »*

« L'explosion du naturel, selon Danièle Dediesbach qui dirige avec son mari l'agence Promostyle. *Affaire d'image : on utilise des photos d'amateurs dans les catalogues. Souci d'économie : l'écru, par exemple, est ce qu'il y a de moins cher. Pendant longtemps, la mode a fonctionné en circuit fermé. Aujourd'hui, les influences sont disséminées, viennent du sport, du skate-board, du hip hop, d'un trottoir de Los Angeles, d'un groupe rock, des vêtements industriels encore empesés, que l'on porte trois tailles au-dessus. Les créateurs s'inspirent et embellissent, ce sont les poètes de la vie quotidienne. Ils ciblent des groupes, des tribus qui se reconnaissent à une façon de vivre et cherchent un code vestimentaire. L'appel à la mode hippy qui tente les quinze/vingt ans est le symptôme d'une réaction contre des manières d'être dans lesquelles ils ne se retrouvent pas. La création va évoluer en fonction de ces gens. Finalement, on en revient au concept de la midinette ingénieuse, qui pique à droite et à gauche de quoi se faire un look. On mélange le neuf et le vieux et, quand on a les moyens, Montana et Monoprix, par exemple. »*

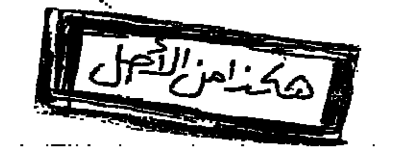
« On se fait plaisir avec du « petit luxe », du classique accessoirisé. On se fait son style hippy avec une jupe longue et un corsage de dentelle. On fuit les coordonnés, on va vers le rationnel, dit Li Edelkoort. *Des formes simples, des matières neuves. On invente de nouveaux fils, de nouveaux traitements des tissus pour qu'ils ne se froissent pas, des mélanges intimes entre fibres naturelles et synthétiques. La révolution technologique avait été amorcée avec le Nylon. Avec la conquête du cosmos, elle arrive à maturité. »*

Explosion du naturel grâce aux fibres artificielles. Dans ce domaine, Jean Touitou est moins optimiste : *« De façon un peu trop prétentieuse, la mode s'est autoproclamée « activité d'avant-garde ». Les soi-disant révolutions technologiques me font sourire : la microfibre, faussement sympa, du fluide qui ne tient pas. Le stretch, qui nous a enseigné la flemme : même si on ne sait pas couper, on arrive à une forme imitant le savoir-faire d'un couturier après quarante ans d'expérience. La coupe est essentielle, elle donne le ton, même avec une matière banale, une gabardine de laine comme on est encore capable d'en fabriquer. »*

Les *golden boys* ont quitté les dorures, les trains de vie affolés, se replient sur l'appellation « classe moyenne », avec ses valeurs bourgeoises. On ne montre plus sa fortune, et quand on porte des vêtements prestigieux, on ne veut pas que ça se voie, que ça se sache, on élimine étiquettes et logos. Après avoir fait fortune dans les pétroles sur trois coups de téléphone, on se déculpabilise en avouant que l'on craint le chômage. On prend le métro, on traverse l'Atlantique en classe économique à tarifs spéciaux.

Mais on n'en est pas encore au bas de laine pour cacher ses louis d'or. Finalement, la mode ne devance pas les mouvements de société, elle s'y adapte avant même de s'en être rendu compte. C'est sa force.

COLETTE GODARD



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Bad Lieutenant

d'Abel Ferrara,
avec Harvey Keitel, Frankie Thorn, Zoe Lund, Victor Argo, Paul Calderone, Leonard Thomas.
Américain (1 h 38).
Interdit aux moins de 16 ans.

Par un spécialiste de la série B noire (très noire) new-yorkaise, la descente aux enfers d'un « ripoux » qui enquête sur le meurtre d'une religieuse.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).
VF : Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Drôles d'oiseaux !

de Peter Kassovitz,
avec Bernard Giraudeau, Patrick Chesnais, Ticky Holgado, Isabelle Gélinas.
Français (1 h 37).

L'incendie du supermarché voisin peut s'avérer une aubaine pour qui vient de tuer sa femme. Hélas ! trop d'épouses périssent par les flammes.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Friends and Enemies

de Andrew Frank,
avec Roger Rignack, Steven Christopher Young, Robert Restaino, Todd Antony Bello, Dean Stockwell.
Américain (1 h 40).

Un ancien joueur de base-ball devenu un héros dans sa ville natale se laisse convaincre par ses trois amis de jouer une dernière fois. Sa vie bascule peu après. Dans un bar, un des quatre compères blesse grièvement un jeune procureur, qui tombe dans le coma. Au nom de leur amitié, ils décident de ne rien dévoiler à la police.

VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Hoffa

De Vito,
avec Jack Nicholson, Danny De Vito, Armand Assante, J.T. Walsh, John P. Ryan, Robert Prosky.
Américain (2 h 20).

La mort de James Riddle Hoffa demeure jusqu'à aujourd'hui une troublante affaire politico-financière, donc un sujet idéal pour une biographie filmée, genre très présent en ce moment sur les écrans. Le personnage avait fait de la Brotherhood of Teamers (fraternité des camionneurs) la plus puissante institution des Etats-Unis après le gouvernement. Condamné en 1964 à treize ans de prison pour ses abus de pouvoir et ses liens avec la Mafia, puis gracié par Richard Nixon en 1971, celui qui fut l'ennemi public numéro un disparaîtra le 30 juillet 1975 sans laisser de traces.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Loin de Berlin

de Keith McNally,
avec Armin Mueller-Stahl, Werner Stocker, Tatjana Blacher, Fritz Schaap, Nikolai Volev, Nathalie Devaux.
Franco-allemand (1 h 35).

Rencontre de deux villes, qui ne font pourtant qu'une, à travers les vies de deux hommes qui ont chacun comme unique raison de vivre un être proche. Deux personnes, un faible capable de courage et un puissant capable de tout, dont l'avenir se situe, peut-être, loin de Berlin.

VO : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).
VF : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Lorenzo

de George Miller,
avec Nick Nolte, Susan Sarandon, Peter Ustinov, Kathleen Wilhoite, Gerry Bamman, Margo Martindale.
Américain (2 h 15).

Un couple refuse d'admettre que leur fils âgé de cinq ans est atteint d'une maladie rarissime. A moins d'un miracle, sa mort est inéluctable.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).
VF : Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

L'Œil de Vichy

de Claude Chabrol,
commentaire dit par Michel Bouquet.
Français (1 h 50).

L'Œil de Vichy propose une vision de la France de 1940 à 1944 telle que l'Etat français voulait qu'elle soit. Les images de la période accompagnées de leurs commentaires, qui composent le film dans sa totalité sont celles qui ont permis aux autorités vichyssoises de démontrer la véracité de leurs affirmations. Les mêmes qui apportent, avec le recul de l'histoire, la preuve du mensonge délibéré.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).



« A fleur de mer », de Joao Cesar Monteiro. D.R.

Un lieu dans le monde

d'Adolfo Aristarain,
avec Federico Luppi, Cecilia Roth, José Sacristan, Leonor Benedetto, Gaston Batyi, Rodolfo Ranni.
Argentin (2 h).

Dans le village de son enfance, un homme vient passer une unique journée. C'est l'occasion de mieux comprendre la lutte de ses parents pour soutenir les paysans de la région, et son influence sur sa propre vie, à travers un flot de souvenirs où se mêlent aventures, idylles et combats politiques.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Reprise

Le Grand Couteau

de Robert Aldrich,
avec Jack Palance, Ida Lupino, Rod Steiger, Shelley Winters, Wesley Addy, Wendell Corey.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 51).

A travers les dramatiques déboires d'un comédien célèbre, un portrait au vitriol du monde du cinéma hollywoodien, où Robert Aldrich (*En quatrième vitesse*, *Vera Cruz*, *Attaque*, etc.) bien secondé par Jack Palance, parvient à faire oublier les origines théâtrales.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Sélection Paris

A fleur de mer

de Joao Cesar Monteiro,
avec Laura Morante, Philip Spinelli, Manuela de Freitas, Teresa Vilaverde, Georges Claisse, Sergio Antunes.
Portugais, 1986 (2 h 17).

Un conte pour enfants, une aventure de flibustier, une histoire d'amour nostalgique et tendre, la splendeur des images et la finesse ironique du récit : c'est une grande merveille que nous concoctait là Monteiro, génial olibrius lusitanien.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Arizona Dream

d'Emir Kusturica,
avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo, Paulina Porizkova.
Américano-français.

Une bien étrange machine volante, faite de tendresse, d'humour, de souvenirs de cinéma, de lyrisme, d'onirisme, d'étonnement, parfois émerveillé et parfois ironique, devant l'Amérique d'aujourd'hui, par l'auteur du *Temps des gitans*. Avec en prime la révélation d'un Johnny Depp très éloigné des feuilletons télévisés et le plus beau rôle de Faye Dunaway depuis *Bonnie and Clyde*.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).

Héros malgré lui

de Stephen Frears,
avec Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia, Joan Cusack.
Américain (1 h 58).

Dans la tradition de la comédie à l'américaine, Stephen Frears emballe une comédie féroce sur les mensonges médiatiques et la crédulité des foules.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Hors saison

de Daniel Schmid,
avec Sami Frey, Carlos Devesa, Ingrid Caven, Dieter Meier, Ulli Lommel, Andréa Ferréol.
Suisse-français-allemand (1 h 35).

Un hier recomposé sur la mémoire des sentiments, une évocation émouvante, souriante et onirique de la vie d'un grand hôtel au début du siècle.

Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

Jom

de Ababacar Samb Makharam,
avec Oumar Seck, Oumar Gueye, Amadou Camara, Abou Camara, Zator Sarr, Fatou Samb Fall.
Sénégalais (1 h 20).

Trois récits sur la dignité liés par la mémoire du griot. Un film au souffle généreux réalisé en 1981 et enfin distribué en France. *Une histoire de lutte et* de combat pour la liberté qui finit dans une tourbillonnante danse de vie.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Lioubov

de Valeri Todorovski,
avec Evguéni Mironov, Natalia Petrova, Dimitri Marianov, Tatiana Skorokhodova.
Russe (1 h 45).

Une comédie sentimentale d'adolescents à laquelle se mêle, lentement, une dénonciation de l'antisémitisme dans la Russie contemporaine ; pour finir en un cauchemar muet, limpide et violent.

VO : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

Malcolm X

de Spike Lee,
avec Denzel Washington, Angela Bassett, Albert Hall, Al Freeman Jr., Delroy Lindo, Spike Lee.
Américain (3 h 21).

La superproduction de Spike Lee a convoqué tous les moyens du cinéma *pour rendre un hommage un peu pesant* au leader noir assassiné par ses frères en 1965. Un film monument comme l'Amérique sait les faire.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
***avec Cyril Collard, Romane Bohringer,* Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René- Marc Bini.**
Français (2 h 10).
Interdit aux moins de 12 ans.

Les chemins de la vie abordés à toute allure, la vitesse contre la peur et l'amour comme son exutoire. Un formidable élan d'énergie, d'humour, mais aussi de tendresse piloté par Cyril Collard, sans ceinture de sécurité. Juste *après la mort de son météorique réalisateur-interprète*, les césars ont salué comme il se devait ce film unique.

Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

➡

Les entrées à Paris

La traditionnelle soirée des récompenses du cinéma français s'étant, cette année, déroulée un lundi et non un samedi, l'« effet césar » n'aura pas véritablement eu le temps de jouer cette semaine. Deux films ont néanmoins anticipé cet effet, sur la foi de leurs nominations. *Indochine* a ainsi déjà connu un sursaut en 46e semaine, en attirant 10 000 retardataires dans une combinaison augmentée à huit salles, pour atteindre 585 000 entrées. Grâce à son succès au Théâtre des Champs-Elysées, le film de Régis Wargnier peut désormais viser les 700 000 spectateurs parisiens. Et, outre les sept nominations dont bénéficiait son film, l'émotion soulevée par la mort de Cyril Collard a valu un regain d'intérêt aux *Nuits fauves*, avec 14 000 entrées dans ses sept salles (soit un total de 285 000), avant même sa consécration de lundi soir.

L'autre évènement de la semaine a été le passage attendu de la barre du million d'entrées par *les Visiteurs*, toujours bien en jambes avec près de 130 000 spectateurs en 6e semaine. Jusqu'où ira-t-il ? Il est désormais acquis que le film de Jean-Marie Poiré fera mieux, à Paris, que le champion de l'an dernier, *Basic Instinct*, et parmi les champions français de la dernière décennie, mieux que *Nikita*, que *Cyrano*, que *Jean de Florette*... Le classement est moins prévisible pour la France entière, où les comiques médiévaux en sont à 4 millions, la province ayant souvent d'autres réactions que la capitale face aux très gros succès.

Aucune nouveauté du 3 mars n'a déclenché de mouvements de foule. Vedette médiatique de la semaine, *Madonna et son Body* enjambent sagement les 60 000 sur 37 écrans. Mais on relève le petit succès de *Samba Traoré* qui, après un début difficile, a connu un très bon week-end pour dépasser les 6 000 entrées dans seulement six salles. Excellente santé de *Héros malgré lui*, avec 60 000 spectateurs qui lui permettent d'approcher les 500 000 en cinq semaines. Et *Malcolm X* tient bon, à 50 000 en deuxième semaine dans une combinaison élargie de 23 salles, soit un total de près de 120 000, satisfaisant eu égard à la longueur du film. *Une brève histoire du temps* conserve son étonnante orbite, avec à nouveau plus de 10 000 astrophysiciens amateurs.

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

LA SÉLECTION


HENRI ALEKAN/ED. DU COLLECTIONNEUR

Bibliographies

La Belle, la Bête, et leurs pages

Ce n'est pas exactement une révélation, bien sûr, mais ce monument éditorial au film de Jean Cocteau ravive avec force l'ancien enchantement. La splendeur des photos, pour l'essentiel extraites de la pellicule, et bénéficiant donc des éclairages d'Henri Alekan en état de grâce, suffirait à faire le prix (élevé) de cet ouvrage – et à se laisser aller à médire de l'imagerie disneyenne de sa récente imitation en dessin animé, mais à quoi bon?

Le livre est de surcroît fort complet, et bien conçu. Des cahiers séparés reproduisent la brochure qui accompagna la sortie de cette « superproduction » en 1946, le conte original de Mme Leprince de Beaumont, quelques souvenirs de tournage de Jean Marais et de Mila Parely, qui jouait l'une des deux sœurs de Josette Day, et des photos de l'équipe. Au centre, le découpage complet (indications techniques et dialogues) est accompagné scène par scène des commentaires de Cocteau et d'Alekan, fournissant un témoignage de première main, mi-artisanal mi-artistique, sur la réalisation du film.

Les concepteurs du livre ont eu raison de ne pas se mêler au raz-de-marée éditorial de la période des fêtes. Un ouvrage comme celui-ci est un cadeau en toutes saisons.

★ *La Belle et la Bête*. Texte établi et annoté par Robert Hammond. Editions du Collectionneur. 292 pages. 580 F.

Toutes les premières fois

François Truffaut a dit la grâce unique que représentaient à ses yeux les premières fois. Il fut aussi grand thuriféraire de la cinéphilie, chantre de l'enfance, et organisateur à l'écran de la rencontre entre films et gamins, sensible plus que tout autre à ce que les uns apportent aux autres, et réciproquement. Truffaut aurait aimé l'étrange entreprise menée par l'Institut de l'image d'Aix-en-Provence, entreprise ludique, littéraire et dilettante plutôt qu'analytique ou descriptive.

Le livre s'ouvre sur les textes de six écrivains (« de cinéma » ou pas), conviés à évoquer leurs premières amours cinéphiles. Il s'achève avec une compilation de souvenirs publiés par Sartre ou Bergman, Nathalie Sarraute, Luis Bunuel ou Martin Scorsese, sans oublier un compte-rendu hilarant de Jean Renoir sur sa découverte terrifiée des images animées (à deux ans !). Le corps de l'ouvrage est constitué par les réponses de cent trente-six personnes, célèbres ou pas, attendues ou incongrues, à un questionnaire sur leur premier film, leurs émotions enfantines de spectateurs, les rituels, les désirs, les interdits liés au grand écran – et, en passant, au petit, – et les films à conseiller aux enfants d'aujourd'hui. Cela fait une balade rêveuse sur l'air de « je m'souviens », un jeu d'échos où les titres, le noms et les images se répondent en d'inattendus recoupements, une sorte de jardin extraordinaire peuplé de souvenirs, où chaque lecteur butinera ses propres réminiscences, ravivées par celles des intervenants. Quelques titres, quelques noms reviennent ainsi avec insistance : *la Nuit du chasseur*, et *les Contrebandiers de Moonfleet*, à jamais inscrit au panthéon des cinéphiles, John Ford, semble-t-il grand inititiateur de plusieurs générations, et Abbas Kiarostami (*Où est la maison de mon ami?*, notamment), celui par lequel beaucoup souhaiteraient faire découvrir le beau cinéma aux générations montantes, quand ils ne préfèrent pas *Edward aux mains d'argent*.

J. M. F.

★ *Cet enfant de cinéma*, ouvrage collectif sous la direction de d'Alain Bergala et Nathalie Bourgeois. Institut de l'image. 244 pages, 150 F.

➡

Le Pays des sourds

de Nicolas Philibert.
Français (1 h 39).

Documentaire éloigné de tout voyeurisme et de toute forme de sensiblerie, cette fenêtre sur le monde du silence autorise le rire quand besoin s'en fait sentir, et laisse passer l'émotion sans jamais vouloir la commander.

14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Ranelagh, handicapés, 16e (42-88-64-44).

Qiu Ju, une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon droit, Zhang fait le fil rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

Samba Traoré

d'Idrissa Ouédraogo,
avec Bakary Sangaré, Mariam Kaba, Abdoulaye Komboudri, Irène Tassembedo, Moumouni Compaoré, Krin Casimir Traoré.
Franco-suisse-burkinabé (1 h 25).

Ce n'est pas un mauvais jeu de mots, mais une excellente surprise : l'un des meilleurs cinéastes d'Afrique réalise son premier film noir, et réussit à mêler avec harmonie et tonus les règles du genre élaborées à Hollywood et les ambiances d'un village de brousse.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

La Sévillane

de Jean-Philippe Toussaint librement adapté de son roman « l'Appareil photo », avec Mireille Perrier, Jean Yanne, Jean-Claude Adelin, Tom Novembre, Alexandre von Sivers.
Franco-belge (1 h 30).

Au fil d'un récit sans événement notable on découvre, un humour pince-sans-rire qui n'est pas sans rappeler celui de Buster Keaton ; on assiste (mais qui peut l'affirmer?) à la naissance d'un amour sans émotion. Et peu à peu se construit un monde de mélancolie, hors du temps.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Ta Dona

d'Adama Brabo,
avec Fily Traore, Mamadou Fomba, Ballamoussa Keita, Ballamoussa Keita.
Franco-malien (1 h 40).

Mêlant les mythes traditionnels et le pamphlet politique contemporain, le film d'Adama Drabo est un récit emballé et lumineux qui consume dans un même incendie les clichés du film africain et les poncifs du scénario international.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les Visiteurs

de Jean-Marie Poiré,
avec Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier, Christian Bujeau, Marie-Anne Chazel, Isabelle Nanty.
Français (1 h 45).

Et voilà que sans crier gare – ou à peine – ces *Visiteurs* sont en passe de rééditer le coup du *Père Noël est une ordure*. C'est-à-dire de faire d'une pierre deux coups : être un succès populaire et devenir peu à peu un film culte dont les répliques saillantes ponctuent de nombreuses conversations. O-Kay?

Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Festivals

Cinéma du réel

Principale manifestation consacrée au documentaire, le Cinéma du réel, Festival international de films ethnographiques et sociologiques, se tient au Centre Georges-Pompidou, pour sa quinzième édition. Il propose une sélection internationale et compétitive de trente-deux films, un panorama de la production française récente et un parcours subjectif, intitulé « Loin d'Hollywood », du documentaire américain de 1920 à nos jours, le tout émaillé de débats. Le documentaire est en ce moment à l'honneur, puisque, outre *l'Œil de Vichy*, *Une brève histoire du temps* et *le Pays des sourds*, se poursuit la manifestation Documentaire sur grand écran qui présente cette semaine, en leur présence, des films de Van Der Keuken, de Péléchian, et de Claire Denis à propos de Jacques Rivette.

Cinéma du réel, du 12 au 21 mars. Tél. : 44-78-44-21. Documentaire sur grand écran. Jusqu'au 21 mars. A l'Utopia, 9, rue Champollion (5e). Tél. : 43-26-84-65 ; et à l'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé (14e). Tél. : 45-43-41-63.

L'Arménie à Marseille

Né du génocide et de la diaspora qui voulait en témoigner, le cinéma en Arménie proprement dite n'apparut qu'avec l'arrivée du pouvoir soviétique et la nationalisation en 1922 des quelques salles existantes, puis la création, le 16 avril 1923, du Goskino arménien. Une rétrospective de plus de quarante fictions et documentaires, et des colloques, se proposent d'illustrer cette évolution jusqu'aux productions les plus récentes, marquées par l'abandon de la tutelle de Moscou, et permettant d'aborder des thèmes jusque-là tabous.

Arménie : images d'ici, images d'ailleurs. Du 10 au 30 mars à la Vidéothèque de Marseille, Centre de la Vieille-Charité, 13002 Marseille. Tél. : 91-56-54-15.

Films nordiques

Une dizaine de films récents en compétition, un panorama de la production des pays baltes, des films norvégiens, suédois et finlandais autour de la Laponie, etc. font cette année encore de Rouen une fenêtre largement ouverte aux vents du nord. Ce sixième Festival poursuit son hommage à Ingrid Bergman et consacre une rétrospective à l'actrice et réalisatrice d'origine suédoise Mai Zetterling.

Festival du cinéma nordique, rue de la Champmeslé, 76000 Rouen. Tél. : 35-98-28-46. Du 10 au 22 mars.

Banlieues bleues

Banlieues bleues est le lieu de rencontre, en Seine-Saint-Denis, des musiques savantes et traditionnelles mais aussi l'occasion d'une programmation cinématographique autour de la musique. Outre plusieurs documents consacrés à de grands jazzmen, la sélection projetée dans cinq cinémas du département est dominée par la rétrospective des films de Johan Van Der Keuken, dont Serge Daney disait que son œuvre était une « étrange machine à dé-méduser, à dé-sidérer... » et ceux de Robert Franck, un des plus grands novateurs de la photographie moderne et l'élément moteur du cinéma indépendant new-yorkais. Egalement au programme, le méconnu *The Emperor Jones*, de Duddley Murphy, avec le grand acteur noir Paul Robeson (1933), un hommage aux compositeurs hollywoodiens, et une nuit « Black seventies » de quatre films, dont l'excellente adaptation du roman de Chester Himes, *le Casse de l'oncle Tom* par Ossie Davies en 1970,

Banlieues bleues. Du 12 mars au 10 avril. Tél. : 43-85-66-00.

Humour dans les Alpes

Dix longs et dix courts-métrages en compétition pour ce 18e Festival du film d'humour de Chamrousse, qui a acquis peu à peu une reconnaissance internationale. On y guettera notamment le nouveau film de Jean-Pierre Mocky, *Bonsoir*, interprété par Michel Serrault.

Du 15 au 19 mars. Tél. : (16) 76-89-96-17.

Tours d'acteurs

Consacré aux comédiens, le Festival Acteurs-acteurs de Tours offre sa vitrine à quelques visages découverts récemment, dont les deux lauréats des meilleurs espoirs aux césars, Romane Bohringer (*les Nuits fauves*) et Emmanuel Salinger (*la Sentinelle*), mais aussi Charlotte Kady (*L.627*), Xavier Beauvois (*Nord*) ou Maïa Morgenstern (*le Chêne*). La manifestation célébrera aussi les « accords parfaits » entre un cinéaste et un acteur (Sternberg-Dietrich, Fellini-Masina, Kurosawa-Mifune...). Enfin et surtout, le festival accueille Jean Marais, Claude Piéplu, Françoise Fabian, Daniel Gélin, et il rendra un hommage particulier à celui qui devait être un de ses invités d'honneur : Eddie Constantine, enlevé le 27 février dernier à l'affection des cinéphiles.

Du 13 au 27 mars. Tél. : (16)-47-38-29-29.

Coups de cœur à l'IMA

L'Institut du monde arabe reprend ses projections du week-end, avec notamment, samedi 13, deux films de l'excellent cinéaste tunisien Nacer Khémir, *l'Histoire du pays du Bon Dieu* et *les Baliseurs du désert*, et, le dimanche 14, un coup de chapeau à deux des principaux réalisateurs égyptiens, Tewfik Saleh (*la Gargoulette*) et Youssef Chahine, avec son indispensable *Alexandrie encore et toujours*.

Institut du monde arabe. Tél. : 40-51-39-91.

Cinéma italien à Nice

L'un des meilleurs connaisseurs des cinémas italiens, Jean Gili, a concocté un programme consacré aux jeunes réalisateurs de ce pays, qui ont nom Francesco Nuti, Michele Placido, Carlo Mazzacurati, Francesca Archibugi, Giuseppe Tornatore, Daniele Lucchetti, Gabriele Salvatore, Sergio Rubini ou Marco Risi. Le Festival rendra également hommage à Audrey Hepburn, disparue le 20 janvier dernier.

Du 12 au 19 mars à la Cinémathèque de Nice, 3, esplanade Kennedy. Tél. : (16) 93-92-81-43.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Christophe Montaucieux

THEATRE

Spectacles nouveaux

La Fiancée du matin

de Hugo Claus,
mise en scène
de Bernard Habermeyer,
avec Maurice Garrel, Frédérique Meininger, Caroline Appéré, Bruno Putzulu et Agnès Debord.

Une occasion de connaître Hugo Claus, le plus grand auteur dramatique flamand actuel.

Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e. A partir du 16 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-44-72-30. 80 F et 100 F.

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Olivier Sacks,
avec Maurice Benichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

Dans son livre, *l'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, le neurologue Oliver Sacks raconte et analyse des anomalies de comportements. A partir de quoi Peter Brook et ses comédiens s'engagent dans une vetigineuse exploration du seul espace encore à découvrir : le cerveau.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 10 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 110 F à 50 F.

John Gabriel Borkman

de Henrik Ibsen,
mise en scène
de Luc Bondy,
avec Michel Piccoli, Bulle Ogier, Nada Strancar, Roland Amstutz, Bernard Nissille, Catherine Frot et Christine Vouilloz.

Les derniers jours d'un visionnaire déchu, entre sa femme et la seule femme qu'il a aimée. Une distribution exceptionnelle dans une mise en scène cruelle et bouleversante.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 12 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 150 F à 30 F.

Les Nonnes

d'Eduardo Manet,
mise en scène
de Marie Llano,
avec Jean-Hervé Appère, Patrice Perrault, Julien Bergen et Marie Llano.

A Haïti, les affres de la révolution et de la liberté transforment trois nonnes en gangsters. Sous prétexte de l'aider à fuir, elles piègent une belle jeune fille. La pièce a quelquefois servi de base pour le « théâtre de la cruauté ».

Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 20e. A partir du 16 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-42-17. 70 F et 90 F.

Phèdre

d'après Jean Racine,
mise en scène
de Claude Degliame,
avec Claude Degliame.

C'est l'histoire que l'on connaît et c'est autre chose. La tragédie, c'est toujours une reine qui a des malheurs.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 16 mars. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

➡

Paris

Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux

mise en scène
de Michel Laubu,
avec Fabrice Groléat, Michel Laubu, Christophe Roche et Spolino Barucci.

Retour en force du théâtre d'objets.

Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e. Les 10 et 14 mars, 15 heures ; les 11 et 12, 14 h 30. Tél. : 45-84-72-00. 70 F et 100 F.
Dernière représentation le 14 mars.

Le Banc

d'Hervé Lebeau,
mise en scène de Tara Depré,
avec Marthe-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

Toute une vie d'amour avec ses hauts et ses bas, en une heure de danse et de musique.

L'Européen, 5, rue Biot, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-87-29-89. 60 F et 100 F.

Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset,
mise en scène
de Patrick Kerbrat,
avec Christophe Malavoy, Marie-France Pisier, Sabine Haudepin, Samuel Labarthe, Philippe Etesse, Jacques Connort et François Caron.

Les jeux de l'ambition et de l'amour pour un jeune architecte d'avenir espérant construire le premier monument sur la lune.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 220 F à 120 F.

Demain, une fenêtre sur rue

de Jean-Claude Grumberg,
mise en scène
de Jean-Paul Roussillon,
avec Myriam Boyer, Catherine Ferran, Olga Grumberg, Philippe Laudenbach, Joachim Lombard, Jacques Martial, Baptiste Roussillon, Jean-Paul Roussillon et Pierre Santini.

La famille selon Grumberg, peintre impitoyable de la société poujadiste.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

L'Entretien du solitaire

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Jean-Gabriel Nordmann,
avec Michel André et Pauline Salès.

Bernard-Marie Koltès se raconte, se dévoile.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 100 F.

Les Fausses Confidences

de Marivaux,
mise en scène
de Christian Rist assisté de Denis Podalydès,
avec Michel Ambert, Simon Bakhouche, Nathalie Baye, Jean-Yves Berteloot, Didier Bezace, Cécile Brune, Alain Mottet, Denis Podalydès, Emmanuel Quatra et Andréa Retz-Rouyet.

Les fausses simplicités de Marivaux.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Faust

de Johann Wolfgang von Goethe,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Jean-François Sivadier, Hervé Pierre, Claude Guyonnet, Nadia Fabrizio, Chantal Neuwirth et Yves Favier.

Première version du chef-d'œuvre de Goethe, proche des comédies de tréteaux, avec un Faust Rastignac et un Mephisto Scapin. Un formidable duo.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30, le mardi à 19 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 90 F.

Filumena Marturano

d'Eduardo de Filippo,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll, Angelo Bardi, Dominique Bluzet, Michel Demiautte, Edmonde Franchi, Marianne Groves, Moussa Maaskri, Mathias Maréchal et Mama Prassinos.

Disputes et réconciliations d'un vieux couple terrible, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 15. 100 F et 140 F.
Dernière représentation le 14 mars.

Harriet

de Jean-Pierre Sarrazac,
mise en scène de Claude Yersin,
avec Féodor Atkine, Catherine Gandois, Hélène Gay, Alain Payen, Yves Kerboul et Lionel Prévol.

Immense figure d'un vieux tyran qui se souvient, Strindberg. C'est Feodor Atkine, impressionnant.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Henry VI, le cercle dans l'eau

de William Shakespeare,
mise en scène de Stuart Seide,
avec Georges Benoît, Michel Sompoil, Thierry Bosc, Daniel Briquet, François Cabezas, Dominique Charpentier, Jean-Quentin Châtelain, Philippe Demarle, Philippe Frécon, Cécile Garcia-Fogel, Azize Kabouche, François Loriquet, Frédéric Pellegeay, Éric Petitjean, Caroline Proust, Pierre-Henri Puente, Gildas Milin et Alain Rimoux.

De la guerre de cent ans à la guerre des roses, la famille vue par Shakespeare : la haine en héritage. La grande saga des meurtres royaux, en deux spectacles et en alternance.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

L'Indulgence

d'après Hermann Broch, Charles-Ferdinand Ramuz et Italo Svevo,
mise en scène de Thierry Bédard,
avec Pauline Brunel, Arnaud Carbonnier, Jean-Louis Coulloch, Paula de Ascensao, Claudie Decultis, Richard Dubelski, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Alain Guillo, *Raphaël Hornung, Sylvie Jobert, Marina* Moncade, Valérie Philippin, Marina Rodriguez, Tomé, Jean-Marc Roosz et Nathalie Schmidt.

Thierry Bédard possède deux qualités devenues extrêmement rares : une vraie culture – c'est-à-dire sans cuistrerie – et un vrai humour – c'est-à-dire sans complaisance. A découvrir dans deux spectacles donnés en alternance.

Salle de la Légion d'honneur, 4, pl. de la Légion-d'honneur, 93000 Saint-Denis. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Jackets ou la Main secrète

d'Edward Bond,
mise en scène
de Bruno Boëglin,
avec *Michèle Goddet, Hammou Graïa,* Patrice Kerbrat, Marie-Paule Laval, Sabine Müller, Julian Negulesco, Martine Schambacher, Laurent Schilling, Monique Stalens, Jean-Christophe Hembert ou Sébastien Richard, Jérémie Porraz, Pierre-Alexis Hollenbeck *ou* Charles Pestel, A. Muller ou M. Turjman, J. Dubois La Chartre ou A. Antoine, S. Legros ou E. Saussier et Koffi Koko.

Ce sont deux histoires parallèles qui racontent la cruauté de l'honneur, l'effroyable désarroi des enfants et des hommes, et la dérision de tout ça.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. *Du mardi au samedi* à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 130 F.

Madame Klein

de Nicolas Wright,
mise en scène
de Brigitte Jaques,
avec Michelle Marquais, Dominique Sanda et Dominique Reymond.

Affrontement de trois femmes à propos de la mort d'un jeune homme. Première *approche de Mélanie Klein avec la psy*chanalyse.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Les Marchands de gloire

de Marcel Pagnol,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Florence Bosson, Rémy Carpentier, Romaine Friess, Michèle Gleizer, Georges Mavros, Jean-François Perrier, Jean-Pierre Sentier et Géraldine Viossat.

De l'exploitation politique, largement démagogique, des poilus morts à la guerre. Le mieux est d'en rire, dit Pagnol.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Mortadela

d'Alfedo Arias,
mise en scène de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar *Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine* Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Le charme et les chants d'un Buenos Aires mythique, un carnaval de grâce, de rire, de poésie.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. *Tél. : 43-22-77-74.* De 200 F à 90 F.

On ne badine pas avec l'amour

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec *Emmanuelle Béart,* Claude Bouchery, Isabelle Carré, Éric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Jean-Paul Muel, Nicolas Pignon, Pascal Rambert, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Pauline Famelart, Olivier Perrin, Jacques Pszenica et Antoine Tsaoussis.

L'enfant du siècle et puis l'amour. Révoltes de la jeunesse, petite noblesse *et grande bourgeoisie de la France pro*fonde et éternelle. Musset fascine Vincent. *En alternance avec Il ne faut jurer de rien.*

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène de l'auteur.

Nouvelle prolongation de la cérémonie du Centaure, réglée par Bartabas avec les chevaux, les cavaliers, les musiciens, les chanteuses.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-*Jaurès, 93000 Aubervilliers.* Les vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 180 F et 120 F.
Dernière représentation le 14 mars.

Partenaires

de David Mamet,
mise en scène
de Bernard Stora,
avec Richard Berry, Fabrice Luchini et Anne Brochet.

Le cinéma, le fric, les producteurs, plus une secrétaire qui vient semer le trouble dans les belles certitudes hollywoodiennes.

Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, 2e. *Du mardi au samedi à 20 h 30.* Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-95-22. De 240 F à 50 F.

Pierre et Jean

de Guy de Maupassant,
mise en scène
de Vincent Colin,
avec Viviane Théophilidès, Bernard Brieux, Lionel Tavera, Véronique Chiloux, Jean-Robert Viard et Murray Gronwall.

La famille vue par Maupassant : passions sous le couvercle de la marmite.

Théâtre des Arts, Place des Arts, 95000 Cergy. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 30-30-33-33. De 130 F à 60 F.
Dernière représentation le 16 mars.

La Si Jolie Vie de Sylvie Joly

de Fanny
et Thierry Joly,
mise en scène
de François Bourcier,
avec Sylvie Joly.

Toute la vérité sur Sylvie Joly, par elle-même, c'est dire...

Lucernaire Forum-Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du mardi au samedi à 21 h 30. *Tél. : 45-44-57-34.* De 98 F à 140 F.

Le Siège de Numance

de Cervantès,
mise en scène
de Robert Cantarella.

Une grande pièce picaresque, lyrique, romanesque et romantique. Traitée avec panache et humour.

Théâtre du Rond-Point, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Tél.: 42-56-60-70. 120 F, 80 F, 60 F.

Solness le constructeur

d'Henrik Ibsen,
mise en scène
de Jean-Claude Amyl,
avec Emmanuelle Baillot, Dominique Bernard, François Delaive, Bruno Sermonne, Anne Saint-Mor, Jean-François Delacour et Nathalie Boutefeu.

Une affaire de famille selon Ibsen. Le passé revient et détruit les apparences.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 80 F et 110 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Mario Gonzalez,
avec Pierre Fernandès, Philippe Château, Jean-Paul Cathala, Marcel Gaubert, Guillaume Orsat, Laurent Ziserman, Jean-Pierre Rigaud, Jean-Michel Ropers, Noël Camos, Stéphane Metzger, Silvia Cordonnier et Pierre Martinat-Bigot.

L'île enchantée du magicien-acteur Prospero sur la scène du théâtre.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

La Tonnelle

d'Hermann Ungar,
mise en scène
d'Agathe Alexis,
avec Laurence Bienvenu, Christophe Dellocque, Jean Lescot, Michel Ouimet, Patricia Pottier, Thérèse Quentin et Dimitri Radochevitch.

La famille vue par Hermann Ungar, toute la dérision sulfureuse de l'Europe centrale. En alternance avec *le Belvédère* de Horvath, satire extrêmement noire d'une décadence. Deux spectacles sans tendresse excessive.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

Woyzeck

de Georg Büchner,
mise en scène
de Christian Benedetti,
avec en alternance Christian Benedetti et Michel Fouquet, Véronique Vellard, Brigitte Barilley, Gilles Dao, Patrick Bonnel, Daniel Delabesse et François Cogneau.

L'éternelle énigme d'un soldat-cobaye qui tua sa femme.

Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F.


CHRISTIAN GANET

« Jackets ou la Main secrète », mise en scène de Bruno Boëglin au Théâtre de la Ville.

LA SÉLECTION


« May Be », chorégraphie de Maguy Marin à Saint-Quentin.

COLETTE MASSON/ENGUERAND

Régions

Le Caporal Tonnelier

d'après Louis Barthas,
mise en scène
d'Adel Hakim,
avec Philippe Orgebin et Michelle Brulé.

C'était la guerre, la vraie, celle de 14. Témoignages d'un soldat ordinaire.

Ferme de l'Eglise, 60420 Sains-Morainvillers. Les 12 et 13 mars, 20 h 30 ; le 14, 15 h 30. Tél. : 44-78-71-02.

Ennuis de noce

d'après Stig Dagerman,
mise en scène
de Martine Cendre,
avec Jérôme Bidaux, Olivier Brabant, Valérie Brau-Antony, David Defever, Edouard Lazzarini, Hélène Lemaire, Marie-Grazia Noce et Paul Tison.

Quatre couples qui se disputent, se font du mal, se piétinent, par peur de l'amour.

Centre culturel Noroit, 9, rue Capucins, *62000 Arras. Le jeudi à 20 h 30. Tél.* : 21-71-30-12. 60 F et 80 F.

Fin de partie

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Charles Tordjman,
avec Philippe Fretun, Daniel Martin, Gilette Barbier et Jean-Claude Perrin.

Où les pantins végétatifs de Beckett trouvent une force satirique et tragique inattendue.

Centre dramatique national, av. Edouard-Droz, 25000 Besançon. Le 10 mars, 19 heures ; les 11 et 12, 20 h 45 ; le 13, 17 heures. Tél. : 81-88-55-11. *De 40 F à 100 F.*
Dernière représentation le 13 mars.

Macbett

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Christian Bouillette, Gilles Gaston-Dreyfus, Jean-Claude Jay, Isabel Karajan, Gérard Lartigau, Xavier Percy, Sylvain Thirolle et Maria Verdi.

Dans cette satire de la dictature traitée en cabaret sauvage, Ionesco, Lavelli et les comédiens sont à leur affaire.

Cado, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 38-54-29-29. *De 75 F à 116 F.*

Le Malade imaginaire

de Molière,
mise en scène
de Jean-Luc Lagarce,
avec Bernard Bloch, Mireille Herbstmeyer, Elisabeth Mazev, Olivier Achard, Olivier Py et François Berreur.

Comment Jean-Luc Lagarce, ce jeune homme vulnérable, qui paraît si rêveur, qui écrit des histoires tendrement amères, *affronte-t-il la rage moliéresque.*

Théâtre Granit, 1, fbg de Montbéliard, 90002 Belfort. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 84-28-09-98.
Dernière représentation le 14 mars.

Marie

d'Isaac Babel,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Serge Merlin, Clotilde Debayser, Muriel Picquart, Aurélien Recoing, Jean Badin, Ulla Baugué, Jean-Pierre Bagot, Xavier Guittet, Thierry Nibelle, Maxime Leroux, Mikhaïl Volokhov, Valérie Hall, Denis Léger-Milhau, Rafaèle Huou, Agnès Bourgeois, Vincent Massoc, Farid Fadavi et *Camille Brunel*.

Le TNS reçoit le spectacle de Bernard Sobel, peinture d'une société qui tente de s'établir sur les ruines d'un empire. L'histoire se passe à *Moscou*, dans les années 20.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Du mercredi au samedi à *20 h 30. Tél.* : 88-35-44-52. De 125 F à 65 F.
Dernière représentation le 13 mars.

Le Joueur

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jean-Claude Penchenat.

C'est l'année Goldoni et on en voit beaucoup, mais *peu de metteurs en scène* sont aussi proches du Vénitien que Jean-Claude Penchenat.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 *Marseille*. Mardi, jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30. Mercredi à 19 h. Dimanche à 15 h.

The Pichfork Disney

de Philip Ridley,
mise en scène
d'Anne Torrès,
avec Jérôme Kircher, Claire Lasne, Jean Lorrain et Patrick Pineau.

L'auteur, Philip Ridley, est anglais, c'est dire qu'il n'est pas simple et que son ironie est sulfureuse. Il a notamment réalisé un film hautement pervers présenté à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs et qui s'appelle en français *l'Enfant miroir*.

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 *Strasbourg*. Les 12, 13 et 16 mars, 20 h 30 (et les 17, 18, 19 et 20 mars). *Tél. : 88-27-61-81. 80 F et 100 F.*

La Ville

de Paul Claudel,
mise en scène
de Marc Liebens,
avec Jean-Pierre Baudson, André Bayens, Nathalie Cornet, Patrick Donnay, Claude *Koener*, André Lenaerts et Luc Van Grunderbeeck.

Tragédie de Claudel par l'un des grands de la scène belge.

La Rose des vents, bd Van-Gogh, 59000 Villeneuve-d'Ascq. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 20-91-02-02. *90 F et 110 F.*
Dernière représentation le 16 mars.

La sélection « Théâtre »
a été établie par
Colette Godard

DANSE

José Besprovany

Quarteto

Le premier d'un trio de jeunes chorégraphes « belges » – en tout cas travail*lant en Belgique – qui viennent chercher* la consécration parisienne. *Quarteto* associe étroitement à la danse et à la musique un texte de Marguerite Duras.

Centre Wallonie-Bruxelles, *les 15 et 16 mars*, 20 h 30. Tél. : 42-71-26-16. 70 F et 100 F.

Worksweek n° 18

Edge of Light – Phi Mi – Espace Inventaire (1)
Syncopée – A Visible Heart and Other Ordinary Things – Espace Inventaire (2)

Dans un lieu très poétique, des pièces de Pauline De Groot, Micheline Lelièvre, Fabrice Dugied (avec l'actrice Colette Bergé), Christine Gérard et Lisa Kraus, que suivront cinq autres jeunes chorégraphes.

Le Regard du Cygne, (1) jusqu'au 12 mars, (2) du 13 au 15, (3) du 16 au 18 mars, 20 h 30. Tél. : 43-58-55-93. 50 F et 70 F.

Ballets Ethery Pagava

La troupe fête son 100 000ᵉ jeune spectateur : bravo. Avec son nouveau spectacle, *Voyage au-delà du temps* et *la Poursuite*, précédé d'une initiation à *« l'envers du décor »* (préparation des danseurs, maquillage, etc.) et suivi d'une participation des enfants.

Théâtre du Jardin d'acclimatation, du *18 mars au 9 avril et du 27 avril au* 21 mai, 14 h 30 sauf week-end, le vendredi à 20 h 30. Tél. : 40-67-97-86. 55 F.

7ᵉ Biennale du Val-de-Marne

Côté créations : *A table !* de Catherine Berbessou (1), *4-Log Volapük* de la Compagnie Castafiore (2), *Encore* de Michèle Rust (3). Côté diffusion : *Monteverdi amours baroques* et *Sequenzas/Cantus planus* de Noémie Lapzeson (4).

(1) Villiers-sur-Marne, Centre culturel, les 11 et 12 mars, 20 h 45. (2) Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, les 12 et 13, *20 h 45*. (3) Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, le 13, 20 h 45, le 14, 15 heures. *(4) Champigny-sur-Marne, les 13 et 16,* 20 h 45. Tél. n° vert : 48-98-98-98. De 50 F à 145 F.

Compagnie Bagouet

So Schnell – One story as in falling

La compagnie survit courageusement à la mort de son directeur. En emportant *en tournée ces deux belles pièces*, l'une de Bagouet et l'autre de Trisha Brown.

Lyon, Maison de la danse, les 16 et 18 mars, 20 h 30. Tél. : 78-75-88-88. 100 F. *Marne-la-Vallée, La Ferme du Buisson*, le 20, 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. 110 F.

Compagnie Maguy Marin

May Be

L'œuvre championne de la danse *contemporaine française : elle a parcouru* le monde entier, et cette représentation à Saint-Quentin est sa 300ᵉ. Un must.

Saint-Quentin, Théâtre Jean-Vilar, le 12 mars, 20 heures. Et le 19 mars à la Rose des vents de Villeneuve-d'Ascq, le *20 au Centre culturel Aragon de Tremblay-en-France*, le 24 à l'Odyssud de Blagnac (le 25 : *Cortex*), le 30 au Bel Image *de Valence*.

Compagnie Georges Appaix

F. (1) – De et par (2)

Appaix associe avec humour et légèreté la parole et la danse, il ne sait pas ennuyer.

Grenoble, Le Cargo, (1) le 17, (2) le 19 mars, *20 h 30. Tél.* : 76-51-33-71. 110 F.

Compagnie Christine Bastin

Gueule de loup

L'Espagne, sa misère, ses mystiques et ses toreros : *Gueule de loup* était une commande de la dernière Biennale de Lyon, *Pasion de Espana*.

Châteauvallon, TNDI, le 13 *mars*, 21 heures. Tél. : 94-24-11-76. Et Vandœuvre-lès-Nancy, le 23.

Caterina Sagna

Le passé est encore à venir

Une création inspirée de textes de Rainer *Maria Rilke*.

Douai, L'Hippodrome, le 11 mars, 20 h 45. Tél. : 27-96-62-83. 105 F.

La sélection « Danse »
a été établie par
Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Classique

Mercredi 10 mars

Gounod

Mireille
Michèle Command,
Maryse Castets (Mireille),
Christian Papis,
Luca Lombardo (Vincent),
Marcel Vanaud (Ourrias),
Rita Gorr,
Valérie Marestin (Taven),
Alain Vernhes (Ramon),
Chœurs de l'Opéra-Comique,
Orchestre Colonne,
Cyril Diederich (direction),
Robert Fortune (mise en scène).

Ce n'est pas n'importe quelle Mireille que Cyril Diederich apporte dans la fosse de Favart. Il s'agit de la « version originale » : celle qu'Henri Busser avait *révisée sur l'initiative de Saint-Saëns* et de la veuve du compositeur en 1898. Elle comprend les récitatifs orchestrés et deux scènes perdues lors de l'incendie de l'Opéra-Comique en 1887. La mise en scène est de Robert Fortune. Venu du théâtre, il peut se targuer d'avoir été *plus souvent applaudi que sifflé par le* public de l'Opéra.

Opéra-Comique. Salle Favart (les 10, 13 et 16, 19 h 30 ; le 14, 17 heures). Tél. : 42-86-88-83. *De 40 F à 430 F.*

Chopin

Polonaises op. posthume
Variations sur « La ci darem la mano » de Mozart

Liszt

Légende n° 2
Nikolaï Demidenko (piano).

Russe installé à Londres, Nikolaï Demidenko s'est déjà fait applaudir à Rouen où il a conquis un *public* averti. Le voici à Paris pour un programme Chopin et Liszt. Les quelques disques qu'il a *publiés chez Hyperion ont été* remarqués. Ce jeune pianiste est une personnalité forte qui a les moyens techniques de l'exprimer. Son enregistrement des *Deuxième et Troisième Concertos* de Medtner est admirable.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre n° 4

Schubert

Symphonie n° 9 « la Grande »
Jean-Bernard Pommier (piano),
Orchestre de Paris,
Kurt Sanderling (direction).

Programme on ne peut plus classique d'œuvres mille fois entendues. Quitte à *les entendre au concert, il* vaut mieux qu'elles soient défendues par des interprètes qui ont quelque chose à dire. Pommier et Sanderling sont justement de ceux-là.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ les 11 et 12). Tél. : 45-63-88-73. De 60 F à 230 F.

Brahms

Fest und Gedenksprüche

Reger

Pizzetti

Chorals

R. Strauss

Der Abend

Verdi

Padre Nostro

Dallapiccola

Due Cori de Michelangelo
Chœur de Radio-France,
Eric Ericson (direction).

Si le Suédois Eric Ericson était chef d'orchestre, il serait une star dont la renommée égalerait celle d'un Celibidache ou d'un Kleiber. Il « n'est que » chef de chœur, mais dans son royaume il a été sacré empereur.

Eglise *Notre-Dame-du-Travail-de-Plaisance*. 20 h 30. De 70 F à 90 F.

Stravinsky

L'Histoire du soldat
Philippe Suzbelle (le soldat),
Compagnie Foraine,
Ensemble Ars Nova,
Philippe Nahon (direction),
Jacques Livchine (mise en scène).

Un spectacle assez virevoltant, représenté sous le petit chapiteau d'un cirque semblable à *ceux qui arpentaient* les campagnes il n'y a pas si longtemps. Le mimodrame de Stravinsky et Ramuz s'accommode de cette vision humoristique et grinçante. Un spectacle à voir en famille.

Cirque Moreno, 20 heures (+ le 11). Tél. : 44-73-13-00. 120 F.

Jeudi 11

D'après Weill

Mahagonny Cabaret
Françoise Martinaud (la veuve Begbick),
Inge Dreisig (Jenny),
Véronique Azoulay (Bessy),
Frank T'Hézan (Jim),
Frédéric Bang Rouhet (Bill),
Erika Guiomar (piano).
(Lire notre article, page 29.)

Péniche Opéra (les 11, 12 et 13, 21 heures ; le 14, 17 heures). Tél. : 42-45-18-20. De 80 F à 120 F.

Glinka

Rouslan et Ludmila, ouverture

Prokofiev

Concerto pour violon et orchestre n° 1

Tchaïkovski

Symphonie n° 3 « Polonaise »
Gil Shaham (violon).
Orchestre national de France,
Guennadi Rojdestvenski (direction).

Le National poursuit son intégrale des symphonies de Tchaïkovski avec la *Troisième*, la plus (la seule !) faible de toute la série. Heureusement, le concert s'ouvre sur l'étourdissante ouverture de *Rouslan et Ludmila* de Glinka et se poursuit avec le splendide *Premier Concerto* de Prokofiev. Il sera joué par Gil Shaham et dirigé par Guennadi Rojdestvenski. Les micros de la radio seront là pour immortaliser une rencontre qui promet.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Vendredi 12

Boccherini

Quintette pour cordes op. 31 n° 4
Stabat Mater
Agnès Mellon (soprano),
Chiara Banchini (violon),
Ensemble 415.

Plus connu pour sa musique instrumentale, Boccherini est également l'auteur de pièces de musique religieuse dont ce *Stabat Mater* servi aux Halles par d'impeccables *interprètes*.

Auditorium des Halles, 19 heures. *Tél.* : 40-28-28-40. 100 F.

Berlioz

Benvenuto Cellini
Chris Merritt (Cellini).
Donna Brown,
Deborah Riedel (Teresa),
Diana Montague (Ascanio),
Jean-Philippe Courtis (Balducci),
Michel Trempont (Fieramosca),
Romuald Tesarowicz (le pape),
Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction).
Denis Krief (mise en scène).

Le soir de la première, cet opéra a remporté un grand succès, malgré une distribution anémique et une mise en scène trop décorative. L'œuvre de Berlioz, elle-même, ne tient pas debout : la musique comme le texte. Le seul vrai vainqueur de la soirée, *c'est Chung*. Il *dirige* avec la vivacité, l'esprit requis.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ le 15). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 570 F.

Haydn

Symphonies n° 86 et 87

Hindemith

Kammermusiken n° 1-3
Eric Levionnois (violoncelle),
Orchestre philharmonique
de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Riccardo Chailly enregistre Hindemith chez Decca, Janowski le dirige en concert. Une bonne idée qui permettra de vérifier si cette *Kammermusiken* passe l'épreuve publique. Pour commencer deux symphonies de Haydn qui ne pardonnent rien. Elles sont entre de bonnes *mains*.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 110 F.

Samedi 13

R. Strauss

Capriccio
Felicity Lott (la comtesse),
Wolfgang Schöne (le comte),
Eberhard Büchner (Flamand),
Andreas Schmidt (Olivier),
Ann Howells (le Clairon),
Theo Adam (La Roche),
Robert Dumé (M. Taupe),
Anne-Sophie Schmidt (une chanteuse italienne),
Jonathan Welch (un chanteur italien),
Lorenz Minth (le majordome),
Orchestre de l'Opéra de Paris,
Peter Schneider (direction),
Johannes Schaaf (mise en scène).

Il est vrai que le Palais Garnier est fait *pour un opéra comme Capriccio*. Que resterait-il de ses subtilités dans la grande et froide salle de l'Opéra-Bastille ? *Dominant* une excellente distribution, la belle figure de Felicity Lott.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30 (+ le 16). *Tél. : 47-42-53-71.* De 60 F à 620 F.

Sibelius

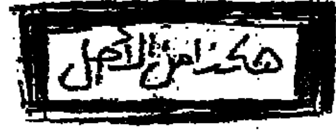
Tapiola
Concerto pour violon et orchestre

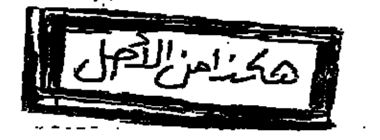
Stravinsky

Le Sacre du printemps
Léonidas Kavakos (violon),
Orchestre national d'Ile-de-France,
Jacques Mercier (direction).

Bravo à *Jacques Mercier* de programmer *Tapiola* de Sibelius, mais il aurait pu aller au bout de son idée en donnant la *Septième* et quelques poèmes symphoniques en seconde partie. Cela dit, le public serait-il venu ? Rien n'est moins certain, Sibelius est si peu souvent joué en France.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 90 F à 180 F.
Et aussi le 12 mars à 20 h 45, au Mée-sur-Seine ; le 14 mars à 16 h, à l'église Notre-Dame à Alfortville.





DE LA SEMAINE

→

Bach

Chaconne BWV 1004, transcription de Busoni

Beethoven

Sonate pour piano op. 7

Schumann

Arabesque
Toccata pour piano
Serguei Edelmann (piano).

Pianiste au fort tempérament, Edelmann n'a pas toujours convaincu lors de ses premiers concerts parisiens. Comme tout artiste, il a ses hauts et ses bas. Chez RCA qui enregistre ses disques, son producteur s'appelle John Pfeiffer. Il était celui d'Horowitz et de Rubinstein...

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Dimanche 14

Hommage à Olivier Messiaen

Professeurs et élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Le Conservatoire de Paris, ses élèves et ses professeurs rendent hommage à l'un de ceux qui en furent les éléments les plus prestigieux. Ceux qui aiment l'œuvre de ce compositeur ne devraient pas manquer un tel concert dont le programme dure toute la journée. Mais il faudra qu'ils choisissent, car les concerts se chevauchent : de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 16 h 30, concerts d'orgue avec des œuvres de Messiaen et de ses élèves dans la salle d'orgue ; de 10 h 30 à 17 heures, concert Messiaen, Jolivet, Albeniz, Stockhausen et Boulez, dans l'Espace interdisciplinaire Maurice-Fleuret avec Jacqueline Méfano, Pierre-Yves Artaud, Jean-François Heissser, Jean Kœrner, Michel Béroff et une myriade d'élèves ; de 11 heures à 17 heures, l'hommage continue, dans la salle d'art lyrique, avec un programme Jacques Charpentier, Messiaen, Debussy, Levinas, Mefano, Amy, Louvier et Reverdy, et par un concert Grisey, Levinas, Messiaen donné de 15 h 30 à 21 h 30, dans la salle d'art lyrique.

Conservatoire national supérieur de musique, 10 h 30. Tél. : 40-40-46-46.

Weber

Grand Duo concertant pour clarinette et piano

Schubert

Lieder
Donna Brown (soprano).
Michel Portal (clarinette).
Michel Dalberto (piano).

Réédition d'un concert donné, cet été, au Festival du Périgord noir. Donna Brown est une récitaliste à la voix fraîche, à l'expression naturelle. Une grande dame, vraiment : son *Pâtre sur le rocher* est inégalable. Le piano est tenu par Michel Dalberto, qui vient de donner un récital triomphal dans le même TCE, et Portal est à la clarinette. Une affiche digne de Salzbourg.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Lundi 15

Bizet

L'Arlésienne, 1re suite et farandole

Lalo

Concerto pour piano et orchestre

Schmidt

Tragédie de Salomé

Dukas

L'Apprenti sorcier
Carlos Cebro (piano),
Orchestre national de France,
Didier Benetti,
Philippe de Chalendar,
Victor Puhl (direction).

Ce concert est donné au profit de la *Ligue française contre la sclérose* en plaques. Dirigé par deux jeunes chefs d'orchestre, il donnera l'occasion d'applaudir (?) le *Concerto pour piano* de Lalo, qui n'a pas été donné à Paris depuis des années et dont il n'existe qu'un enregistrement, plutôt pâlichon, chez Vox.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73.

Mardi 16

Chopin

Fantaisie
Valses
Polonaise op. 44

Schumann

Fantaisie pour piano

Liszt

Rapsodie hongroise no 7
Evgueni Kissin (piano).

Ses admirateurs (nombreux chez les pianistes) *le* tiennent pour un artiste de la dimension d'Horowitz. Ses concerts parisiens ne l'ont pas encore démontré, ses disques encore moins. Mais Spivakov n'est peut-être pas le chef idéal pour diriger des concertos de Mozart. Le voici seul, dans un récital dont le programme à l'ancienne autorise tous les espoirs.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.



Les Dix Petits Indiens à la soirée Boucherie production au Passage du Nord-Ouest.

LAURENT THEILLET

Régions

Lyon

Berlioz

Le Carnaval romain

Schumann

Concerto pour piano et orchestre

Jarrell

Passages

Ravel

Boléro
Jean-Marc Luisada (piano),
Orchestre national de Lyon,
Emmanuel Krivine (direction).

Luisada est un soliste imprévisible et inspiré, Krivine un chef dont le talent ne cesse de s'imposer. Il vient de diriger à la tête de l'Orchestre de Paris une *Symphonie « Haffner »* de Mozart aussi inspirée que maîtrisée : l'orchestre en formation réduite sonnait de façon divine.

Le 11. Auditorium Maurice-Ravel, 20 h 30. Tél. : 78-60-37-13. De 100 F à 210 F.

Toulouse

Bruckner

Symphonie no 8 « Du destin »
Orchestre national du Capitole de Toulouse,
Ferdinand Leitner (direction).

La plus vaste, la plus sublime des symphonies de Bruckner dirigée par un chef *allemand peu célèbre mais de premier* plan.

Le 11. Halle-aux-Grains, 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22.

Jazz

Michel Godard et Jean-Marie Maddeddu

Semaine carrément européenne à Banlieues bleues, ouverte par *le Retour du serpent* (Michel Godard au tuba), des clarinettes comme s'il en pleuvait, poursuivie par un duo qui n'a jamais vraiment donné dans le frivole (Hervé *Bourde*, saxo, et Franco d'Andrea, piano) puis le sextet de mode de Louis Sclavis, *qui aurait bien pu se passer du* nom d'Ellington, enfin un très bon gui*tariste compositeur en la personne de* Gérard Marais, et l'inévitable Willem Breuker *Kollektief* qui arrive encore, paraît-il, à faire rire.

Le 10. Bobigny. Salle Pablo-Neruda, 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. 90 F.

Jacques di Donato

Professeur de conservatoire, clarinettiste d'orchestre, improvisateur né, karatéka au plus haut niveau, bardé de prix et prêt à s'en défaire, aventurier des années 60, membre actif de toutes les associations libres, personnalité pleine de charme et de raison, musicien fou, polysaxophoniste, dégaine irrésistible, regard *du souffleur qui* ne cherche pas à écraser les autres, explorateur des sons et des univers complexes, Jacques Di Donato est un cas. Incapable de rater un concert parce que sa question n'est pas de le réussir (ça, c'est le problème de Bubka, des élèves du Conservatoire ou des cou*reurs du Tour de France), mais c'est* de le jouer, de le déjouer et de provoquer une sorte de bonheur très rare, *très* tendre, le bonheur d'intelligence.

Le 12. Argenteuil. Cave Dimière, 21 heures. Tél. : 39-61-25-29.

Rock

Shawn Calvin

Pour une alternative aux lourdeurs de Billy Ray Cyrus ou aux cow-boys de Nashville, goûtez la country subtile mais musclée de cette jeune Américaine.

Le 10. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Rick Danko

Bassiste et belle gueule du Band, il aura marqué avec ses compères Robbie Robertson, Richard Manuel et Levon Helm, l'histoire de la musique populaire américaine. Des plus discrets depuis la fin des années 70, on attendra de lui de belles chansons enracinées comme celles de son ancien groupe ou de Bob Dylan.

Le 11. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Spin Doctors

Disque de platine aux Etats-Unis pour avoir vendu un million d'exemplaires de leur album *Pocket Full of Kryptonite*, désigné groupe des années à venir par le magazine *Rolling Stone*, il leur reste à conquérir l'Europe. L'aisance scénique de leur blues-metal, biberonné aux références *seventies*, devrait les y aider.

Le 12. Elysée-Montmartre. 19 h 30. 80 F.

Suicide

Depuis toujours, le duo travaille sur un fil. Tendu entre les boucles minimalistes des synthétiseurs de Martin Rev, précurseur de la techno, et les provocations stylisées d'Alan Vega, vieux punk newyorkais fasciné par Elvis. Qu'il rompe et leur fulgurance sombre dans le pathétique.

Le 13. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Soirée Boucherie production

A l'étal du boucher Hadji-Lazaro, quelques morceaux goûteux et d'autres plus coriaces. Bang Kik Paddock, rock rauque mal embouché. BB Doc, l'autre groupe de Sapu, chanteur moustachu des Garçons Bouchers. Dix Petits Indiens qui mêlent thrash et goualante. Niominka Bi et son reggae ouolof.

Les 15 et 16. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

The Stranglers

Depuis toujours, le rock réserve de tristes *naufrages à ceux qui ne s'arrêtent pas à* temps. Depuis le départ de leur guitariste-chanteur, *Hugh* Cornwell, les Stranglers s'échouent lentement.

Les 11 et 12 mars, Rennes, L'Ubu. Le 13, Ris-Orangis, Le Plan. Le 14, Pecquencourt, dans le cadre du Festival de Douai.

Jacques Dutronc

Le *« concert de l'année »* (*selon* les Victoires 92) devient une tournée. L'insolence toujours nonchalante, encadré d'efficaces mercenaires, *l'« opportuniste »* retrouve son rang.

Le 12 mars, Rouen, Parc des expositions (sous chapiteau). Le 13, Le Havre, le Volcan. Les 16 et 17, La Rochelle, La Coursive.

Noir Désir

Même en vrai, il arrive que le bien triomphe. Les quatre de Bordeaux, à force d'*intégrité*, de décibels et d'intelligence (il en faut pour dessiner l'architecture de leur fracas), rencontrent ces jours-ci un triomphe populaire. Tant mieux.

Le 15 mars, Bruxelles, Cirque royal. Les 16 et 17, Lille, L'Aéronef.

Festivals

Festival Rosebud

Le jeune label rennais présente, *via* ce festival itinérant (Bordeaux, Paris, *Lyon*, Nantes, Toulouse et Rennes), une pléiade d'artistes, zélateurs d'une nouvelle pop française. « Noisy » (Welcome to Julian, The Drift, 13th Hole), délicats (Chelsea, *Swam Julian Swam, Light- house) ou* « dance » (Indurain), parfois trop inféodés aux mouvances anglo-saxonnes, souvent d'une vivacité vraiment talentueuse.

Du 13 au 27 mars. Renseignements : 99-65-04-14. 70 F par soir, 120 F pour deux soirs.

Festival Antistress à Bordeaux

Festival pluridisciplinaire (arts plastiques, architecture, mode, cinéma, vidéo...) qui n'oublie pas le rap (MC Solaar, *Zebda*, *Tribal Jam*) *ni le* rock (les Thugs, Little Rabbits, Jad Wio).

Du 11 au 14 mars, Bordeaux/Port (quai Louis-XVIII), esplanade Hangar 5. Renseignements : 56-44-52-25. 70 F par soir.

Chanson

Karim Kacel

Karim Kacel mérite sûrement mieux que le sort qu'il s'est lui-même construit : bon chanteur, compositeur et auteur plein d'allant, il fait preuve sur scène d'une dose enviable d'optimisme et d'un caractère forgé au blues, et à la dure école de la chanson française. Guitare musclée, voix rude, tendresse évidente.

Les 10, 11, 12, 13, 15 et 16. Café de la danse, 20 h 30. 115 F.

Yannick Jaulin

Yannick Jaulin est un conteur qui sort des limites assignées au genre. Ses histoires ne font pas dormir debout, ni ne transportent dans des paradis artificiels. Elles montrent la beauté, la cruauté ordinaires, les rebondissements possibles de situations anodines, le tout enveloppé dans une atmosphère champêtre.

Les 10 et 11. Café de la danse, 22 h 15.

Graeme Allwright

Guitare, voix traînante, voici le révolté des grands chemins de retour dans la capitale. Avec cette fois un zeste de *musique malgache*...

Du 10 au 13. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Gilles Vigneault

Nouveau spectacle, nouveau disque, très poétique (*le Chant du portageur*, chez Auvidis), plus un conte pour les enfants : Vigneault ne désarme pas mais *s'engage chaque fois plus vers le charme* discret des mots.

Du 11 au 16. Créteil. Maison des arts, 20 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 120 F.

Tournées

Véronique Sanson

Le vibrato, le piano, l'eau de la terre (*De l'eau*, hymne écologique et mondialiste du dernier album) : Véronique Sanson, l'éternelle, a pris son envol au Zénith.

Jusqu'au 14 mars, à Paris, au Zénith. Le 15, Lille, Espace Foire. Le 16, Rouen, Chapiteau-Parc des expositions. Le 17, Rennes, Palais des sports.

Michel Jonasz

Spectacle *lunaire*, enveloppé de bleus, de blancs et de merveilleuses lumières. Jonasz aime le blues, toujours, la tendresse modulée, le déchirement sans cris. Sentimental toujours, heureux en scène avec des musiciens américains de premier plan.

Jusqu'au 10 au 13 mars, à 20 heures, et le 16, à 16 h 30, au Zénith, à Paris. Tél. : 42-08-60-00. Le 15, Lille, Espace Foire. Le 16, Rouen, Chapiteau-Parc des expositions. Le 17, Rennes, Palais des sports.

Festival

Chorus des Hauts-de-Seine

Suite d'un festival qui couvrira le département jusqu'au 8 avril. Le 11, à Nanterre: Michel Jonasz. Le 12, à Clichy: Nilda Fernandez. Le 12, à Issy-les-Moulineaux: Serge Reggiani. Le 13, à Colombes: Khaled. Le 13, à Courbevoie: Anna Pruc.

Réservations Espace Chorus, tél. : 47-32-24-42. FNAC-Virgin Megastore.

Musiques du monde

Denez Prigent

Le plus prometteur des jeunes chanteurs bretons, une voix en or, des idées bien en *place, de l'envergure. Prigent avait réussi* à tenir en haleine le public rock lors des dernières Transmusicales de Rennes (album collectif chez Keltia Musique). Au même programme de cette « nuit Silex », imaginée par le label discographique du même nom, Kristen Nogues, à la harpe.

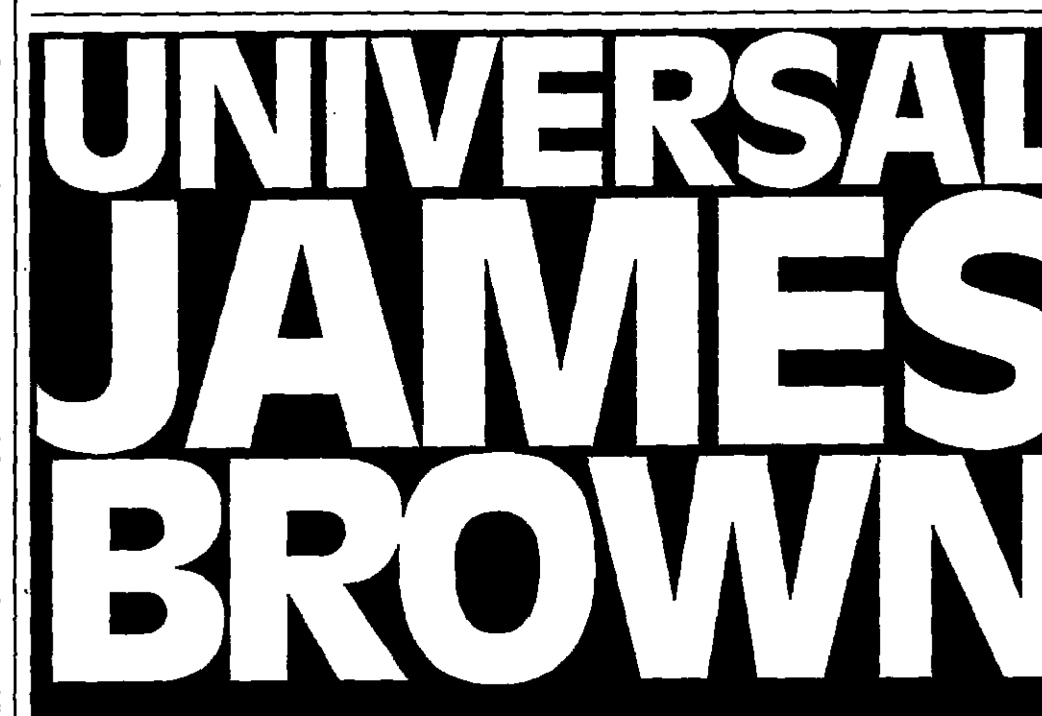
Les 12 et 13. Café de la danse, 22 heures. 70 F.

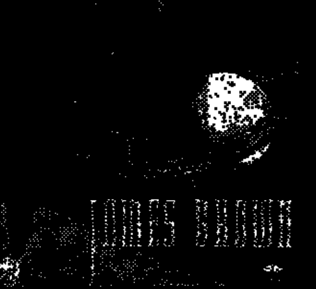
Ross Daly Labyrinth Group

La musique que produit cet Irlandais installé en Crête depuis qu'il en a adopté longtemps les *us et coutumes, y compris* la *lyra*, la harpe crétoise, est le produit de croisements subtils, où l'on retrouve des musiciens de nationalités différentes, de l'oud et du bouzouki, des tablas et de la guitare. Les concerts qu'il avait donnés ici même l'an passé avaient été de véritables délices de calme, d'apesanteur, de subtilité virtuose.

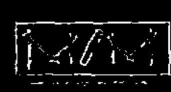
Le 15. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Stéphane Davet.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.











LA SÉLECTION

ARTS

Nouvelles expositions

John Chamberlain

Rétrospective de l'un des grands sculpteurs américains, de ces trente dernières années, l'exposition Chamberlain montre des œuvres qui s'échelonnent de 1960 à nos jours. Une vingtaine de grandes sculptures, mais aussi des pièces plus petites, des monotypes et des photographies. Une occasion rare de découvrir l'expressionnisme abstrait en trois dimensions.

Galerie Karsten-Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Du 13 mars au 22 mai.

Sandro Chia, Ray Smith

A la fin de l'année dernière, la Nationalgalerie de Berlin présentait une rétrospective de Sandro Chia pour laquelle le transavangardiste italien avait préparé une nouvelle série d'huiles et de pastels. C'est une sélection de cette exposition, complétée par des travaux plus récents, qui est montrée ici. Elle témoigne de la vigueur d'un artiste que certains ont voulu enterrer un peu vite.

Galerie Thaddaeus-Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Du 13 mars au 10 avril.

R.E. Gillet

Pierre Lœb lui a acheté son premier tableau, Rebeyrolle lui a donné son âne... Gillet est un de ces artistes qui firent les beaux jours du Paris d'après-guerre et dont il faut aujourd'hui redécouvrir le travail : de *la Pucelle* de 1954 au *Grand Chambardement* de 1989 en passant par les terrifiantes et truculentes toiles des années 70, il y a là un peintre, et une œuvre dont l'époque a besoin.

Galerie Henry-Bussière, 15, rue des Tournelles, Paris 4e. Tél. : 42-27-50-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Ouvert les dimanches 21 et 28 mars. Du 12 mars au 30 avril.

Jörg Immendorff

Double exposition d'un amoureux des cafés : la peinture de Jörg Immendorff restitue apparemment l'ambiance chaude des discussions d'arrière-salle. En fait, cet ancien élève de Beuys joue du symbole autant que du pinceau, et les références entremêlant Beuys, André Breton, des cocottes, des concombres et des carottes sous la figure tutélaire de l'aigle allemand réjouiront les uns, inquiéteront les autres. Les œuvres récentes sont à la galerie Templon.

Galerie Templon, 4, avenue Marceau, Paris 8e. Tél. : 47-20-15-02. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Egalement au Centre Georges-Pompidou du 16 mars au 12 avril, tél. : 44-78-12-33. Du 16 mars au 24 avril.

Paris

Actions, Jourda & Perraudin, 350... place d'Youville

En trois expositions partiellement distinctes, parce qu'elles échangent parfois leurs signataires, on trouvera ici une *épreuve contrastée de toutes les tendances* façon « jeune » du paysage architectural français. C'est tour à tour sage et primesautier, minimaliste ou statufié et, bien sûr, vache ou bucolique.

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 24 avril.

Tadao Ando

Tout l'œuvre de l'un des plus grands architectes japonais contemporains, présenté en grande pompe par lui-même. L'ensemble est d'autant plus saisissant *que, malgré d'abondantes publications*, Tadao Ando reste un inconnu sur le territoire français. L'exposition constitue *donc sa première hexagonale, et révèle* l'étrange progression de l'artiste, de l'échelle de la maison à celle des grands *projets d'allure piranésienne*.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mai.

Martin Barré

Parmi les gloires naissantes de l'école de Paris des années 50, Martin Barré fut peut-être un de ceux qui connurent *l'éclipse la moins longue* : il n'a attendu que jusqu'à l'âge de 55 ans sa première grande exposition parisienne, diligentée *par Suzanne Pagé en 1979 ! Voici la* seconde, qui présente la suite de son travail, jusqu'à aujourd'hui, toujours emprunt d'une douce géométrie oscillante.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours, sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 11 avril. 35 F.

Beyrouth centre-ville

Six photographes renommés ont travaillé sur la destruction du centre historique de la capitale libanaise : façades meurtries, intérieurs pillés, rues trouées. *Du constat documentaire de Basilico* aux sublimes fictions de Robert Franck – dont c'est ici le grand retour –, six regards vides de personnages, mais où on ne compte plus les traces de l'homme.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Daniel Boudinet

D'abord illustrateur de presse et pour l'édition, le photographe Daniel Boudinet (1945-1990) *s'est peu à peu affranchi* des règles du photojournalisme pour aboutir à une œuvre personnelle mar*quée par un brio et une délicatesse* extrême dans la recherche des formes et des couleurs. Ses vues nocturnes de Paris, *Londres, Rome, restent des références.*

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 avril. 25 F (entrée du musée).

Collection Rinaco Moscou

Des artistes russes contemporains, autrefois bannis par l'art officiel du réalisme socialiste, aujourd'hui acquis par une *compagnie d'investissements moscovite* qui démontre que les collections d'entreprises de la C.E.I. ont une modernité *d'esprit que pourraient leur envier leurs* camarades d'Europe de l'Ouest. Mieux encore, on y découvre des artistes particulièrement *intéressants, et aux anti*podes des versions édulcorées ou exoti*ques montrées à Paris ces derniers* temps.

Exposition Antoine Perrot à la galerie Barbaro et Cie.

Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, Paris 6e. Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.

Coop Himmelblau

Le groupe autrichien, après avoir cassé la baraque, *s'est mis à jouer au ma-jong* avec ce qui restait de poutres. Inutile ici de s'interroger sur l'architecture, dont l'idée *même est définitivement mise à* plat. Inutile de lui substituer la notion de sculpture, qui n'est pas censée être le *propos* de Coop Himmelblau. Reste à se nourrir d'une poésie destructrice, et l'intérêt tout intellectuel, mais réel, de *découvrir ici le paroxysme* des démarches « déconstructivistes » qui hantent les lendemains du postmodernisme.

Centre Georges-Pompidou, 1er sous-sol petite salle, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril.

Dessins français du XVIIe

On ne le répétera jamais assez : les expositions des dessins des collections publiques sont toutes, de par la fragilité des œuvres, des événements. Lorsque de surcroît les dessins rassemblés sont habituellement disséminés dans 36 musées de l'Hexagone, et qu'ils n'ont, pour beaucoup, jamais été montrés, on se doit de *découvrir* la vitalité de l'art produit en France entre les règnes du Vert-Galant et du Roi Soleil.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi, 9 heures à 17 h 15. Nocturne un lundi sur deux et le mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 26 avril. 35 F (prix d'entrée du musée).

Don McCullin

Cette rétrospective d'un des plus grands photographes de guerre fut l'événement des rencontres d'Arles, en juillet dernier. *Irlande du Nord, Biafra, Vietnam, Cam*bodge, Liban, Kurdistan ont été les terrains de bataille de ce témoin lucide qui, *vingt-cinq ans durant*, n'a cessé de regarder l'horreur en face. Egalement au même endroit, une rétrospective du *remarquable photographe péruvien*, Martin Chambi.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture culottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années *mises à nu en 130 tableaux* et quelques sculptures, réunies en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, *calme et volupté, malgré* une bousculade prévisible.

Centre Georges-Pompidou, musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

1893 : L'Europe des peintres

Le Musée d'Orsay marque à sa façon les premiers *pas de l'Europe sans frontières*, et expose un choix d'artistes provenant de dix-huit pays et ayant peint, ou exposé, en 1893. Où *il est montré*, par des rapprochements surprenants, que le style excède les pays et parfois les écoles, et où il est cruellement rappelé que la circulation des hommes et surtout des idées avaient alors une vigueur aujourd'hui *enviable*.

Musée d'Orsay, Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 9 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 23 mai. 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F.

Otto Freundlich et ses amis

Il y a 50 ans, Otto Freundlich, arrêté à *Paris, disparaissait dans les camps de* concentration nazis. Le musée de Pontoise rend aujourd'hui un hommage *significatif à ce pionnier de l'abstraction* géométrique en réunissant des œuvres provenant du monde entier et en regrou*pant autour de lui* celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky. L'ensemble s'appuie sur une série d'archives et éclaire une des grandes phases de la peinture des années 30.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95300 Pontoise. Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours, sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Paris à l'école

Splendide présentation, esprit pédagogique correct, excellente tenue générale des textes, des sons et des architectures présentées sens de l'orientation : cette exposition sur le passé, le présent et l'avenir des écoles parisiennes mérite mieux qu'un bon point, à savoir une visite en bonne et due forme.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

Rodin sculpteur

Une exposition *qui explore les méthodes* de travail de Rodin, et montre le sculpteur assemblant et montant sans cesse *des formes longuement répétées, par* fragments : un bras par-ci, une jambe par-là, et un torse étudié verticalement qui finit *parfois* à l'horizontale. Le mérite de la démonstration est surtout de rappeler utilement que l'art, quand il *grand, est fait d'artifices, et qu'il est par*fois nécessaire de mentir pour approcher la vérité.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 heures, du 1er au 30 avril tlj, sauf lundi, de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 11 avril. 21 F.

Galeries

Jean Berthet

Hommage à Jean Berthet, récemment *disparu, qui était passé maître dans l'art* de détourner les matériaux de récupération pour exalter un sens du tragique et *de l'absurde sans jamais sombrer dans le* pathos. A voir également, l'exposition « Triptyque », réunissant trois jeunes artistes : Chih-Cheng travaille le paysage traditionel chinois avec des moyens contemporains, Gaihoustet montre des mains vieillies et crevassées qui noircissent sous le harnois, Kiner joue avec l'espace et pervertit la vision.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, 94000 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 21 mars.

Chagall

Tout le *monde croit connaître Chagall*, et nombreux sont ceux qui aiment passionnément sa peinture. L'occasion de *voir les œuvres réalisées à Vitebsk et à* Saint-Pétersbourg, et conservées dans les musées russes est trop rare pour n'être *pas signalée*. On y trouvera la genèse d'une œuvre – y compris avec la présentation de sept toiles de son professeur Yehouda Pen – *et des raisons d'espérer la rétrospective qu'un grand musée* devra bien un jour lui consacrer.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 mai.

Christophe Cuzin

Georges Perec avait constaté sa disparition, Christophe Cuzin l'a retrouvée, sur le seuil de son atelier, mais dans quel état ! La lettre « E » mesure ici 2,80 m, se tord et se multiplie, pour trôner en trois couleurs irradiantes et inclure le spectateur dans leur champ. Trois sculptures fortes, qui n'écrasent *pas, mais* incitent plutôt à la pénétration.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 mars.

Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain

La République est bonne fille et, depuis 1873, acquiert des œuvres auprès d'artistes vivants. Elles ornent les édifices publics, les ambassades, ou sont prêtées lors d'expositions temporaires. Depuis dix ans, 3 200 artistes ont bénéficié de ses largesses et l'on ne saurait trop recommander la visite de cette exposition à ceux qui aujourd'hui, vocifèrent contre un « art officiel » : ils risquent quelques surprises, et qui sait, quelques découvertes.

Galerie de l'Esplanade, 15, place de la Défense, 92000 Nanterre. Tél. : 49-00-17-13. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

Dubreuil

Hommage à un lecteur actif des quotidiens internationaux : Jean-François Dubreuil sollicite la presse de la manière la plus pertinente qui soit, utilisant la configuration des maquettes et des mises en page pour déterminer l'agencement de ses tableaux. Il caviarde de rouge les publicités, de noir les photographies, réserve le gris ou le blanc pour les textes, et tire le reste au sort : du hasard raisonné dans l'abstraction géométrique.

Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon, Paris 10e. Tél. : 42-38-63-12. Tous les jours sauf dimanche de 14 h 30 à 19 h 30, samedi de 10 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 17 avril.

Rainer Fetting

Estampes d'une des grandes figures de la scène berlinoise des vingt dernières années, membre éminent du groupe des « nouveaux fauves » et militant de la « Tuntenfraktion ». Il fut avec ses aînés Baselitz et Lüpertz et son ami Salomé, de ceux qui, à travers une peinture d'une violence rarement égalée et des performances mémorables, redonnèrent une âme à l'ancienne capitale allemande.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 2 avril.

Alberto Giacometti

Quarante et un dessins, deux aquarelles, une occasion rêvée de revoir Giacometti, sous un jour que beaucoup ne lui connaissaient pas : les œuvres montrées ici le sont pour la première fois à Paris. A découvrir donc, les études de nus, les portraits de ses proches, et de très rares paysages.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 27 mars.

Marcello Mondazzi

Bâtir une œuvre aussi obsessionnelle que celle de saint Jean de la Croix ne pouvait être que le fait d'un Italien des Abruzzes. Le mystique espagnol est revisité dans le tumulte des ferrailles, du bois et des couleurs fougueuses, dans un travail où se conjugue le meilleur d'une très antique culture.

Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi, Paris 6e. Tél. : 45-48-84-28. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 mars.

Antoine Perrot

L'exposition surprendra ceux qui ont remarqué le travail d'Antoine Perrot lors du Salon Découvertes, tant elle semble marquer un tournant dans son œuvre : comme beaucoup d'abstraits géométriques, il est tenté par l'aléatoire, et le hasard, déterminé par une hérésie (la trace du geste) semble prendre une place grandissante. L'ensemble fonctionne comme un collage au sein d'une *galerie devenue support et confirme la* personnalité d'Antoine Perrot.

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 1er avril.

Man Ray et les femmes

Il les aimait, les photographiait, et pouvait les évoquer à l'aide d'un simple batteur à œufs. Elles étaient célèbres, comme Marie-Laure de Noailles ou Coco Chanel, et se laissaient caresser par le regard de l'artiste. *L'exposition* témoigne, à travers photos, peintures, dessins et sculptures, de cette passion que Man Ray éprouvait pour les femmes, toutes les femmes.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 mars.

Régions

Châteauroux

Cremonini

Une rétrospective sur trente ans réunissant quarante huiles ou temperas sur *toile* et une *douzaine d'aquarelles* d'un des peintres de la nouvelle figuration des années 60 qui sut le mieux fasciner la critique et les écrivains d'alors. Le *monde étrange*, presque métaphysique, de Cremonini provoque un malaise, de ceux qui naissent d'une *trop* grande tension.

Abbaye des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36000. Tél. : 54-08-33-00. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 28 mars.

Lille

Bellezze di Firenze

Lorsqu'un peintre se double d'un collec*tionneur et qu'il se promène en Toscane* à l'aube de la Révolution française, sa moisson promet d'être étonnante. Les dessins légués par Wicar (1762-1834) au musée de Lille surprendront en effet les amateurs d'art italien par leur rareté et leur exceptionnelle qualité. *Mais ils raviront* aussi tous les autres : études, mises au carreau, encres ou sanguines, tout est à croquer.

Musée de l'Hospice Comtesse, salle des malades, chapelle, 32, rue de la Monnaie, 59000. Tél. : 20-51-02-62. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Visites guidées publiques dimanche 14 et 21 mars, 18 avril à 11 heures. Jusqu'au 20 avril. 15 F.

Marseille

D'un art à l'autre

Bernard Blistène a lâché un nuage de poètes sur Marseille. Il y en a un derrière chaque grand mouvement artistique : *le cubisme et le futurisme*, le dadaïsme et le surréalisme. Mais aussi derrière Cobra, derrière les happenings, chez Fluxus et les autres. Ils ont changé la vie, réinventé, non sans luttes parfois. Ils ont bouleversé les genres. Et, depuis Mallarmé, ont découvert que l'œuvre *devait trouver sa nourriture et son abou*tissement dans le langage, tous les langages.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi et dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mai.

Mulhouse

Charles Belle

Il faut une belle dose d'optimisme pour peindre aujourd'hui des fleurs. Celles de Charles Belle, gigantesques et superbes, vous en feront voir de toutes les cou*leurs et vous ne pourrez plus jamais* regarder un glaïeul de la même façon. Il s'est également attaqué aux choux avec *une belle santé et magnifie un légume* pas aussi ordinaire qu'on peut le penser. Un regard frais comme une promenade autour d'un jardin potager, par un peintre beaucoup trop discret.

Galerie de l'ex-AMC, 7, rue Alfred-Engel, 68100. Tél. : 89-32-12-92. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Egalement à Chalon-sur-Saône (la Vie des formes) jusqu'au 20 mars. Tél. : 85.80.00.08. Jusqu'au 27 mars.

Nantes

L'avant-garde russe

Une *grande* et belle *exposition qui met* l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des *œuvres parfaitement inconnues*, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40-41-91-25. Jusqu'au 18 avril.

Villeurbanne

Dan Graham

Exposition rétrospective complète et fouillée autour de la figure de Dan Graham, *un galeriste qui a bien tourné* : prenant appui sur sa propre expérience, il a entamé en 1964 une critique de la *galerie et des revues d'art qui l'a conduit* à élaborer des méthodes artistiques radicalement nouvelles, oscillant entre le minimalisme, la *performance, la vidéo* et les maquettes d'architecture.

Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard, 69100. Tél. : 78-03-47-00. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 mars. 20 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Bach

Passion selon saint Matthieu

Guy de Mey (Evangéliste), Peter Kooy (Jésus), Barbara Schlick (soprano), Kai Wessel (contre-ténor), Christoph Pregardien (ténor), Klaus Mertens (basse), Chœurs, Amsterdam Baroque Orchestra, Ton Koopman (direction).

C'est en écoutant une interprétation comme celle-ci que l'on mesure le chemin parcouru par les interprètes baroques depuis l'enregistrement de Nikolaus Harnoncourt fêté par un Grand Prix mondial du disque à Montreux en 1968.

Ton Koopman aujourd'hui, c'est une perfection d'intonation, de mise en place, une unité stylistique comparables à celles de Pierre Boulez dans Debussy ou d'Otto Klemperer dans Mahler. A la différence de son aîné Leonhardt, signataire chez Deutsche Harmonia Mundi d'une version très austère de cette passion, Koopman ne bride jamais les chanteurs ou le chœur. Bien au contraire, il laisse s'épanouir ce qu'il peut y avoir de théâtral dans cette passion ; il pousse les interprètes à « sortir » d'eux-mêmes, à animer une musique parfois jouée de façon statique et qui, ici, étonne par sa mobilité. La prise de son, elle-même (l'air circule entre les *pupitres, comme jamais), donne* des ailes à une *Saint Matthieu* qui nous fait regretter que Bach ne se soit pas encanaillé en écrivant un opéra.

Un coffret de 3 CD Erato 2 292-45 814-2.

Beethoven

Concerto pour violon et orchestre – Cinquième Symphonie

Henryk Szeryng (violon), Orchestre philharmonique tchèque, Karel Ancerl (direction).

Les disques Praga poursuivent l'exploration des bandes de radio de Karel Ancerl : le plus grand soin est apporté à leur restauration, les textes sont riches d'informations et la présentation des disques se distingue de la production courante par une maquette aussi élégante qu'originale. Szeryng et Ancerl méritaient bien ces attentions. Le *violoniste a enregistré quatre fois* ce concerto. L'une de ces versions, la première, dirigée par Jacques Thibaud pour Odéon (supprimée depuis longtemps), domine les autres dirigées par Josif Conta, Hans Schmidt-Isserstedt et Haitink. En studio, ce violoniste pouvait parfois agacer par son attention portée au beau son, au phrasé poli comme un diamant, par une propension à vouloir montrer la perfection souveraine de sa technique et de son style. En public, et poussé par un Ancerl qui va toujours droit à l'essentiel, Szeryng ne se désolidarise pas du contenu émotif du texte qu'il transmet. La force propulsive, la maîtrise architecturale d'Ancerl dans la *Cinquième* ne sont pas vraiment une surprise. Ce chef est l'un de ceux qui ont vraiment compté dans les années d'après-guerre. Praga nous le rappelle une fois encore.

1 CD Praga PR 254 007. Distribué par le Chant du Monde.

A. Lo.

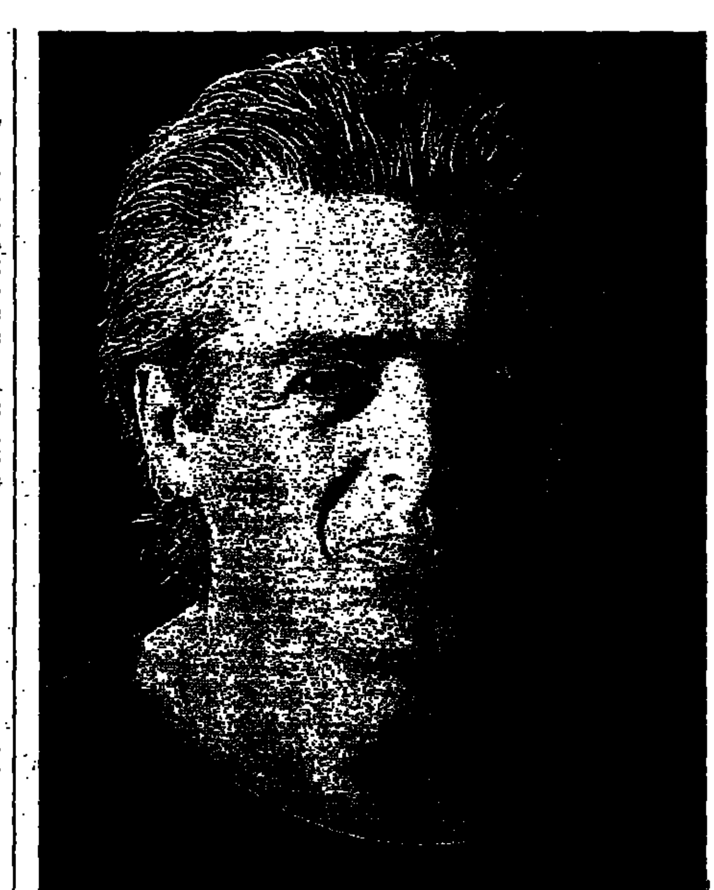
Jazz

Michel Petrucciani

Promenade with Duke

De Duke Ellington, Michel Petrucciani retient les avancées surprenantes de la fin de carrière, *Money Jungle* avec Mingus et Max Roach et la rencontre de Coltrane. Soit le décentrement moderne et tardif du pianiste fondateur de l'idée du jazz qui nous lie. Ce qui nous vaut dans la promenade de Petrucciani un *Sentimental Mood* sur accord mineur de belle figure, un *Santin Doll* comme fredonné et déhanché et un énorme sentiment du compositeur et de l'acteur de la musique noire. Duke, qui fait le plus méditer les Européens ces temps-ci.

1 CD Blue Note 805 90-28. Distribué par EMI.



Daniel Lavoie.

Charlie Mingus

At the Bohemia.

Les quatre premières mesures justifient le disque. Mingus égrène les basses et les rythmes de *Jump Monk*, l'entrée du ténor (George Barrow) et de la *rythmique* a la douce violence d'un petit matin. Le thème coule de source. Cette musique est d'une gaieté et d'une force qui enlèvent. On la croirait enregistrée demain. Toute la musique de Mingus est là. Elle date du 23 décembre 1985. Deux prises iné*dites s'ajoutent à l'enregistrement* déjà publié du café Bohemia (New-York). On ne comprend pas. La date et le choc restent un mystère. Phares et balises pour tous, pour savoir *ce qui a pu se passer* avant que ne se passent les moments et les changements dont nous tenons compte.

1 CD Début OJC CD 045-2. Distribué par WEA.

John Coltrane

Dear Old Stockholm

La particularité de cette séance, son renversement, *tient à ceci :* Elvin Jones vient de quitter le quartet de Coltrane dans un climat orageux. McCoy Tyner et Jimmy Garrison conservent leur poste au piano et à la basse. Cet événement du printemps 1965 entraîne un défilé de drummers, dont le plus sollicité est *Roy Haynes. Il ne joue évidemment* pas les doublures. D'abord, parce qu'il est un des meilleurs musiciens de l'époque. Ensuite, parce qu'il s'est souvent associé avec Coltrane. *Le long duo ténor-drums sur Dear Old Stockholm*, la chanson (en fond, on perçoit le minimum essentiel de Jimmy Garrison), est d'une intensité coupante. La musique en état d'énergie *purement libre*, entièrement fusionnelle.

1 CD Impulse GRP 11 202.

F. M.

Rock

22-Pisterpikko

Big Lupi

On savait déjà le trio finlandais mystérieux. Le voilà, avec *Big Lupi*, évident. 22-Pisterpikko, groupe improbable, impossible même, réussit un disque d'un charme irrésistible, qui fera monter les larmes aux yeux des plus vieux. Comme tant de leurs contemporains, anglais ou américains, les Finlandais refont le rock de bric et de broc. Dès l'ouverture, *Bubblegum Couple*, version fantomatique d'une chanson oubliée des Monkees, on comprend que leur broc à eux n'est fait *ni* de science, *ni* d'exactitude mais de rêve, de décalage. On peut encore une fois se demander si c'est la distance qui sépare Helsinki de Memphis ou de Liverpool qui a induit cette douce folie, ces claviers hésitants, ces mélodies qui ploient au moment où elles devraient s'envoler. Ce n'est *finalement qu'anecdotique*, le résultat est là : une poésie, une vision du monde, exprimées à travers les moyens triviaux de la pop music, avec une naïveté et une sûreté tellement confondantes qu'on ne se lasse pas de revenir à ce disque.

Spirit CD 7.

Living Colour

Stain

Après avoir été à l'avant-garde du *mouvement de réappropriation du* rock par les Afro-Américains, Living Colour se retrouve avec un drôle de bébé sur les bras. Là où leurs collègues (Fishbone, 22 Spy-Z) pratiquent la bâtardisation des genres (rock, funk, rap) avec des bonheurs divers, Vernon Reid (guitare, direction politique) et ses collègues se sont *embarqués sur une voie* de garage, où la virtuosité, l'ascétisme électrique et la masse sonore l'emportent sur la souplesse et la joie de jouer.

Malgré l'arrivée de l'excellent bassiste Doug Wimbish, malgré quelques allusions au monde d'aujourd'hui, *Stain* ressemble essentiellement à un album de *progressive rock* fait pour provoquer l'émerveillement des apprentis instrumentistes et le désespoir de ceux qui attendent autre chose de la *musique* que l'accomplissement d'un geste technique.

Epic 472856-2.

John Campbell

Howlin Mercy

Il y a deux ans, la réédition des œuvres complètes de Robert Johnson est venue rappeler que le blues pouvait être aussi une musique de la *peur et du courage*. John Campbell, bluesman texan, bluesman blanc, *pratique cette espèce de* blues, avec une vigueur, un manque de retenue tout à fait choquants. Aux antipodes d'une certaine renaissance du blues, civilisée, sophistiquée, Campbell fouille du côté des tradition, vaudoues, des maléfices *qui s'abattent* sur le peuple du blues, et des charmes que les sorciers peuvent *conjurer en retour*. Doué d'une voix puissante, accompagné d'une rythmique sauvage (le batteur Davis McLarty frappe fort, et parfois en traître, trouvant dans les limites du rythme du blues des ressources que peu de ses confrères soupçonnent). Campbell se livre tel qu'en lui-même, menaçant et effrayant. Ses *compositions ne* déparent pas les deux reprises, *When The Levee Breaks*, la chronique des crues du Mississippi écrites il y a cinquante ans par Memphis Minnie, dans l'arrangement de Led Zeppelin, et *Down In The Hole* de Tom Waits.

Elektra 7559-61440.

T. S.

The High Llamas

Santa Barbara

Groupe irlandais dont les albums ne dépassèrent que trop rarement le *succès d'estime*, Microdisney tirait sa force de la rencontre de deux per*sonnalités Cathal Coughlan, chan*teur possédé, agité par un trop plein de rage, et Sean O'Hagan *guitariste* rêveur, aux sons clairs et légers, d'une grande finesse mélodique. *La* séparation venue, chacun laissa libre court à son tempérament. Coughlan en formant Fatima Mansions, combo prolifique, réputé pour son intensité. O'Hagan en cultivant dans l'insouciance son idéal pop au sein des High Llamas. Deux ans après un premier album éponyme, ce *disque compile un mini CD*, *Apricots*, sorti il y a quelques mois, et cinq nouvelles chansons. *On y* décrypte sans trop de mal ses canons de perfection : les Beach Boys, période *Pet Sounds*, et les Beatles *(There Hasn't Been a Tune Since the Beatles Went Weird)* avec une préférence pour le gentil Paul. *Mais ces influences ne corsètent pas* outre mesure son inspiration. Son obsession des harmonies *s'épanouit* avec un bonheur enfantin. Une économie obligée de moyens – Sean O'Hagan œuvre dans la confidentialité d'un petit label – guide chaque titre à l'essentiel. Sans paupérisme pourtant. Quelques arrangements de cordes, *une texture instrumentale* moelleuse font le lit de mélodies d'une lumineuse tendresse. *Et les* parties de guitare confirment que ce grand timide reste, avec Johnny Marr, un des meilleurs spécialistes britanniques.

1 CD JBM 7 432 112 328 2. Distribué par Vogue.

S. D.

Chanson

Daniel Lavoie

Here in the Heart

Le Canadien francophone (du Manitoba) aux allures de grand jeune homme romantique revient avec un album en anglais. Le marché américain reste une tentation et c'est avec élégance que Daniel Lavoie tente d'y poser à nouveau les pieds. *Here in the Heart* est un échantillon très classique (guitares électriques en glissade, voix bien placée) de onze chansons pleines d'allant. Daniel Lavoie y dévoile *des aptitudes à la* mélancolie (*Leaders*, un exercice solo de déboussolage politique). Accompagnement *cool* au saxophone, voix traînante, production soignée, justement dosée, avec beaucoup de jeux d'atmosphère et quelques pointes d'énervement salutaires.

1 CD Trema 710409.

Drôle de beaux gars

Retour singulier à la guitare swing et au piano d'ambiance pour cet album sans titre. Les quatre com*pères lyonnais qui ont décidé du* cocktail – harmonica, banjo, guimbarde, solo de guitares à *la* Django, voix éraillée et chœurs de Collégiens – ont opté pour la bonne humeur. Pas tout à fait aveugle cependant. Voici la philosophie : *« Le temps nous prépare des regrets. Le bon temps s'paie. Profitons-en donc sans retard. Sans égards. »* Bel élan, auquel Pitos, Juan Cases, Remy Gianelli, Kristof Butin mettent les formes. Kaléidoscopiques. Le chanteur (Pitos) navigue entre Kent, les Innocents, avec un zeste de Négresses vertes. Il y a des détours vers la java, le rap tranquille, le jazz cool (imaginons un Guy Marchand habillé par une émule de Stan Getz). Les points de passage possibles *entre le jazz français* des années 40 et la chanson entraînante d'aujourd'hui *sont indiqués*.

1 CD Columbia 473044.

V. Mo.

La musique africaine des années 30 aux sixties

Le chaînon manquant

ON connaît mal la richesse de la musique africaine anglophone, et sutout son histoire. Si l'Afrique du Sud a su montrer la *vitalité de ses courants musicaux* (du jazz des années 50 aux chorales des temps de l'apartheid *déclinant*), le Ghana, la *Sierra-Leone*, sont restés dans l'ombre, tandis que le Nigéria dévoilait un *peu de ses charmes*, avec Fela et son *highlife* musclé, l'afro-beat, ou King Sunny Addé, « roi » *incontestable (à quand une réédition des albums* de chez Island en CD?) de la *juju-music*, d'apparence *plus langoureuse. Le label américain Origi*nal Music s'est lancé dans une entreprise que *d'autres tentent avec succès depuis l'apparition* des rééditions en disques compacts (par exemple, *la série du label Tumbao L/Media 7 dédiée* aux orchestres cubains depuis les années 20). *Sous la houlette de son fondateur*, le musicologue John Storm Roberts, Original Music s'est également intéressé à *livrer, dans toute leur* fraîcheur, les musiques de rue, enregistrées *in situ* (*Bali, Somalie, Zaïre, Guatemala*...).

Les albums africains qui viennent d'être mis sur le marché français par le distributeur Night and Day (*une quinzaine* à ce jour) permettent de découvrir l'univers musical d'une Afrique ouverte aux courants *musicaux* américains (le jazz) et surtout afro-cubains. Sous un habillage quelque peu *anodin* (pochettes proches de la photocopie, livrets irréguliers où font cruellement défaut les *références de dates précises*), on y trouvera des trésors.

L'un s'appelle *African Elegant* (réf. OM CD 0 15). Les vingt-deux titres reflètent la vie musicale de la Freetown des années 50 et 60, avec son parler créole (le krio, hérité des esclaves affranchis revenus s'installer dans la future capitale de la Sierra-Leone dès 1807), ses fanfares, son goût prononcé pour le calypso apparu dans la région vers 1880. Le plus célèbre des représentants du style « calypso » fut Ebenezer Calender. Institution nationale, historiographe des événements populaires, il mourut pauvre en 1985. Ebenezer Calender était un sacré bonhomme, et son *Maringar Band savait* user des trompettes et des cornets à la manière de leurs frères de La Nouvelle-Orléans, tandis que les rythmes chavirés des îles ne tombaient jamais dans l'oreille de sourds. *African Elegant* s'enflamme dès le départ par *Fire, Fire, Fire*, irrésistible d'humour et de souplesse, et qui, joué par le trompettiste E. T. Mensah et son orchestre – les Tempos, – devint un des grands tubes du *highlife* nigérian de la fin des années 50. Entretemps (en 1956), Louis Amstrong était passé par là.

Le *highlife* (à l'origine la combinaison d'un jeu de guitare à deux doigts, des clochettes africaines, sur des thèmes européens souvent inscrits au répertoire des fanfares militaires) est né dans la Gold Coast, le Ghana, des années 20. En 1960, le style avait pris du nerf à Lagos. En 1967, la guerre civile allait quelque peu contrarier son essor. L'album *Azagas and Archibos, The Sixties Sound of Lagos Highlife* (réf. OM CD 0 14) résume, à partir du catalogue Decca de l'époque, les tendances innombrables d'un style qui touche alors toutes les ethnies et a intégré la guitare électrique avec une touchante maladresse.

Ces musiques à danser s'étaient donc trouvées des liens de famille avec le jazz New-Orleans. Les Tempos, les Ramblers Internationals, les Professional Uhuru avaient adopté les percussions afro-cubaines (maracas, congas, bongos) et en jouaient à l'africaine. E. T. Mensah *avait appris le saxophone* et la trompette avec un sergent écossais, fondateur d'un groupe mixte, le Leopard and his Black and White Spots, en 1940. Swing, jazz et *highlife*. Pour une promenade dans ces terres dansantes, consulter *Giants of Danceband Highlife* (réf. OM CD 0 11).

I. K. Dairo fut un des tout premiers musiciens nigérians à enregistrer chez lui de la *juju-music* (le mot, yoruba, *désigne les percussions, et le style*, très coulé, se caractérise par la prédominance du tambour à aisselle). *La juju* fut longtemps considérée comme inférieure au *highlife*, car on la jouait *dans les bistros de pauvres où le vin de* palme circulait sans peine. I. K. Dairo est un *musicien (guitare, accordéon, qu'il a introduit* dans la *juju* avec autant de bonheur que Sunny Addé la guitare-dobro plus tard, et percussion) d'une habileté extrême, doublé d'un chanteur polémique. *Juju Master I. K. Dairo, MBE* (du titre de Member of British Empire dont il fut par la suite gratifié) est donc un album essentiel pour qui veut aller aux racines de Sunny Addé ou de Fela (réf. OM CD 0 09). Plus récents, les enregistrements du *Yoruba Street Percussions* (réf. OM CD 0 16) permettent la découverte d'autres *styles*, tels le *fuji* issu de la tradition *musulmane* yoruba.

Enfin, il serait impossible de clore le voyage musical offert par Original Record sans évoquer les deux albums regroupant des enregistrements effectués par un des grands ethnomusicologues de l'Afrique anglophone, Hugh Tracey, fondateur de l'International Library of African Music (ILAM). Le premier a été réalisé dans les mines de cuivre *de Zambie à la fin des années 60. From the Copperbelt... Zambian Miners Songs* (réf. OM CD 0 04) est un disque d'amis, de *travailleurs* qui se réunissent pendant le week-end avec une guitare, *des verres et des cuillers à frapper pour* parler d'amour, échanger des opinions sur le *divorce, la paie ou se souvenir du village*.

Dans les années 50, Hugh Tracey a beaucoup traîné ses guêtres dans les petites villes et les campagnes sud-africaines, en vue d'un futur et systématique archivage à l'ILA M. Harmonica et concertinas vagabonds, chants *a capella*, gutturaux ou rêveurs, ou irrésistible swing urbain, à l'image des grandes stars à venir de l'Afrique du Sud (Miriam Makeba), *Siya Hamba* (réf: OM CD 0 03) *remonte* aux sources des mouvances d'aujourd'hui.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ « African Music » : *The Glory Years, African Dance* et *African Acoustic*. Les trois collections d'Original Music sont distribuées en France par Night and Day.

★ A lire : *la Musique africaine contemporaine*, de Wolfgang Bender, *traduit de l'allemand, par* Olivier Barlet. Editions de L'Harmattan, 266 pages, 140 F.

ARCHITECTURE

ENTRETIEN AVEC LE DÉCORATEUR RICHARD PEDUZZI

UN ARTISTE RETOURNE A L'ÉCOLE

Décorateur attitré de Patrice Chéreau, Richard Peduzzi a exploré toutes les voies de la muséographie, de l'architecture et du design, avant de devenir, en octobre 1990, directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, l'ENSAD, où il a succédé à Michel Tourlière. Celui-ci avait eu le temps de laisser sa marque puisqu'il occupait le poste depuis 1970.



PENELOPE CHAUVELOT

La manufacture d'Ivry, construite entre 1874 et 1913, est en France l'un des rares exemples de bâtiment inspiré du fonctionnalisme américain. C'est là que se replieront les Arts déco durant les travaux de la rue d'Ulm.

« Comment passe-t-on du théâtre à l'enseignement ?

– Décorateur de théâtre, c'est un métier vieux comme le monde, et en même temps un métier nouveau, à la croisée des chemins entre l'architecture, la peinture, la sculpture. Cela exige d'avoir une idée de l'espace et de sa représentation, de savoir se servir de la cage de scène pour planter son chevalet. A Nanterre, j'avais déjà espéré profiter du théâtre pour créer une école. Pas pour fabriquer des décorateurs, mais bien des plasticiens de toutes disciplines. Quand François Barré m'a proposé de venir ici, cela rejoignait ce projet de Nanterre. J'avais et j'ai toujours l'intention de considérer ce passage à l'école comme je l'ai fait de mon passage à Bayreuth pour le centenaire de *la Tétralogie*. *Le Ring* de Chéreau-Boulez, cela devait être un moment de ma vie. Ici cela doit me prendre six ou huit ans, pendant lesquels je vais réfléchir et travailler pour arriver à un résultat précis.

– A l'ENSAD, on enseigne treize disciplines à quelque six cents élèves...

– ... Censés travailler les uns avec les autres. Un creuset formidable de jeunes créateurs. Mais il y avait une distance certaine entre ce que je pensais pouvoir faire, et la situation que j'ai découverte. L'école vit encore trop sur son passé, et a besoin d'un renouvellement.

– Vous ne connaissiez pas l'école ?

– J'en avais un souvenir d'avant 68, assez mythique. Je pensais qu'on y enseignait effectivement le dessin, la peinture, l'histoire de l'art ; qu'on y apprenait à connaître les styles. Au fond, même si depuis une dizaine d'années, je comprends mieux, j'ai longtemps été un peu réactionnaire en matière de peinture. Je me suis longtemps arrêté à Nicolas de Staël. Je ne comprenais pas pourquoi on appelait peinture toute une part de la création contemporaine qui n'a rien à voir avec la peinture, quelque chose de très intéressant, sans doute, mais que je situais ailleurs.

» En fait, j'ai toujours pensé qu'on ne peut se servir des techniques modernes que si on possède les autres, ou tout au moins, si l'on a une colonne vertébrale solide, des racines ancrées très profondément dans la culture. Pour être moderne il faut avoir un pied dans le passé. Ceux qui s'attaquent directement à ce qu'on appelle l'art contemporain me semblent bien fragiles.

» Je croyais trouver des élèves ayant les mêmes problèmes que moi lorsque j'avais vingt ans. Ainsi, au début, je me voyais peintre et finalement j'ai fait des décors de théâtre, et j'en ai été malheureux jusqu'au jour où je me suis accepté parce que c'était précisément une façon de construire la peinture. Ici, les élèves ont la chance d'être dans une école où l'on enseigne toutes les disciplines artistiques, et où ils ont accès aux techniques modernes, à l'informatique, à la vidéo, à la photo, etc. Mais une forme de générosité est indispensable entre les uns et les autres, entre chaque discipline, pour que l'école fonctionne vraiment.

» Or, j'ai d'abord eu l'impression d'être un martien et de ne pas parler la même langue. Plus les jours passaient, et moins je comprenais la relation entre ce qu'on appelle la fonction publique, le corps enseignant, les étudiants, les différentes disciplines, l'administration... Ayant toujours travaillé dans des théâtres, des gares ou des musées, où les gens faisaient bloc, j'ai rencontré ici, pour la première fois, un mode de travail qui ne permettait pas de former une équipe homogène : l'école était constituée de treize cellules éclatées et plus ou moins recroquevillées, de treize féodalités.

– Il y avait des échanges tout de même ?

– Oui, mais de l'ordre de la « visite », pas du besoin. Par exemple, la section scénographie à laquelle j'aurais dû normalement tout comprendre, si je ne m'abuse, m'a paru l'endroit le plus mystérieux de l'établissement. Les élèves y écrivaient leurs propres textes, les mettaient en scène, réalisaient une vague installation qui faisait office de décor. En revanche, je ne les ai personnellement jamais vu aborder un grand texte classique ou contemporain, que ce soit Shakespeare, Marivaux, Koltès ou Genet, pour travailler sur le contenu, l'espace, les maquettes, dégager des idées, se bagarrer avec une cage de scène vide. C'est bien sûr le domaine où il m'est le plus facile de détailler les articulations.

– Jusqu'où pensez-vous pouvoir réformer l'école ?

– A mon avis il y a des éléments ou des situations qui sont flous, et qui le resteront, mais ces petits détails n'empêcheront pas le reste de fonctionner. Avec René Lesné, le directeur des études, nous essayons de tout remettre en place dans un esprit de dialogue. Il ne s'agit pas d'ennuyer les gens, mais de leur donner, au contraire, le confort dont ils ont besoin.

» La difficulté est de faire rentrer de très bons enseignants, qui transmettent vraiment leur métier, et qui ne soient pas pour autant obligatoirement de grandes vedettes. Il y a déjà plein de professeurs remarquables, mais je veux encore renforcer l'équipe. Il faut faire venir des gens de l'extérieur pour donner un souffle, cette espèce d'effervescence permanente qui est la garantie d'une bonne formation. Cela dit, tant qu'on n'aura pas revu le statut et les rémunérations des enseignants et du personnel, on aura du mal à faire fonctionner un établissement comme celui-ci.

– La rénovation de l'école aura-t-elle été l'occasion de repenser la place de l'architecture dans l'enseignement ?

– Il y a ici une section « architecture d'intérieur » mais cela ne veut pas dire grand-chose. Il y a l'architecture, l'espace, qu'il soit extérieur ou qu'il soit intérieur. C'est vrai, des décorateurs ont inventé des styles et marqué leurs époques. Mais les grands architectes ont fait des intérieurs, des extérieurs, du mobilier, sans exclusive. Un architecte d'intérieur qui, pendant toute sa vie, retape les appartements de la baronne X ou de Mme Untel, c'est ennuyeux. Mais quelqu'un qui peut faire en même temps l'appartement de la baronne, un décor pour le théâtre, et travailler pour le design industriel, est peut-être plus intéressant.

– Pendant longtemps le discours a été l'inverse de votre démarche. Il fallait leur donner des bases théoriques, pour leur permettre de se débrouiller ensuite.

– Qu'est ce que ça veut dire, donner des bases théoriques ? Ces bases, chez un plasticien, reposent sur une connaissance des moyens matériels. Il faut arrêter d'osciller entre pratique et théorie. L'une et l'autre ont leur place, mais à partir d'un socle qui est plastique, puisqu'on forme des plasticiens. Il y a eu trop de théorie, de psychologie, et sans doute pas assez d'histoire de l'art, de l'architecture, ou même de la musique.

» Ce que nous essayons donc de faire, c'est qu'ils soient à la fois les meilleurs possibles d'un point de vue plastique – qu'ils n'aient plus de problèmes techniques lorsqu'ils veulent dessiner ceci ou cela – et qu'en même temps ils aient un regard critique sur ce qu'ils font.

– N'est-ce pas aller contre l'idée que l'on se fait de la création ?

– Se dire qu'on vient dans une école supérieure pour créer, pour inventer, c'est faux. Tant qu'on est dans une école, tant qu'il y a le mot école, on est là pour apprendre. Et ceux qui enseignent, sont là pour transmettre un savoir. Cela n'empêche pas les échanges.

– Vous rencontrez souvent les élèves ?

– Je les vois, je les croise, je surveille ce qu'ils font, j'adore ça. Mais je ne parle pas encore assez avec eux, parce qu'il reste trop de problèmes à régler. Maintenant qu'on a résolu celui des locaux, je vais pouvoir m'y attacher. Dès cette année, on fera des bilans semestriels. Jusque-là, en effet, chaque enseignant s'occupait de sa discipline et nous manquions de vue d'ensemble. A présent, nous allons demander systématiquement que l'élève apporte en fin de semestre le travail qu'il a accompli, pour qu'on en débatte, pour les aider à cerner leurs points faibles...

– Le concours d'entrée reste difficile.

– Oui, mais à mon avis, il n'est pas au point. Que signifie « difficile » ? Sous prétexte que les élèves intègrent une « grande école nationale supérieure », croit-on qu'ils savent dessiner, qu'ils connaissent l'histoire de l'art ? A quelques exceptions près, la plupart des élèves qui entrent ici sont d'un niveau extrêmement modeste, par rapport à la génération d'avant 1968. Au moins, ceux qui préparaient le concours des Arts déco, dans les académies de dessin, savaient vraiment dessiner. Maintenant, quand par hasard l'un d'eux a un joli coup de crayon, montre une esquisse où il y a un trait de lumière qui passe bien, où l'on reconnaît que c'est un nu féminin, et pas un lapin, on est déjà content.

» Près de mille concurrents se présentent chaque année, on en garde cent. Il n'est pas sûr qu'on ne commette pas des injustices. Je voudrais trouver le moyen de rendre le concours plus logique, plus pertinent. Peut-être en allant frapper à la base, c'est-à-dire dans les écoles préparatoires, et en faisant comprendre aux élèves que le bachotage n'existe plus... On doit prendre les élèves à la base et les faire sortir avec une formation qui nous soit spécifique. Il ne s'agit pas d'être « les plus forts », mais de donner un enseignement singulier. »

Propos recueillis par **FRÉDÉRIC EDELMANN**

★ Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), 31 rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : 42-34-97-00.

Starck et Arsène-Henri, lauréats du concours de l'ENSAD

Les Arts déco dans leurs murs

Le projet de Philippe Starck et Luc Arsène-Henri a été choisi pour la rénovation et l'agrandissement de l'école de la rue d'Ulm. Pendant la durée des travaux, l'ENSAD trouvera refuge à Ivry.

EN janvier dernier, le ministre de la culture présentait un vaste choix de mesures touchant les arts plastiques (*le Monde* du 13 janvier). Y furent détaillés toutes sortes de bienfaits concernant l'enseignement, et notamment les réformes en cours à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), plus familièrement connue sous le sobriquet d'Arts déco et dirigée depuis deux ans par Richard Peduzzi. A cette occasion, trois projets architecturaux ont été présentés, relevant d'autant de tendances diverses, mais assez justement adaptées aux programmes prévus. Ainsi le Studio international des arts contemporains du Fresnoy, à Tourcoing, a été confié à Bernard Tschumi, réserviste de la guerre des concepts dont une des dernières batailles a été livrée au Parc de La Villette. L'Ecole nationale d'art décoratif de Limoges a été placée entre les mains, expertes en légèreté, de Finn Geipel et Nicolas Michelin, notamment connus pour la couverture amovible des arènes de Nîmes. Enfin, la restructuration et l'agrandissement de l'ENSAD s'est vue adjugée à un trio relativement inattendu, dominé par la stature joviale du designer Philippe Starck, auquel se sont joints l'architecte bordelais Luc Arsène-Henri et le paysagiste Pascal Cribier.

L'équipe Starck avait pour challengers, lors de la consultation, quatre équipes, censées représenter toutes les composantes socio-culturelles, de la jeunesse nécessairement insolente au moderne revisité de la capilliculture colorée en passant par la maturité. Soit, par ordre alphabétique : Beaudoin, Deck, Dominique Lion, Portzamparc. Ont fait la différence, aux yeux du jury, un excellent parti de circulation, une simplicité plastique évidente, un travail rigoureux sur les volumétries, une étude ingénieuse du jardin, enfin, que l'ENSAD partagera désormais avec les écoles alentour, heureux mariage(s) attendu(s) des arts et des sciences.

A l'angle de la rue d'Ulm et de la rue Erasme, parasité de multiples constructions provisoires, l'ancien bâtiment avait atteint un degré de décrépitude dépassant largement les besoins de liberté formelle de jeunes créateurs, et atteint un niveau de surpopulation inquiétant pour les pompiers. Déjà réaménagés (avec une ingéniosité qui ne faisait pas oublier la faiblesse des moyens financiers et l'inadaptation des surfaces), les Arts déco avaient, sans l'avoir, l'opportunité de se développer rue Erasme dans un bâtiment protégé par le nom glorieux de Prouvé et qui, après avoir servi quelque temps à l'Institut de l'environnement, faisait eau de toutes parts, et menaçait de sombrer. Pas vraiment amène, pas vraiment commode, cet édifice dont l'aspect soigné n'a pas longtemps caché le caractère périssable, cédera donc la place à une formule architecturale fonctionnellement efficace. Sa réussite plastique se révélera dans les détails de sa réalisation. A charge pour Peduzzi et son équipe de faire valoir leurs exigences et de montrer qu'on sait de quoi on parle lorsqu'on dirige l'ENSAD.

Et entre-temps, d'ici à l'achèvement des travaux, où iront élèves et professeurs ? Suivre tout simplement un cours d'architecture appliquée à quelques pas de la mairie d'Ivry. Peduzzi a en effet compris le parti qu'il pouvait tirer là d'une ancienne usine d'œillets métalliques, qui est un bonheur d'architecture et de liberté spatiale. Miraculeusement préservé de la spéculation, cet ensemble a été édifié en deux phases principales. La première, construite en 1894, immense verrière derrière une façade de pierre travaillée, constitue un exemple de ce que le style Beaux-Arts sut parfois apporter aux rêves de l'industrie. La seconde, édifiée en 1913, est l'un des rares sinon l'unique exemple en France, à notre connaissance, de construction inspirée de ce qu'on appelle l'Ecole de Chicago, et plus généralement du fonctionnalisme américain du début du siècle. Il est constitué d'une série de plateaux aux façades de verre, reliés par un bâtiment au contraire opaque, entièrement en brique et superbement dessiné. La direction de l'urbanisme et de l'architecture s'en est évidemment désintéressée malgré les besoins criants des écoles. Les ateliers de restauration du Louvre seraient, en revanche, intéressés par une autre partie de ces volumes à la lumière juste.

Les *Cahiers de l'Inventaire* lui ont consacré une étude pertinente en 1988 (1). Pour autant, l'intérêt évident de l'ancienne usine n'a pas encore conduit la direction du patrimoine à l'inscrire à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. A défaut, ce sera donc l'ENSAD qui fera cette action salutaire.

F. E.

(1) *Cahiers de l'Inventaire*, n° 12, « Architectures d'usine en Val-de-Marne (1822-1939) », 1988.